

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue Française



École Doctorale Algéro-française de Français
Antenne de l'Université Kasdi Merbah Ouargla
Réseau EST

Thèse de Doctorat ès Sciences
pour l'obtention du diplôme de
Doctorat de français
Option : Sciences du langage

Présentée et soutenue publiquement par
Mme AMARNI Asma

Titre :

***ETUDE DISCURSIVE DU FIGEMENT DANS LES
TITRES DE PRESSE
CAS DE LIBERTE (2009-2013)***

Directeurs de thèse :

Dr. KHENNOUR Salah (Algérie) – Dr. CISLARU Georgeta (France)

Jury :

Dr. Foudil DAHOU	Professeur, U. Kasdi Merbah Ouargla	Président
Dr. Abdelouahab DAKHIA	Professeur, U. Mohamed Khider de Biskra	Examineur
Dr. Chafika FEMMAM	MCA, U. Mohamed Khider de Biskra	Examineur
Dr. Dalila ABADI	MCA, U. Kasdi Merbah Ouargla	Examineur
Dr. Salah KHENNOUR	MCA, U. Kasdi Merbah Ouargla	Rapporteur
Dr. Georgeta CISLARU	MCF, U. Paris 3 Sorbonne Nouvelle	Rapporteur

Année universitaire : 2015/2016

UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue Française



Thèse de Doctorat ès Sciences

*ETUDE DISCURSIVE DU FIGEMENT DANS LES
TITRES DE PRESSE*

CAS DE LIBERTE (2009-2013)

UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA

Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue Française



Thèse de Doctorat ès Sciences

2015/2016

À mes très chers parents

À mon mari

À mes trois petits soleils : Hosna, Aridj et Maryem

REMERCIEMENTS

" La gratitude est la clé qui ouvre les portes du vrai savoir "

Le présent travail n'aurait pas été accompli sans l'aimable soutien de certaines personnes. Je leur adresse ici tous mes sentiments de gratitude et de remerciements.

Mes remerciements vont en tout premier lieu à mes deux mentors, mon directeur de thèse Docteur Salafi Khennour et ma co-directrice Docteur Georgeta Cislaru qui m'ont accompagnée tout au long de cette étude. Leur disponibilité, leur encouragement, leur dévouement constant et leur généreux secours au cours de certains moments difficiles ont été d'un immense réconfort, je leur en suis très reconnaissante.

J'adresse aussi mes sincères remerciements aux membres du jury qui ont bien voulu évaluer ce travail, leurs précieuses remarques et suggestions contribuent à améliorer la qualité de cette étude.

Un grand merci à mon mari Adel sans qui le traitement informatique et statistique de mes données n'aurait pas été possible. Je le remercie pour son support quotidien, sa générosité, sa patience et surtout pour son amour.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues qui m'ont aidée et soutenue tout au long de ce parcours par les discussions, les conseils et les encouragements. Je pense ici en particulier à Halima Bouari, Massika Senoussi, Amina Boudjla, Dalila Abadi, Abdelfatah Abimouloud et à Warda Belhossaini.

Enfin, merci de tout cœur à mes frères, mes sœurs et à toutes les personnes qui m'ont appuyée au long de toutes ces années pour faire aboutir ce rêve.

Pour les locutions, il était insatiable de renseignements, car, leur supposant parfois un sens plus précis qu'elles n'ont, il eût désiré savoir ce qu'on voulait dire exactement par celles qu'il entendait le plus souvent employer : la beauté du diable, du sang bleu, une vie de bâton de chaise, le quart d'heure de Rabelais, être le prince des élégances, donner carte blanche, être réduit à quia, etc., et dans quels cas déterminés il pouvait à son tour les faire figurer dans ses propos. À leur défaut, il plaçait des jeux de mots qu'il avait appris.

[Marcel Proust]

Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes, l'esprit, en chaque langue, a sa forme particulière.

[Jean-Jacques Rousseau]

TABLE DES MATIÈRES

DEDECACES

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE.....	12
<u>CHAPITRE I: LE FIGEMENT ET LES EXPRESSIONS FIGÉES : ENJEUX</u>	
LINGUISTIQUES ET DISCURSIFS.....	13
1- La phraséologie et le figement.....	14
2- Le figement : processus inhérent à la langue.....	16
3- Le figement comme notion linguistique.....	19
4- Problème de profusion terminologique.....	20
4-1- Le figement à travers les différents aspects.....	21
4-2- La terminologie particulière de certains linguistes.....	24
4-3- Locution ou expression ?.....	29
5- Définition(s) du figement.....	32
5-1- Problèmes de définition : caractères polyfactoriel et graduel de figement.....	35
6- Portée et degrés de figement.....	37
7- La conception des critères à travers les différentes études.....	41
7-1- Les critères de figement.....	49
7-1-1- La polylexicalité.....	49
7-1-2- L'opacité sémantique.....	50
7-1-3- Le blocage des propriétés transformationnelles.....	53
7-1-4- La non-actualisation des éléments	56
7-1-5- Le blocage des paradigmes synonymiques.....	57
7-1-6- L'impossibilité d'insertions.....	58
7-1-7- La mémorisation	60
8- Le figement et les aspects connexes.....	68

8-1- Figement lexical et clichés stylistiques.....	68
8-2- Le figement et les stéréotypes.....	71
9- Le figement dans le discours	76
<u>CHAPITRE II: ATOUR DE L'ÉCRITURE DES TITRES JOURNALISTIQUES.....</u>	78
1- Le discours de la presse écrite.....	79
1-1- Les spécificités de l'écriture journalistique.....	86
1-2- La situation de communication dans la presse écrite.....	92
1-3- La situation d'énonciation dans la presse écrite.....	98
2- Le titre : une écriture spécifique.....	106
2-1- <i>Le titre dans les études littéraires.....</i>	<i>106</i>
2-2- <i>Le titre dans le domaine de la linguistique et du métalangage</i>	<i>111</i>
2-3- <i>Le titre dans la presse écrite</i>	<i>112</i>
2-3-1- Le titre : élément capital du discours d'information.....	121
2-3-2- Le genre du titre journalistique : formats, types et fonctions.....	123
2-3-2-1- <i>Formats des titres dans la presse écrite.....</i>	<i>123</i>
2-3-2-2- <i>Fonctions des titres dans la presse écrite.....</i>	<i>127</i>
3- Titre, polyphonie et subjectivité	133
<u>DEUXIEME PARTIE.....</u>	142
<u>CHAPITRE III: CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET CONSTRUCTION DU CORPUS...</u>	143
1- <i>Précisions méthodologiques.....</i>	<i>144</i>
1-1- Objectifs, questions et méthodologie de recherche	144
2- <i>Description et constitution du corpus d'étude.....</i>	<i>148</i>
2-1- Les raisons du choix du corpus.....	148
2-2- Le statut de la presse écrite en Algérie : regard sur le paysage médiatique Algérien.....	151
2-3- Présentation du journal Liberté.....	154

2-4-	Difficultés rencontrées.....	157
2-5-	Dictionnaires utilisés.....	158
2-6-	Méthode de collecte des données	160
<i>CHAPITRE IV: ETUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES EXPRESSIONS</i>		
<i>FIGÉES DANS LES TITRES DE LIBERTÉ.....</i>		
		165
1-	La question du genre dans la presse écrite.....	167
2-	Genres de la presse écrite : critères et typologie	170
3-	Les rubriques : entre la structuration des genres et la hiérarchisation des titres.....	177
4-	Bilan et description de la fréquence des expressions figées dans les titres de Liberté.....	180
4-1-	<i>FIGEMENT LEXICAL DANS LES TITRES DE LIBERTÉ.....</i>	180
4-1-1-	<i>Les locutions nominales dans les titres.....</i>	182
4-1-1-1-	Données quantitatives des locutions nominales dans les titres de Liberté.....	186
4-1-1-2-	Analyse discursive de l'emploi des locutions nominales dans les titres d'articles informatifs	188
4-1-1-3-	Analyse discursive de l'emploi des locutions nominales dans les genres interprétatifs : « l'éditorial ».....	190
4-1-1-3-1-	L'article zéro des locutions nominale dans les titres éditoriaux	193
4-1-2-	<i>Les locutions verbales dans les titres.....</i>	194
4-1-2-1-	Données quantitatives des locutions verbales dans les titres de Liberté.....	196
4-1-2-2-	Analyse discursive de l'emploi des locutions verbales dans les titres d'articles informatifs	199
4-1-2-3-	Analyse discursive de l'emploi des locutions verbales dans les titres d'articles interprétatifs : les titres éditoriaux.....	204
4-1-2-4-	Comparaison de l'occurrence des locutions nominales et des locutions verbales dans les titres des différents articles	207
4-1-3-	<i>Les locutions proverbiales dans les titres.....</i>	211
4-1-3-1-	Données quantitatives des locutions proverbiales dans les titres de Liberté.....	216

4-1-3-2- Analyse discursive de l'emploi des locutions proverbiales dans les genres interprétatifs.....	218
4-1-3-3- Analyse discursive de l'emploi des locutions proverbiales dans les genres informatifs.....	224
4-2- FIGEMENT CULTUREL DANS LES TITRES D'ARTICLES DE LIBERTÉ.....	226
4-2-1- Données quantitatives du figement culturel dans les titres de Liberté.....	228
4-2-2- Analyse discursive de l'emploi du figement culturel dans les genres interprétatifs et informatifs	230
5- L'articulation du figement dans les titres de Liberté.....	234
5-1- Parties de l'énoncé-titre affectées par le figement dans l'"Actualité en question"	234
5-1-1- Figement et structure parataxique des titres.....	240
5-2- Les titres éditoriaux dans le prisme du langage figé.....	244
5-2-1- Une prédilection du figement total dans les titres éditoriaux.....	246
5-2-2- Les expressions figées dans les titres éditoriaux : une prise en charge diluée dans les direx collectifs.....	251
CHAPITRE V: MÉTISSAGE ET STRATÉGIES DISCURSIVES DANS L'EMPLOI DES EXPRESSIONS FIGÉES AU NIVEAU DES TITRES DE LIBERTÉ	260
1- Figement, expressions figées et modalités énonciatives.....	262
1-1- La modalité interrogative	265
1-2- La modalité exclamative	269
1-3- La modalité injonctive	273
2- Expressions figées et alternance codique	284
3- Le défigement : phénomène inhérent au figement.....	287
4- Le défigement dans les titres journalistiques : signe d'une forte actualisation.....	287
5- Le défigement dans les titres de Liberté.....	291
5-1- L'inversion des segments d'une expression figée... ..	293
5-2- La substitution des constituants de l'expression figée.....	296
5-2-1- Substitution basée sur la ressemblance morphologique.....	297

a- Substitution homophonique.....	297
b- Substitution paronymique.....	299
5-2-2- Substitution basée sur la di/ressemblance sémantique.....	300
a- Substitution synonymique/parasynonymique.....	300
b- Substitution antonymique.....	304
c- Substitution sans similitude	310
5-3- Défigement par suppression ou/et adjonction des constituants de l'expression figée.....	310
5-3-1- La suppression des constituants.....	310
a- La troncation d'une expression figée.....	310
b- La réduction	327
5-3-2- L'adjonction d'éléments dans l'expression figée.....	330
a- La négation.....	330
b- L'expansion.....	331
5-3-3- Suppression et adjonction des segments dans l'expression figée.....	333
a- Télescopage de deux expressions figées.....	333
b- Agglutination d'une séquence figée et séquence libre.....	334
 CONCLUSION	 335
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	353
ANNEXES	373
Annexe I: Listes des illustrations.....	378
Annexe II: Tableau : État de la presse écrite en 2000.....	380
Annexe III: Exemple d'articles extraits de <i>Liberté</i>	382
Annexe IV: Corpus 2009-2013.....	386
 RÉSUMÉ / ABSTRACT	

INTRODUCTION

De nombreuses expressions figées provenant du discours préfabriqué sont employées quotidiennement par les locuteurs de différentes langues aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Les préfabriqués sont des séquences polylexicales stockées dans la mémoire des locuteurs. Elles sont admises, reproduites, comprises, conservées et transmises en bloc par les membres d'une communauté linguistique donnée. Bref, elles sont lexicalisées. Le figement, qui représente l'unité de sens et de forme, est la caractéristique fondamentale de ces séquences phraséologiques avec toutes leurs catégories (locutions verbales, nominales, adjectivales, proverbes, adages, citations proverbialisées, expressions idiomatiques, collocations, phrases de routine...), leurs différentes propriétés et quelque soit leur degré d'opacité ou de transparence.

Notre travail de recherche, comme l'indique son intitulé, sera consacré à l'étude du figement dans l'optique de l'analyse du discours. Ainsi, de nombreuses études portent sur le figement, sa nature lexicale, son unité et son opacité sémantique, mais peu de travaux s'intéressent au fonctionnement discursif des figements.

La notion de figement et ses équivalents font actuellement couler beaucoup d'encre de par son ampleur et son importance dans différents types de discours¹ et alimente plusieurs perspectives divergentes. Conçue comme un phénomène inhérent à la langue, la notion de figement nourrit aujourd'hui des débats et suscite de nombreux commentaires². Ce récent regain d'intérêt pour ce phénomène a remis l'entreprise et l'étude des expressions figées au goût du jour.

Toutefois, la plupart des travaux qui l'ont abordé se sont penchés sur l'étude des unités figées hors contexte. C'est plutôt la problématique des contours de cette notion et ses critères définitionnels qui ont polarisé ces discussions. Malgré

¹ Des études statistiques, sur la base de données dictionnaires, textuelles et orales, confirment leur importance et montrent que ces unités figées représentent environ 90% d'un dictionnaire (Mel'cuk 1994), 20% d'une page et 40% d'un texte moyen (Lafon 1997).

² Voir, par exemple, *Vers une extension du domaine de la phraséologie*. Numéro thématique de *Langages* coordonné par Dominique Legallois et Agnès Tutin. 2013/1, n° 189.

l'abondance des études qui l'ont entrepris du point de vue linguistique et lexicographique... nous pensons que le champ d'application des expressions figées et leur fonctionnement dans le discours n'a pas encore été épuisé et reste à explorer profondément.

C'est donc la fonction de ces expressions qui réclame plus de recherches minutieuses que leur structure, même si le lien entre structure et fonction reste à approfondir. En effet, elles attestent un sémantisme beaucoup plus concentré et une puissance génératrice par rapport aux formes libres, elles présentent donc une performance communicative et une force médiatrice qui méritent d'être profondément creusées. Bref, l'importance de ces expressions se manifeste davantage lorsqu'elles sont utilisées en contexte ; leur insertion dans le discours leur confère une force perlocutoire très particulière. Ainsi, ces unités figées possèdent une valeur expressive et un pouvoir argumentatif renforçant leur usage dans tous les types de discours. L'effet de ces unités dans le discours reflète la puissance et la « magie » de la langue.

Notre choix d'inscrire l'étude du figement dans le discours journalistique et plus particulièrement dans les titres d'articles se justifie par le fait que les textes de la presse écrite adoptent un langage représentant le reflet de la langue la plus actuelle et la plus riche ; ce sont des textes dans lesquels abondent les expressions figées qui constituent environ un quart de leur surface, comme l'ont constaté plusieurs études³. De plus, en tant que lectrice assidue de la presse francophone algérienne, nous étions frappée par la prédominance et la participation active du langage figé dans la constitution de ces textes. En outre, le texte journalistique est considéré comme un multitexte représentant une diversité d'informations, ce qui offre pour

³ G. GASTON, *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique*, coll. Sens Et Structure, Presses Univ. 2012, p. 232.

nous un terrain fertile pour étudier les différents mécanismes qui régissent le fonctionnement et l'introduction des expressions figées au niveau de leurs titres.

Les expressions figées disposent d'une charge sémantique leur permettant de contribuer à l'efficacité communicative. Dans ce sens, nous considérons que l'insertion de ces séquences lexicalisées au niveau des titres, qui constituent le premier niveau de lecture dans le discours journalistique, exige un choix pertinent et une compétence à la fois linguistique et technique.

Les titres d'articles de la presse écrite est un champ fructueux pour étudier les différents mécanismes du fonctionnement voire d'emploi du phénomène de figement qu'offre la langue dans la mesure où ces éléments capitaux dans le discours journalistique demandent une écriture aussi bien consciente que motivée. Les expressions figées, ressources langagières héritées d'un stock linguistique partagé, deviennent des outils discursifs à fonctions multiples, au service parfois d'une subjectivité montrée dans le discours de presse.

Pour mener cette étude, nous avons constitué notre corpus d'un ensemble de titres dans lesquels figure le figement. Ces titres proviennent d'un quotidien généraliste algérien francophone, *Liberté*, et ont été relevés sur une période de cinq ans, entre 2009 et 2013.⁴

Sur ce plan, nous supposons que l'introduction de ces structures à la fois expressives et économiques dans la constitution des titres accorde à ces derniers une fonction phatique et accrocheuse très particulière. Elles confèrent également aux articles une orientation pragmatique dès la mise en titre dans la mesure où leur insertion est au service d'un effet voulu ; c'est pourquoi nous choisissons de focaliser notre étude

⁴ La constitution du corpus et la démarche de collecte des titres seront abordées en détail dans le chapitre III.

sur ces éléments générateurs de sens sur les articles. Dans ce sens, nous partageons avec HOEK⁵ l'idée de commencer l'étude du texte par celle de son titre.

Beaucoup d'études ont été consacrées à l'analyse du figement dans les textes journalistiques⁶, mais très peu se sont intéressées au cas spécifique du genre titre. En tant que premier lieu de la manifestation de l'information dans la presse écrite et le premier énoncé constituant le message dans la communication entre journal et lecteurs, le titre se dote d'une place de choix qui suscite l'intérêt des deux partenaires de cette communication. Constituant le premier niveau de lecture et le seuil qui conduit à l'article, le titre est d'une importance capitale par rapport aux autres constituants du discours journalistique ; produit dans sa forme finale par le rédacteur, le titre se présente comme un élément central dans la production de ce discours étant donné qu'il porte la voix du journal et ses choix éditoriaux. En outre, distingué typographiquement et topographiquement dans la page du journal, le titre constitue le pivot de la titraille qui concentre l'information dans une structure condensée.

C'est cette importance dans le discours de la presse écrite qui permet au titre de contribuer pleinement à la construction des stratégies discursives dans la mesure où son organisation exige un effort et une attention de la part de la rédaction.

Dans le discours de la presse écrite, le recours à certains types d'expressions figées pour la construction des titres n'est guère aléatoire. En effet, l'usage de ces formules préfabriquées et emmagasinées dans la mémoire collective au niveau des titres ne reflète pas toujours la reprise automatique et innocente d'une expression

⁵ L. H. HOEK, *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Mouton, La Haye, Paris, New York, 1981.

⁶ Ces dernières sont présentes dans des articles de revue dont la plupart est consacrée à l'aspect des jeux de mots et du défigement dans les titres. Citons à titre d'exemple les travaux de Françoise Sullet-Nylander (2005), Aude Lecler (2006), Maryse Privat (2008)...

et d'un contenu partagés mais il peut délivrer, d'après A. RABATEL⁷, des mises en scène en fonction des intentions et des visées communicatives du locuteur.

Etant convaincue que les acteurs journalistiques œuvrent pour formuler avec soin les titres de leurs articles en exploitant à bon escient le langage déjà-là, nous nous interrogeons, dans la présente thèse, sur la manière dont s'articulent les expressions figées dans le genre journalistique ainsi que sur le fonctionnement et l'apport discursif de ces formules préfabriquées au niveau des titres.

Précisons d'emblée que dans notre investigation le terme figement recouvre, d'une part, le figement lexical qui regroupe les locutions nominales, les locutions verbales, les proverbes et, d'autre part, le figement culturel, qui représente les titres de films célèbres, les passages très connus de poèmes ou des textes sacrés, les slogans sportifs ou publicitaires.

De cette interrogation majeure qui sous-tend notre travail découlent d'autres questions secondaires:

- Comment s'articule l'usage des séquences figées dans les titres à travers les différents genres journalistiques ? plus spécifiquement, quels sont la nature et le fonctionnement du figement dans un genre à subjectivité marquée tel que l'éditorial⁸ ?
- Existe-t-il dès lors une corrélation entre le choix du type de l'expression figée au niveau du titre et le genre voire la rubrique dans lesquels s'inscrit l'article ? Autrement dit, les titres d'articles d'information ou de

⁷ A. RABATEL, « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », in *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61, Université de Cadix, 2003.

⁸ Nous soulignons à cet égard que même si la responsabilité de la formulation des titres est généralement imputée au rédacteur en chef et non pas au journaliste auteur du texte, l'éditorial conserve toujours cette particularité de se proposer comme un article emblématique du genre d'opinion tout en gardant un ton à subjectivité montrée.

commentaire présentent-ils une prédilection marquée pour un (des) type (s) d'expression figée ?

- Le choix du type d'expression figée au niveau du titre répond-il à une visée et à une intention communicative bien précises ?
- Quelles sont les raisons du choix des séquences figées par rapport aux formes libres ?
- Peut-on parler d'une superposition des voix dans les titres fondés sur le langage figé ? Comment s'articule cette pluralité des voix ?

Nous considérons que le choix d'une expression figée représente un acte d'énonciation et nous nous proposons de faire ressortir, à partir de l'analyse de l'articulation de ces séquences figées dans les titres, d'éventuelles régularités dans cet emploi tout en expliquant leur apport discursif.

Les considérations que nous avons citées ci-dessus et les interrogations que nous avons formulées nous conduisent à suivre les hypothèses suivantes :

- Les emplois du figement suivent quelques régularités, c'est à dire certains types d'expression figée sont plus favorisées et plus fréquentes dans les titres d'article d'un genre particulier. Il y a une relation très étroite entre la visée communicative assignée par le genre (informer/ commenter) auquel appartient l'article et le type de l'expression figée. Ce choix est tributaire des visée et intention de la rédaction et il donne naissance à une orientation particulière de lecture.
- Les préfabriqués, courants dans les titres, apportent une valeur ajoutée appuyée par la dimension interdiscursive préconstruite.
- Le recours aux expressions figées dans les titres constitue un leurre d'objectivité en tant qu'elles appartiennent à un réservoir linguistique et culturel commun.

- En se servant du figement, les journalistes formulent des titres en y énonçant un point de vue et en prenant position sur les faits d'actualité mais aussi en cherchant à établir une complicité ainsi qu'une connivence avec les lecteurs. Dans cette perspective, les expressions figées se voient comme un lieu où se superpose la voix du journaliste sur la voix collective. De plus, l'usage de ces structures témoigne d'une tendance argumentative bien déterminée.

L'étude que nous proposons dans cette thèse s'appuiera dans une grande mesure sur la théorie d'énonciation et de la polyphonie. Nous nous interrogerons à travers l'analyse de la dimension énonciative sur la position du locuteur impliquée dans la voix collective, et les traces énonciatives afin de déterminer son point de vue et son inscription dans le discours. En un mot, nous voudrions savoir si le recours à des structures figées provenant d'un réservoir partagé et d'un fond commun contrecarrant la subjectivité témoigne d'une objectivité de la part du locuteur. L'interdiscursivité assurée par ces expressions dissimule-t-elle la voix et les traces de subjectivité du locuteur ?

Dans le souci de montrer que la superposition polyphonique réside sans doute dans les énoncés-titres, que ce soit à travers l'emploi des expressions figées ou à travers leur éclatement et leur détournement, nous mettrons à l'épreuve polyphonique les titres de notre corpus qui reposent sur le figement. Cela sera dans le but de distinguer les points de vue mis en scène dans le traitement des faits d'actualité dès leur mise en titres.

En vue d'atteindre les objectifs fixés et de vérifier les hypothèses avancées, notre travail se compose de cinq chapitres répartis ainsi :

La première partie contient deux chapitres retraçant le cadre théorique qui sert de soubassement et de jalons à l'analyse de notre corpus. Le premier chapitre de cette partie est consacré à la discussion de la notion du figement qui constitue notre objet

d'étude. Après avoir déclenché la problématique définitionnelle qui résulte de la pléthore terminologique utilisée pour désigner le figement et du continuum qui se trouve entre les séquences libres et les séquences figées dans la langue ainsi que le problème des formes apparentées dans le langage préfabriqué, nous exposerons et discuterons les différentes nomenclatures proposées par les principales études de la phraséologie dans le but d'élaborer les caractéristiques et les critères définitionnels de cette notion. Ce premier chapitre se clôt par une discussion de la valeur et l'importance des expressions figées dans le discours.

Le deuxième chapitre est consacré au langage journalistique et aux spécificités du discours de la presse écrite. Dans ce chapitre, nous nous concentrons plus particulièrement sur les titres, qui constituent le terrain d'analyse du figement. Nous y présentons une description de différents aspects liés à l'écriture des titres, ainsi que les différentes fonctions, formes et types de titres qui les proposent comme un texte autonome et digne d'analyse. Le titre se présente, dans la presse écrite, comme un élément capital dans la communication médiatique, il est le produit d'une énonciation complexe et le résultat d'un effort collectif fourni par plusieurs acteurs du journal et dont la responsabilité de formulation est imputée à la rédaction. Nous évoquons finalement la question de la polyphonie et de la subjectivité dans le genre du titre journalistique, notamment dans ceux fondés sur un langage préfabriqué émanant d'un fonds collectif.

Le troisième chapitre, qui constitue un pont entre les deux parties de cette thèse, est consacré à la présentation du cadre méthodologique et à l'explication des mécanismes suivis dans la constitution de notre corpus. Il est donc composé de deux sections dont la première vise à préciser les choix et les perspectives adoptées dans la présente recherche. Nous y rappelons également les objectifs et les questions de notre thèse. Quant à la deuxième section, elle est dédiée aux aspects méthodologiques et à la démarche qui orientent l'élaboration du corpus de ce

travail. Y figurent aussi la description du paysage médiatique algérien et les raisons de choix du journal *Liberté*. S'ensuivent les difficultés liées à ce travail et les dictionnaires exploités dans la sélection de notre corpus de titres ainsi que la méthode de collecte des séquences figées formant l'objet de l'étude.

Les chapitres quatre et cinq constituent la partie pratique de l'étude. Ils contiennent l'analyse proprement dite des expressions figées relevées dans les titres de notre corpus. Dans le quatrième chapitre, nous proposons une analyse quantitative et qualitative pour faire ressortir les régularités d'emploi des types de figement à travers les différents genres et rubriques journalistiques. Cette analyse est abordée en deux parties. Dans un premier temps, nous décrivons la fréquence remarquable de certains types d'expressions figées à travers différentes rubriques et les genres journalistiques, cela nous conduira par la suite à forger des éléments d'interprétation afin d'expliquer l'intérêt et l'apport de cet usage.

Dans un second temps, nous proposerons une deuxième partie à ce chapitre consistant à identifier la disposition et l'inscription discursive du figement dans les titres du corpus pour repérer les particularités d'emploi et les différents modes d'insertion des expressions figées dans les énoncés-titres en les confrontant à la visée communicative de chacun des genres cités ci-dessus, à la subjectivité et l'objectivité du locuteur à travers ce mode d'énonciation particulier.

Le cinquième chapitre de notre thèse constitue un prolongement de l'analyse qualitative de l'emploi et du fonctionnement des expressions figées dans les titres en évoquant d'autres dimensions et paramètres de repérage dictés par notre corpus. Dans ce chapitre, nous mettons l'accent sur la question du métissage et de l'emploi de certaines stratégies discursives qui conditionnent l'utilisation du figement dans le journal *Liberté*. En effet, le traitement des faits d'actualité donne lieu à des mises en scènes diverses en explorant plusieurs procédés d'emploi du langage préfabriqué.

Nous verrons, à travers l'analyse des titres fondés sur le figement, comment le journaliste exploite les modalités énonciatives et dynamise les registres de langue, les codes en présence (français, arabe...) et procède à l'éclatement des structures figées, pour produire des effets de sens voulus ou accidentels, l'interprétation étant, aussi, le fait du lecteur et de son propre bagage linguistique.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I

LE FIGEMENT ET LES EXPRESSIONS FIGEES : ENJEUX LINGUISTIQUES ET DISCURSIFS

Le présent chapitre se propose pour présenter quelques éclairages théoriques concernant la notion du figement qui constitue l'élément fondamental dans notre étude. Il mettra la lumière, en premier lieu, sur le domaine de la phraséologie dans lequel s'inscrit cette notion. Ce premier point sera suivi d'une explication détaillée du phénomène de figement dans laquelle, on abordera la problématique de la pléthore terminologique employée pour désigner cette notion et la problématique définitionnelle qui en résulte. Après avoir exposé les nomenclatures plus ou moins divergentes que proposent les spécialistes dans l'entreprise de cette notion et qui résulte du continuum existant entre les formes figées et les formes libres, il sera question de la portée et des degrés de figement. Cette problématique nous conduit, par la suite, à évoquer et discuter les critères de figement proposés par les différents chercheurs dans le but de délimiter la notion. Enfin, nous évoquons la valeur des expressions figées dans le discours.

1- La phraséologie et le figement

Les expressions figées appartiennent à la catégorie des phénomènes phraséologiques. En tant que vaste domaine d'investigations linguistiques, la phraséologie¹ s'intéresse à l'étude des expressions lexicalisées tout en procédant à une classification fondée sur le qualificatif principal « figé ».

Dans leur *Dictionnaire des expressions et locutions*, REY et CHANTREAU définissent la phraséologie en tant que : « système de particularités expressives liées aux conditions

¹ La phraséologie est une discipline linguistique qui a séduit les chercheurs par sa capacité de représenter l'univers spirituel et culturel des communautés. En effet, ces dernières années plusieurs études ont été effectuées sur l'extraction et l'analyse des unités phraséologiques notamment sur les expressions figées, les locutions, les collocations et d'autres constructions qui ont fait l'objet d'étude dans ce domaine. Deux raisons ont été derrière ces nombreux travaux : premièrement, c'est de réaliser et confectionner des corpus et des dictionnaires explicatifs unilingues et bilingues ; deuxièmement travailler de plus en plus sur l'enrichissement et le perfectionnement des méthodes d'enseignement d'une langue.

sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des usages »², elle est également présentée dans TLFI (Le trésor de la langue française informatisé) comme un domaine d'étude pouvant renfermer : « *l'ensemble des tournures typiques d'une langue, soit par leur fréquence, soit par leur caractère idiomatique* »³

Ainsi, expression, particularités expressives, usages ; considérée sous l'angle des propriétés lexico-sémantiques ou plus particulièrement envisagée sous l'angle lexicographique d'une langue, la phraséologie est traitée il y a longtemps comme la représentation du patrimoine culturel et folklorique d'une communauté linguistique. Au sens large, la phraséologie se distingue par trois catégories de phénomènes⁴ : les expressions entièrement lexicalisées, les expressions partiellement lexicalisées et les contraintes de sélection ou restriction de sélection (syntaxique et sémantique), que D. A. CRUSE⁵ nomme les « affinités » entre les mots.

La phraséologie a été, dans les dernières décennies, l'objet de nombreuses recherches en linguistique théorique⁶. Néanmoins, malgré les multitudes publications dans ce domaine, les chercheurs n'offrent pas de consensus quant à leur conception du phénomène du figement. En effet, plusieurs définitions en ont été

² A. REY, S. Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Robert, 1989, préface p. IX.

³ TLFI, entrée « phraséologie », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1286864640>;

⁴ Cette diversité de séquences linguistiques que les phénomènes phraséologiques regroupent a conduit plusieurs courants linguistiques à adopter une méthode de description basée sur l'élaboration de typologies. (cf. Grossmann et Tutin, 2003)

⁵ D.A. CRUSE, (1986, p. 18), *Lexical Semantics*, cité par Myriam Mortchev-Bouveret, « *Etude comparative de la phraséologie dans quelques dictionnaires de langue française* », DYALANG – Université de Rouen

http://www.initerm.net/public/langues%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9/terminologie/P_hras_ologie.pdf

⁶ Nous pouvons citer entre autres les travaux de M. GROSS 1982/ 1988, NUNBERG, e. a. 1994, EVERAERT 1995, KLEIN / LAMIROY 1995, G. GROSS 1996, MEJRI 1997, 2003, MEJRI, e. a. 1998, MOON 1998, HUDSON 1998, GONZALEZ REY 2002, SVENSSON 2004, LAMIROY / KLEIN 2005, LAMIROY 2006.

présentées. Nous allons voir plus loin les propriétés voire la complexité du figement qui fait que ce phénomène échappe à toute tentative d'une définition simple.

Dans une définition de la phraséologie J. DUBOIS et *al.* insistent sur le caractère du figement de ses phénomènes « *la phraséologie se définit non par l'écart qu'elle représente par rapport à la langue, mais par le caractère stabilisé de la combinaison qu'elle constitue* »⁷

Du point de vue linguistique, le figement ou le caractère stabilisé d'une expression est autant le signe qu'il s'agit d'une unité phraséologique que d'un élément pouvant exister de façon récurrente dans les diverses productions linguistiques d'une communauté.

2- Le figement : processus inhérent à la langue

Le figement est une particularité des langues naturelles ; ce phénomène a été explicitement conceptualisé comme tel et les analyses se sont données les moyens de l'investigation. Le figement est considéré comme l'un de nombreux processus qui régissent le fonctionnement du système linguistique parce qu'il permet le recyclage des paroles usées tout en produisant de nouvelles possibilités dans la langue. De même, l'idée que ce phénomène du figement est étroitement rattaché au domaine du lexique a été argumentée⁸ : le figement n'est pas un avatar syntaxique, rhétorique ou discursif mais plutôt une procédure de création d'unités lexicales⁹. Ainsi, le phénomène du figement « *trouve sa pleine expression dans le*

⁷ J. DUBOIS et *al.*, *Dictionnaire linguistique*, Larousse, Paris, 1973, p. 379.

⁸ Pour une explication plus détaillée, voir le travail mené par MEJRI Salah dans le cadre de sa thèse de doctorat, *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, série linguistique X, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, 1997.

⁹ G. GROSS et S. Mejri soulignent que le nombre des séquences figées est aussi important que celui des séquences dites libres. (Gross 1982, in Mejri 2000, p. 417).

lexique(les expressions idiomatiques, les formules, les proverbes, etc.) »¹⁰, mais il ne s'y limite pas car le figement peut se manifester sous des formes diverses.

Différentes études appréhendent ce phénomène sous trois angles entre lesquels existent nécessairement la notion de continuum. Le figement est envisagé sous l'angle de la systématique, de la complexité et de l'unicité ; autrement dit, ce phénomène, régi par les mêmes principes (unicité) et comportant des processus complexes (complexité), implique et influence tout le système de la langue (systématique).

Certes, le phénomène du figement n'a pas été totalement négligé mais son ampleur et son importance échappaient à la plupart des auteurs pendant longtemps. O. JESPERSEN¹¹ est l'un des premiers linguistes à avoir abordé le figement en le situant par opposition à la liberté combinatoire en tant que principe régissant la langue. Une telle distinction était une innovation dans le domaine des sciences du langage. En effet, cette façon d'aborder la langue attribue un caractère fondamental au phénomène du figement. Toutefois, le phénomène est demeuré marginal et la perception collective simpliste du mot composé était cette forme contenant un trait d'union¹².

Par ailleurs, plusieurs autres études récentes dans différentes disciplines ont été faites autour du figement. Le figement qui a été autrefois considéré comme phénomène marginal, a fait l'objet de travaux¹³ des lexicographes tels que

¹⁰ S. MEJRI, « *Figement et traduction : problématique générale* », *Meta* : journal des traducteurs, Volume 53, numéro 2, 2008, p. 244.

¹¹ *Philosophy of grammar*, 1924, trad. Fr. 1971

¹² G. GROSS, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, coll. " L'essentiel français " (dirigée par Fuchs Catherine), Ophrys, Paris, 1996, p. 3.

¹³ Ceci est grâce aussi à l'informatisation qui a su communiquer en chiffres concrets : 200.000 noms composés, 15.000 adjectifs et au moins 30.000 verbes figés ; et au foisonnement des préconstruits langagiers autant dans les discours techniques que quotidiens. Gross G. (1997), in

LEROUX, REY CHANTREAU et des linguistes, tels que M. GROSS 1982, 1988, 1989 et G. GROSS 1996. Il a également suscité l'intérêt des chercheurs appartenant même à des secteurs fort différents de la linguistique ; citons HEINZ 1993 dans la linguistique descriptive ; *e. a.* ABEILLE 1995, EVERAERT et *al.* 1995, JACKENDOFF 1995, MARTINS- BALTAR 1997, NUNBERG et *al.* 1994 dans la linguistique théorique ; des études cognitives menées par des psycholinguistes tels que *e. a.* CACCIARI & GLUCKSBERG 1995, GIBBS 1992, GIBBS 1995 ; il a été abordé aussi dans la linguistique textuelle et contrastive par *e. a.* GRECIANI 1982, 1994.

Cependant, le flottement terminologique qui s'est produit à travers ce foisonnement des recherches faites pour la conception du figement trahit, comme l'affirme A. REY, « *une situation pluraliste, assez confuse* »¹⁴. Ainsi, le phénomène de figement a été occulté par l'absence de dénominations unanimes et de définitions rigoureuses de façon qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent contradictoires.

Une variété terminologique d'abord, car on utilise parfois parallèlement les termes de locution, expression (figée, figurée, toute faite, idiomatique, stéréotypée), dicton, phrasème, cliché stylistique, ...¹⁵. Cette abondance de termes qui entourent le figement est due aux nombreuses études réalisées selon des approches différentes. Donc, attribuer une définition univoque au figement semble une entreprise très complexe.

Textes réunis par M. MARTINS-BALTAR, *La locution entre Langue et Usages*, ENS Editions Fontenay Saint- Cloud, 1997, p. 202.

¹⁴ A. REY, « *Phraséologie et pragmatique* » in M. MARTINS-BALTAR (textes réunis par), *op. cit.*, p. 335.

¹⁵ Dans sa thèse de doctorat, Svensson a exposé tous les termes qu'elle a trouvés et qui ont rapport avec la phraséologie et avec le figement. Voir M. H. SVENSSON, *Critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain*, Umea Universitet, 2004, p.13.

Toutefois, il faut signaler que, malgré ce foisonnement dénomiatif, un consensus semble être établi sur quelques caractéristiques. D'une part, le phénomène de figement est central dans la langue, que ce soit sur le plan de quantité ou de qualité. D'autre part, du point de vue cognitif, ce phénomène est considéré comme inhérent au langage humain. En effet, n'importe quelle séquence peut finir par se figer à force d'être reproduite et répétée¹⁶. Ainsi, elle peut être employée de façon automatique sous forme de bloc. La routinisation d'usage d'une suite lexicale impliquerait donc la perte du sens de ses éléments constitutifs ce qui explique son traitement en tant qu'une seule unité sémantique dans la langue.

3- Le figement comme notion linguistique

Les expressions figées résident à la frontière de la langue et du discours. Bien qu'elles prennent racine dans la langue une fois lexicalisées, leur capacité à transcender leur signification linguistique pour véhiculer un sens les intègre également au domaine du discours¹⁷. Ce processus de lexicalisation repose sur la figement, un mécanisme distinctif qui différencie ces expressions des combinaisons de mots libres. Un figement qui se traduit en fait par une « *plus grande solidarité entre leurs constituants* »¹⁸. Cependant, étant donné la diversité des formes de figement, cette cohésion nécessite une réévaluation constante et une redéfinition adaptée à chaque type d'expression. En effet, le figement est un phénomène variable, dépourvu d'une amplitude ou d'une intensité stable.

¹⁶ B. LAMIROY, « *Les expressions figées : A la recherche d'une définition* », In : Blumenthal, Peter & Mejri, Salah, *Les séquences figées : entre langue et discours* (ZfSLBeiheft 36). Stuttgart, Steiner, 2008.

¹⁷ M.LEDERER, *La traduction aujourd'hui, Le modèle interprétatif*, Hachette FLE, Paris, 1994, p. 120.

¹⁸ S. MEJRI, « *Le figement lexical* », Cahiers de Lexicologie, 83/1, pp. 23-39, 2003, p.37

En effet, ce qui était autrefois considéré comme un phénomène linguistique marginal, souvent défini par sa complexité et son caractère irrégulier, se révèle en réalité être une caractéristique omniprésente des langues humaines naturelles¹⁹. Selon MEJRI, le figement affecte toutes les dimensions du système linguistique : phonétique, morphologie, syntaxe, prosodie, sémantique, et bien d'autres encore. D'après M. GROSS, ces jugements n'auraient pas lieu d'être car le phénomène est omniprésent dans la langue. Ainsi, pour lui, « *ignorer ces constructions revient à ignorer une bonne partie du langage* »²⁰. Dans ses travaux, le linguiste expose statistiquement l'importance des expressions figées dans le système de la langue, du point de vue quantitatif, ces expressions se trouvent tant en langue générale qu'en langue spécialisée. En effet, grâce à l'accès informatique à de grandes masses de données linguistiques, on a pu recenser avec précision le nombre des séquences figées dans la langue écrite : selon l'expression de DANNELL²¹, on considère qu'environ 30 % d'un texte est constitué d'éléments figés ou phraséologiques.

4- Problème de profusion terminologique

La dimension terminologique est l'une des questions fondamentales dans l'évaluation épistémologique de tout processus de découverte parce qu'elle sert de référence relativement fiable dans la stabilisation et la fixation de l'objet de la recherche. En effet, on trouve parmi les différentes notions principales de la terminologie, la dénomination centrale ; sa fonction c'est de désigner la discipline ou la section étudiée.

Dans son ouvrage G. GROSS présente à la fois un bilan critique et des analyses détaillées d'expressions figées tirées des corpus établis par le Laboratoire de Linguistique Informatique qu'il dirige à Paris XIII. L'auteur signale les deux raisons

¹⁹ WEINREICH (1969) in M. MARTINS-BALTAR, *La locution : entre langue et usages*, ENS Editions, 1997, p. 168.

²⁰ M. GROSS, « *Les limites de la phrase figée* », *Langages*, n° 90, Larousse, Paris, 1988. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-

²¹ DANNELL, 1992, in LAMIROY (2008), *op.cit.*, p. 18

majeures de cette confusion terminologique qui règne dans ce domaine et dont souffre le figement linguistique.

4-1- Le figement à travers les différents aspects

Pour élucider cette problématique, nous allons analyser la définition relevée d'un ouvrage qui fait autorité : *Le dictionnaire de linguistique*, dans lequel, le *figement* est défini comme :

*Un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. Ainsi, les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés.*²²

Il faut signaler que la présente définition ne prend en considération que les syntagmes et leur passage de l'état libre à l'état figé. Toutefois, elle néglige d'autres entités telles que les déterminants, les prépositions, les adverbes et les phrases. En plus, on remarque l'absence complète des aspects sémantiques qui distinguent ces suites.

En revanche, dans le même dictionnaire, le terme *idiomatique* a été défini du point de vue sémantique tout en insistant explicitement sur la non-compositionalité du sens.

*On appelle expression idiomatique toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large : Comment vas-tu ? How do you do ? sont des expressions idiomatiques.*²³

Dans cette définition, l'aspect sémantique des expressions figées est évoqué au détriment des aspects syntaxiques²⁴.

²² J. DUBOIS et al. , *Dictionnaire de linguistique*, entrée " figement", Larousse, Paris, 1997.

²³ *Ibid.*, entrée : idiotisme.

²⁴ G. GROSS a fortement critiqué cette définition en posant la question « on ne perçoit pas clairement pourquoi on affirme que dans la phrase comment vas-tu ? Le sens n'est pas compositionnel », G. GROSS, *Op. cit.*, p. 4.

Pour expliciter davantage cette confusion définitionnelle, nous prenons la définition proposée pour le terme *idiotisme* toujours dans ce même ouvrage :

On appelle idiotisme toute construction qui apparait en propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue. Le représentatif c'est est un gallicisme, idiotisme propre au français ; how do you do ? est un anglicisme²⁵

Dans cette définition, l'aspect du figement a encore changé. Elle n'a évoqué ni le figement syntaxique ni le sémantique mais elle l'aborde du point de vue traductologique en indiquant l'impossibilité de la traduction de ces séquences terme à terme d'une langue à une autre.

De surcroît, la définition de certains autres termes tels que « *mot composé* » implique l'aspect morphologique du figement. Ce terme est ainsi défini :

On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative : chou-fleur, malheureux, pomme de terre sont des mots composés²⁶

Cette définition peut entraîner une opposition entre la composition et la dérivation dont les définitions sont souvent floues et contradictoires, ceci se manifeste clairement dans le classement du mot *malheureux* qui est considéré tantôt comme mot composé tantôt comme mot dérivé.

A travers l'analyse de ces définitions, G. GROSS a confirmé et justifié l'existence d'une confusion due à l'absence des critères précis et en nombre bien déterminé servant à définir avec rigueur le figement.

Un autre enchevêtrement terminologique traduit le flottement conceptuel dans ce domaine. Cet enchevêtrement résulte de l'usage de différents termes renvoyant au figement. Nous prenons à titre d'exemple les définitions de ces trois mots :

²⁵ DUBOIS, 1997, *Op. cit.*

²⁶ *Ibid.* entrée : composition.

collocation, figement et phraséologie, présentées dans le *Dictionnaire des sciences du langage*²⁷ :

Collocation²⁸

*Une co-occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection qui se manifeste dans la valence d'une unité lexicale, et qui a pour effet de restreindre la compatibilité des mots avec l'unité en question. La notion sert principalement à décrire les assemblages lexicaux habituels, autrement dit ceux qui sont entérinés par l'usage*²⁹

Figement

*Un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...] le figement peut n'être que partiel, ce qui suppose des degrés dans le processus (fait divers est plus figé que fait historique). Cela suppose donc également un continuum entre séquences libres et séquences contraintes*³⁰

Phraséologie

*L'ensemble des unités complexes du lexique qui présente des degrés variables de figement, qui sont construites dans des contextes spécifiques, et qui sont tenues à cet égard pour caractéristiques d'un type de discours*³¹

Les définitions présentées ci-dessus paraissent complémentaires ; la collocation représente l'unité lexicale figée, le figement renvoie aux propriétés des séquences figées et la phraséologie à l'association figée du lexique, mais si on les analyse, on va s'apercevoir que même si on admet que le figement désigne le processus, la collocation ne représente qu'un type spécifique des séquences figées, celles dont la

²⁷ F. NEUVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, 2004. Cet ouvrage vise, selon son auteur à « refléter un état de la discipline des sciences du langage observable à partir de son vocabulaire, c'est-à-dire à partir des pratiques terminographiques effectives », p. 6.

²⁸ Il importe ici de souligner que les collocations ne constitueront pas notre objet d'analyse principal parce que dans le domaine du figement, ce type de séquence a un statut particulier. (Voir *supra*, Chapitre III)

²⁹ *Ibid.*, entrée : collocation

³⁰ *Ibid.*, entrée : figement

³¹ *Ibid.*, entrée : phraséologie

polylexicalité est en voie de figement. En outre, l'existence des paradigmes parallèles a renforcé l'autonomie des trois termes, nous citons par exemple :

- *Collocation, collocatif, collocationnel...*
- *Figement, figé, séquence (expression) figée...*
- *Phraséologie, phrasème...*

Cela reflète une instabilité conceptuelle et terminologique qui concerne aussi bien le phénomène du figement que son produit. Malgré ça, plusieurs travaux de recherche ont été réalisés et qui ont apporté un éclairage non négligeable sur ce problème.

4-2- La terminologie particulière de certains linguistes

La terminologie propre à certains linguistes constitue également une autre difficulté qui vient s'ajouter aux précédentes. Cela reflète en fait les différents points de vue théoriques par lesquels le figement est perçu. Ainsi, dans un article intitulé « *Syntagme et synthème* », paru en 1967, A. MARTINET propose le terme *synthème* pour désigner une séquence formée de plusieurs monèmes lexicaux fonctionnant comme une unité syntaxique minimale. Cette définition implique également, selon lui, les mots dérivés tels que *refaire, désirable* à l'instar des mots composés.

B. POTTIER (1987) a forgé le terme de *lexie composée* qui signifie, d'après lui, un ensemble comprenant plusieurs mots intégrés et on le reconnaît par un trait d'union : *brise-glace*. Il distingue aussi la *lexie complexe* qui est une séquence figée : *faire une niche, en avoir plein le dos*. De cette définition Pottier n'a pas exclu les expressions comme *avoir peur* qui n'est pas figée. Ce point de vue a été critiqué par G. GROSS qui ajoute que le verbe *avoir* est un verbe support qu'on peut supprimer après la formation relative : *Luc a peur, la peur que Luc a, la peur de Luc*³². Il note aussi que la définition de *lexie* ne précise pas si on vise le figement syntaxique ou

³² G. GROSS, *op. cit.*, p. 5.

sémantique. De plus, le figement se rapporte beaucoup plus à la lexie complexe, celle-ci désigne une séquence en voie de lexicalisation à plusieurs degrés. En effet, selon lui, cette lexie complexe peut être figée ou non, et seul le critère d'inséparabilité permet de la repérer sous forme de séquence dont les éléments ne sont séparables et de la distinguer des séquences libres contenant des éléments séparables.

Dans la même veine, certains travaux ont également évoqué le phénomène du figement pour montrer la profusion terminologique que les auteurs proposent pour décrire ce phénomène, cette diversité des termes leur permet effectivement d'illustrer des nuances dans leur théorie du figement. On citera ici les différentes dénominations employées tout en commençant par les auteurs classiques. Ainsi, dans ses fameux *Cours de Linguistique Générale* (1916), F. DE SAUSSURE, dans une distinction faite entre langue et parole, a évoqué les expressions et les locutions toutes faites ; cette appellation laisse surgir le caractère figé inhérent à cette catégorie d'expressions.

Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons. Il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres. On rencontre un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue ; ce sont les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer [...].

Il en est de même, bien qu'à un moindre degré d'expressions telles que : prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, rompre une lance ou encore avoir mal à (la tête, etc.)..., dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe. Ces tours ne peuvent pas être improvisés, ils sont fournis par la tradition ³³

En effet, c'est en distinguant langue et parole que SAUSSURE a introduit la notion de figement. Cependant, sans expliquer la différence entre syntagmes libres et figés, le linguiste se contente de reconnaître à ces derniers leur caractère figé et leur variation syntaxique.

³³ F. DE SAUSSURE, *Cours de Linguistique Générale*, éd. Payot, Paris, 1972, p. 172.

C'est son disciple C. BALLY qui est le premier à vouloir définir les particularités syntaxiques, lexicales et sémantiques des expressions figées. Il a consacré tout un chapitre aux locutions phraséologiques, dans son *Traité de stylistique* 1909. Il distingue deux types de locutions : *les séries* et *les unités phraséologiques*. D'après lui, les *séries* phraséologiques désignent les locutions dont les éléments présentent une affinité et un rapprochement assurant une cohésion relative entre eux ; il en propose la définition suivante : « *Les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du " déjà vu "*. »³⁴. L'aspect du "déjà vu " intégré dans cette définition serait le phénomène du figement qu'aborderaient par la suite plusieurs travaux.

Les *unités* phraséologiques sont des locutions dont les termes présentent une cohésion absolue. Il les définit ainsi : « *Une unité phraséologique représente un groupe de mots où les mots qui composent le groupe perdent toute signification et l'ensemble seul en a un. [...] Cette signification doit être nouvelle et non équivalente à la somme des significations des éléments.* »³⁵

Pour sa part, H. FREI a forgé le terme de *brachysémie* qui est synonyme de la brièveté sémantique, dans son ouvrage " *Grammaire des fautes* " édité en 1969. Il le définit comme suit : « *Le mécanisme de la brachysémie ou brièveté sémantique est le figement d'un syntagme, c'est-à-dire d'un agencement de deux ou plusieurs signes, en un signe simple. La brachysémie, brièveté sémantique se distingue de la brachylogie, brièveté formelle.* »³⁶

³⁴ C. BALLY, *Traité de stylistique française*, Librairie George & Cie, Genève et Librairie C. Klincksieck, Paris, 3^{ème} édition, Tome I, 1951.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ H. FREI, *Grammaire des Fautes*, (1969) cité par Marie-Véronique Le Roi, « *Traitement automatique et lexicographique des locutions verbales figées en français* », mémoire soutenu à l'université Paris III

E. BENVENISTE a utilisé le terme *synapsie* à qui il attribue la définition connue du mot composé : une unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux. Cependant, il l'oppose au mot composé et aux dérivés par un ensemble de critères³⁷. Le tableau ci-dessous représente la distinction que ce linguiste fait entre les trois types de formes complexes :

Termes	Définitions	Exemples
1. Composés	<i>Unités à deux termes identifiables par le locuteur</i>	<i>Portefeuille</i>
2. Conglomérats	<i>Unités nouvelles formées de syntagmes complexes comportant plus de deux éléments</i>	<i>Va-nu-pieds</i> <i>Meurt-de-faim</i>
3. Synapsie	<i>Groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique</i>	<i>Fusil de chasse</i>

Tableau 1: Les trois types de formes complexes d'après E. BENVENISTE³⁸

De plus, le linguiste distingue le troisième type des deux premiers pour mettre en évidence les séquences de mots qui comportent un figement. Pour lui, la *synapsie* désigne une unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux et présente une composition différente de la composition classique (la *synapsie* diffère donc du mot dérivé et du mot composé).

Sorbonne nouvelle ILPGA, (en ligne) <http://refef.crifpe.ca/document/memoire/LEROI.pdf>, consulté le 10 juin 2010.

³⁷ Nous ne voulons pas évoquer les différents critères qui permettent de faire la distinction entre ces termes car ça ne fait pas partie de notre objet de recherche. Pour plus de détails là-dessus, nous renvoyons à l'ouvrage de Gross G. (1996), chapitre II qui est consacré à la composition nominale.

³⁸ E. BENVENISTE, *Formes nouvelles de la composition nominale*, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, Klincksieck, t. LXI, 1966.

M. GROSS parle quant à lui de *phrase figée*. Dans le cadre de ses recherches, il considère la phrase comme l'unité sémantique de base ; les mots ou les morphèmes ne sont donc pas considérés comme des unités minimales. Il n'est jamais question de *locution* pour représenter les séquences figées de même qu'il n'est jamais question de *syntagme* pour désigner les séquences libres. Sur la question du figement GROSS a fait un classement des phrases figées et phrases entièrement figées.

La dénomination la plus courante est celle de « *séquence figée* ». En effet, elle a été adoptée par MEJRI (1997) dans ses études et désormais bien installée (G. GROSS 2005), MEJRI l'avait proposée pour les raisons suivantes:

Il nous semble que le terme séquence se prête bien à cela et ce pour les raisons suivantes :

- *il renvoie à une suite ordonnée de termes formant un ensemble déterminé[...]*
- *il présente l'avantage de ne lier cette suite à aucune catégorie grammaticale, ce qui permet d'englober tous les types de formations ;*
- *il est déjà employé comme hyperonyme dans la définition de certains termes [...]*
- *il ne limite pas le groupe dénommé à un ordre de grandeur bien défini, le groupe peut être bref ou long ;*
- *il est utilisé dans plusieurs codes qui intègrent la dimension sémiotique comme fait essentiel dans le fonctionnement des signes (musique, cinéma, linguistique) ;*
- *il traduit très bien l'enchaînement des éléments formant le groupe dont le résultat est toujours le fruit de leur concaténation sur la chaîne syntagmatique ;*
- *il englobe pratiquement tous les termes présentés plus haut*

*Le fait de lui adjoindre l'adjectif figé permet de renvoyer au processus linguistique à l'origine de la séquence [...] le terme proposé pourrait ainsi couvrir tous les segments figés allant de la simple unité lexicale jusqu'aux unités les plus supérieures, englobant de la sorte interjections, locutions de toutes sortes, mots composés, phrases, etc.*³⁹

Le traitement du phénomène du figement s'inscrit dans les théories linguistiques en rapport avec la syntaxe et la sémantique. Ces recherches, qui ont réussi à imposer le

³⁹ S. MEJRI, *Le figement lexical: descriptions linguistiques et structurations sémantiques*, Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines-Tunis I, 1997, pp. 27-28.

figement comme un champ d'investigation à part entière dans plusieurs théories, n'ont pas pour autant pu fournir une conception unifiée du phénomène.

Indépendamment de cette problématique terminologique qui caractérise le phénomène du figement, les nombreux travaux cités ont contribué à mettre les jalons généraux du terrain tout en fournissant un ensemble de repères qui sont actuellement considérés comme des connaissances partagées sur le figement. G. GROSS (1996) a pris l'initiative de dresser la première liste de critères généraux qui permettent de reconnaître les séquences figées. Il a employé la notion de "degrés de figement" et proposé des tests spécifiques aux séquences classées selon les parties du discours concernées auxquelles elles se rapportent.

Nous citons aussi R. MARTIN qui a traité le phénomène dans sa dimension relative au traitement automatique ; il a abordé la polysémie et l'inférence du figement dans son ouvrage "*Sémantique et automate*" 2001. L'auteur présente le figement comme l'un des grands obstacles pour le traitement automatique. Cette difficulté se manifeste généralement au niveau de la reconnaissance de l'unité globale et de sa génération. Cependant, du point de vue des dictionnaires informatisés tels que TLF, le figement peut être envisagé comme un avantage parce qu'il fournit un nombre intéressant d'unités polylexicales auxquelles sont accordées des significations précises.

4-3- Locution ou expression ?

Plusieurs ouvrages traitant la question du figement ont déclenché cette problématique d'appellation entre les termes *locution* et *expression*. Parlons-nous de locution ou d'expression figée ? Cette même question fondamentale revient de manière récurrente dans plusieurs dictionnaires de locutions, elle était également le sujet de maintes conférences ; ce qui justifie l'ampleur de cette problématique difficile à cerner.

La différence entre ces termes est très subtile parce qu'ils sont souvent utilisés comme synonymes. Sur ce plan, B. LAFLEUR parle d'une similarité qui se trouve entre les deux termes et qui résulte de leur attribution d'une définition générale comme un ensemble de mots exprimant une chose, une action ou une idée ; pour lui « *la nuance est bien mince entre locution et expression* »⁴⁰

Certes, il n'est point facile de distinguer les définitions des deux termes mais ceci est absolument indispensable. A. REY présente une définition éloquente de la locution : « *La locution est une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue en tant que forme stable et soumise aux règles syntaxiques de manière à assumer la fonction d'intégrant.* »⁴¹, nous retenons de cette explication le caractère figée de la locution qui se présente dans une suite inséparable de mots remplissant la fonction d'unité syntaxique intégrante⁴². Par ailleurs, A. REY estime qu'une distinction très fine pourrait se manifester à travers la genèse de chacun des termes⁴³ en supposant que sans cela les signifiés des deux notions restent difficile à distinguer.

Pour R. MARTIN, une locution « *est un syntagme figé, situé au-delà du mot et en-deçà de la phrase figée* »⁴⁴, ce syntagme peut, selon son emploi, s'attribuer plusieurs qualifications se rapportant aux différentes classes grammaticales⁴⁵.

⁴⁰ B. LAFLEUR, *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*, Montréal : Duculot, 1991.

⁴¹ A. REY, *Dictionnaire des expressions et locutions*, *op.cit.* : Préface du dictionnaire, P. VI.

⁴² Pour une analyse globale de la notion de « locution », cf. M. MARTINS-BALTAR (1997).

⁴³ - **La locution** (du latin *locutio*, de *loqui* : « parler ») signifie exactement « manière de parler », façon de former le discours, manière d'organiser les éléments disponibles de la langue pour produire une forme fonctionnelle. Selon Alain Rey, c'est pour cela qu'on peut parler de locutions adverbiales ou prépositives, alors que ces mots grammaticaux complexes ne seraient jamais appelés des expressions.

- **L'expression** est la même réalité considérée comme une « manière d'exprimer quelque chose » ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une figure : métaphore, métonymie, etc., *Ibid.*

⁴⁴ R. MARTIN, « *Sur les facteurs du figement lexical* », in MARTINS-BALTAR (éd.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay-aux-Roses : ENS, 1997, p. 291.

Dans son ouvrage, G. GROSS, considère les locutions comme une sous catégorie des expressions figées⁴⁶, d'ailleurs son intitulé : *Les expressions figées en français : Noms composés et d'autres locutions*, dénote explicitement cette conception. Pour lui, locution désigne « un syntagme (nominal, verbal, adjectival, adverbial) dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non »⁴⁷

Une locution est donc tout groupe dont les unités lexicales constitutives ne peuvent être actualisées individuellement. Ainsi, on attribue une signification complètement indépendante à l'expression figée "cordon bleu" (personne qui fait bien la cuisine), donc c'est une locution dont le sens n'est pas constitué de la somme des sens des éléments composant tels qu'ils fonctionnent en dehors de cette séquence.

Une locution se sert ainsi de catégories primaires dépourvues d'actualisation qui s'associent pour composer une unité polylexicale ayant le même statut syntaxique que les catégories simples.

Outre le figement sémantique des locutions, leur figement syntaxique se vérifie par l'impossibilité d'insérer un adjectif ou une relative entre les éléments figés, ni des adverbes d'intensité devant les adjectifs, ni des incises, etc., dans ce cas, l'expression *Un cordon assez bleu** est inacceptable. De plus, les éléments des

⁴⁵ En effet, *rapidement* est un adverbe, "à la hâte" est une locution adverbiale ; *se chicaner* est un verbe, "avoir maille à partir" est une locution verbale ; *avar* est un adjectif, "dur à la détente" est une locution adjectivale.

⁴⁶ Nous adopterons dans ce travail le terme d'expression figée en accord avec Svensson. Nous l'employons comme terme générique réunissant toutes les catégories (locutions, idiomes, proverbes...) et couvrant toutes les dénominations proposées dans le domaine de phraséologie. Le terme « figé » signifie dans sa terminologie que l'expression est mémorisée et jugée comme unité par les locuteurs d'une langue. Donc c'est un figement qui porte selon elle plutôt sur l'aspect cognitif que sur l'aspect syntaxique. (Nous aborderons plus loin l'aspect mémoriel des expressions figées chez Svensson)

⁴⁷ G. GROSS, *op. cit.*, p. 154.

locutions ne peuvent plus être substitués. Les locutions fonctionnent de façon autonome comme toutes les autres unités significatives du système, ainsi on peut utiliser la locution déjà citée dans : *un excellent cordon bleu*.

Toutefois, sur le plan syntaxique, il y a des degrés de figement. Dans certains cas, le figement n'est pas toujours aussi obligé, car plus on se rapproche des marges locutionnelles, plus le degré de liberté augmente.

Pour bien délimiter cette catégorie, R. MARTIN a établi une liste de critères du figement (*cf.* critères de la reconnaissance du figement). Cependant, il a signalé la complexité de la problématique émanant de la combinaison de ces facteurs de manière extrêmement variable. En effet, il souligne qu' :

entre la locution prototypique, qui réunit en elle, au plus haut point, l'ensemble des facteurs qui ont été isolés et les franges les plus éloignées où un seul des facteurs manifeste et de la manière la plus ténue, il y a place pour une gamme infinie de degrés intermédiaires et tout particulièrement pour le modèle locutionnel, plus ou moins productif.⁴⁸

Cette problématique déclenchée par R. MARTIN nous conduit à conclure que l'évaluation du degré de figement d'une séquence figée n'est point une tâche facile, chose qui nous mène à ne pas prendre en considération le degré de figement dans les énoncés titres constituant notre corpus parce que cela ne répond pas à l'objectif de notre travail. Il va falloir donc se servir dans la plupart des cas du jugement généralisant les structures figées.

5- Définition(s) du figement

Des multitudes études ont eu le mérite de consacrer des parties à la description des séquences figées. En effet, pour approcher cette catégorie importante dans la langue, plusieurs définitions de la notion de figement ont été proposées. Avant de passer aux dictionnaires spécialisés, nous citons tout d'abord deux définitions

⁴⁸ R. MARTIN, « *Sur les facteurs du figement lexical* », *op. cit.* p. 303.

extraites de deux dictionnaires usuels qui, en présentant des définitions sommaires et laconiques se contentent de marquer l'existence du phénomène de figement tout en indiquant son caractère irrégulier. En effet, dans le dictionnaire *Lexis*, on considère le mot *figé* comme qualificatif qui : « se dit d'un mot, d'une construction qui cessent de subir dans la langue une évolution. »⁴⁹. Dans *Le Petit Robert* une *locution figée* se définit en tant qu'une *expression* : « dont on ne peut changer les termes et qu'on analyse généralement mal »⁵⁰.

Toutefois, certains dictionnaires consacrées aux expressions et aux locutions et dont l'utilité est indéniable pour les recherches menées dans ce domaine, ont fournit plus de détails sur cette question. Citons à titre d'exemple la définition avancée par A. REY et S. CHANTREAU, dans leur *Dictionnaire d'expressions et locutions* :

Un lexique ne se définit pas seulement par des mots simples et complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible [...]. Ces séquences, on les appelle en général des locutions ou des expressions.

⁵¹

Ainsi, les séquences figées sont des unités lexicales qui font partie du lexique de la langue. A ce titre, ces expressions obéissent, tout comme les autres types d'unités lexicales, aux liens qui structurent le lexique en entrant dans des relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie...

Dans la définition donnée par le *Dictionnaire de linguistique*, J. DUBOIS exploite l'opposition souvent établie entre les combinaisons libres et les combinaisons figées, pour lui :

Le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le

⁴⁹ Le *Lexis* : Dictionnaire érudit de la langue française, Larousse (éditeur), 2009.

⁵⁰ Dictionnaire Le petit robert.

⁵¹ A. REY, S. CHANTREAU, *Dictionnaire d'Expressions et Locutions*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1997.

*groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes...*⁵².

Le processus du figement est en fait considéré comme un moyen dont dispose la langue pour former plusieurs types d'unités, de la simple lexicale jusqu'aux unités les plus supérieures (unités phrastiques). En effet, ces unités ne se limitent pas à un type de discours ou à un registre précis mais elles peuvent relever de toutes les parties du discours. Par ailleurs, du point de vue sémantique, la nature des séquences obtenues par le figement impose des propriétés sémantiques propres à ces unités polylexicales dont le sens global ne résulte pas de celui de chaque mot constituant la séquence.

Sur la question de la signification de ces expressions, S. MEJRI voit qu'elle :

*S'inscrit dans un continuum qui va de la transparence la plus totale (avoir froid, rendre justice, etc.) à l'opacité complète (manger des pissenlits par la racine), en passant par une transparence plus ou moins altérée ou une opacité quelque peu aérée (vin gris, panier de crabes)*⁵³

De plus, l'une des définitions les plus abouties du figement linguistique est celle proposée par G. MISRI qui vise par le terme figement :

*Tout groupe de monèmes qui présente un blocage total ou quasi total des axes paradigmatique et syntagmatique, c'est à dire une impossibilité ou une réduction importante des possibilités de commutation et/ou d'expansion partielle*⁵⁴

Pour sa part, MORTUREUX considère le figement comme : « *une étape dans un processus dont la lexicalisation serait le terme* »⁵⁵

En somme, à travers ces définitions, nous constatons que le figement se rapporte tout d'abord à une fixation sur le plan morphosyntaxique qui rend impossible

⁵² J. DUBOIS et al. *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 2001.

⁵³ S. MEJRI, « *Figement et traduction : problématique générale* », *op.cit.* 244.

⁵⁴ G. MISRI, « *Approches du figement linguistique : critères et tendances* », *La linguistique*, vol. 23, fasc. 2, 1987, p. 72.

⁵⁵ M-F. MORTUREUX, « *Figement lexical et lexicalisation* », *Cahiers de lexicologie* 82-2, 2003, pp. 5-6.

d'effectuer des transformations des éléments composantes de l'expression. Des commutations des unités lexicales ou des variations morphosyntaxiques telles que la déclinaison, la conjugaison et les transformations seraient donc restreintes ou même impossibles dans une expression entièrement figée.

Or, ce caractère figé des expressions peut s'expliquer par un figement d'ordre mémoriel ou psychologique. Ainsi, l'expression figée existe telle quelle dans la mémoire du locuteur qu'il utilise voire il reconnaît en bloc. L'inscription mémorielle de ces expressions est considérée donc comme un *ingrédient essentiel du figement*⁵⁶

D'autres qui tendent apporter davantage de précision s'appuient sur l'explication de certains niveaux de la structure lexicale pouvant être affectés par le figement ainsi :

*Une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit du sens des éléments composants. Le figement peut être déduit du sens des éléments composants. Le figement peut être partiel si la contrainte qui pèse sur une séquence donnée n'est pas absolue, s'il existe des degrés de liberté.*⁵⁷

5-1- Problèmes de définition : caractères polyfactoriel et graduel de figement

A travers les différents travaux menés sur la question, les linguistes constatent que les deux caractères polyfactoriel et graduel du figement posent des problèmes inhérents à la définition du figement en le rendant un phénomène plus complexe et difficile à définir avec précision.

⁵⁶ B. LAMIROY et J. R. Klein, « *Le problème central du figement est le semi-figement* », *Linx* [En ligne], 53 | 2005, mis en ligne le 14 février 2011, consulté le 29 juillet 2012. URL : <http://linx.revues.org/271> ; DOI : 10.4000/linx.271.

⁵⁷ G. GROSS, *op. cit.*, p. 154.

Ainsi, de toute la littérature se dégagent des propriétés très hétérogènes pouvant caractériser les expressions figées, notons par exemple :

- non-actualisation d'un élément, ex : "*prendre ombrage*" ;
- la non référentialité d'un élément, ex : "*lever l'ancre*" au sens de "partir", il y a aréférenciation du mot *ancre* ;
- l'infraction des restrictions sélectionnelles : ex : "*avoir avalé son parapluie*" : un parapluie est quelque chose qu'on n'avale pas ;
- les traces de la langue ancienne dans des expressions telles que : *entrer en lice*
- L'impossibilité de traduire certaines expressions d'une langue à autre, ex : l'expression "*to kick the bucket*" se traduit en français par " = mourir " et non pas par " renverser le seau".

Cependant, ces différents facteurs de figement sont distribués de façon inégale dans l'ensemble des expressions ce qui explique que certaines sont plus prototypiques que d'autres. Citons à titre d'exemple les restrictions morphosyntaxiques qui s'appliquent sur plusieurs séquences figées n'affectent pas d'autres. Ainsi, MARTIN et GAATONE⁵⁸ affirment que des transformations comme la négation, la relative, la passivation ...peuvent être effectuées dans certains cas et non pas dans d'autres⁵⁹. En revanche, les différents facteurs de figement⁶⁰, la non compositionnalité du sens (aspect sémantique), la non-substituabilité paradigmatique (aspect lexical) et la non modifiabilité (aspect morphosyntaxique) respectivement, peuvent se manifester en même temps ou séparément dans une séquence figée, selon le cas. Ceci dit, plusieurs cas posent problème, notamment ceux qui présentent la limite inférieure de l'échelle qui manifestent le semi-figement. Contrairement aux expressions

⁵⁸ MARTIN (1997) et Gaatone (1997) in B. LAMIROY, « *Les expressions figées : à la recherche d'une définition* », 2008, *op.cit.* consulté le : 20-01-2010, p.6.

⁵⁹ Par exemple la négation ne peut pas affecter l'expression "*La messe est dite*", " **La messe n'est pas dite*", alors qu'elle est acceptable dans : " *Luc a dû montrer patte blanche*", "*Luc n'a pas dû montrer patte blanche*"

⁶⁰ Ce point sera détaillé dans ce qui suit. (*cf.* critères de figement)

marquant un degré supérieur de figement, ces expressions font de l'ensemble des séquences figées un ensemble flou (LAMIROY / KLEIN 2005). En effet, on hésite de classer de nombreux cas dans la catégorie des figées ou des semi-figées.

Ces différentes définitions sont issues de différentes méthodes de traitement et d'analyse qui ont approché le phénomène du figement. Ces méthodes qui varient selon les problématiques (appliquées, théoriques) posées et les domaines (didactique, lexicographique, terminologique) ont le même objectif à atteindre : il s'agit de fournir un modèle simultanément définitoire, descriptif des expressions figées.

Cependant, malgré les différentes tentatives de définitions, ces propositions restent pour autant vagues et imprécises. Ainsi, la définition des expressions figées se heurte à diverses difficultés qui résultent de la diversité des types d'expressions figées dans la langue marquant le caractère graduel du figement. En effet, le recours à des critères plus formels pour distinguer ces types semble nécessaire parce qu'on conçoit difficilement comment on pourrait définir une expression figée sans prendre en considération ses propriétés formelles et sémantiques. En outre, ces critères pouvant servir de support à une description lexicographique de ces expressions sont discutés et sont également discutables selon l'approche suivie.

6- Portée et degrés de figement

Les multitudes travaux réalisés sur la question de figement ont réussi à renoncer l'idée répandue qui consiste à considérer les expressions figées dans la langue comme des séquences entièrement figées. Le figement absolu⁶¹ qui atteint un degré maximal de « fossilisation » de la composition syntagmatique d'une expression ne concerne en fait qu'une expression sur dix. Il suffit de faire un survol sur quelques

⁶¹ Nous citons des exemples tels que : *advienne que pourra, fait divers, à bon entendeur salut, au fur et à mesure*, etc. qui marquent un figement absolu.

séquences dites figées pour s'apercevoir que la réalité linguistique est loin d'être homogène. Dans la langue, rares sont les séquences qui présentent un figement complet, la plupart des séquences en question ne contient en réalité qu'une seule sous-partie figée.

Le terme "*portée de figement*" désigne l'étendue, mesurée en nombre de mots, de la séquence touchée par le figement. En effet, sur l'axe syntagmatique, délimiter la portée du figement consiste à définir son début et sa fin dans une expression. Ainsi, la portée du figement est totale quand ceci affecte toute la séquence. Le figement total se vérifie généralement dans les locutions compactes : "*demander la lune*" et les locutions proverbiales : "*la nuit porte conseil*". En effet, les éléments constituant ces séquences sont figés et il est impossible d'y insérer un autre élément, sauf dans le cas où on veut créer un effet de style. De même, G. GROSS a cité quelques autres cas concernés par le figement complet : « *Un proverbe (La nuit, tous les chats sont gris), une suite verbale (avoir les yeux plus gros que le ventre), un substantif (cordon-bleu, col-vert), une suite adjectivale (à cran), adverbiale (à fond la caisse) ou encore une locution prépositive (aux bons soins de).* »⁶²

Cependant, la situation la plus fréquente dans la langue est celle dans laquelle les séquences dites figées peuvent subir des modifications qui portent seulement sur un certain nombre de constituants en fonction de la situation d'énonciation, ces séquences dont la structure est perméable et dont le figement ne touche qu'une partie présentent un figement partiel, on cite à titre d'exemple les expressions : "*rouler à tombeau ouvert*" et "*geler à pierre fendre*" dans lesquelles seule la partie adverbiale est fixée.

Par ailleurs, le caractère graduel est un aspect principal du figement sur lequel les spécialistes sont unanimes. On admet que le figement n'est pas un phénomène

⁶² G. GROSS, 1996, *op. cit.*, p.15.

absolu, c'est un continuum⁶³ qui est décrit en fonction de son degré. Ce continuum se trouve donc entre les séquences libres et les séquences qui sont entièrement contraintes. Ce qui justifie la présence de différents degrés de figement. Ainsi J. FRANÇOIS & J.-L. MANGUIN (2006) distinguent trois types de séquences figées : les figées, les semi-figées et les quasi-figées qu'ils opposent aux combinaisons libres. De son côté, MEL'CUK (1995) préfère une autre appellation des différentes catégories des séquences figées : *phrasèmes* complets, *semi-phrasèmes* et *quasi-phrasèmes*.

G. GROSS (1996) qui a introduit d'une manière explicite la notion de " *degrés de figement* " pour mesurer le têt de figement, estime que certaines séquences sont moins figées que d'autres⁶⁴ parce qu'elles peuvent subir un changement lexical,

⁶³ Nous signalons que le concept de continuum est adopté dans d'autres domaines de la sémantique : ainsi, le modèle du prototype élaboré à l'origine pour la définition du sens des mots s'est introduit récemment dans les concepts théoriques, notamment dans la conception du figement ou de la polysémie. En parlant de *gradual polysemy*, Nehrllich, *e. a.* (2003) signalent le continuum qui existerait entre polysémie, homonymie et monosémie.

⁶⁴ Les locutions prototypiques représentent les structures les plus solides et les plus figées. En effet, aucun de leurs constituants ne peut faire l'objet d'un paradigme. Généralement, dans le langage familier on utilise "*une grosse légume*", ou "*un gros bonnet*" pour désigner un personnage important, influent dans son milieu. En effet, pour cette désignation, seul l'adjectif *gros* est susceptible d'occuper cette position ; de même, dans la deuxième structure il est impossible de remplacer *légume* par *chou* ou par *laitue* quoique ces derniers soient des hyponymes de *légume*. De plus, les noms : *bonnet*, *chapeau* ne sont pas interchangeables. Toutefois, *bonnet* peut figurer dans plusieurs d'autres formations telles que :

Bonnet de femme, bonnet de meunier, bonnet de police,
Bonnet de coton, bonnet de laine tricotée.

Mais, on peut clairement noter que dans ces différentes structures les liens entre le nom *bonnet* et les déterminants sont beaucoup moins intense que dans *gros bonnet*. Le premier est considéré par rapport aux utilisateurs, le deuxième indique la matière dont les bonnets sont produits. De cet exemple, il est clair que les structures "*un gros bonnet*" et "*un bonnet de coton*" n'ont pas le même degré de figement.

La même analyse du phénomène s'applique sur le couple "*un fait historique*" et "*un fait divers*". En effet, contrairement à *fait divers* qui est rebelle à toute transformation (l'adjectif n'étant pas prédicatif) * *Ce fait est divers*, * *un fait très divers*, * *un fait vraiment divers*, * *la diversité de ce fait*, la relation entre le nom et l'adjectif se caractérise par une certaine liberté : *ce fait est historique*, *un fait d'histoire* (* *un fait très historique*)

elles permettent ainsi la substitution par un paradigme restreint. En plus, toutes les propriétés transformationnelles ne sont pas toujours bloquées dans ce type de séquence. Ceci est illustré par GROSS comme suit : « *Dans la suite "rater le coche", on peut remplacer le verbe rater par louper ou manquer : "louper le coche", "manquer le coche". Il y a là une liberté lexicale, même si le sens reste opaque dans les trois cas. Les variantes sont plus fréquentes que le figement total [...] »⁶⁵*

Déterminer le degré de figement d'une séquence nécessite donc l'observation des variations distributionnelles lexicales mais également les variations de restriction sémantique entre les éléments constituant cette séquence. Cette dernière propriété permet d'analyser les restrictions sémantiques et syntaxiques auxquelles ses éléments composants doivent obéir. En effet, ces éléments peuvent entretenir des relations très fortement contraintes ou au contraire d'une grande liberté. Bref, une séquence marque plus le figement si la relation entre ses constituants est plus étroite.

Par ailleurs, parler du figement et des expressions figées implique la distinction entre les critères et les catégories autrement dit entre les propriétés selon lesquelles sont classés les différents types d'expressions figées. Ces propriétés, présentées dans une série de critères tels que : non-compositionnalité, syntaxe marquée et blocage grammatical, définissent clairement les expressions en les classant dans des catégories telles que : collocation, locution, idiomme, proverbe...

Dans ce qui suit, nous présenterons les critères sémantiques et formels exploités par différents linguistes pour décrire ces différentes combinaisons considérées comme figées.

⁶⁵ *Ibid*, p. 16.

7- La conception des critères à travers les différentes études

Malgré les différentes tentatives de définition, la complexité voire parfois l'ambiguïté du phénomène du figement a entravé la proposition d'une définition univoque et rigoureuse dans la linguistique française, comme l'avoue déjà R. MARTIN : *« nous sommes nombreux à trouver que c'est un thème admirable, sans pouvoir dire avec netteté ce que c'est »*⁶⁶

Par ailleurs, ce caractère problématique du phénomène du figement a conduit les chercheurs à recourir à des critères permettant de reconnaître les séquences figées en tant que groupe fonctionnant en bloc. Le figement qui est selon SCHAPIRA⁶⁷ un phénomène scalaire permet la production des séquences présentant une rigidité plus ou moins intense, des séquences qui sont généralement regroupées dans différentes catégories⁶⁸. Pour G. GROSS, la description de la notion de figement nécessite l'analyse précise de ces catégories tout en quittant le niveau qui réduit le phénomène dans des descriptions générales⁶⁹. Cependant, l'identification des catégories des expressions figées exige a priori la détermination des propriétés communes caractérisant l'expression figée. Ces propriétés présentent les conditions

⁶⁶ R. MARTIN, « *Sur les facteurs du figement lexical* », in : M. MARTINS-BALTAR (éd.), *La locution entre langue et usages*, 1997, *op.cit.* p. 291.

⁶⁷ C. SCHAPIRA, 1999, *op. cit.* p.10

⁶⁸ Dans le cadre d'une étude faite sur les expressions figées anglaise, Hudson (1998:33) affirme que ces catégories font partie des taxinomies qui résultent d'un travail de classement fondé sur des critères typologiques : « [...] *typology criteria generally result in taxonomies with non-discrete, noncomprehensive categories, which is an undesirable state of affairs [...]* », cité par M. H.SVENSSON, *Critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain*, Print & Media, Umeå, 2004, p. 28, umu.diva-portal.org/smash/get/diva2:143138/FULLTEXT01.pdf, consulté le 10 octobre 2009.

⁶⁹ « *Nous examinons les propriétés communes qui caractérisent ce phénomène, que l'on doit considérer comme un des plus importants dans les langues. Cependant, nous ne voulons pas réduire pour autant le figement aux considérations générales que nous proposons ici. C'est dans le cadre des différentes catégories que peut se faire l'analyse avec la précision voulue* ». G. GROSS, *op. cit.* 1996, p.9.

nécessaires qui permettent de classer une séquence dans la catégorie des expressions figées.

Par ailleurs, partant de l'idée des degrés de figement SCHAPIRA souligne l'existence de certains critères distinctifs qui sont vérifiables pour toutes les séquences figées, mais elle ajoute qu'« *il en existe d'autres [critères], moins rigoureux, qui s'appliquent ou non selon le degré de figement plus ou moins élevé de la séquence* »⁷⁰

En effet, la description du phénomène de figement dans le domaine de la phraséologie a impliqué plusieurs termes, ainsi le terme "critère" n'est pas le seul utilisé par les linguistes pour décrire les expressions figées ; on trouve d'autres termes tels que : " propriétés ", " traits distinctifs", "paramètres", " causes " et même "symptômes ".

De plus, dans une étude menée sur les expressions figées, SVENSSON a examiné en détail les critères utilisés pour décrire ces expressions⁷¹. L'auteur souligne que ces différents termes cités ci-dessus ne peuvent pas atteindre le statut de critères distinctifs. De même, elle ajoute que le terme *critère de figement* n'est pas univoque car il est employé parfois pour décrire ce qui est typique pour certains types de séquences figées et parfois pour distinguer les syntagmes figés des syntagmes non figés.

Par ailleurs, à travers les études qui ont abordé le phénomène de figement, des critères variés ont été proposés par les chercheurs pour le décrire. Ces différents critères tournent tous autour d'un ensemble de notions centrales comme : *non-compositionnalité* du sens appelé aussi *opacité sémantique*, *expressions non motivées*, *sens*

⁷⁰ C. SCHAPIRA, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, coll. L'essentiel, Ophrys, 1999, p. 9.

⁷¹ Dans cette étude M. Svensson tente d'examiner les différents aspects que le terme *critère de figement* peut cerner en exprimant les interrogations suivantes : Ce qui est typique pour toutes les expressions figées ?

- Ce qui est typique pour certaines ? - Des traits qui séparent les expressions figées de la syntaxe libre ? - Des traits qui sont pertinents pour les expressions figées, mais qui sont aussi valables pour la syntaxe libre?

figuratif, conventionalité, restrictions syntaxiques inattendues, préfabrication, blocage des propriétés transformationnelles, blocage de la variation paradigmatique ; ces critères généraux sont souvent employés dans les études phraséologiques portées sur les expressions figées. Sur ce point, SVENSSON souligne que ces critères ne prennent pas toujours les mêmes dénominations mais ils désignent presque les mêmes phénomènes entièrement ou partiellement.

D'autres critères moins appliqués et plus accessoires sont parfois évoqués tels que les résidus de langue ancienne (ex. *chercher noise*), la valeur intentionnelle ou la non-actualisation d'un élément (ex. absence du déterminant, *plier bagage*), les restrictions sélectionnelles (ex. *avoir avalé son parapluie*) ou l'impossibilité de traduire dans une autre langue (ex. angl. *Tkick the bucket* 'mourir' et non pas **renverser le seau*)⁷², etc.

Par ailleurs, en faisant un survol sur les travaux qui ont invoqué les critères du figement, nous constatons que ceux-ci portent une terminologie diverse.

Dans sa thèse " *Perspectives on fixedness* " 1998, HUDSON a travaillé sur le phénomène de figement dont la notion du critère était l'objet d'étude. En effet, elle a cité quatre critères récurrents dans les ouvrages traitant les expressions figées en anglais

- 1- contraintes syntaxiques inattendues (« unexpected syntactic constraints on the constituent parts »)
- 2- restrictions collocationnelles inattendues (« unexpected collocational restrictions within the expression »)
- 3- syntaxe anormale ou usage anormal (« anomalous syntax or usage »)
- 4- sens figuratif (« figurative meaning »)⁷³

⁷² Les exemples sont cités par B. Lamiroy et J.-R. Klein, « *Le problème central du figement est le semi-figement* », 2005, *op.cit.*

⁷³ HUDSON, 1998, *op. cit.* p. 8-9, cité par M. SVENSSON, 2004.

Dans sa définition du figement « fixedness », HUDSON évoque les deux premiers critères qu'elle appelle des critères variationnels « variabilité criteria » et qu'elle considère comme des *symptômes* de figement. Elle a pu distinguer clairement le critère de *sens figuratif* des critères variationnels que certains spécialistes mettent souvent en rapport⁷⁴.

Pour sa part, G. GROSS a présenté une étude plus exhaustive suivant une perspective descriptive qui vise à rendre compte des divers aspects du phénomène de figement. En effet, dans l'intention d'analyser les propriétés communes caractérisant ce phénomène l'auteur a consacré tout un chapitre qu'il a intitulé « *La notion de figement* » dans lequel, il a examiné ces propriétés dans des parties intitulées comme suit :

- 1- La polylexicalité
- 2- L'opacité sémantique
- 3- Le blocage des propriétés transformationnelles
- 4- La non-actualisation des éléments : la notion de locution
- 5- La portée du figement
- 6- Le degré de figement
- 7- Le blocage des paradigmes synonymiques
- 8- La non-insertion
- 9- Le défigement
- 10- L'étymologie
- 11- Les locutions sont-elles réductibles à des catégories ?

⁷⁴ "It has been widely assumed that this fourth criterion (figurative meaning) correlates with the first and second [...]. Put in these terms the criteria sometimes conflict, so that an expression such as (to) sow wild oats would be considered fixed according to the figurative meaning criterion (4) yet not according to the variability criteria (1-2). In other words, the meanings of the parts do not add up to the meaning of the whole although the expression does permit considerable variation [...]"

[...] I make a clear distinction between the variability criteria on the one hand, and the figurative meaning criterion on the other. The term **fixed expression** will be used to refer exclusively to expressions that are fixed according to variability criteria." *Ibid.*, HUDSON, 1998, p.9.

Toutefois, les propriétés présentées par GROSS sont beaucoup plus des notions pertinentes et utiles pour la description du figement que des critères, donc on ne peut pas considérer tous ces éléments comme des critères distinctifs des expressions figées.

Par ailleurs, les travaux réalisés par SVENSSON donnent une nouvelle lumière sur la question de figement et constituent un apport très important dans le domaine de la phraséologie. En effet, dans son analyse des critères de figement, l'auteur préfère aborder ce phénomène à partir des critères et non pas en décrivant les catégories et la typologie déjà proposées⁷⁵.

Pour ce faire, elle a effectué, dans sa thèse, une discussion bien détaillée des critères suivants :

- *mémorisation* : le rôle de la mémorisation pour les expressions figées
- *contexte unique* : le rôle des mots utilisés uniquement dans les expressions figées
- *non-compositionnalité* : la contribution au sens de l'expression par chaque mot qui y figure
- *Syntaxe marquée* : l'importance des constructions syntaxiques rares
- *blocage lexical* : l'impossibilité d'effectuer des commutations
- *blocage grammatical* : l'impossibilité de faire des changements syntaxiques

En analysant les critères cités ci-dessus, SVENSSON rend compte de la plupart des critères et propriétés proposées par les différents linguistes.

Dans le tableau suivant, l'auteur propose sa propre terminologie en la situant par rapport à la grande abondance terminologique qui règne dans le domaine des critères du figement. En effet, l'auteur expose, à travers ce tableau, les différentes dénominations adoptées par les chercheurs et qui correspondent à chacun des

⁷⁵ SVENSSON fait la distinction entre catégorie et critères : on cite parmi les catégories : la locution, le proverbe, la collocation, l'idiome, la métaphore....De plus, l'auteur, considère la dénomination " *expression figée*" comme hyperonymique par rapport à toutes ces catégories.

critères qu'elle propose. Cependant, il faut signaler la convergence des acceptions que présentent ces différentes appellations :

Dénomination :	Termes employés par d'autres Chercheurs :	Nom :
<i>Mémorisation</i>	<i>Etymologie</i>	G .Gross (1996 : 21)
	<i>Préfabriqués,</i> <i>Séquences préformées</i>	Gülich Crafft (1997 : 243,244)
<i>Contexte unique</i> ⁷⁶	<i>Archaisme,</i> <i>déficiences lexicales</i>	Gülich, Crafft (1997 :243,244)
	<i>Eléments archaïques de nature lexicale</i>	Schapira (1999 : 10)
<i>Non-compositionnalité</i> ⁷⁷	<i>Opacité sémantique</i>	G .Gross (1996 :10)
	<i>Déficiences lexicales et sémantiques</i>	Gülich Krafft (1997 :243)
	<i>' Figurative meaning'</i>	Hudson (1998 :9)

⁷⁶ Le critère de *contexte unique* désigne l'emploi unique d'un mot dans un seul contexte qui est cette même expression figée. Nous citons à titre d'exemple les expressions "*au fur et à mesure*" et "*à l'instar de*" qui constituent le seul contexte dans lequel les mots *fur* et *instar* peuvent apparaître respectivement. Toutefois, ce critère n'est pas pertinent que dans un nombre limité d'expressions figées. En effet, des expressions figées telles que *mordre la poussière* (= tomber de tout son long dans un combat, essuyer un échec ou une dure défaite) et *mettre les pieds dans le plat* (= aborder une question délicate avec une franchise brutale, commettre une gaffe) ne répondent pas à ce critère parce qu'elles ne contiennent pas de mot de contexte unique. Donc, d'après Svensson, ce critère n'est pas nécessaire pour déterminer une expression figée. Par contre elle le trouve suffisant parce qu'un syntagme est considéré forcément comme expression figée s'il constitue le contexte unique d'un mot.

⁷⁷ La non-compositionnalité qui se traduit généralement par un écart sémantique entre le sens global et le signifié des éléments composants d'une séquence figée a été analysée de manière approfondie par Svensson (2004 :71). En effet, en le considérant comme l'un des critères d'identification des expressions figées, l'auteur la décortique à travers ces quatre dichotomies :

- *Motivation vs non- motivation* (Svensson 2004 : 73)
- *Sens propre vs sens figuré* (Svensson 2004 :74)
- *Transparence vs opacité* (Svensson 2004 : 98)
- *Analysabilité vs non-analysabilité* (Svensson 2004 : 91)

	<i>Restrictions sélectionnelles, non-compositionnalité, valeur intentionnelle, valeur non référentielle</i>	Martin (1997 : 292, 293)
	<i>' Non-compositionality'</i>	Moon (1998 :8)
	<i>' Conventionality', 'figuration'.</i>	Nunberg <i>et al.</i> (1994 : 492)
	<i>Séquence dite «opaque »</i>	Schapira (1999 : 11)
<i>Syntaxe marquée</i>	<i>Non-actualisation des éléments</i>	G .Gross (1996 : 13)
	<i>Déficiences syntaxiques, Anomalies</i>	Gülich Krafft (1997 : 243,266)
	<i>' Anomalous syntax or usage'</i>	Hudson (1998 : 8-9)
	<i>Éléments archaïques de nature morphologique, éléments archaïques de nature syntaxique, constructions elliptiques.</i>	Schapira (1999 :10-11)
<i>Blocage lexical</i>	<i>degré de figement, blocage des paradigmes synonymiques, défigement</i>	G. Gross (1996 :16, 17, 19)
	<i>' unexpected collocational restrictions', ' unexpected syntactic constraints'</i>	Hudson (1998 : 8)
	<i>Restrictions sélectionnelles</i>	Martin (1997: 292-293)
	<i>l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots du groupe, éléments archaïques de nature syntaxique (ordre des mots)</i>	Schapira (1999 : 9)
<i>Blocage grammatical</i>	<i>blocage des propriétés transformationnelles, non insertion, absence de libre actualisation des éléments</i>	G. Gross (1996 :12, 18, 32)

	<i>composants</i>	
	-impossibilité de changer l'ordre des mots dans la séquence figée, -la suspension de la variation en nombre des composantes, -le segment figé n'admet pas les manipulations transformationnelles -le segment figé ne permet pas l'extraction d'un des composants pour la relativisation, la tropicalisation, la voix passive ou la mise en vedette au moyen de la corrélation c'est...que	Schapira (1999:9)
	'Unexpected syntactic constraints'	Hudson (1998:8)
	Restriction de variations ou de transformations	Gülich, Krafft (1997:243)
	'Fixedness', 'Variation'	Moon (1998: 120-150)
	'Inflexibility'	Nunberg <i>et al</i> (1994: 492)

Tableau 2 : Les différents termes utilisés pour la description des critères du figement⁷⁸

En dépouillant les travaux consacrés à la phraséologie et visant à établir les traits caractéristiques des séquences figées, SVENSSON a ainsi repéré et analysé les propriétés générales, formelles et sémantiques, pouvant contribuer à la reconnaissance d'une structure figée présentées dans ces différentes recherches. Cependant l'auteur voit que tous ces critères et propriétés ne sont pas applicables de la même manière à la totalité des séquences figées.

Dans cette perspective et après l'analyse de ces six critères de figement, SVENSSON conclut qu'un seul critère est à la fois nécessaire et suffisant, en

⁷⁸ M. H. SEVNSSON, *Le critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*, 2004, *op.cit.* p.43.

l'occurrence le blocage lexical, et rajoute que seuls deux critères, "*le blocage lexical*" et "*la mémorisation*" sont nécessaires.

7-1- Les critères de figement

Dans ce qui suit et à la lumière de toutes ces recherches, nous allons exposer les éléments qui pourraient être considérés comme des critères distinctifs de ces expressions marquant le consentement de plusieurs études:

7-1-1- La polylexicalité

Une expression figée correspond à une séquence composée de plusieurs mots dont chacun doit avoir par ailleurs une existence autonome. La polylexicalité⁷⁹ est selon Gross une condition nécessaire pour parler du figement, c'est l'un des critères fondamentaux de ce phénomène. De cette définition le linguiste exclut les suites formées par la dérivation qui ne peuvent pas faire objet d'un figement. Pour lui, même si le rattachement des racines à certains suffixes représente un figement ou du moins une restriction (il donne l'exemple de la base de l'adjectif *gentil* qui, pour la formation d'un substantif dérivé, exige le suffixe *-esse* et non le suffixe *-té* qui désigne pourtant, lui aussi, un état), cela ne permet pas pour autant d'assimiler cette restriction à un cas de figement. Cette exclusion s'applique même sur d'autres restrictions syntaxiques parce que d'après GROSS, chaque prédicat a un domaine d'arguments propre à lui.

Par ailleurs, S. MEJRI oppose dans une publication la polysémie à la polylexicalité. Ainsi, partant de l'idée que la structuration du système linguistique est fondée sur

⁷⁹ La pertinence de la polylexicalité a été discutée par S. Mejrri dans ses deux articles « *Polysémie et polylexicalité* », www-ldi.univ-paris13.fr/old-ldi/membres/biblio/1355_Mejris.doc et « *Unité lexicale et polylexicalité* », *Linx* [En ligne], 40 | 1999, mis en ligne le 22 juin 2012, consulté le 09 septembre 2012. URL : <http://linx.revues.org/752> ; DOI : 10.4000/linx.752

la base d'une dissymétrie fondamentale entre la pluralité du signifié (la polysémie) et la pluralité du signifiant (le cas de la polylexicalité), MEJRI estime que « *la polylexicalité serait aux séquences figées ce que la polysémie est aux unités lexicales simples. La polylexicalité est présentée comme une caractéristique dont découle l'essentiel des contraintes de fonctionnement syntaxique et sémantique des séquences figées.* »⁸⁰

En effet, une séquence figée composée de plusieurs mots peut fournir deux lectures. Citons l'exemple de la séquence figée suivante : "les carottes sont cuites", cette séquence peut offrir deux interprétations :

- 1- Les carottes sont cuites = les légumes sont prêts.
- 2- Les carottes sont cuites = la situation est dispersée.

Dans la première interprétation, le sens est compositionnel par contre dans la deuxième, il est non compositionnel car l'interprétation n'est pas prédictible à partir des éléments constituant la séquence.

Ce dernier point fait appel à un deuxième critère d'ordre sémantique, c'est celui de l'opacité sémantique.

7-1-2- L'opacité sémantique

Selon les règles de la syntaxe, la séquence "l'étudiant a réussi son examen" est susceptible d'une lecture compositionnelle. En effet, le sens de cette phrase est le produit de la combinaison des sens respectifs de "étudiant", "réussir" et "examen". Néanmoins, ce concept de la compositionnalité de la grammaire traditionnelle qui supporte l'idée que le sens d'une séquence résulte de celui des éléments composants n'est pas toujours valide.

⁸⁰ S. MEJRI, « *Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement* », 2005, *op.cit.*, p.5.

En effet, une suite donnée peut avoir, selon GROSS, deux possibilités de lectures différentes ; l'une est *transparente* l'autre est dite *opaque*. Une expression figée ne relève pas du premier type de lecture, qui se heurte à une véritable opacité sémantique. Ainsi, le sens de l'expression "*faire chou blanc*" (qui veut dire *ne pas réussir*) ne peut se déduire de celui de ses composants car les éléments composants ne conservent pas leurs sens : le sens dans ce cas n'est pas compositionnel, et c'est l'ajout d'autres sens que ceux des composants qui confère à cette expression le statut de syntagme figé.

Cette notion affecte également d'autres unités de niveau inférieur. Nous citons à titre d'exemple le syntagme nominal "*clé anglaise*" qui désigne un type particulier de clé et non pas une clé que l'on produit en Angleterre. Dans ce cas, le sens n'est pas transparent, il est plutôt opaque. De plus, cette opacité peut être, selon G. GROSS, *totale* "*la clé des champs*", *partielle* "*clé anglaise*", comme elle peut être *inexistante* "*clé neuve*".

Par ailleurs, ce critère d'opacité sémantique qui se fonde sur l'idée : le sens du composé n'est pas compositionnel, semble toutefois inapplicable dans certains syntagmes composés dans lesquels le sens est compositionnel. Ainsi, dans un syntagme tel que "*mauvaise herbe*" le sens se produit de la combinaison des sens respectifs des éléments qui le constituent, il va de même pour la séquence "*chaise longue*" dans laquelle, le sens des mots qui la composent permet de conclure qu'il s'agit d'une chaise longue, Dans ce cas le sens est dit compositionnel parce que le sens des éléments composants contribue au sens général du syntagme.

Sur ce plan, M. SVENSSON signale, dans sa discussion des critères, que G. GROSS ne considère pas explicitement l'opacité sémantique comme une condition nécessaire pour le figement mais il souligne que ce critère va de pair avec le figement syntaxique : « (...) *le figement sémantique et le figement syntaxique sont deux*

aspects d'un même phénomène qu'il convient de ne pas séparer de façon artificielle »⁸¹. Cette idée s'oppose à l'opinion de Hudson qui fait une distinction claire entre ces deux aspects de la langue quand il explique son quatrième critère à savoir le *sens figuratif*. Même si les expressions non compositionnelles sont la plus part des cas opaques, SVENSSON préfère séparer la notion d'opacité de celle de la non-compositionnalité.

L'opacité sémantique est l'une des notions les plus difficiles à décrire et même à appliquer parce qu'elle se rapporte étroitement à la compréhension. En effet, une suite donnée est dite transparente quand elle est compréhensible mais elle est opaque quand elle ne l'est pas. Certes, il y a souvent une hiérarchisation d'opacité entre les différentes expressions de la langue mais cela reste pour autant lié aux locuteurs et leur compréhension. De même, SVENSSON ajoute que : « dans la mesure où on arrive à décider qu'une expression est opaque pour les locuteurs, l'opacité est probablement une condition suffisante⁸² pour qu'une expression soit figée »⁸³. En effet, il est probablement impossible de deviner le sens de "mourir" de la séquence "casser sa pipe" sans la rapporter à son contexte⁸⁴ car ce sens ne se déduit pas du sens des mots qui la composent. Cependant, nous pouvons conclure par dire que l'opacité n'est

⁸¹ G. GROSS, *op.cit.*, p. 8.

⁸² Il faut noter ici que pour décrire les critères de figement, Svensson a utilisé la terminologie suivante : *condition nécessaire*, *condition suffisante*. En effet, selon elle, un critère qui est une condition *nécessaire* pour qu'une expression appartienne à la catégorie *expression figée* est obligatoire pour définir l'expression figée en question. Un critère qui est une condition *suffisante* suffit pour placer une expression dans la catégorie expression figée. Cependant, cette dernière condition n'est pas toujours présente dans toutes les expressions figées.

⁸³ M. H. SVENSSON, « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes », XV Skandinaviske romanistkongress, Oslo 12.-17. august 2002, p. 4

⁸⁴ Toute séquence figée permet au locuteur d'avoir une double lecture, il peut être interprété de manière compositionnelle ou figée, c'est en se référant au contexte d'énonciation que le locuteur peut lui donner le sens convenable. Ainsi, dans sa lecture compositionnelle ou sémantiquement transparente, l'expression "casser sa pipe" signifie "briser la pipe, l'objet qui sert à fumer", par contre sa lecture figée ou sémantiquement opaque a pour sens "mourir".

pas une condition nécessaire pour le figement parce que certaines expressions figées sont transparentes⁸⁵.

7-1-3- Le blocage des propriétés transformationnelles

Partant du principe que moins une séquence accepte de transformation, plus elle est figée, G. GROSS propose un deuxième critère d'ordre syntaxique selon lequel une expression figée ne supporte pas les transformations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction ou la relativation. Cependant, toutes ces transformations courantes sont possibles dans les séquences libres qui tolèrent en général les différents changements de structure.

Dans ce qui suit, nous proposons d'illustrer cette différence en confrontant les propriétés transformationnelles de la construction libre et de la construction figée. Pour ce faire, nous appliquons les transformations déjà citées sur les deux phrases suivantes :

- La construction libre : Le garçon a écrit cette lettre.
- La construction figée : Luc a pris la tangente.

<i>Transformations syntaxiques</i>	<i>Structures obtenues</i>
<i>Passivation</i>	<i>Cette lettre a été écrite par le garçon.</i>
<i>Pronominalisation</i>	<i>Le garçon l'a écrite.</i>
<i>Détachement</i>	<i>Cette lettre, le garçon l'a écrit.</i>
<i>Extraction</i>	<i>C'est cette lettre que le garçon a écrit</i>
<i>Relativation</i>	<i>La lettre que le garçon a écrite.</i>

Tableau 3 : Les transformations possibles à la phrase « le garçon a écrit cette lettre »

⁸⁵ " *Montrer les griffes* " : expression qui est probablement comprise par un grand nombre de locuteurs, cependant, elle ne fait pas partie pour autant moins à la catégorie expression figée.

Nous remarquons donc que les transformations sont applicables sur cette construction libre ; les phrases obtenues sont toutes grammaticales et donc possibles.

Le tableau suivant présente l'application des mêmes tests transformationnels sur la construction " Luc a pris la tangente " ⁸⁶ et montre l'impossibilité de ces transformations.

L'opacité sémantique de l'expression " *prendre la tangente*" ⁸⁷ est, en fait corrélée à un blocage de ces propriétés de recomposition. Dans ce cas, cette opacité va de pair avec les restrictions syntaxiques. Ainsi, les structures obtenues dans le tableau suivant interdisent la lecture figée, elles sont donc inacceptables :

<i>Transformations syntaxiques</i>	<i>Structures obtenues</i>
<i>Passivation</i>	* <i>La tangente a été prise par Luc.</i> ⁸⁸
<i>Pronominalisation</i>	* <i>Luc l'a prise.</i>
<i>Détachement</i>	* <i>La tangente, Luc l'a prise.</i>
<i>Extraction</i>	* <i>C'est la tangente que Luc a prise.</i>
<i>Relativisation</i>	* <i>La tangente que Luc a prise.</i>

Tableau 4 : Le blocage des propriétés transformationnelles des séquences opaques, application sur l'expression figée "prendre la tangente"

⁸⁶ Nous empruntons l'exemple à G. GROSS, 1996, p. 12.

⁸⁷ Ni le sens du verbe *prendre* ni celui du substantif *tangente* ne permettent de prédire ce que l'ensemble " *prendre la tangente*" veut dire (*se tirer d'affaire habilement, esquiver une difficulté*)

⁸⁸ Le signe « * » indique que ces phrases ne sont pas correctes.

De même, le blocage dont on a parlé se trouve également dans d'autres niveaux. En effet, certains syntagmes nominaux ne peuvent pas faire l'objet de diverses transformations⁸⁹ : la nominalisation, l'adjonction d'adverbes intensifs, la prédicativité.

Pour illustrer ça, nous prenons à titre d'exemple le groupe nominal composé d'un nom et d'un adjectif " cordon (-) bleu" qui veut (bonne cuisinière) dont l'opacité sémantique interdit ces différentes modifications :

<i>Transformations proposées</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<i>La nominalisation</i>	* <i>Le bleu de ce cordon.</i>
<i>L'adjonction d'adverbes intensifs</i>	* <i>Un cordon particulièrement bleu.</i> * <i>Un cordon très bleu.</i>
<i>La prédicativité</i>	* <i>Ce cordon est bleu</i>

Tableau 5 : Le blocage des propriétés transformationnelles des substantifs composés

De ce qui a été présenté, nous constatons que le phénomène de figement peut affecter les différents niveaux de l'analyse linguistique et qu'une étude qui ne serait que sémantique ou syntaxique ne retiendrait qu'une partie des faits.

⁸⁹ Toutefois, ces transformations sont appliquées normalement dans les substantifs. Ainsi, le groupe nominal libre " un exercice facile" accepte les modifications suivantes : La nominalisation, L'adjonction d'adverbes intensifs, La prédicativité :

- la facilité de cet exercice.
- un exercice très facile.
- un exercice particulièrement facile.
- Cet exercice est facile.

Dans la même veine, SVENSSON évoque le critère de l'*inflexibilité*⁹⁰ qui consiste en des contraintes au niveau du changement de nombre, de genre ou du temps. Selon elle, on est en présence d'un figement si : « *on ne peut pas changer genre, nombre ou temps, comme dans rose trémière, faire la loi - *faire les lois, les carottes sont cuites - *la carotte est cuite et qui vivra verra - *qui vit voit. Dans le cadre de l'inflexibilité, la possibilité d'effectuer des transformations, telle que pronominalisation, passivation et relativation, est aussi pertinente.* »⁹¹

7-1-4- La non-actualisation des éléments

Ce troisième critère prolonge les deux précédents, il se présente quand les éléments lexicaux constitutifs d'une expression figée ne sont pas susceptibles d'actualisation. En effet, l'actualisation est une opération qui consiste à inscrire un prédicat dans son contexte. Ainsi, un verbe par exemple est actualisé quand il est conjugué.

Par ailleurs, GROSS qui décrit la locution comme tout groupe dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement, considère ce critère comme principal et condition nécessaire pour parler des locutions⁹².

Toutefois, l'actualisation des éléments constitutifs est tolérée dans le cas des séquences libres mais non dans les séquences figées. Nous illustrons ce critère comme suit :

⁹⁰ Svensson décrit le critère d'*inflexibilité* comme *indice* du figement dans la mesure où il n'est pas suffisant car il n'y a pas que le figement pour restreindre la flexibilité d'une suite donnée, mais on peut trouver d'autres raisons telles que la construction des mots, l'intransitivité ou d'autres.

⁹¹ SVENSSON, « *Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes* », 2002, *op. cit.*, p. 2.

⁹² Pour expliquer davantage ce critère, nous empruntons l'exemple proposé par G. Gross. Ainsi, dans la phrase « *Paul nous a dit cela avec le désir de nous convaincre* », la locution prépositive "avec le désir de" est un prédicat qui a perdu son actualisation. En effet, cette locution se veut une instance intermédiaire entre une catégorie simple « *pour* » et le prédicat conjugué « *il avait le désir, il désirait ou il était désiré de* ».

La lecture compositionnelle de la phrase " *Louise a pris une veste*", permet d'opérer une actualisation par une modification de la détermination du complément *veste*. Ainsi, si on considère l'expression dans son sens transparent qui revient de dire « *louise a pris un vêtement* », il est acceptable de dire :

Louise a pris sa veste.

Louise a pris cette veste.

Par contre, la lecture figée de " *Louise a pris une veste*" qui signifie « *louise est battue aux élections* » rend impossible l'actualisation de cette séquence verbale figée ; dans les exemples suivants, la contrainte sur le déterminant :

**Louise a pris sa veste.*

**Louise a pris cette veste.*

Il va de même pour la locution adjectivale "à la mode " dont le substantif *mode* n'accepte de recevoir aucune détermination autre que le générique *la*.

7-1-5- Le blocage des paradigmes synonymiques

Depuis la linguistique saussurienne, on procède à l'opposition des deux axes dans le système langagier « axe syntagmatique » et « l'axe paradigmatique ». L'axe paradigmatique reflète cette réalité des langues qui veut qu'en position d'arguments on ait affaire à des catégories de mots et non pas à des mots. Ainsi, dans une séquence libre, les constituants se caractérisent par une certaine liberté qui leur permet, en tant que paradigmes, d'être remplacé⁹³ par d'autre de la même classe sémantique soit par des synonymes. Néanmoins, lorsqu'il y a un blocage lexical

⁹³ Cette commutation reflète les rapports paradigmatiques qui « *sont les rapports virtuels existant entre les diverses unités de la langue appartenant à une même classe morphosyntaxique et/ou sémantique.* ». J. DUBOIS et al. *Linguistique & Sciences du Langue*, Paris, Larousse, 2007. Parmi les relations paradigmatiques sémantiques, on trouve : l'antonymie, la synonymie, la polysémie, l'homonymie, l'hyponymie, l'hyperonymie, l'hyponymie et la co-hyponymie.

dans une expression, il est impossible (ou, au moins, assez restreint⁹⁴) de commuter un mot lexical par un autre mot appartenant à la même classe sémantique ou par un synonyme. Ainsi l'impossibilité d'une substitution synonymique permet la distinction entre les séquences figées et les séquences libres.

Nous illustrons par ces expressions figées suivantes qui n'admettent pas les synonymes :

- *casser sa pipe*
- * *briser sa pipe*
- *une caisse noire*
- * *une caisse sombre*

7-1-6- L'impossibilité d'insertions

Dans les séquences libres, il est possible d'opérer l'insertion de certains éléments à certains endroits déterminés. Ainsi on peut insérer un adjectif ou une relative dans un groupe nominal, des adverbes d'intensité devant les adjectifs, des incises... Cependant, dans une expression figée, l'insertion d'autres éléments lexicaux est souvent prohibée tout comme le blocage de substitution des synonymes.

Il est donc interdit d'introduire des modificateurs dans la " portée " du figement. Par exemple : " *tourner de l'œil* ⁹⁵ " n'admet pas des séquences telles que :

- * *il tourne de l'œil gauche,*
- * *il tourne du bon œil.*

A cela, il faut faire une exception dans certaines suites figées puisqu'après « *l'élément qui porte l'actualisation, il est possible d'insérer un certain nombre d'éléments comme la*

⁹⁴ G. GROSS, 1996b, p.18

⁹⁵ *Tourner de l'œil : s'évanouir.*

négation ou d'autres adverbiaux : "il n'est pas tombé des nues"⁹⁶, "il a vraiment pris le taureau par les cornes"⁹⁷ »⁹⁸

Ainsi, l'insertion d'un modifieur après le terme qui porte les marques de la flexion est faisable : *Il tourne vraiment de l'œil.*

Ces différents critères que nous venons de passer en revue constituent selon GROSS les propriétés générales qui caractérisent le figement. Elles se présentent comme des indices pour reconnaître les expressions figées. Toutefois, il s'avère indispensable de signaler que tous ces critères ne sont pourtant pas communes à toutes les expressions figées de la langue et que les critères permettant de reconnaître des locutions verbales figées ne seront pas les mêmes que ceux employés pour reconnaître des locutions adjectivales figées.

Par ailleurs et dans la même veine, d'autres chercheurs⁹⁹ ont tenté de décrire le phénomène de figement et les critères qui servent à distinguer les expressions figées des expressions libres tels que SCHAPIRA qui considère comme trait distinctif important : *la possibilité ou l'impossibilité de modifier formellement de n'importe quelle manière une séquence donnée.* En effet, l'auteur¹⁰⁰ cite un nombre d'opérations impossibles à effectuer dans les séquences figées ; elle les appelle "critères distinctifs" :

- l'impossibilité de changer l'ordre des mots dans la séquence figée ;

⁹⁶ *Tomber des nues* : être extrêmement surpris.

⁹⁷ *Prendre le taureau par les cornes* : affronter résolument une difficulté.

⁹⁸ A. CLASS & G. Gross, S. Mejri, « *Classe de figement des locutions verbales* ». *Le figement lexical*, Rencontres Linguistiques Méditerranéennes, Ceres, 1998, Tunis, p. 12.

⁹⁹ Dans cette étude, nous ne pouvons pas citer tous les chercheurs et les différents critères proposés. Toutefois, nous préférons signaler quelques études réalisées en la matière telles que : Gülich et Krafft (1997:243), Martin (1997:292-293), Nunberg *et al.* (1994:492-493), Misri (1987b), Bally (1963:70), Achard et Fiala (1996). La liste n'est pas exhaustive.

¹⁰⁰ SCHAPIRA, *op. cit.* 1999, pp. 8-9

- l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots du groupe, fût-ce par un synonyme ;
- le segment figé n'admet pas la translation morphologique ;
- la suspension de la variation en nombre des composantes, même pour les cas où le changement n'affecterait pas le sens de la locution ;
- le segment figé n'admet pas la manipulation transformationnelle ;
- le segment figé ne permet pas l'extraction d'un de ses composants pour :
 - La relativisation
 - La topicalisation
 - La voix passive
 - La mise en vedette au moyen de la corrélation *c'est...que*.

Pour sa part, MOON¹⁰¹ voit que la *non-compositionnalité sémantique* est la forme archétypale du critère de La non-compositionnalité. Outre ce critère, elle en mentionne trois autres : l'*orthographe* (*l'expression figée se présente dans une suite de deux mots ou plus*), l'*intégrité syntaxique* (FEIs typically form syntactic or grammatical units in their own right) et finalement l'*intonation*, un critère phonologique.

7-1-7- La mémorisation

La mémorisation est un critère qui a été abordé de façon originale par SVENSSON. Ce critère ne relève pas de l'aspect linguistique des séquences figées. En effet, dans la terminologie de SVENSSON, le caractère de figement figurant dans le syntagme « *expression figée* » dénote un figement *cognitif* plutôt que *syntaxique*. Selon elle, une expression est dite figée lorsqu'elle est mémorisée par les locuteurs d'une langue donnée. Dans ce cas, les locuteurs connaissent que les mots d'une construction figée apparaissent ensemble et que son utilisation est conventionnelle et partagée par la plupart des locuteurs. De ce fait, la mémorisation est un critère qui vise les

¹⁰¹ MOON, 1998, pp. 8-9

expressions figées et permet d'identifier toutes les suites figées et mémorisées par les locuteurs.

Pour confirmer cette idée, l'auteur se demande sur la manière de reconnaître une suite de mots comme une unité sans avoir déjà rencontré la suite plusieurs fois. Ainsi, l'auteur considère la mémorisation comme trait nécessaire pour la reconnaissance d'une séquence figée. Cependant, ce critère n'est pas suffisant parce que les suites mémorisées ne sont pas forcément toutes des expressions figées, on peut trouver des chansons ou des suites de mots très courants et mémorisés par de nombreux locuteurs tels que les collocations mais qui ne sont pas des expressions figées.

Devant les multitudes tentatives d'analyse et de proposition des propriétés et des critères pour définir les expressions figées, les linguistes n'ont pas réussi à proposer une définition communément acceptée et applicable à toutes les séquences appartenant à cette catégorie. De ce fait, plusieurs ont eu recours au critère de l'intuition comme moyen de reconnaissance des séquences figées dans la langue, nous citons à titre d'exemple : MISRI 1987, DANELL 1992, ACHARD & FIALA 1997.

De même, Dans son intervention intitulée « *La locution comme défi aux théories linguistiques* » au Colloque international, tenu à Saint-Cloud du 24 au 26 novembre 1994, B.-N. GRUNIG a présenté sa réflexion sur la notion de locution qui couvre, selon elle, un champ plus vaste¹⁰². Elle a privilégié le critère intuitif en le considérant comme trait définitoire. En effet, elle avance l'idée que les locutions

¹⁰² Sur ce point, GRUNIG précise : « *Je pense simultanément à tous les syntagmes ou phrases mémorisés, dans leur très grande diversité, jusque et y compris les titres (de livres, pièces, films, émissions, ...), les fragments de chansons ou poèmes, les paroles rituelles, les sigles, les proverbes, les slogans, les comptines, les phrases et dénominations historiques, etc.* », GRUNIG, 1997, p. 236. Rappelons que cette définition coïncide avec celle de " *l'expression figée*" élaborée par Svensson. Nous partageons entièrement cette conception et nous visant dans cette étude toutes les expressions préfabriquées supposées mémorisées voire répandues comme des expressions figées.

représentent un phénomène plutôt de type psycholinguistique que linguistique, ainsi elle leur accorde le statut mémoriel. Pour lui, toute suite pourrait acquérir le statut d'expression figée : « à condition d'avoir un statut social solidaire d'une inscription mémorielle [...] ou d'avoir connu un taux de répétition ou notoriété dans une circulation langagière qui les ait transformés en inscriptions mémorielles »¹⁰³.

Dans sa définition de la locution, GRUNIG accorde le plus d'importance au figement ou l'immobilité qui est selon elle lié étroitement à l'inscription mémorielle. Ainsi, la mémorisation doit figurer parmi les critères parce qu'elle est considérée comme un élément important dans la description du phénomène de figement dans la mesure où elle est pertinente pour toute expression figée.

De plus, HUDSON¹⁰⁴ abonde dans le même sens lorsqu'il considère que le seul élément commun latent à toutes les séquences figées est d'ordre conceptuel. Dans cette même perspective, MOON insiste sur l'importance de l'institutionnalisation. Rappelons aussi que cette idée a été évoquée par BALLY¹⁰⁵ quand il a parlé de « l'impression de déjà vu » comme aspect caractérisant les expressions figées. Il serait donc indispensable d'aborder le figement plutôt comme une catégorie existant dans la mémoire des locuteurs qu'une notion proprement linguistique.

Cependant, ce critère de mémorisation est difficile à prouver sans avoir recours à des tests psychologiques. En effet, plusieurs études psycholinguistiques ont été menées sur la catégorie d'idiome dans le but d'expliquer la manière dont on peut accéder au sens qu'un locuteur veut véhiculer en analysant les mécanismes de la *compréhension* des idiomes.

¹⁰³ B. N. GRUNIG, « *La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ?* » in M. MARTINS-BALTA (éd.), *La locution entre langue et usages*, ENS Editions, Fontenay Saint-Cloud, pp. 225-240, 1997, p.235.

¹⁰⁴ HUDSON, 1998, *op.cit.* p.161

¹⁰⁵ BALLY, 1963, *op. cit.* p. 70

Toutefois, l'une des hypothèses qui ont été proposées, celle qui stipule que les idiomes sont en fait stockés dans la mémoire des locuteurs ; sur ce niveau, on se réfère à trois modèles :

- 1- *le modèle de la liste mentale d'idiomes, proposé par Bobrow et Bell en 1973,*
 - 2- *le modèle de la représentation lexicale de Swinney et Cutler, qui date de 1979,*
 - 3- *le modèle d'accès direct, qui se concentre surtout sur l'interprétation des idiomes.*
- (Gibbs, 1980)¹⁰⁶

Les travaux réalisés par BOBROW et BELL ¹⁰⁷ en 1973 constituent l'une des premières études sur les expressions idiomatiques en psycholinguistique. Le modèle proposé par ces deux chercheurs postule que les idiomes sont représentés en mémoire dans des listes d'idiomes. Ainsi, il y a deux stratégies pour comprendre les phrases ; un processus pour l'interprétation d'une suite littérale, et un autre pour les séquences idiomatiques. Quand la lecture littérale de la phrase échoue, l'interlocuteur doit avoir recours à la liste des idiomes pour obtenir le sens voulu. De même, dans leur modèle, SWINNEY et CULTER partagent la même idée des listes d'idiomes mais la différence consiste dans la façon d'accéder à la liste en question. En effet, pour ces deux psycholinguistes, les expressions idiomatiques seraient représentées en mémoire de la même manière que les autres mots de la langue. Il ne serait pas nécessaire de recourir à un moyen spécial pour les comprendre, dans ce cas le traitement des acceptations littérale et idiomatique s'opère simultanément.

¹⁰⁶ SVENSSON, 2004, *op. cit.* p. 46.

¹⁰⁷ Le principe de leur expérience consiste à induire une attitude de compréhension soit « littérale » soit « idiomatique », ensuite à vérifier quelle est la première interprétation que fait l'interlocuteur pour des items-tests ambigus qui peuvent donner lieu aux deux types de traitement. Les deux chercheurs observent un effet de l'attitude induite par la lecture et aboutissent à deux stratégies de traitement distinctes : la première stratégie est littérale, la deuxième est idiomatique.

Les premières recherches de GIBBS en 1980 ont généré une troisième hypothèse appelée aussi le modèle d'accès direct à l'interprétation idiomatique. Dans lequel il constate que les expressions ambiguës sont interprétées premièrement comme idiomatiques ainsi l'interprétation idiomatique d'une séquence est comprise plus rapidement que son interprétation littérale, il ajoute que cela s'opère notamment dans le cas des idiomes familiers ou très courant. Il en arrive à la conclusion que la difficulté de la compréhension d'une séquence est liée à sa conventionnalité. Dans certains cas, ce sont les interprétations littérales qui sont les mieux retenues, tandis que dans d'autre c'est le traitement idiomatique qui est le plus courant et plus conventionnel, ce qui influe bien sûr la compréhension.

Ces constats montrent que pour GIBBS ce n'est plus question d'opposition entre interprétation littérale et interprétation figurée¹⁰⁸ dans le traitement des expressions idiomatique mais c'est plutôt une opposition entre usage conventionnel et usage non conventionnel.

Donc, on peut dire que la mémorisation est en effet un élément nécessaire dans la description du figement et il faut souligner que les différentes critiques qui ont été soulevées autour de ces trois modèles ont été portées essentiellement sur les procédés qu'un locuteur utilise pour accéder et interpréter les idiomes, donc l'hypothèse de la mémorisation des idiomes a échappé à ces critiques.

¹⁰⁸ Il faut signaler que c'est pourtant sur cette question des rapports entre le traitement du sens « littéral » et celui du sens « figuré » que se focalisent les recherches récentes. Ces travaux ont pour objectif de mettre à l'épreuve les trois grands types de « modèles » inspirés de ceux qui ont été proposés pour le traitement des ambiguïtés lexicales : accès en parallèle aux deux interprétations, accès sélectif en fonction du contexte, ou accès ordonné ; dans ce dernier modèle, on peut envisager soit un traitement passant obligatoirement par l'un des sens, soit une hiérarchisation selon la fréquence ou la familiarité relative des deux interprétations. Cf P. MARQUER, « *La compréhension des expressions idiomatiques* », In: *L'année psychologique*. 1994 vol. 94, n°4. pp. 625-656. doi : 10.3406/psy.1994.28796, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1994_num_94_4_28796

Dans cette perspective, il s'avère essentiel de rappeler l'hypothèse de BOLINGER avancée dans son article « *Meaning and memory* » (1976-1977), dans lequel, il insiste sur l'idée que la langue tient en équilibre entre la mémoire et la production libre. Selon lui, il y a deux parties de la langue, une partie dite " automatique" et une autre " propositionnelle" dans laquelle se fait l'engendrement libre d'unités linguistiques. Sur ce plan, B. LAMIROY, J. R. KLEIN ajoutent dans leur article intitulé « *Le problème central du figement est le semi-figement* » que le problème de phénomène du figement dans ce cas réside dans le fait qu'on se trouve souvent à la frontière de ces deux espèces de langue et que la séparation n'est pas étanche¹⁰⁹.

L'inscription mémorielle est en fait une propriété commune entre toutes les expressions figées. Ainsi, la définition de la locution n'implique pas seulement la linguistique. GRUNIG¹¹⁰ trouve que toutes les formules figées donnent "un lieu à des jeux de reconnaissance", ceci résulte d'après elle du fait qu'une seule partie de la séquence figée suffit pour reconnaître le tout.

Cette idée est partagée avec celle de MISRI qui est arrivée à la même conclusion à partir d'une étude réalisée en utilisant la langue des schtroumpfs, issue des bandes dessinées de Peyo. Dans une épreuve¹¹¹ ayant pour but d'étudier le phénomène de mémorisation des formules figées, il a substitué les mots construits avec « schtroumpf » par d'autres mots. Il a exposé à ses informateurs les séquences suivantes, sans autre contexte

1. *On va schtroumpfer au pont sur la rivière Schtroumpf, aujourd'hui !*

2. *Schtroumpfer ! Toujours schtroumpfer ! ! J'en ai plein le schtroumpf, moi !*

¹⁰⁹ Car d'après les deux linguistes le figement est un phénomène scalaire qui s'inscrit dans le temps. En effet : « *ce qui est automatique, mémorisé ou figé ne l'est en effet que "post factum", ayant été un jour engendré comme une production libre. Il suffit ainsi de remonter à des stades plus anciens de la langue pour y trouver des versions "libres" de ce qui de nos jours est figé* », LAMIROY Béatrice, Jean René Klein, « *Le problème central du figement est le semi-figement* », 2005, *op.cit.* p. 3.

¹¹⁰ GRUNIG, 1997, *op. cit.* pp. 236-237

¹¹¹ Cette épreuve est inspirée d'une émission télévisée « *La roue de la Fortune* ». Il s'agit d'un jeu dans lequel il faut retrouver des phrases très connues à l'aide des lettres proposées.

3. *Je vais me schtroumpfer dans un coin et piquer un petit schtroumpf !*
4. *...espèce de tire-au-schtroumpf !*
5. *Qu'on ne me schtroumpf sous aucun prétexte !*
6. *Je ne vous cacherai pas le danger que vous schtroumpferez !*
7. *Schtroumpfons à la courte schtroumpf !*
8. *C'est schtroumpfé !*
9. *Il nous faut la [mouche] « Bzz » schtroumpf que schtroumpf !*
10. *Schtroumpf-qui-peut !¹¹²*

MISRI a remarqué que dans la plupart des phrases les informateurs remplacent les structures « schtroumpfs » avec des mots et parfois avec une variante, comme suit :

2. *J'en ai plein le dos/cul, moi !*
3. *[...] et piquer un petit somme/roupillon !*
4. *... espèce de tire-au-flanc/-cul !*
5. *Qu'on ne me dérange sous aucun prétexte !*
6. *[Je ne vous cacherai pas] le danger que vous courrez !*
7. *Tirons à la courte paille !*
9. *[Il nous faut la « Bzz »] coûte que coûte !*
10. *Sauve-qui-peut !¹¹³*

Cette réaction unanimité que montrent les phrases ou certaines parties des phrases en question a conduit MISRI à conclure que ces dernières sont mémorisées. Cependant, il a remarqué que les informateurs n'ont pas pu compléter les phrases 1 et 8 et les premières parties des phrases 2 et 3 parce que ces dernières ne sont mémorisées et donc elles ne font pas partie des expressions figées.

MISRI propose, dans une deuxième partie de l'expérience, un support visuel dans ce cas la bande dessinée pour aider les sujets à compléter ces phrases. Dans cette partie du test, les sujets ont réussi à compléter les phrases parce que le contexte était suffisant.

Mais la question qui se pose sur ce plan c'est si toutes les expressions figées sont mémorisées, toutes les suites de mots mémorisées, sont-elles des expressions

¹¹² G. MISRI, *Le figement linguistique en français contemporain*, thèse de doctorat, Université René Descartes (Paris V) 1987, pp. 9-10.

¹¹³ *Ibid.*, p. 11

figées ? A telle question, GRUNIG répond qu' :« Une locution¹¹⁴ serait un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et, inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution »¹¹⁵

Par ailleurs, cette question est pertinente parce que dans l'expérience de MISRI, les phrases 5 et 6 présentent une catégorie d'expression mémorisée conventionnellement par les informateurs mais qui ne pourraient pas être classées ni avec les expressions figées ni avec les séquences libres. En effet, ce type de séquences qui se retrouvent dans des zones floues entre ces deux aspects de la langue sont appelées les *collocations*¹¹⁶.

Enfin, dans le domaine de la phraséologie plusieurs linguistes ont abordé la mémorisation notamment SVENSSON qui le considère comme critère nécessaire à l'identification des expressions figées stockées dans les mémoires des locuteurs. Pour elle l'inscription mémorielle serait le seul qui permet la reconnaissance de toutes les expressions figées. Toutefois, comme le démontre le test de MISRI, le problème c'est que ce critère nous conduit à ranger des séquences qui ne sont pas normalement classées comme des expressions figées. Donc, nous considérons la mémorisation comme une propriété générale du figement.

Dans cette rubrique, nous trouvons que ce dernier critère est indispensable dans la lecture du discours de la presse écrite. En effet, en recourant à des expressions figées, les titres journalistiques provoquent une réactivation de la mémoire collective. De ce fait, la restitution et la reconnaissance d'une expression défigée et manipulée implique une mémorisation préalable de l'expression initiale. Il va de

¹¹⁴ Rappelons ici que l'utilisation du terme "Locution" par Grunig couvre plusieurs types d'expressions figées.

¹¹⁵ GRUNIG, *op. cit.* 1997, p. 225.

¹¹⁶ Pour une étude détaillée des collocations, cf. Cruse (1986) ; J. Sinclair (1991) ; I. Mel'čuk (1998) ; F. Grossmann, A. Tutin (2002, 2003) ; S. Bartsch (2004) ; D. Spohr (2005) ; D. Siepmann (2006) ; U. Heid & R. H. Gouws (2006) ; P. Blumenthal, F. J. Hausmann (2006) ; S. Verlinde, J. Binon, S. Thierry (2006) ; C. Gledhill, P. Frath (2007) ; F. J. Hausmann (2007) ; E. Dubreil (2008) ; A. Tutin (2008).

même pour les autres structures intertextuelles provenant de la culture (la reconnaissance des figements culturels tel que les citations, les versés coraniques, les extraits des textes sacrés, des poèmes, des chansons célèbres, les slogans publicitaires, les titres de films...)

8- Figement et les aspects connexes

Admettons que le figement est un phénomène inhérent à la langue et signalons qu'il constitue un produit de discours, le figement avec tous ses constituants trouvent sa place à la frontière entre langue et discours. Ainsi, il peut affecter tous les types et les genres textuels en se situant dans le style des écrivains et même dans les structures qui contiennent des représentations et des pensées.

8-1- Figement lexical et clichés stylistiques

R. AMOSSY oppose *cliché* qui présente un ensemble d'unités syntaxiques et lexicales figées au *stéréotype* qui désigne une représentation psychosociologique. Cependant, C. SCHAPIRA souligne qu'un stéréotype peut être présenté dans une formulation linguistique qui, à force d'usage et de répétition, se fige en devenant un cliché :

Une autre caractéristique importante du cliché est sans doute son rapport idéologique avec la mentalité de la communauté linguistique à laquelle il appartient.

(...) [U]n grand nombre d'expressions sont fondées sur des représentations mentales stéréotypées et / ou sur des idées reçues. (...) Faire une retraite peu glorieuse s'appelle en français filer à l'anglaise, mais traduite en anglais l'expression devient a French retreat.¹¹⁷

¹¹⁷ C. SCHAPIRA, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Ophrys, coll. : L'essentiel français, 1999, p. 31.

Le problème de définition de la notion de cliché est souvent posé, ceci résulte bien évidemment de son rapport étroit avec le phénomène du figement. Ainsi, on s'interroge toujours sur le degré de figement à partir duquel on peut distinguer les formes couramment utilisées dans la langue des formes clichées ; ces dernières devraient, par conséquent, être éliminés pour certains : « *Le stylisticien y reconnaîtra la figure banalisée et devra décider si son emploi constitue un effort stylistique manqué ou, au contraire, un choix délibéré.* »¹¹⁸

Par ailleurs, certains linguistes s'accordent sur l'idée que les *clichés* réfèrent à des expressions toutes faites contenant des banalités et des lieux communs. Par ailleurs, M. MAROUZEAU considère le cliché comme :

*Expression suffisamment typique pour être reconnue de prime abord, à laquelle recourt le sujet parlant et surtout l'écrivain soucieux d'imiter ce qu'il estime être une élégance, et qui souvent, à force d'être usée, donne l'impression de la pire banalité : jeter son dévolu, sombrer dans le marasme.*¹¹⁹

LAFLEUR et BALLY partagent la même conception en ce qui concerne la qualification des clichés en tant que « *locutions toutes faites transmises par la langue littéraire à la langue commune* »¹²⁰, cette transmission est basée sur l'imitation des grands auteurs. LAFLEUR réserve donc le terme *cliché* pour désigner les métaphores empruntées aux grands poètes et auteurs. Ainsi, les expressions telles que : *le printemps de la vie, l'hiver des ans, la reine des nuits, l'astre du jour* sont, selon BALLY, figées de par leur emploi récurrent dans la langue littéraire. Toutefois, cette dénomination de cliché ne peut pas s'appliquer à toutes les locutions provenant du domaine de la littérature car plusieurs locutions telles que : *attacher le*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 34.

¹¹⁹ J. MAROUZEAU, *Lexique de la terminologie linguistique*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962. p. 50.

¹²⁰ C. BALLY, *op.cit.* p. 66.

grelot, *montrer patte blanche*, *appeler un chat un chat*¹²¹ ne sont pas considérées comme des clichés. Cela nous conduit à déduire que les deux termes sont en croisement. En effet, plusieurs locutions ne sont pas des clichés, on peut citer les exemples des locutions : *conjonctives et prépositives* ; mais d'autres le sont : *une faim de loup*.

Pour R. AMOSSY et A. HERSCHBERG PIERROT, un cliché correspond à une figure de style (métaphore, comparaison, métonymie...), qui s'est usée de façon à perdre son pouvoir d'évocation. Ainsi, le cliché¹²² n'est donc pas défini seulement comme une formule banale, mais comme une expression figée, reproduite et réutilisée sous la même forme. Il se présente dans une structure indiquant l'intensité basée sur la comparaison telle que : *dormir comme un loir*, *vieux comme le monde* ou une métaphore figée telle que : *rouler à tombeau ouvert*, il faut signaler que tous les clichés ne peuvent pas être considérés comme des locutions parce que certains ne sont pas figés mais il s'agit d'une fréquence habituelle dans un genre de discours particulier.¹²³

En somme, le cliché a un double statut : linguistique et stylistique. Il s'inscrit dans les études stylistiques, dans lesquelles il représente une figure de style usé, une

¹²¹ Ces expressions trouvent leur source dans la langue littéraire, en effet, les deux premières sont de La Fontaine et la troisième est de Boileau.

¹²² Deux types de clichés peuvent, en effet, être distingués :

« - Ceux que l'usage rend presque neutres, et qui, de ce fait, ne restent plus figures de style, deviennent de simples locutions grammaticales et obtiennent en langue un statut de lexie: *le pied de la montagne, le pied de la table, fondre en larme, courir un danger, fondre en larme, emprunter une rue, prêter attention, prêter l'oreille, essayer une défaite/ un refus, trouver la mort, rompre le silence, piquer la curiosité, etc.* »

- « Ceux qui manifestent encore des velléités stylistiques aperçus des fois comme échoués: *l'aurore aux doigts de rose, l'astre du jour/de la nuit, une affaire en or, une mine d'or, des cheveux d'or, un cœur d'or, une main/une volonté, une poignée/une santé de fer (et récemment la femme de fer pour Thatcher), des yeux de diamant/de lynx, serrer/percer/arracher/ briser/fendre/gonfler le cœur, une fleur (métaphore pour une jolie fille), un ange (pour un enfant) ...* », FOURNIER Phi Nga, « Le stéréotype dans le lexique », Synergies Pays riverains du Mékong n° 1 – 2010, (pp. 85-99), p. 90, http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Mekong1/phi_nga.pdf, consulté le 20-07-2012.

¹²³ Nous citons l'exemple de la séquence : *éminent linguiste* qui est envisagée comme structure clichée mais ses unités constitutives semblent avoir une certaine autonomie.

image, qui, abondamment utilisée, a fini par s'effacer. Il faut noter que, dans ce domaine, la conscience du cliché s'avère moderne, et liée au refus des conventions qui peuvent entraîner la banalité du style. Ces structures toutes faites et récurrentes sont souvent décriées au nom de l'originalité.

D'autre part, l'usage fréquent de ces structures permet, du point de vue linguistique, à certaines de ces expressions de se figer et de créer, par conséquent, des entités lexicales fixes.

8-2- Le figement et les stéréotypes

Dans la langue, le figement donne lieu à différents résultats, il y a des énoncés qui se figent donnant une parémie autonome (nous citons à titre d'exemple les proverbes, les dictons...) et une autre catégorie constituée des locutions figées se présentant sous forme d'expressions phraséologiques à introduire inévitablement dans le discours.

La notion de stéréotypie¹²⁴ est étroitement attachée au phénomène du figement, en effet, la première caractéristique d'une expression stéréotypée c'est qu'elle est envisagée comme une séquence figée. Les expressions stéréotypées, considérées

¹²⁴ A la suite de R. AMOSSY, J. L. DUFAYS expose, dans une étude très pointue du stéréotype, les trois niveaux de réalités que ce dernier peut affecter : le langage, la structure linéaire et configurationnelle des genres discursifs et les représentations idéologiques. Il explique en plus les sept caractéristiques pouvant marquer la particularité de la notion de stéréotypie:

- « Une caractéristique structurelle : le semi-figement des composants, qui sont comme quasi collés l'un à l'autre et au contenu qu'ils servent à désigner ;
- trois caractéristiques quantitatives : la fréquence d'emploi, le caractère collectif et le caractère durable ;
- un trait lié à la production du phénomène : son caractère « inoriginé » et donc anonyme ;
- deux traits liés à l'énonciation et à la réception du phénomène : le caractère automatique de son usage et son caractère axiologiquement problématique et réversible », J. L. DUFAYS, « Rumeur et stéréotypie. L'étrange séduction de l'inoriginé », *Protée*, vol. 32, n°3, 2004, pp. 25-31. <http://www.erudit.org/revue/pr/2004/v32/n3/011256ar.pdf>, consulté le 04-09-2010.

comme éléments propres à chaque langue, sont souvent répandues et partagées par les membres d'une même communauté linguistique. Elles se présentent en fait dans des structures toutes faites émaillant leur discours et contenant des idées et des représentations préconstruites dans la langue que les locuteurs se servent dans leur communication. « *Le stéréotype n'est pas, d'ailleurs contenu dans les définitions. Dans une étude comparée entre de l'espagnol et du français Ariane Desportes et Françoise Martin Berthet (1995) souligne la nécessité de prendre en compte les unités phraséologiques de chaque langue pour décrire les stéréotypes* »¹²⁵

Donc, ce qui explique la relation entre stéréotype et locutions ou expressions figées c'est que le stéréotype, en tant que figement des idées et des notions souvent associées à des unités lexicales, apparaît dans le langage sous forme d'expressions figées.

Dans un article publié sur « *Le stéréotype dans le lexique* », FOURNIER estime qu'il est difficile¹²⁶ d'établir une typologie des stéréotypes linguistique. Par ailleurs, dans un travail réalisé en 1999, C. SCHAPIRA¹²⁷ a proposé une typologie des expressions figées qui se répartissent en deux types:

1. Les locutions grammaticales c'est un ensemble de mots qui fonctionnent comme une seule unité lexicale et qui font partie d'une catégorie grammaticale donnée (que A. REY appelle "*des mots grammaticaux complexes*"¹²⁸). Dans ce type, on distingue : les locutions nominales ou noms composés des locutions verbales, adjectivales, adverbiales, prépositives, conjonctives.

¹²⁵ R. AMOSSY, A. HERSCHBERG PIERROT, *Stéréotype et clichés*, Armand colin, France, 2005, p. 92.

¹²⁶ Cette difficulté résulte, selon elle, de deux problèmes :

- D'une part, le développement en diachronie des expressions stéréotypées dites locutions est constamment influencé par des éléments imprévisibles donc non systématiques;
- D'autre part, l'existence d'une grande confusion terminologique, dans la phraséologie, qui rend le classement aussi difficile.

¹²⁷ C. SCHAPIRA, 1999, *op. cit.* pp. 4-6.

¹²⁸ A. REY, 1994, *op.cit.* p. VII.

2. Les locutions stéréotypées appelées également "formules" et dans lesquelles on trouve trois autres types d'expressions :

- Locutions syntagmatiques expressives, comprenant les expressions stéréotypées littérales, les expressions stéréotypées métaphoriques qui peuvent inclure les expressions stéréotypées allusives et les clichés;

- Expressions idiomatiques ou idiotismes

- Énoncés stéréotypés rassemblant toutes les structures parémiques: proverbes, dictons, adages, les apophtegmes, les formules de politesse, les formules rituelles, les phrases de routine et de circonstance, les slogans.

Dans le cadre de notre étude, nous allons adopter cette typologie développée par C. SCHAPIRA pour l'analyse de notre corpus. Une distinction brève entre les locutions grammaticales et les locutions stéréotypées semble dans ce cas nécessaire.

En effet, malgré la multitude de différences existant entre les deux catégories, la distinction reste pour autant difficile à faire. Ces deux types de locutions sont des formes figées présentées dans des séquences lexicales qui dépassent le mot simple, de ce fait, elles sont toutes syntagmatiques sauf les stéréotypes propositionnels.

Cependant, les locutions stéréotypées sont généralement considérées non pas comme des unités lexicales complexes mais plutôt comme des formules. Ce sont, à l'origine, des combinaisons individuelles libres qui se sont figées par la répétition et l'usage fréquent formant ainsi des séquences de discours stéréotypées. De même, la qualification "stéréotypée" dans "locution stéréotypée" dénote la conservation de tous les marqueurs du discours : détermination nominale régulière, morphologie et syntaxe conformes aux règles en vigueur au moment du figement.

De plus, les locutions stéréotypées qui sont des syntagmes figés fondés en général sur des figures de style usées s'attribuent, au même titre que les locutions

grammaticales, des fonctions syntaxiques¹²⁹ n'ayant aucune relation avec leur composante morphologique.

Plusieurs travaux consacrés à la description des deux types de locutions ont proposé, suivant différentes approches, des critères distinguant les locutions grammaticales des locutions stéréotypées. Nous citons à titre d'exemple celle qui repose sur le fait qu'une locution grammaticale peut être remplacée par un mot simple ou peut s'opposer à un mot simple¹³⁰. La deuxième approche d'ordre méthodologique marque le rapprochement entre les locutions grammaticales et les expressions idiomatiques et considère leur « *opacité sémantique*¹³¹ » comme le seul critère permettant de les reconnaître¹³². L'autre est une approche qui du point de

¹²⁹ Les fonctions syntaxiques assumées par les locutions stéréotypées :

« - *Fonction du nom* : deux pelés et trois tondus/quatre pelés et un tondu, deux poids et deux mesures, monts et merveilles, la croix et la bannière, us et coutumes, la loi et les prophètes, des châteaux en Espagne, l'esprit de l'escalier, la mouche du coche, le chant du cygne, le paysan du Danube, un triste sire;

- *Fonction de l'adjectif* : cousu(e) de fil blanc, à mourir de rire, à se rouler par terre, à se tenir les côtes, à se taper la tête contre les murs, (des histoires) à dormir debout, (un nom) à coucher dehors, en noir et blanc;

- *Fonction de l'adverbe* : peu/tant s'en faut, au compte-gouttes, à bouche que veux-tu, à la va-comme-je-te-pousse, au diable vauvert, aux calendes (grecques), à Pâques ou à la Trinité, au nez et à la barbe (de quelqu'un);

- *Fonction de l'adverbe de phrase* : quoi qu'il en soit, quoi qu'on dise, quoi qu'on pense, quoi qu'en pense N, que je sache, soit dit en passant, etc.;

- *Fonction du verbe* : toutes les expressions dont le noyau est un verbe. ». FOURNIER, " *Le stéréotype dans le lexique* ", *op. cit.* p. 3.

¹³⁰ La séquence " *en un clin d'œil* " est considérée comme une locution adverbiale parce qu'elle est remplaçable par " *rapidement* "

¹³¹ Nous expliquerons plus en détails cet élément dans les critères de figement. (cf. opacité sémantique)

¹³² Cependant, cette conception présente un inconvénient qui implique que certaines locutions grammaticales dont le sens correspond à la somme des signifiés des éléments qui les composent seront considérées donc comme des idiotismes. Peut-on comprendre qu'un *panier percé* est une personne et qu'un *rouge gorge* est un oiseau, à partir de leurs unités lexicales composant.

vue stylistique, distingue les locutions grammaticales des locutions stéréotypées par le fait que ces dernières sont produites d'un effort stylistique et rhétorique.

Pour notre part, nous préférons les critères que C. SCHAPIRA propose pour distinguer les locutions grammaticales des locutions syntagmatiques stéréotypées :

« - Le critère syntaxique: la locution expressive est un syntagme ou un segment de proposition à comportement morphologique et syntaxique normal;

- Le critère stylistique selon lequel la locution stéréotypée est définie comme un énoncé impliquant une rhétorique et une stylistique; supposant le plus souvent le recours à une figure métaphore, métonymie) évoquant le sémantisme, son jeu entre contenus originels et effets de sens.

- Le critère de l'expressivité : la locution stéréotypée représente une tendance expressive pour un concept ou pour une notion pour lesquels il existe dans la langue une ou plusieurs expressions neutres. »¹³³

En somme, les linguistes s'accordent sur l'idée que les locutions grammaticales se distinguent des expressions stéréotypées par le fait que ces dernières se caractérisent par un contenu figuré, dans lequel chaque unité composante garde sa charge sémantique, elles représentent toujours une tendance stylistique par rapport aux expressions équivalentes qui existent dans la langue, elles se présentent dans des structures diverses et variées, leur composition se conforme généralement à la syntaxe de la langue, le sens global de ces expressions est souvent métaphorique¹³⁴.

Par ailleurs, ces expressions marquées stylistiquement ne sont pas présentes seulement dans les textes littéraires, bien au contraire, elles figurent dans d'autres types de discours tels que le discours de la presse écrite, les articles traitant des questions politiques, économiques ou sociales et même dans les conversations quotidiennes. Toutefois le taux d'intégration des expressions figées dans le discours

¹³³ C. SCHAPIRA, 1999, *op. cit.* p. 19.

¹³⁴ B. GRUNIG ajoute au figement le sens métaphorique dans la mesure où on peut parler de l'arbitrarité sémantique de ces expressions qui trouvent l'origine de leur sens dans des données historico-culturelles.

varie d'un registre à autre. En effet, à chaque registre : didactique, technique, administrative, académique, littéraire... peut correspondre un certain nombre et type d'expressions figées qui marquent le discours dans ce domaine. Ainsi, nous supposons que le discours journalistique au niveau des titres serait marqué à son tour par un certain nombre et types d'expressions figées.

9- Le figement dans le discours

Après cette longue description, nous pouvons déduire que l'importance des expressions figées réside dans leur valeur expressive qui émane des images que ces unités phraséologiques peuvent générer. Leur insertion dans le discours leur confère bien évidemment une force perlocutoire très particulière. Ainsi, indépendamment des problèmes définitionnels que présentent ces unités, leur fréquence et leur emploi dans le discours sont motivés par le pouvoir argumentatif, par la force expressive, stylistique et rhétorique mais également par l'attrait qu'elles exercent.

Décrire ces structures figées hors contexte c'est les aborder en tant qu'unités de la langue. Toutefois, comme toute autre unité linguistique, l'expression figée s'attribue un sens en fonction du contexte dans lequel elle s'est introduite ; celui-ci contribue à désambigüiser voire à reconstituer son sens en lui accordant bien évidemment une dimension pragmatique.

L'introduction de ces structures figées abonde dans tous les types de discours notamment le discours de la presse écrite. Sur ce plan, nous supposons que l'effet pragmatique de ces structures serait plus visible quand elles affectent les titres d'articles journalistiques. En effet, elles accordent à ces articles une orientation argumentative dès la mise en titre dans la mesure où, comme nous le prétendons, leur introduction est au service d'un effet visé. Leur emploi annonce un contrat d'attente culturelle entre les lecteurs et le locuteur. De plus, le défigement et la

manipulation de ces formes constitue une pratique très récurrente dans ce discours ;
il accorde au titre une fonction appellative, phatique et accrocheuse importante.

CHAPITRE II
AUTOUR DE L'ÉCRITURE DES TITRES
JOURNALISTIQUES

La première partie de ce chapitre présentera quelques considérations théoriques sur le discours journalistique qui nous seront utiles pour la suite de notre analyse et notre démonstration, avant de nous plonger dans l'analyse des types des titres et de leurs fonctions.

1- Le discours de la presse écrite

Notre recherche s'inscrit dans le contexte théorique de l'analyse du discours¹ que nous considérons comme un cadre conceptuel à mobiliser au sein des sciences sociales pour appréhender le discours. La notion de discours étant au cœur de l'arrière-plan conceptuel de notre recherche, nous allons tenter de présenter de manière synthétique les différentes acceptions qui lui sont propres, pour justifier ensuite l'appellation "discours de la presse".

Un nombre de précisions terminologiques et conceptuelles s'impose lorsqu'on s'interroge sur la notion du discours. Le terme discours recouvre plusieurs acceptions d'après les chercheurs, ce qui rend difficile toute entreprise de définition précise de ce terme². Cette instabilité de la notion de *discours* n'a pas fait l'unanimité des chercheurs dont certains le considère comme synonyme de « texte » ou d'« énoncé ». Selon L. GUESPIN : « *l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* »³, le discours est donc une unité linguistique supérieure à la phrase contenant un message.

¹ Voir F. MAZIERE, *L'analyse du discours*, coll. Que sais-je ?, 2^{ème} édition, Paris, 2010.

² Cette polysémie a conduit les chercheurs à lui conférer plusieurs définitions selon les différentes acceptions du terme dans les études théoriques. En effet, le discours est défini soit d'une manière autonome (Coseriu, Vignaux) soit en l'opposant à d'autres notions telles que langue, texte, récit...

³ L. GUESPIN et J. B. MARCELLESI, « *Problématique des travaux sur le discours politique* », Langage, n° 23, 1971, p. 10

Dans les études linguistiques, la notion de discours est certainement l'une des plus controversées et plus polysémiques car elle est dotée d'un sens différent selon les champs théoriques dans lesquels elle est employée. Depuis plusieurs années en sciences du langage, la notion du discours est en vogue avec la montée des courants pragmatiques et la décadence du structuralisme.

Notre but ici n'est pas de présenter un historique de la notion de discours. Le terme a connu non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. En effet, pour la définir, nous nous contenterons donc de se référer à ces travaux célèbres réalisés.

De plus, « *la prolifération du terme discours est le symptôme d'une modification de parole dans la façon de concevoir le langage* »⁴ c'est ce que constatent P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU qui, pour délimiter la notion et en l'opposant à une série classique de termes, *phrase, langue, texte* et *énoncé*, proposent un ensemble de traits caractérisant le discours :

- Le discours implique " une organisation transphrastique ".
- Le discours "est orienté".
- Le discours "est une forme d'action".
- Le discours "est interactif".
- Le discours "est contextualité".
- Le discours "est pris en charge".
- Le discours "est régi par des normes".
- Le discours "est pris dans un interdiscours"⁵.

De même, dans son livre, **Initiation aux méthodes de l'analyse**, D. MAINGUENEAU a signalé le problème terminologique de la notion en présentant

⁴ P. CHARAUDEAU et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002, p. 187.

⁵ *Ibid.*, pp. 187-189.

des acceptions variables qui sont en faites. Pour conclure, il constate que les termes « analyse du discours » ainsi que son objet d'étude le « discours » renvoient à une méthode d'appréhension du langage où cette dernière permet de fournir le sens pour les sujets partenaires inscrits dans des stratégies d'échange, des situations sociales ou des circonstances historiques.

En se basant sur la théorie de l'énonciation, E. BENVENISTE oppose la « langue », qui se présente comme un ensemble stable d'éléments potentiels, au « discours », qui est le produit de la contextualisation de cet ensemble ; le discours sera donc pour lui le lieu où se pratique la créativité qui donne de nouvelles valeurs aux signes « avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours »⁶.

Le discours se traduit, selon lui, par la manifestation de l'énonciation réalisée par l'appropriation et l'utilisation de la langue par un individu. Cette définition semble partagée avec J. M. ADAM, qui renforce l'idée qu'« un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) ».⁷

La définition du discours bénéficie des recherches de la pragmatique. Dans ce cadre, D. MAINGUENEAU présente une définition en présentant les traits du discours ; en effet selon lui le discours est une organisation transphrastique, il est orienté. Lié à l'intention du locuteur, il se présente sous forme d'action et se développe dans le temps. Il est contextualisé et interactif.

Actuellement, on s'accorde à établir la relation entre le discours et le texte qui correspond à celle entre l'acte et le produit. Par ailleurs, rappelons que le terme

⁶ E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, Paris, 1966, p. 129,130

⁷ J.-M. ADAM, « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in *L'interprétation des textes*, éd. C. Reichrer, Minuit, Paris.

discours ne se rapporte pas seulement à la production orale, il recouvre aussi le texte écrit. Défini « *comme unité d'usage de la langue dans une situation d'interaction et comme une unité sémantique* »⁸.

Le texte qui se présente comme suite ordonnée linéairement, « *possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de rangs différents de complexité entièrement les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendances* »⁹. Il est un mode d'organisation particulier (ensemble cohérent d'énoncés constituant un propos écrit ou oral) qui ne se réduit pas à un nombre de séquences déconnectées de phrases, et qui demande d'être analysé comme tel en le rattachant à la situation de production. Ce mécanisme de structuration d'un texte en le rapportant à ces conditions contextuelles¹⁰ consiste à l'envisager comme discours.

Dans cette perspective, le texte est considéré comme la trace d'une énonciation, autrement dit en tant que résultat d'un discours ancré dans un contexte ; ainsi il est conçu comme produit achevé, clos d'un acte discursif.

C. FUCHS, qui ne marque pas la différence entre texte et discours, définit ce dernier comme un « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* »¹¹

Le discours concerne les manifestations formelles de l'organisation interphrastique, il exige pourtant la prise en compte de facteurs situationnels voire interpersonnels. Il réfère donc à tout acte de réalisation langagière effective et signifiante produisant un ou plusieurs énoncés écrits ou oraux. Sur ce point E. BENVENISTE donne une

⁸ M.A.K. HALLIDAY et R. Hasan, cité par Charaudeau et Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002, p. 571

⁹ *Ibid.*, p. 572

¹⁰ Pour une ample discussion sur cette question de *contexte*, nous renvoyons à J.-M. ADAM, « *Texte, contexte et discours en questions. Réponses de Jean-Michel Adam* », entretien paru dans *Pratiques* n°129-130, juin 2006, pages 21-34.

¹¹ C. FUCHS, *Paraphrase et énonciation*. Éd. Ophrys, Paris, 1985, p.22

définition large du terme en le considérant comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la langue la plus ornée* »¹², dans cette optique, la notion comprend deux propriétés :

- La composante transphrastique du discours : c'est-à-dire la présence d'une cohésion textuelle assurée par la combinaison d'une suite de phrases.
- Le discours est lié à une activité énonciative porteuse de sens, autrement dit à tous les systèmes de régulations et de repérages procédés et effectués. Il se rapporte donc à une situation de production dans laquelle un texte est énoncé. De ce fait, le discours peut être conçu comme une unité plus large que le texte.

En effet, la définition que donne J.-M. ADAM semble être l'une des définitions les plus consensuelles. Dans son opposition texte/ discours, il présente le discours comme un texte mis en rapport avec ses conditions socio-historiques de production :

DISCOURS = TEXTE + CONDITIONS DE PRODUCTION.

Pour lui :

*Parler de discours, c'est considérer la situation d'énonciation-interaction toujours singulière et l'interdiscursivité dans laquelle chaque texte est pris. Un texte ne devient un fait de discours que par sa mise en relation avec l'interdiscours d'une formation sociodiscursive, elle-même définie comme lieu de circulation de textes (intertextualité propre à la mémoire discursive d'un groupe) et de catégories génériques (interdiscursivité des genres et sous-genres).*¹³

¹² E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 1966, op.cit.pp.241, 242.

¹³ J.-M. ADAM, *Les textes : types et prototypes - Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 28.

Si nous utilisons la notion de *discours de presse*, ce n'est pas sans faire attention au caractère polysémique du terme de discours car derrière cette notion se cachent différentes définitions.

Cependant, de cette diversité de définitions, la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que le travail sur le discours suppose la prise en compte des conditions de production du texte. En effet, discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au delà (succession de phrases: texte) dans un contexte déterminé et en vue d'un but communicationnel spécifique.

Or, un des objectifs de l'analyse du discours est de classer les discours « *comme composante de leur compétence communicative, les locuteurs disposent de typologies, acquises par imprégnation ou par un enseignement explicite, nécessaires pour comprendre ou pour produire des textes mais aussi pour circuler dans la société* »¹⁴

Il y a des typologies d'ordre commun (romans policiers- historiques- sentimentaux, etc.) et des typologies plus spécialisées (dans le journalisme : bref- chapeau, etc.). En effet, de différentes typologies émanent de ce classement des discours qui se base sur des critères variés :

- typologies homogènes, intermédiaires et hétérogènes.
- typologies énonciatives.
- typologies communicationnelles ou fonctionnelles.
- typologies situationnelles.¹⁵

De même, le travail sur le discours de presse nous projette au sein de la typologie des genres de discours. D'après D. MAINGUENEAU¹⁶, cette typologie n'est pas

¹⁴ *Dictionnaire de l'analyse du discours, op.cit.* p. 592.

¹⁵ *Ibid.* pp. 593-594.

¹⁶ Voir D. MAINGUENEAU, « *Typologie des genres de discours* », (texte issu d'une réécriture des pages 180-187 du livre *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris, 2004), <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Typologie-des-genres-de-discours.pdf>, consulté le 12 juin 2012.

facile à établir et à stabiliser. En effet, cette difficulté résulte de l'enchâssement remarquable des genres les uns dans les autres. En outre, un texte peut se situer à l'intersection de plusieurs genres, ce qui rend difficile son classement dans un genre bien précis. P. CHRAUDEAU partage également ce même point de vue en jugeant prématuré le fait de parler d'une véritable classification dans le domaine de l'analyse du discours :

D'une part, parce que l'analyse du discours en est à effectuer ses premiers pas tant dans sa pratique analysante que dans sa théorisation, d'autre part, par ce qu'il est difficile de trouver un discours qui soit d'une homogénéité parfaite quant à ses propriétés (un discours ne peut être déclaré homogène qu'à condition qu'on le dépouille de certaines caractéristiques déclarés résiduelles).¹⁷

En somme et pour conclure, D. MAINGUENEAU affirme que la liste des genres est par définition imprécise, car ces derniers varient selon les lieux et les époques. Finalement, la définition du genre dépend des objectifs assignés par l'analyste et aux découpages que celui-là juge convenables.

Cela a conduit nécessairement les théoriciens et les analystes du discours à « privilégier les typologies qui associent des propriétés linguistiques et des contraintes liées aux genres de discours »¹⁸.

En effet, par la proposition de P. CHARAUDEAU d'établir « une hiérarchisation des critères : d'abord décrire les caractéristiques situationnelles correspondant au lieu des contraintes du contrat de communication, puis les caractéristiques discursives correspondant aux modes d'organisation du discours par les contraintes appelés situationnelles ; enfin les caractéristiques sémiolinguistiques correspondant aux récurrences formelles instruites par les contraintes antérieures », on arrive à instaurer « des réseaux de genres et sous-genres (par exemple, dans le genre d'information médiatique, distinguer les médias presse, radio, télévision, et, à l'intérieur de chacun d'eux, distinguer et relier les genres débats (politiques et société), interview (politiques et citoyennes), entretiens(d'intellectuels, d'experts),etc. »¹⁹

¹⁷ P. CHARAUDEAU, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*, Hachette, Paris, 1983, pp. 87-88.

¹⁸ *Ibid.* p. 595.

¹⁹ *Ibid.* p. 595.

Sans vouloir nous livrer à une discussion détaillée sur les typologies du discours, notre objectif était plutôt de justifier la légitimité et l'utilité de parler d'un discours de presse tout en mettant en évidence des données relevant même de l'écriture journalistique et qui doivent être prises en considération. Cela en vue de montrer brièvement les caractéristiques du genre auquel appartient le corpus étudié.

1-1- Les spécificités de l'écriture journalistique

La force et l'efficacité de la transmission du message distinguent l'écriture journalistique des différents autres types d'écriture. En effet, ce qui confère au langage des médias un caractère unique c'est que ce type d'écriture recherche au moins une esthétique propre dans ses mots, ses syntagmes et ses types de phrase. Tous ces procédés sont utilisés d'une façon intentionnelle pour assurer un plaisir de la lecture et une information exacte. L'efficacité de cette écriture réside dans l'articulation de plusieurs informations d'une manière synthétique, concise et surtout attractive.

Toutefois, une difficulté s'impose quand on s'interroge sur la définition rigoureuse du style de la presse écrite. Mais cela n'empêche pas la tentative d'appréhender les principaux traits qui le caractérisent et qui servent comme lignes de démarcation pour le distinguer des autres types de discours.

Par ailleurs, le discours journalistique se nourrit de plusieurs domaines pour traiter des sujets d'ordre divers : politique, sportif, social, économique, etc. Sur ce plan, les normes d'écriture et les critères de contenu s'avèrent inefficaces, compte tenu du référent qui « *abstrait, concret, réel, imaginaire, etc., peut servir de support à un texte argumentatif, à un texte informatif, à un texte explicatif; c'est bien l'intention de communication qui implique tel ou tel type de texte, et non l'objet extralinguistique* »²⁰

²⁰ B. COMBETTES, et R. Tomassone, *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Wesmael s. a. 1988, p. 6

Le discours journalistique s'inscrit dans un contexte social, historique, politique... bien déterminé, son objectif incisif est d'abord de présenter l'information, comme le précisent B. COMBETTES et R. TOMASSONE au sujet de ce type de discours « *s'exerce essentiellement au niveau des connaissances de la réalité ; il s'agit moins de transformer des convictions que d'apporter un savoir* »²¹

Dans son article, " **Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite** " J.-M. ADAM²² a soulevé la problématique de classification des genres et la variation des critères sur lesquels est basée cette opération de catégorisation. Et, après avoir analysé les enchevêtrements des critères de classification exploités par différents travaux, il constate que la difficulté de classement de ce discours résulte non pas de l'inutilité des classifications mais plutôt de "*leur nature intrinsèquement floue*"²³.

Par ailleurs, le discours journalistique est marqué essentiellement par la visée communicative qui consiste à présenter l'information au lecteur et qui inclut sous la même catégorie d'autres types de textes à caractère argumentatif : on peut citer l'éditorial comme exemple.

En effet, dans son livre " **L'écriture journalistique**", l'enseignant du journalisme J. MOURIQUAND a évoqué la notion de rentabilité du mode d'écriture journalistique. Selon lui, cette idée s'impose quand le journaliste aura l'intention d'être au service du lecteur, au moins de lui faciliter la tâche de lecture car l'une des spécificités de cette écriture c'est d'assurer un plaisir de la lecture et une information exacte.

²¹ *Ibid.* p.6

²² J.-M ADAM, « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* », *Pratiques*, 94, 1997, pp. 3-18

²³ *Ibid.*, p. 12

Toutefois, une brève distinction entre l'écriture journalistique et les autres types d'écriture, notamment scientifique et littéraire, doit être faite pour dissiper l'ambiguïté des caractéristiques propres à ce genre.

Un premier trait de démarcation est associé au public récepteur du discours. Alors que le discours scientifique vise les spécialistes du domaine et que le discours littéraire est destiné à des lecteurs plus ou moins limités ; le discours de la presse écrite, lui, suscite l'intérêt d'un public plus large.

De plus, une différenciation claire entre l'écriture journalistique et l'écriture littéraire est marquée dans le traitement des sujets. En effet, « *le propos de l'écriture journalistique est de servir le réel en lui étant aussi fidèle que possible. L'écriture littéraire au contraire est libre de cette contrainte de fidélité* »²⁴

A cela s'ajoute une distinction qui découle (est inséparable) de la manière de la structuration formelle des deux discours. Chaque discours présente une information structurée suivant une organisation qui se fonde sur un modèle contenant des éléments récurrent et facilement repérables.

Dans la presse écrite, l'article contient généralement les constituants suivants : un surtitre, un titre, un chapeau ou une présentation du sujet abordé ; ensuite un compte-rendu présentant les informations anciennes et nouvelles ; enfin, l'article est éventuellement clôturé par une vision propre du journaliste. Cette structure est bien évidemment différente de celle du discours littéraire.

Ce qui est évident, c'est que la matière première de l'activité du journalisme est la langue. P. GAILLARD, énumère les principes qui aident à remplir cette préoccupation : « *Le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est la meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée* »²⁵

²⁴ J. MOURIQUAND, *L'écriture journalistique*, 3^{ème} édition, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris, pp. 14-15.

²⁵ P. GAILLARD, *Technique du journalisme*, 3^{ème} édition, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris, p. 92

Sur le même plan et en parlant toujours de l'écriture de la presse écrite, l'auteur insiste sur le caractère de la simplicité grammaticale qui se traduit par l'usage des phrases concises et courtes en évitant les tournures qui peuvent compliquer la compréhension.

Pour lui, « *chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et les adverbes vagues et inutiles* »²⁶. Toutefois, il est opportun de signaler que cela n'empêche pas l'apparition, mais aussi l'usage avec précaution, d'une diversité de choix²⁷. Sur ce plan, on peut marquer le recours à des vocabulaires précieux, font parties des langues régionales, appartenant aux différents registres de langue ou même relevant d'une langue dite à la mode.

On peut énumérer les caractéristiques générales du discours journalistique qui sont souvent recommandées dans les manuels de journalisme :

- La concision et la clarté
- La précision
- L'usage limité d'adjectifs qui entravent l'expression de l'émotion et de la subjectivité du journaliste
- L'utilisation des dates et des chiffres

Par ailleurs, la nature des sujets dont traitent les deux types du discours ainsi que le processus qui détermine leur fonctionnement constitue à lui-même un facteur d'une dissemblance tranchante. Tandis que le discours littéraire crée un univers fictif, le discours journalistique est un discours d'actualité et de quotidienneté qui

²⁶ *Ibid.*, p. 25

²⁷ Car ces principes ne s'appliquent pas forcément sur tous les genres journalistiques. En effet, nous allons voir plus loin que, dans les articles d'opinion, le journaliste exploite et insère certains procédés langagiers dans la constitution de son texte.

cherche à révéler la vérité. Donc, il exige un rattachement étroit à l'univers réel ; ceci dans le but d'exposer et de rapporter l'événement tel qu'il est en réalité. Certes, chaque discours exige un mode d'écriture particulier qui reflète des méthodes et des outils propres. Sur ce plan, il n'est pas inutile de rappeler que le rôle capital de l'écriture journalistique est d'informer.

Or, L'écriture journalistique avec tous ses sous genres : genres d'information comportant le reportage, l'enquête... ; ou encore les genres de commentaire, l'analyse, l'éditorial, le billet... (*Voir supra, chapitre 4*), dépendent de la façon dont le journaliste rapporte l'évènement. Cet acte est généralement tributaire de la fonction mais aussi des objectifs voulus. Dans ce cas, la manière d'approcher et d'appréhender l'évènement, sa mise en œuvre textuelle nécessite l'emploi de certains procédés langagiers.

De plus, cet acte qui est conditionné généralement à l'urgence est soumis aux contraintes de l'heure du bouclage et de la rentabilité de ce discours mais également aux impératifs de l'édition. Ainsi, un article journalistique vise en premier lieu à livrer des informations dans un style vif et percutant. Cela nécessite bien évidemment de répondre aux attentes des lecteurs tout en situant l'évènement dans le temps et dans l'espace, en identifiant ses acteurs, ses causes...

Donc, le langage se présente comme un moyen au service de cette finalité. Dans ce contexte, l'écriture qui fait œuvre utile pour les lecteurs et qui s'inscrit généralement dans le temps se présente comme un acte éphémère. Ainsi, « *quelles que soient ses qualités, l'article n'a donc aucune raison de survivre à sa mission. On pourrait presque dire qu'il meurt dans le temps même où il est lu* »²⁸. Par contre, caractérisé d'intemporalité qui le rend plus résistant, le texte littéraire est préservé de l'usure. Sur ce point Roland Barthes confirme que « *le texte est une arme contre le temps, l'oubli et contre les roueries de la parole qui, si facilement, se reprend, s'altère, se renie. (...)* ; *Le texte est un objet*

²⁸ D. HUSSON & O. Robert, *Profession journaliste : Sources d'information, typologie d'articles, styles d'écriture, éthique... : 100 conseils pratiques*, Éditions Eyrolles, chapitre 7, Paris, 1991, p.92.

moral : c'est l'écrit en tant qu'il participe au contrat social ; il assujettit, exige qu'on l'observe et le respecte, mais en échange, il marque le langage d'un attribut inestimable : la sécurité »²⁹

Le langage des textes littéraires est communément admis comme étant plus élaboré. C'est un acte de création soumis à des soucis esthétiques et formels, aux normes grammaticales. Se nourrissant des procédés poétiques et rhétoriques, cette écriture se manifeste comme une œuvre d'art³⁰. De plus, le langage littéraire est marqué par le caractère polysémique ; il se prête ainsi à une lecture plurielle³¹

Par ailleurs, insistant toujours sur le fait qu'il est étroitement lié à des situations spatio-temporelles, le discours journalistique procède à deux opérations qui tendent généralement à présenter une information ; soit ce discours est produit avant les événements dans ce cas il anticipe, soit il placé après et donc il les diffuse. Suivant une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, ce genre pratique son énonciation tout en s'adressant à un public nombreux. Toutefois, ce discours prédestine son message à certaines catégories de la société dont il voudrait faire son public-cible³².

Toutes ces spécificités ont fait de l'écriture journalistique un genre à part entière. A cela s'ajoute l'idée que le discours de presse est l'expression de la société dans la mesure où ce discours constitue la mémoire des événements qui se produisent au

²⁹ R. BARTHES, « *Théorie du texte* », www.universalis.fr

³⁰ Malgré cette distinction, la frontière entre les deux types d'écriture demeure parfois floue. En effet, s'inscrivant dans un même contexte socioculturel, les deux styles ont tendance à déteindre l'une sur l'autre. Ainsi, on marque parfois le passage libre du journaliste vers le texte littéraire et l'écrivain vers l'écriture journalistique.

³¹ « *Le texte littéraire n'est pas le produit déterminé d'une conscience créatrice, l'écrivain frappe d'enchantement le sens intentionnel, retournant la parole vers une sorte d'en deçà du sens* » R. BARTHES, *Nouveaux essais critiques : Extraits commentés : « Proust et les noms »*, Paris, Éditions Seuil, 1972, p. 117.

³² Par le choix d'un registre spécialisé par exemple, nous reviendrons sur ce point dans le dernier chapitre.

sein de la société. En le considérant comme une composante du discours social³³. Ainsi, il se fonde sur un contrat qui dépasse les savoirs individuels vers une mémoire collective. De même, le discours de presse fonctionne comme un acteur de la discursivité sociale. Ce faisant, son rôle ne se réduit pas à définir et à attribuer du sens aux réalités sociales, car il contribue également à les construire en produisant la réalité sociale.

Bref, le discours de presse emprunte les moyens de communication de masse pour réaliser son énonciation, en sélectionnant ce qu'il doit être mis en valeur pour le placer dans l'attention de la communauté. Grâce aux mécanismes de présentation, ils révèlent des valeurs associées aux modes de vie et présentent les rapports existants entre les différentes classes sociales, tels qu'ils les perçoivent. Entre acteur et vecteur, ce discours joue un rôle primordial dans la détermination du discours social.

1-2- La situation de communication dans la presse écrite

En tant que forme de communication, le discours journalistique a pour objectif de transmettre des messages. Dans cette rubrique, il nous semble opportun d'avancer la définition présentée dans *Le Dictionnaire d'Analyse du Discours* et qui distingue les différentes utilisations des termes : *situation de communication*, *situation d'énonciation* et *situation de discours* comme suit :

la situation de communication lorsqu'on se réfère à l'environnement aux différentes composantes [...], la situation d'énonciation lorsqu'on se réfère au processus même de

³³ Le "discours social " est une notion développée par Marc Angenot. Considérée comme une des importantes branches de la sociocritique des textes, le discours social repose sur un fondement théorique constitué notamment de la notion d'intertextualité, d'interdiscursivité et de dialogisme, de topographie et de topologie des discours, d'hégémonie idéologique, d'analyse des lieux communs, des clichés et de doxa... Le discours social est envisagé comme une grande machine sociale qui génèrent des imaginaires, des topiques et des thèmesqui marquent le passage d'un secteur à l'autre. Angenot considère la "publicistique" comme un des secteurs du discours social qui renferme le *journalisme et ses dérivés*.

mise en discours qui se caractérise par des marques langagières à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire, et la situation de discours lorsqu'on se réfère aux données de savoirs qui circulent interdiscursivement et qui surdéterminent les sujets de l'échange verbal.

³⁴

Pour bien comprendre comment les processus de communication via le journal se construisent, nous pouvons faire une transposition du schéma traditionnel élaboré par R. JAKOBSON qui illustre l'acte de communication sur la communication journalistique. En effet, cette communication ne peut être réalisée que par la présence d'un émetteur, un récepteur, un message et d'autres éléments nécessaires à cet acte :

- *L'émetteur* : qui représente le journaliste ou le groupe de la rédaction du journal ;
- *Le récepteur* : un ou plusieurs lecteurs ; c'est le grand public à qui le journal est destiné ;
- *Le message* : c'est le contenu ou l'objet de la communication. Il représente les informations véhiculées sur la réalité ; sur des événements, des faits, des actions, des histoires... qui peuvent intéresser le public visé. Toutefois, les linguistes et les psychologues remarquent une différence entre l'information qui consiste à transmettre un message sans recevoir une réponse, et la communication qui détermine une interaction fondée sur l'échange des messages. Mais il convient d'évoquer aussi le concept de la diffusion quand il s'agit d'une transmission du message dont le récepteur est virtuel ;
- *Le canal de communication* : c'est le journal ;
- *Le code* : c'est la langue utilisée c'est les images et les règles de combinaison que le journaliste emploie pour composer son message en procédant une opération appelée l'encodage et dont le public (destinataire) est censé d'en faire un décodage ; cela exige bien évidemment que les deux partenaires de la communication dispose d'un répertoire commun ;

³⁴ P. CHARAUDEAU et D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002, p. 533.

- *Le référent* : désigne les objets réels auxquels renvoie le message, c'est le contexte et la situation qui englobe les conditions qui président la transmission du message. On peut distinguer deux types de référent dans la communication journalistique ; un référent situationnel établi par les circonstances de l'émission du message et le référent textuel produit par le contexte linguistique.

La communication dans la presse écrite s'effectue dans un contexte spécifique dans lequel le journal véhicule une ou plusieurs informations aux lecteurs en utilisant un langage qui se conforme à la fois aux usages linguistiques valorisés par son lectorat et en façonnant ces usages par l'influence qu'il veut exercer tout en exprimant certaines tendances et certaines opinions. En effet, dans ce langage employé surgissent certaines fonctions inhérentes à la visée que le journal veut atteindre.

A chaque élément constituant du schéma de communication cité ci-dessus correspond une fonction spécifique qui représente une valeur particulière. Par la fonction référentielle « *le référent du message est considéré comme l'élément le plus important* »³⁵, elle dénote le caractère purement informatif du langage du journalisme. Les articles journalistiques ont le double mérite d'être extrêmement circonscrit dans le temps et dans l'espace. En effet, l'organisation journalistique élabore des informations en se référant à l'actualité qui repose sur des données brutes de terrain. Les messages journalistiques aident ainsi le lecteur à comprendre et découvrir ce qui se passe dans le monde extérieur. Les journalistes s'évertuent toujours à chercher et présenter des informations qui touchent un nombre aussi plus large de lecteurs. Ainsi, ces acteurs travaillent en groupe en utilisant plusieurs stratégies différentes et successives de découvertes, de sélections, de hiérarchisation et de structuration des faits et des événements intéressants. Ensuite, après cette investigation, les journalistes procèdent à l'étape la plus sensible et la plus délicate c'est de présenter ces informations dans des textes plus accessibles et

³⁵ J. DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique, op.cit.* 1973, p.415.

intéressants pour le public. Donc, ces informations sont un construit social, à un moment donné, qui expriment une construction collective de la réalité sociale.

La fonction expressive est centrée sur l'émetteur du message dans lequel il exprime directement ce qu'il éprouve. On s'interroge sur la fonction expressive du langage utilisé dans les titres quand on veut repérer les marques de la présence de l'émetteur dans son discours, en particulier quand ce dernier emploie la première personne, quand il exprime un sentiment ou un jugement... les traces de la subjectivité du locuteur se manifeste également, par l'exclamation, l'interjection ou les modalisations (Voir *supra*. Chapitre 5)

Par ailleurs, la subjectivité ne se manifeste pas seulement par la fonction expressive qui marque la présence du journal-locuteur dans son message, mais, elle apparaît même dans l'usage de certains procédés rhétoriques qui se rapportent essentiellement à la fonction poétique. Cette fonction consiste à mettre l'accent sur

« *le message pour son propre compte* »³⁶ et à jouer sur sa structure et sur la manière dont il est composé. Sur ce plan, les journalistes accordent une très grande importance à cette fonction dans la rédaction des titres incitatifs. Nous reviendront sur ce point qu'on abordera plus loin.

En dehors de ces fonctions, la fonction conative est présente également dans le langage journalistique. Cette fonction se rapporte au récepteur du message dans l'intention de l'influencer et de l'impliquer. La fonction conative domine quand l'objectif essentiel est de produire un effet sur le lecteur, de le séduire, et de le faire réagir et même d'influencer ses choix...

Par ailleurs, nous remarquons que les deux fonctions restantes à savoir la fonction phatique ; centrée sur le canal qui établit le contact entre les deux partenaires de la

³⁶ R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale*, traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, coll. Arguments 14, Minuit, Paris, 1963, p. 219.

communication et la fonction métalinguistique qui est centré sur le code ne figurent pas fréquemment dans le langage journalistique. Ces deux fonctions réussissent très rarement à trouver leur place dans les titres journalistiques du fait qu'elles ne répondent pas aux besoins et aux objectifs du journal car elles n'apportent pas vraiment un effet ni sur le lecteur ni sur l'information elle-même.

P. CHARAUDEAU a mené plusieurs travaux sur la communication journalistique. Il a parlé des deux notions d'instance de production et instance de réception qui sont les partenaires de toute communication médiatique. Pour lui, le journaliste qui représente la figure majeure de l'instance de production « *a pour rôle de transmettre l'information [...] qui recouvre un ensemble d'événements ou de savoirs déjà existants* »³⁷. De cette façon l'instance de production se trouve engagé dans « *un processus de transformation, dans lequel elle joue un rôle de médiateur, et parfois constructeur d'évènement, entre le monde extérieur où se trouve le fait à l'état brut, et le monde médiatique, scène sur laquelle doit apparaître l'évènement médiatisé.* »³⁸

L'autre partenaire de la communication dans la presse écrite c'est le lecteur, ainsi, ce dernier constitue l'instance de réception dont le rôle est « *de prendre connaissance des informations qui lui sont présentées, [...], et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action* »³⁹

Dans ses travaux sur le discours et la communication médiatique, P. CHARAUDEAU a expliqué le processus de l'information qui, selon lui, commence par un fait brut recueilli dont l'instance de production est un observateur, un témoin, un rapporteur et un constructeur qui s'évertuera à le restituer avec le

³⁷ P. CHARAUDEAU, " *Le contrat de communication de l'information médiatique* ", Revue *Le Français dans le monde*, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994, consulté le 18 janvier 2013 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-l,61.html>, p. 8-19.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*

maximum de justesse et d'exhaustivité pour atteindre l'objectivité requise en le présentant dans un énoncé-nouvelle. Ainsi, dans la presse écrite, l'information consiste à transformer un fait brut en nouvelle qui finit par être reçue et interprétée par l'instance de la réception. Ceci repose sur l'idée d'une construction sociale de la réalité. En effet, la plupart des spécialistes en journalisme s'accordent sur l'idée que le fait brut constitue le fruit et le résultat du travail journalistique. Il s'agit donc d'un processus de construction du fait qui se manifeste finalement comme une information dans le discours journalistique présenté au niveau de l'article. L'écriture journalistique se produit à partir d'un regard porté sur les événements qui se déroulent dans la réalité et aussi d'une mise en forme spécifique.

Ce processus de l'information dans la communication médiatique a été illustré par CHARAUDEAU dans un schéma qui récapitule le fait que : « la communication se réalise selon un dispositif double : un espace de transformation de l'événement dans lequel celui-ci passe de l'état brut à l'état de nouvelle (construire), un espace de transcription dans lequel les deux instances doivent se mettre " en prise " l'une avec l'autre »⁴⁰

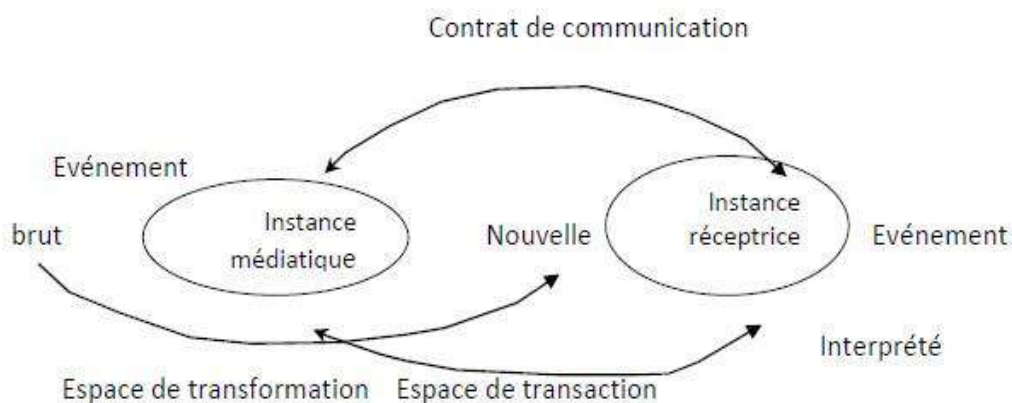


Figure 1 : Schéma représentatif de la communication médiatique

De plus, en décortiquant le schéma, l'auteur ajoute que le journal en tant que producteur contribue dans la structuration de l'information : « dans l'"espace de

⁴⁰ Ibid.

transformation", en catégories susceptibles de justifier qu'il s'agit de "nouvelles" concernant l'espace public, de mise en scène de l'information, dans l'"espace de transaction", de sorte à capter l'instance de réception »⁴¹

Dans le domaine journalistique, la presse écrite produit un discours particulier doué de certaines valeurs spécifiques. En effet, face à l'instance de réception qui est à la fois hétérogène et indéterminée, l'instance de production que représente le journal procède à une sélection et une hiérarchisation dans l'ensemble de ce qui lui parvient des événements ou des faits jugés importants et dignes d'être composés en faits remarquables pour les porter à l'attention publique, le journal s'efforce ensuite à formuler ces informations dans un langage conforme aux systèmes de représentation du lecteur tout en assurant un certain degré d'objectivité et en présentant sa propre idéologie. De ce fait, l'instance de production contribue à la détermination théorique du statut de ses lecteurs (l'instance de réception).

Par ailleurs, pour toucher en profondeur la question du discours journalistique, nous proposons dans ce qui suit une réflexion sur l'énonciation dans la presse écrite.

1-3- La situation d'énonciation dans la presse écrite

La linguistique moderne a connu un changement conceptuel avec l'apparition du sens. Ce dernier a attribué une importance à la composante énonciative du langage qui est devenue actuellement l'objet d'étude de plusieurs travaux diversifiés et approfondis.

En effet, cette tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux théoriciens d'évoquer la notion d'"énonciation"⁴². Tous ces théoriciens

⁴¹ *Ibid.*

⁴² KERBART-ORECCHIONI considère l'énonciation, dans un texte, comme une démarche consistant à repérer et à décrire des unités que ce soient leur nature et leur niveau, qui fonctionnent comme traces marquant l'inscription de l'énonciateur dans son énoncé. Ainsi l'énonciation apparaît dans « *la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes*

s'entendent pour l'idée que les définitions saussurienne, structuraliste et chomskyenne de l'objet de la linguistique sont très réductrices, compte tenu des insuffisances qu'elles présentent dans l'analyse du sens. Ainsi, l'intérêt porté aujourd'hui à la problématique de l'énonciation est expliqué par l'extension de l'objet d'étude de la linguistique car, tout comme la syntaxe et le lexique, l'énonciation présente une dimension fondamentale de toute étude sémantique de la langue. Autrement dit, la prise en considération des phénomènes liés aux conditions de la production d'un énoncé s'avère pertinente pour sa compréhension, l'analyse du sens des unités linguistiques nous conduit inévitablement à les associer à des facteurs extralinguistiques. Cela suppose la prise en compte de l'évènement énonciatif qui le rend possible et la prise en charge de l'énoncé par son énonciateur. Cette approche a offert aux chercheurs⁴³ un champ d'investigation très vaste. En effet, l'élargissement des domaines d'application de l'énonciation l'a rendue une notion difficile à cerner⁴⁴. Toutefois, deux sortes de traitement peuvent faire une certaine unanimité des études qui ont abordé la notion ; il y a ceux qui ont choisi de

évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui ». C. KERBART-ORECCHIONI, *L'Énonciation – De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980, p. 32

⁴³ La problématique de l'énonciation a connu une évolution très rapide. C'est à travers une série de conceptions successives que la linguistique de l'énonciation a fait du chemin. En effet, BENVENISTE a porté une attention aux déictiques (1966 -1970), J.J. AUSTIN a abordé la conception des performatifs ; DUCROT a mis l'accent sur les notions d'implicite et de présupposition, quant à C. KERBRAT ORECCHIONI (1980), elle a parlé de la théorie des subjectivèmes et enfin à la théorie de CULIOLI. Sur cette démarche, l'approche énonciative a établi une distinction entre la linguistique "immanente" qui considérait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours qui exige, pour l'étude des énoncés, la prise en compte des réalités précisées par leurs conditions contextuelles de production.

⁴⁴ Nous signalons que dans la plupart des études américaines menées sur le phénomène d'énonciation, la notion est abordée sous des aspects particuliers qui portent sur par exemple : les modalités, les déictiques, les actes de langage, les expressions évaluatives présents dans le discours. En outre, ces recherches ne font pas la différence entre les allusions à l'énonciation présentes dans la signification et les indices du processus d'énonciation dans la langue et le discours et même la manifestation de formes de penser subjectives.

focaliser et d'assembler les faits autour d'un thème principal : la subjectivité, la performativité ou, la pragmatique du langage ; et ceux qui ont spécifié leurs études en une direction particulière : étude du discours rapporté, de l'implicite, de l'argumentation, de la relation interlocutive...

Ainsi, les théoriciens tendent à établir une discipline explicative de la production du discours basée sur le phénomène de l'énonciation. En effet, les chercheurs l'abordent sur différents plans : la manifestation de l'énonciateur dans son énoncé, la relation que l'énonciateur entretient par son discours avec son énonciataire et l'attitude de l'énonciateur envers son énoncé pour analyser les règles selon lesquelles se fonde la relation entre ces deux protagonistes de discours.

Et c'est à juste titre que KERBDRAT-ORECCHIONI⁴⁵ précise que la linguistique de l'énonciation assigne pour objectif la description des rapports établis entre l'énoncé et les différents éléments composants du cadre énonciatif à savoir, les partenaires du discours et ensuite, la situation de communication qui reflète les circonstances spatio-temporelles ainsi que les conditions générales de la production/réception du message (nature du canal, contexte socio-historique, contrainte de l'univers de discours, etc.). Ainsi, la théorie d'énonciation fournit les bases essentielles auxquelles peuvent se référer la plupart des analyses portées sur tout acte de langage.

Par ailleurs, tout acte de langage est, selon P. CHARAUDEAU, un échange interactionnel qui se produit dans une situation de communication entre deux sujets partenaires liés par un principe d'intentionnalité. En effet, partant du fait que la situation d'énonciation correspond à la situation dans laquelle un texte est produit par un énonciateur s'attribuant la fonction d'un communicant qui énonce le texte tout en impliquant du même coup son destinataire dans son interprétation ; nous

⁴⁵ C. KERBDRAT-ORECCHIONI, 1980, *op.cit.*, pp. 30-31.

partageons avec Charaudeau l'idée que le positionnement du destinataire est tributaire de la situation de communication dans laquelle il produit son message.

Dans la définition qui suit, il a présenté les paramètres et les données qui servent à bien déterminer la situation de communication, elle est pour lui :

Un cadre fonctionnel instaurant des places et des relations autour d'un dispositif qui détermine : l'identité des sujets en termes de statuts et de rôles selon certains rapports hiérarchiques, la finalité de la relation en termes de visées pragmatiques (de « prescription », d' « incitation », d' « information », d' « instruction », etc., le propos échangé en termes d'univers de discours thématiques, les circonstances matérielles selon le type de situation locative et de support de transmission de la parole. ⁴⁶

Ces éléments externes peuvent munir l'énonciateur des "instructions discursives"⁴⁷. En effet, dans son article l'auteur a signalé que le *contrat de communication* appelé aussi *genre situationnel* résulte de l'ensemble que forment ces éléments externes et les instructions discursives ce qui donne la possibilité de divers types de contrats parmi lesquels on trouve le type de *contrat médiatique*.

Par ailleurs, la distinction faite par CHARAUDEAU entre situation de communication et situation d'énonciation l'a conduit à établir une autre distinction entre contrat de communication médiatique et contrat d'énonciation journalistique :

Le premier renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliées par une visée d'information ; le second correspond à la façon dont l'énonciateur journaliste met en scène le discours

⁴⁶ P. CHARAUDEAU, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 10 mai 2012. URL : <http://semen.revues.org/2793>

⁴⁷ Pour CHARAUDEAU, les "instructions discursives" indiquent la manière dont le locuteur se comporte, l'identité qu'il doit attribuer à son partenaire en tant qu'interlocuteur, la structure et l'organisation de son discours et même les topiques sémantiques qu'il doit utiliser dans une situation.

*d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui.*⁴⁸

Dans son ouvrage sur le discours de l'information, CHARAUDEAU a présenté en détail les caractéristiques du dispositif qui conditionne l'information dans le domaine médiatique. Cette structure désignée par l'auteur comme la « *machine médiatique* » au sens de dispositif complexe et producteur d'information, est étudiée à partir de ses différents éléments constitutifs : les conditions de production relatives à l'instance d'énonciation, les conditions d'interprétation qui concernent l'instance de réception, et enfin le lieu d'élaboration du discours médiatique.

En effet, le premier acteur dans ce dispositif est l'instance de production, il procède à une sélection des faits par rapport à une position de concurrence. Ainsi, parmi la multitude des événements qui se passent quotidiennement, il présente ceux jugés les plus importants.

En outre, cette instance d'énonciation qui est, selon CHARAUDEAU, un être collectif se représente dans une unité d'instance globale formée de différents acteurs ayant chacun des rôles bien définis, ce qui rend difficile d'imputer la responsabilité⁴⁹ singulière des propos tenus à un seul journaliste. Néanmoins, à travers ces différents rôles, l'instance de production peut être généralement définie : *chercheur d'informations, pourvoyeur d'informations, transmetteur d'informations, commentateurs d'informations et provocateur de débats*⁵⁰

⁴⁸ P. CHARAUDEAU, « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Op. Cit.*

⁴⁹ S. MOIRAND a publié article intitulé « *Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse* », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 16 mai 2007, URL : <http://semen.revues.org/2798>. Toutefois, dans notre recherche nous n'accordons pas une importance à la notion de responsabilité d'énonciation car notre objet d'étude c'est bien l'énoncé et pas l'énonciateur.

⁵⁰ *Ibid.*

D'autre part, l'autre pôle du dispositif c'est l'instance de réception (les lecteurs) qui est dédoublée selon deux considérations. En effet, elle est envisagée « *d'un point de vue interne à l'instance médiatique, comme destinataire de celle-ci - on l'appellera l'« instance-cible » - ou d'un point de vue externe, comme instance de réception à proprement parler ayant une activité propre de consommation - on l'appellera l'« instance -public »* »⁵¹. Donc, on distingue l'instance-cible virtuelle imaginée par l'instance d'énonciation et l'instance-public qui consomme effectivement l'information transmise.

Par ailleurs, le contrat médiatique s'articule autour de deux finalités, une *finalité éthique* qui constitue le gage de la crédibilité dans le processus de construction et de présentation de l'information. Et une *finalité commerciale* par laquelle l'instance d'énonciation est gérée par la concurrence et les conditions de vente. Cette deuxième finalité consiste à attirer le plus grand nombre de lecteurs. Elle présente donc le gage de la captation.

L'objectif de la communication langagière ne peut être « *que de faire entrer l'autre dans sa propre intentionnalité* »⁵² selon CHARAUDEAU qui précise que, dans le champ médiatique, le contrat d'information se fixe une double finalité. Ainsi, dans le cadre de l'information médiatique, la fonction de l'énonciateur-journaliste est régie par les enjeux de la crédibilité et de captation : « *être le plus crédible possible tout en attirant le plus grand nombre de récepteurs.* »⁵³. Il s'ensuit que la contrainte de la crédibilité nécessite un positionnement énonciatif neutre du journaliste, autrement dit, ce dernier ne doit pas prendre position. Ceci oblige l'attitude énonciative à une

⁵¹ P. CHARAUDEAU, *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, coll. Médias recherches, 1^{ère} édition, De Boeck Université, Bruxelles, 2005, p. 58.

⁵² P. CHARAUDEAU, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, coll. Médias-recherches, 1997, p. 73.

⁵³ *Ibid.*

délocutivité⁵⁴ marqué par la disparition du pronom personnel « je » tout en utilisant des phrases impersonnelles et nominalisées. Cependant, cet effacement énonciatif du sujet énonciateur émanant d'un jeu d'objectivité n'assure pas totalement l'objectivité car cette dernière est influencée par la contrainte du plaisir et de la captation, ce qui peut orienter et tirent parfois l'énonciateur à prendre position.

En effet, pour satisfaire au principe de neutralité et de distance qui impose l'effacement de l'énonciateur, le journaliste présente les événements de l'actualité de la façon la plus fidèle possible en prenant le point de vue du narrateur extérieur qui expose fidèlement la réalité en répondant à la question « que se passe -t- il en ce moment ici et ailleurs ? ». Ceci pousse l'énonciateur- journaliste à fonder (dans la plupart des cas) son discours sur la modalité d'affirmation qui lui permet d'écarter les constructions phrastiques modalisées qui contiennent des marques de modalisation provoquant l'effet d'incertitude et de doute dans le discours de presse et qui vont en contradiction avec la contrainte de crédibilité.

La presse s'inscrit dans une machine médiatique à visée informative dans laquelle l'énonciateur- journaliste est engagé à rapporter des faits aux lecteurs. Toutefois, pris par la finalité commerciale, l'énonciateur-journaliste transgresse le principe de la crédibilité. Son discours est revêtu par une coloration accrocheuse qui vise à capter le maximum des lecteurs. Ainsi, entre la visée d'informer et la visée de capter, le discours du journaliste glisse d'une objectivité recommandée vers une subjectivité marquée par l'engagement de l'énonciateur-journaliste dans son

⁵⁴ Nous pouvons citer ici la définition présentée dans *Le dictionnaire d'analyse du discours* de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Seuil, 2002, par l'acte délocutif « *le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable* ». D'autre part, Charaudeau fait une classification des actes locutifs : acte allocutif, acte élocutif et acte délocutif. Il explique que dans l'énonciation délocutive, le propos « il x » est totalement délié de la subjectivité du « je » et que l'énonciateur et le destinataire semblent être absents de l'espace interlocutif (CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992, pp. 574-576)

discours. Mais, si la contrainte de crédibilité est prise en considération par celui-ci, la visée informative domine dans son discours qui prétend être objectif ; cependant, si le principe de captation est dominant, il s'ensuit que la visée informative disparaît au profit des procédés discursifs qui cherchent à influencer le(s) récepteur-lecteur (s) tout en produisant un discours accrocheur, séduisant à coloration subjective.

Quelle que soit la visée dominante, on peut admettre que « *Le produit fini du processus médiatique n'est jamais qu'un " évènement fait signe" »*⁵⁵ car à son état brut, un évènement est presque dépourvu de signification ; d'après CHARAUDEAU⁵⁶, c'est surtout le traitement langagier qu'il subit qui peut le rendre signifiant. Ce qui mène à une évidence c'est que :

*Les médias doivent accepter qu'ils ne peuvent prétendre à la transparence, l'évènement étant le résultat d'une construction. Ils ne peuvent prétendre être un transmetteur de nouvelles qui s'efface devant le monde perçu, ni un simple greffier qui l'enregistre, ni un miroir qui enverrait un reflet fidèle. La déontologie ici serait de refuser de faire passer pour réalité du monde social ce qui n'en est que l'une des représentations imagées.*⁵⁷

En somme, on peut dire que la presse écrite se dote d'un dispositif dont les acteurs orientent l'acte énonciatif. Ainsi, l'énonciation journalistique repose sur l'identification, à travers les choix discursifs de l'énonciateur-journaliste, de la position que ce dernier prend ou s'attribue par rapport aux faits qu'il rapporte et par rapport aux destinataires-lecteurs qui reçoivent son discours.

Nous allons, à présent, nous pencher sur un élément capital dans le discours journalistique : *le titre* vu qu'il constitue l'objet d'étude de ce travail. En effet, après avoir présenté quelques considérations générales sur les titres à travers les différents

⁵⁵ J. C. BONDOL, « *L'énonciation dans la communication médiatique, Fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision* », Thèse de doctorat, Paris 8, soutenue le 30 mai 2006.

⁵⁶ P. CHARAUDEAU, « *Introduction* », Médias et enseignement, Didier Erudition, Paris, 1985.

⁵⁷ P. CHARAUDEAU, *Les Médias et l'information : L'impossible transparence du discours. Op.cit.* p. 231.

domaines d'étude, nous aborderons ses spécificités, ses types et ses fonctions dans le discours journalistique.

2- Le titre : une écriture spécifique

Comme nous l'avons déjà signalé, le travail global au sein duquel prend place cette partie se donne pour objet d'étude les titres. Ces derniers ont fait l'objet de nombreuses recherches dans plusieurs domaines. Ils relèvent de stratégies langagières particulières qui intéressent divers champs : linguistique, rhétorique, pragmatique, discours social...

Cette deuxième partie du chapitre est consacrée à la présentation de quelques aspects théoriques concernant le titre. En effet, nous proposons une synthèse de quelques études antérieures qui ont porté sur le titre en général et le titre journalistique en particulier. Nous allons présenter les différentes acceptions attribuées aux titres en parcourant un ensemble de recherches réalisées sur la titrologie⁵⁸.

2-1- Le titre dans les études littéraires

Le titre est envisagé dans le lexique sémiotique comme une « séquence langagière le plus souvent inférieure à la phrase, présentant un texte, une œuvre d'art (tableau, musique, file, etc.) »⁵⁹, cette large définition était suivie par une précision relative au contexte. En effet, le titre peut être conçu de deux manières ; selon qu'il est en ou hors contexte.

- « titre contextuel, titre faisant corps avec l'œuvre, qui est sur le même plan sémiotique et possède globalement une fonction synonymique d'interprétant
(l'œuvre serait une expansion du titre)

⁵⁸ D'après, G. Genette, c'est Claude Duchet (1973) le premier qui a employé le néologisme "titrologie" pour désigner ce champ de recherche ; cette discipline " mineure", G. GENETTE, *Seuils*, coll. "Poétique", éditions Seuil, 1987, p. 54.

⁵⁹ J. REY-DEBOVE, *Le lexique sémiotique*, PUF, Paris, 1979, p. 148.

- *Titre dénotatif, titre tel qu'il est utilisé indépendamment de l'œuvre pour le dénommer, et qui est sur un plan sémiotique supérieur »⁶⁰.*

Dans le domaine de la littérature, le titre n'a pas été abordé vraiment de façon théorique et systématique, ce n'est qu'après 1970 et la nouvelle critique littéraire que les chercheurs ont commencé à s'intéresser véritablement au titre comme objet. Nous pouvons citer les travaux de J. RICARDOU., C. GRIVEL, R. BARTHES, G. GENETTE, C. MONCELET, C. DUCHET, L. HOEK, O. DUCROT et J. M. SCHAEFFER.

J. RICARDOU a abordé les titres romanesques du point de vue rhétorique. Pour lui le titre a une très grande importance dans la couverture du livre, c'est comme une porte qui s'ouvre au lecteur parce que la couverture « est aussi cet écran très surveillé où se déploie le titre. Or, tout passe comme si cette première page de carton jouait le rôle d'une porte d'entrée /.../ une fois franchie l'unique entrée du texte, le lecteur est convié à suivre le corridor jusqu'à l'unique sortie, tout au bout »⁶¹

Dans une autre étude menée sur le sémantisme des titres de romans, C. GRIVEL souligne la fonction capitale du titre dans la mesure où « l'autorité du texte se lit et se subit dès sa marque inaugurale »⁶²

Pour C. DUCHET, le titre est considéré comme la charnière de l'œuvre littéraire et du discours social. Selon lui : « interroger un roman à partir de son titre est du reste l'atteindre dans l'une de ses dimensions sociales, puisque le titre résulte de la rencontre de deux langages, de la conjonction d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire. »⁶³

⁶⁰ *Ibid.*, p. 148.

⁶¹ J. RICARDOU, 1972, p. 21, cité par Maribel Penalver Vicea, « Le titre est-il un désignateur rigide ? », Universidad de Alicante, dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1011557.pdf. Consulté le 29/ 07/ 2009.

⁶² C. GRIVEL, *Production de l'intérêt romanesque*, 1973, p. 166.

⁶³ C. DUCHET, 1977, p. 143.

Le titre serait même l'« élément paratextuel qui permet de distinguer une œuvre des autres »⁶⁴.

Les travaux de L. H. HOEK⁶⁵ qui s'intéressent aux titres romanesques ont fait autorité en la matière. Pour lui, le titre se présente comme : « ensemble de signes linguistiques /.../ qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé »⁶⁶. Dans cette définition, l'auteur assigne les fonctions⁶⁷ principales au titre, il est un "désignateur", "identificateur" et "l'indicateur" du contenu de l'œuvre ; il est là pour attirer le lecteur.

Par ailleurs, le titre devient un acte de parole quand on utilise un titre pour désigner un référent, on participe, selon L. H. HOEK, à une interaction sociale ; ce qui exige la prise en considération de la situation dans laquelle les interlocuteurs utilisent des titres. Pour lui :

*En tant qu'énoncé intitulant, le titre se présente comme un acte illocutoire : le titre est le point d'accrochage où l'attention du récepteur /.../ d'un texte se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet.*⁶⁸

De ce fait, il est, selon lui, le premier élément qui mérite d'être étudié quand on veut analyser une œuvre vue qu'il « a la primauté sur tous les autres éléments composant le texte »⁶⁹.

⁶⁴ J. GARDES-TAMINE et M.-C. Hubert, *Dictionnaire de critique littéraire*, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 1996, Entrée : "titre".

⁶⁵ Après son livre intitulé " *Pour une sémiotique du titre*" (1973), il a publié, en 1981, " *La marque du titre*", un ouvrage consacré entièrement à ce sujet dans lequel, il a abordé les aspects syntaxiques, sémantiques, sigmatiques et pragmatiques du titre.

⁶⁶ L. H. HOEK, *La marque du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, coll. "approches to semiotics" 60, La Haye-Paris-New York : Mouton, 1981, p. 17.

⁶⁷ Nous reviendrons sur ce point pour présenter en détail les différentes fonctions du titre.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 248.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 1.

Pour sa part, G. GENETTE a publié, dans le domaine de la théorie et de la critique littéraire, des travaux dans lesquels il décrit et examine le discours d'accompagnement des œuvres littéraires ; un ouvrage intitulé "*Palimpsestes*" (1982) et puis "*Seuils*" (1987). Il a employé le terme *paratexte*⁷⁰ pour désigner tous les éléments discursifs, et même ceux qui ne sont pas verbaux tels que les illustrations des couvertures des livres littéraires, qui accompagnent le texte et qui peuvent accrocher le lecteur et lui faciliter la lecture. Pour lui, le paratexte c'est : « *ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public* »⁷¹. C'est un élément qui sert, selon P. BOURDIEU, à l'inscription de ce livre dans le "champ littéraire"⁷²

En effet, pour G. GENETTE, le titre est un constituant de ce qu'il a appelé, "le paratexte", il est le seuil de l'œuvre d'art :

*Cette frange aux limites indécises qui entoure d'un halo pragmatique l'œuvre littéraire- et par une extension sans doute légitime du terme, toutes sortes d'œuvre d'art- et qui assure, en des occasions et par des moyens divers, l'adaptation réciproque de cette œuvre et de son public (...) le paratexte n'est ni à l'intérieur ni à l'extérieur : il est l'un et l'autre, il est sur le seul et c'est sur ce site propre qu'il convient de l'étudier car, pour l'essentiel peut-être, son être tient à son site.*⁷³

Dans son livre consacré à l'œuvre littéraire, G. GENETTE a fait la distinction entre trois éléments du paratexte⁷⁴ : le titre, le sous-titre et l'indication générique. Selon

⁷⁰ GENETTE a utilisé la dénomination de "titrologie moderne" à partir de Duchet, comme un ensemble un peu complexe du paratexte.

⁷¹ G. GENETTE, *Seuils*, *op.cit.* 1987, p.7.

⁷² P. BOURDIEU, « *Le champ littéraire* », actes de la recherche en sciences sociales, n° 89, 346, 1991. Cité par M. ROY, « *Du titre littéraire et de ses effets de lecture* », *Portée*, vol. 36, n°3, 2008, p.47-56, <http://id.erudit.org/iderudit/019633ar>.

⁷³ *Ibid.*, p. 5

⁷⁴ La distinction entre les unités du paratexte interne et externe au texte littéraire proprement dit, a fait surgir deux notions qui sont, selon la terminologie de Genette : le péritexte et l'épitéxte. Le premier désigne le paratexte situé à l'intérieur du livre, il contient : (le titre, les sous-titres, les intertitres, le nom de l'éditeur, la date d'édition, la préface, les notes, les illustrations, la table

lui, le titre est le seul qui est obligatoire, cela lui attribue un statut de premier ordre.

Par ailleurs, en se référant aux travaux de L. H. Hoek et en insistant sur l'importance du titre, GENETTE a rappelé que cet élément est porteur d'une signification et donc d'un message. Pour lui, le titre peut remplir plusieurs fonctions ; mais à son avis, seule la première " la fonction de désignation ou d'identification" est obligatoire car toutes les fonctions ne sont pas nécessairement réalisées en même temps.

En outre, en abordant le contenu des titres, Genette a fait une autre distinction entre ceux qui sont "thématiques" et ceux qui sont "rhématiques"⁷⁵. En effet, selon lui, les premiers reflètent le contenu ou un élément relevant du contenu mais les deuxièmes indiquent le genre textuel auquel appartient le texte.

Toujours dans le domaine de la littérature, J. P. GOLDENSTEIN a mené une étude autour des titres de romans. Pour lui, le titre qui est un constituant de " l'appareil paratextuel qui précède le texte" est « chargé de prédire le récit à venir, promesse d'un manque à combler, cet énoncé initial mérite d'être considéré avec attention »⁷⁶

D'après lui, le titre doit remplir plusieurs fonctions :

- « Une fonction apéritive : le titre doit appâter, éveiller l'intérêt.
- Une fonction abrégative : le titre doit résumer, annoncer le contenu d'une œuvre sans le dévoiler totalement.

des matières, ...) et le deuxième situé à l'extérieur, il désigne les éléments hors livre (interview, articles critiques, affiches, annonces...). Notre but ici est de préciser simplement que le titre et le sous-titre font partie du péri-texte.

⁷⁵ Pour plus d'explication, thématique c'est ce qui se rapporte au "thème" qui signale un trait sémantique ; on peut citer pour le titre "thématique" l'exemple de « *Madame Bovary* ». Alors que le caractère "rhématique" renvoie au "rhème", terme emprunté à Peirce et qui indique une caractéristique générique ; tel que l'exemple de « *Poèmes Saturniens* ». Genette, 1987, pp. 74, 75.

⁷⁶ J.-P. GOLDENSTEIN, *Entrées en littérature*, Hachette, Paris, 1990, p.68.

Une fonction distinctive : le titre singularise le texte qu'il annonce, le distingue de la série générique des autres ouvrages dans laquelle il s'inscrit. »⁷⁷

La relation indissociable entre le titre et l'œuvre dénote la nature du rapport complémentaire qui se trouve entre les deux. En effet, le titre dissimule le roman, en se présentant comme une étiquette, déclarant plaisir et savoir, "mémoire ou écart" parce qu'il évoque chez le lecteur une idée, une image...familière et préétablie en assurant une fonction mnésique. Il se manifeste également comme un "incipit romanesque" car il annonce le texte, ceci est confirmé dans les propos de C. DUCHET qui affirme que le titre : « *résume et assume et en oriente la lecture* »⁷⁸. Donc, le choix du titre ne se fait pas au hasard, l'auteur doit longuement réfléchir avant de le formuler dans le but d'accrocher le lecteur et de le mettre sur les rails de la bonne réception du contenu de l'œuvre pour qu'il puisse déchiffrer le message transmis.

En somme, toutes ces approches attestent que le titre est un élément discursif très important dans la réception de l'œuvre littéraire. Sa valeur principale émane de l'influence qu'il opère dans les choix de lecture. Dans cette optique, toutes les recherches s'accordent sur les deux fonctions généralement remplies par le titre : une fonction appellative (conative) qui sert à accrocher et de séduire des lecteurs potentiels. Et une fonction référentielle qui a pour but d'indiquer le contenu global du livre.

2-2- *Le titre dans le domaine de la linguistique et du métalangage*

En abordant le statut sémiotique des titres, J. REY-DEBOVE a publié un ouvrage intitulé « *Le Métalangage* »⁷⁹. Le titre, selon lui, se charge de désigner et de devenir le nom de l'œuvre : « *Alors que dans le contexte de l'œuvre un titre comme "Madame*

⁷⁷ *Ibid.*, p. 68.

⁷⁸ C. DUCHET cité par C. Achour, A. Bekkat, « *Clefs pour la lecture des récits* », Essai, Edition du Tell, 2002, p. 74.

⁷⁹ Edité 1978 et réédité en 1997.

Bovary" renvoie à une femme, en tout autre contexte, il renvoie au roman de Flaubert. C'est le nom de l'œuvre par lequel celle-ci est désignée en discours, et qui permet de faire l'économie du texte dont il s'agit »⁸⁰

Pour sa part, G. VIGNER⁸¹ a insisté sur l'importance pédagogique du titre dans le discours social. En le considérant comme "unité discursive restreinte" dont la dimension est variable entre mot, syntagme, phrase..., le chercheur traite la diversité des titres et des relations qu'ils peuvent établir avec leurs référents. D'après lui, le titre assure une fonction désignative d'un système ou d'un objet précis qui peut être un texte, une peinture, une œuvre musicale, etc. à son lecteur.

2-3- *Le titre dans la presse écrite*

Les travaux sur les médias attribuent une très grande importance aux titres de presse, ainsi « *dans les grands journaux d'information, les titres ne sont pas rédigés par les rédacteurs de la copie, mais par des spécialistes.* »⁸²

Les études de J. PEYTARD sont parmi les premières réflexions linguistiques portées sur les titres de presse. En se basant sur l'analyse de la page de journal en tant que "support graphique" contenant les titres et les sous-titres, l'auteur a décortiqué les spécificités de l'écriture de presse.

Dans un article consacré aux « *Lectures d'une "aire scripturale" : la page de journal* », J. PEYTARD a fait une lecture critique en présentant les différents facteurs pour l'analyse de cette page. Il a donné une importance aux rapports entre les titres et les sous-titres et leur mise en page, pour lui « *la fonction des intitulés est*

⁸⁰ J. REY-DEBOVE, *Le Métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*, coll. U : séries "Linguistique", 2^{ème} édition, 1997, p. 307.

⁸¹ G. VIGNER, *Didactique fonctionnelle du français*, coll. F. recherches et applications, Hachette, Paris, 1980.

⁸² C. R. HAAS, *La publicité. Théorie, technique et pratique*, Dunod, Paris, 1958, p. 219, cité par Ginette Demers, « *Actualité internationale : les titres de presse en anglais et en français* », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, n° 3, 1994, p. 520-529, <http://id.erudit.org/iderudit/002535ar>

double : apporter des éléments pour de "premières significations" (principalement conatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et/ou bloquer l'information au niveau du "balayage" incitation à un surcroît de sens ou tentation de s'en tenir à la surface (c'est le mot qui convient) »⁸³

Dans cette approche sémiologique, l'auteur met en relief le fonctionnement des intitulés et les relations significatives qu'ils entretiennent entre eux. Selon lui, en prenant le journal, le lecteur ne fait pas une lecture linéaire des pages mais il procède à une lecture de "type spatial" en faisant un "balayage" de haut en bas et de gauche à droite grâce au titre ("dominant") et au sous- titre ("intégré à l'article")⁸⁴

Par ailleurs, P. CHARAUDEAU, pour qui le titre suppose « *une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours* »⁸⁵, a consacré un chapitre au « genre information » dans son livre « *Langage et discours* », pour analyser dans le détail les différents sous-genres tel que le reportage, la nouvelle, la chronique, le commentaire, etc. En effet, en se situant dans le domaine de la pragmatique, l'auteur a expliqué les procédés de la communication textuelle avec la prise en considération des circonstances de discours dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs. Sur ce plan, les titres relèvent du genre discursif de l'information :

*Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils constituent la nouvelle (fonction "épiphanique", non seulement ils conduisent à l'article (fonction guide), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information.*⁸⁶

⁸³ J. PEYTARD, « *Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page du journal* », *Langue française* 28, 1975, 39-59.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 53.

⁸⁵ P. CHARAUDEAU, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique, (théorie et pratique)*, Hachette, Paris, 1983, p. 53

⁸⁶ *Ibid.*, p. 102.

A l'instar de P. CHARAUDEAU, le titre sera considéré comme une unité discursive autonome mais pas indépendante de son objet.

Toutefois, à partir de cela, nous pouvons avancer notre point de vue concernant le "statut autonome" et le "texte à soi seul"; en effet, nous voyons que cette constatation n'entraîne pas une dissociation entre le titre et son article. Sur ce plan, le titre doit être considéré comme un élément faisant partie de la textualité⁸⁷ de l'article et non par comme entité extérieure à celle-ci.

Compte tenu de son rôle primordial dans l'économie de l'article, le titre se présente comme un élément stratégique dans la détermination du contenu et de la façon dont l'information est élaborée.

Intéressé au discours médiatique, P. CHARAUDEAU a publié deux ouvrages⁸⁸ : « **Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social** » et « **Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours** »⁸⁹, qui sont entièrement consacrés au discours de l'information médiatique et à ses contraintes. En effet, dans le premier, il a analysé les phénomènes langagiers des médias pour y déceler les mécanismes de construction du sens social. Dans ce cadre très vaste d'étude discursive, l'auteur a déterminé trois modes discursifs de la présentation de l'événement : événement rapporté, événement commenté et événement provoqué⁹⁰. Pour lui, le titre de la presse

⁸⁷ « La textualité est définissable comme cette indissociable relation d'un texte aux énoncés péritextuels qui en délimitent les frontières, aux commentaires qui l'entourent directement ou plus lointainement, et qui pèsent d'une façon ou d'une autre sur le sens », J.- M. ADAM, « *Texte, contexte et discours en questions. Réponses de Jean-Michel Adam* », 2006, *op.cit.*

⁸⁸ Le premier ouvrage était publié en 1997 et le deuxième en 2011.

⁸⁹ Dans ce récent ouvrage produit en seize chapitres, l'auteur se base sur l'idée que le discours de l'information est une production particulière de l'activité langagière qui est à l'origine un acte social. L'auteur entreprend alors de mentionner les processus dynamiques et les opérateurs qui contribuent à la construction du sens du discours d'information.

⁹⁰ P. CHARAUDEAU, *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social*, *op. cit.* 1997, p. 223.

écrite fait partie du titraile⁹¹ qui est classée généralement dans la catégorie de l'événement rapporté.

Dans le cadre théorique de la Critical Discourse Analysis, V. DIJK, tout comme d'autres chercheurs tels que R. FOWLER (1991) et N. FAIRCLOUGH (1995) intéressés toujours à l'analyse du discours de l'information, a fait une étude focalisée sur le fonctionnement du discours médiatique. En effet, leur approche consiste à établir la relation entre l'analyse textuelle et son contexte social.

Par ailleurs, en structurant l'article de presse en deux parties : le *résumé* de la nouvelle et la *nouvelle* elle-même relatée dans l'article, V. DIJK (1988)⁹² affirme que la fonction principale des titres de presse est de transmettre le contenu essentiel de la nouvelle, et donc celle de résumer⁹³. Pour lui, contrairement à l'article qui fournit une présentation plus détaillée de l'information, le titre ou la titraile condensent celle-ci en exposant généralement le(s) thème(s) majeurs de l'article.

Pour sa part, M. MOUILLAUD a réalisé en 1979 une thèse portant sur les "*Formes et stratégies des énoncés de presse*". En analysant les titres du *Monde*, l'auteur a voulu dégager les régularités qui régissent les titres. Il a traité les titres en fonction de leur positionnement à la croisée de deux axes ; l'axe horizontal qui marque la structure générale du journal organisée par une succession de différents titres ; l'axe vertical dans lequel le titre découle des transformations de l'article. Ainsi, le titre participe d'une manière décisive à « *l'organisation spatiale de la page en*

⁹¹ Le terme titraile est utilisé pour référer à l'ensemble : surtitre, titre, sous-titre. Le chapeau est le résumé de l'article, situé entre la titraile et le premier paragraphe de l'article.

⁹² Il a attribué à la titraile le statut de « *macrostructure sémantique* ». La macrostructure du texte dénote son organisation générale et thématique. F. SULLET-NYLANDER, « *Le titre de presse - analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique* », thèse de doctorat, Stockholm : Akademityrk AB, 1998, p. 26.

⁹³ F. SULLET-NYLANDER, « *Titres de presse et polyphonie* », Stockholms universitet, XV Skandinaviske romanistkongress Oslo 12. -17. August 2002, consulté en 30/ 09/2010. P. 767.

même temps qu'il constitue le premier indicateur de la valeur d'une information »⁹⁴ ; cette idée est partagée également par S. MOIRAND. En effet, en parlant de l'approche globale de l'aire de la page, elle évoque le rôle principal des titres et de leur disposition à la une qui, selon elle: « annonçant le fait ou l'événement principal du jour traité dans une page ou une double page intérieure, voire davantage, propose au lecteur un premier éclairage »⁹⁵

M. MOUILLAUD et J. F. TETU⁹⁶ considèrent les titres comme des messages centraux du journal. Dans cette analyse portée sur les titres, ils ont distingué "titre-rubrique", "titre anaphorique" ou "référentiel" et "titre informationnel"⁹⁷.

Le titre-rubrique : présenté comme un nom sans déterminant, il désigne une catégorie qui correspond à un certain découpage du monde. La catégorie couvre un ensemble d'articles contenant des informations. C'est une sorte d'étiquette en haut de la page qui contribue à une répartition présupposée du journal.

Le titre référentiel et le titre informationnel : le premier dépend du second, le titre informationnel est un énoncé complément et autonome qui vient actualiser le titre référentiel. A l'instar de MOUILLAUD et TETU, du point de vue discursif, les deux énoncés peuvent fonctionner respectivement comme *thème* et *rhème*⁹⁸. Selon ces deux auteurs, le titre informationnel occupe une place primordiale dans la

⁹⁴ M. MOUILLAUD, J.-F. Tetu, *Le journal quotidien*, Presse universitaire de Lyon, Paris, 1989, p. 45, version électronique.

⁹⁵ S. MOIRAND, « *De l'aire de la page à l'hyperstructure et à l'écran : comment lire et analyser la presse quotidienne ordinaire* », Université Sorbonne nouvelle. Paris 3, Cediscor-Syled. CAUCE, *Revista international de Filologia y su Didactica*, n° 29, 2006, p. 297

⁹⁶ M. MOUILLAUD, J.-F. Tetu, *op. cit.*, 1989, p. 45

⁹⁷ F. SULLET-NYLANDER, 1998, *op. cit.*, p. 27.

⁹⁸ Pour expliquer d'avantage, Sullet-Nylander a emprunté les exemples avancés par les deux auteurs : (1)- la crise syndicale(titre référentiel=tr), (2)- Sept des quatorze membres du bureau de l'U.G.T.T. sont exclus(titre informationnel=ti), l'auteur a fini par paraphraser : « au sujet de tr(titre référentiel), il y a ti(titre informationnel) » qui se traduit ainsi : *au sujet de la crise syndicale, il y a sept des quatorze membres du bureau de l'U.G.T.T. qui sont exclus.*

présentation de l'information sur la page du journal ; sa fonction particulière c'est d'actualiser les autres types de titres par rapport au contenu de l'article en opérant une « *extraction et une réduction des informations* »⁹⁹. Cette différence entre titre référentiel et titre informationnel sera détaillée davantage dans les formes des titres. (*Voir supra*)

En effet, appartenant au "paratexte journalistique"¹⁰⁰ qui représente l'ensemble des éléments associés à l'article, le titre guide, influence, voire stimule la lecture de ce dernier. Par ailleurs, nous trouvons intéressant de rappeler que dans le domaine de la production littéraire, G. Genette¹⁰¹, a fait une première approche du paratexte. Mais, c'est à F. FRANDSEN que l'on en doit une étude plus systématique en s'inspirant bien sûr de la théorie de Genette. En effet, selon lui, le titre est l'un des éléments du paratexte qu'il appréhende comme une partie à la fois constituante et autonome¹⁰² d'un système complexe et hétérogène du texte journalistique¹⁰³. Pour lui, le paratexte journalistique est un : « *ensemble de petites unités textuelles qui précèdent ou parcourent l'article de journal et auxquelles le jargon journalistique a donné les beaux noms de "titraillie", de chapeau, d'"accroche", etc.* »¹⁰⁴.

⁹⁹ MOUILLARD Maurice et J.-F. Tetu, 1989, p. 121, cité par Sullet-Nylander, 1998, *op.cit.*, p. 28.

¹⁰⁰ F. FRANDSEN, « *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* », Actes du Onzième Congrès des Romanistes Scandinaves, 1990, p. 159.

¹⁰¹ Dans *Seuils*, 1987.

¹⁰² Notre étude sera basée sur cette considération : le titre est conçu comme unité autonome et comme un texte à part entière. Pour ne pas être éparpillée, notre recherche sera essentiellement fondée sur les titres. Elle ne prétend pas analyser en détail les articles de presse en rapport avec les titres traités, mais cela n'empêche pas de se référer parfois à son contexte pour comprendre son contenu, surtout quand il s'agit d'un titre incitatif.

¹⁰³ Le texte journalistique (l'article) est un tout complexe déterminé par une typographie (mise en page/ forme), un paratexte et un texte (le corps de l'article).

¹⁰⁴ F. FRANDSEN, 1990, cité par Maribel Penalver Vicea, « *Le titre est-il un désignateur rigide ?* », *op.cit.*

FRANSEN se donne pour objectif de montrer la fonction et le statut du paratexte du journal. En effet, en analysant la valeur de celui-ci par rapport au texte lui-même, l'auteur voit que la fonction du paratexte ne se limite pas seulement à l'indication du contenu de l'article. Il a prêté une très grande importance à la fonction interprétative du paratexte dans la lecture du texte lui-même.

De plus, l'auteur a soulevé la problématique de l'attribution récurrente de la fonction résumante au titre et au chapeau qui, pour lui, rapportent parfois des informations différentes du contenu de l'article (point de vue opposé à celui de Van Dijk). Il parle donc de différents types de fonctions que le paratexte peut assurer. Cette considération du paratexte comme une unité textuelle autonome, (ainsi conçu par Charaudeau, 1983), a été étayé par trois critères :

- La disposition spéciale du paratexte qui en fait la « vitrine » du journal ;
- Le fait que le paratexte est écrit par un autre auteur que l'article lui-même ;
- Le critère textuel : le manque de mots anaphoriques entre le texte et le paratexte.

Par ailleurs, et dans cette même perspective, J. -M. ADAM a adapté à la presse écrite la terminologie genettienne du péri-texte, qui désigne les éléments entourant le texte. Dans son étude portée sur les genres discursifs de la presse écrite, il a décomposé les éléments constituant le péri-texte journalistique comme suit ¹⁰⁵:

Péri-texte du journal	Péri-texte de l'article	
	Verbal	Icono-graphique

¹⁰⁵ J.-M. ADAM, « Unités rédactionnelles et genres discursifs: cadre général pour une approche de la presse écrite », *op.cit*, p. 5

1- Nom du journal	3- Surtitre	8- Illustration
2- Indication de rubrique	4- Titre	9- Légende
	5- Sous-titre (accroche)	
	6- Chapeau	
	7- Intertitre(s)	

Tableau 6 : Représentatif des unités constitutives du péritexte journalistique

L'étude du discours journalistique et plus précisément les titres de presse écrite a fait couler beaucoup d'encre. En effet, plusieurs journalistes livrent, au terme de leurs vies professionnelles, dans des ouvrages pratiques destinés à ceux qui ont en charge la production journalistique, le résultat de leurs expériences et de leurs réflexions sur les pratiques des journalistes de la presse écrite. Dans le (CEPJ), Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, les journalistes tels que : L. GUERY (*Précis de mise en page*, 1991) et M. VOIROL (*Guide de la rédaction*, 1995), C. FURET (*Titre*, 1995) et le directeur de ce Centre, Y. AGNÈS (*Manuel de journalisme*, 2008), etc. se sont consacrés à la production des ouvrages de base qui offrent des principes généraux en donnant les clés et des repères indispensables à la bonne pratique professionnelle.

GUERY définit le titre comme : « *Courte phrase résumant la substance informative de l'article, ou formule destinée à susciter la curiosité du lecteur, et mise en évidence en gros caractères en tête de l'article* »¹⁰⁶

« Le titre », ouvrage à la fois descriptif et prescriptif, publié par C. FURET, est consacré entièrement à l'étude des titres journalistiques et de leur organisation linguistique et leur fonction. En analysant en détail les commandements et les « *raisons d'être* » du titre, nous pouvons constater que l'approche de Furet consiste à

¹⁰⁶ L. GUERY, *Précis de mise en page*, Editions CFJP, Paris, 1991, p.119.

mettre en avant la fonction d'*incitation* et d'*organisation des pages* du titre, contrairement aux études présentées ci-dessus et qui attribuent au titre le caractère de *résumé* de la nouvelle présentée dans l'article.

Toutefois, cette différenciation n'empêche pas le rapprochement et le partage d'idée que Furet peut avoir avec les précédents chercheurs. En effet, le recoupement se trouve entre cette approche et la perspective de PEYTARD (1975) qui propose une « lecture spatiale » correspondant à un balayage de la page du journal. Sur ce plan, Furet parle du « premier niveau de lecture » qui résulte du premier contact entre le lecteur et le journal. Et donc, une première construction du sens se réalise au niveau des titres.

Pour FURET, le titre est « *l'élément le plus important de la plupart des textes* »¹⁰⁷. De même, J. MOURIQUAND, a signalé l'importance que les journalistes doivent prêter à l'habillage des articles de la presse écrite. En évoquant toujours le concept du premier niveau de lecture, l'auteur insiste sur le fait que le titre journalistique se situe à : « *L'intersection de deux impératifs souvent contradictoires : produire un signal graphique clairement repérable et donner du sens* »¹⁰⁸

Ainsi, considéré comme le seuil du passage de l'univers linguistique à l'univers extralinguistique, le titre de presse se procure un statut particulier non seulement grâce à son contenu informatif, mais aussi à son privilège formel dans la mesure où la signification du titre résulte de l'interdépendance de son contenu et de sa manifestation formelle. C'est la raison pour laquelle, les études menées sur les gros titres journalistiques en tant qu'unités rédactionnelles particulières, prennent en compte, dans la plupart des cas, leurs relations avec les autres unités rédactionnelles et iconiques qui fondent leurs environnements paratextuels (surtitre, sous-titre,

¹⁰⁷ C. FURET, *Le titre*, deuxième édition, coll. « Métier journaliste », PUF, Paris, 2006, p. 10

¹⁰⁸ J. MOURIQUAND, 1997, *op.cit.*, p. 102.

chapeau, illustration). Ceci est traduit, à l'instar de FURET, par le rapport immédiat qui est établi par les lecteurs entre l'illustration et le titre. Selon lui, l'illustration montre, tandis que le titre explicite, décode, complète.

Pour sa part, F. SULLET-NYLADER propose une analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique des titres de presse¹⁰⁹. Pour elle, le titre de presse est un texte qui doit reprendre: « *le contenu essentiel(ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans que cela n'engendre de dépendance "textuelle" quelconque vis-à-vis de celui-ci. Il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture* »¹¹⁰. Ainsi, occupant souvent ce premier niveau de lecture, le titre se propose et s'impose comme un élément capital dans le discours de la presse.

2-3-1-Le titre : élément capital du discours d'information

Dans le journal, le titre se manifeste comme un lieu privilégié de l'apparition des informations, selon MOUILLAUD et TETU : « *l'évènement a un site privilégié qui est la région des titres* »¹¹¹. Après la prise en main d'un journal, le lecteur procède à un feuilletage sélectif en passant par la lecture des titres. Ces derniers constituent le premier niveau de lecture et assurent entièrement, d'après SULLET-NYLANDER, le rôle de transmettre l'évènement. Cette valeur d'annoncer l'évènement lui accorde un statut spécial par rapport au reste du journal et fait du titre un élément clé dans le discours de l'information.

Par ailleurs, de cette valeur importante, il incombe aux responsables de proposer des titres qui doivent être à la fois informatifs et accrocheurs pour répondre aux

¹⁰⁹ Cette recherche porte sur les caractéristiques du titre de presse à travers trois quotidiens français : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*. Ce travail se situe parmi les analyses linguistiques les plus détaillées et approfondies des titres de journaux, et qui ne sont pas nombreuses. L'auteur a décortiqué les titres dans le but d'établir une grammaire de discours qui vise à fournir les traits syntaxico-discursifs, pragmatico-communicationnels et stylistico-rhétoriques.

¹¹⁰ F. SULLET-NYLANDER, 1998, *op.cit.*, p. 3.

¹¹¹ M. MOUILLAUD, J. Tetu, *Le journal quotidien, op. cit.*, p. 29

attentes des lecteurs. En effet, la rédaction de la titraille est à la charge des responsables occupant des fonctions élevées dans la hiérarchie de l'entreprise du journal ; notamment le directeur de la rédaction et le secrétaire de la rédaction qui acceptent parfois la participation du rédacteur de l'article dans la composition des titres. Mais, J.-M. ADAM souligne que « *comme les intertitres, qui sont le plus souvent de la rédaction, l'ensemble du péri-texte possède une origine énonciative qui ne doit pas être rattaché à celle de l'article* »¹¹²

Ces titres qui sont écrits dans la plupart des cas par des personnes différentes de ceux qui ont écrit les textes des articles peuvent traduire certaines orientations éditoriales de la publication, comme le souligne Jacques MOURIQUAND : « *le titre exprime, par ailleurs, certaines orientations éditoriales de la publication. Il est rare en effet que celle-ci n'arrête pas une position quant à sa technique du titrage* »¹¹³

Donc, le titre est le résultat d'un effort collectif fourni par plusieurs acteurs du journal et dont la responsabilité¹¹⁴ est essentiellement attribuée à la rédaction contrairement à l'article qui a une situation équivoque car sa rédaction est attribuée au rédacteur de l'article mais il est également « *dominé par une instance auctoriale supérieure, le journal, " la rédaction "* »¹¹⁵

Donc, les titres comme premiers éléments porteurs d'information dans l'édition méritent d'être étudiés parce qu'ils semblent, en effet, présenter un lieu d'analyse

¹¹² J.-M. ADAM, 1997, *op.cit.* p. 5

¹¹³ J. MOURIQUAND, 2005, *op. cit.* p.104

¹¹⁴ Notre but ici n'est pas de discuter le problème de responsabilité énonciative dans l'écriture journalistique mais c'est plutôt de montrer cet intérêt porté à la rédaction et la constitution de l'énoncé-titre par rapport au reste du journal. Ceci confirme le point de vue de NICOLAS HUBE dans son ouvrage *Décrocher la Une, Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne* (2008, p. 223) ; pour lui, titrer et mettre en forme constituent un métier en soi.

¹¹⁵ D. MAINGUENEAU, *L'énonciation en linguistique française*, 2^{ème} édition, Hachette, 2007, p.118.

privilegié de la manière dont les informations sont perçues, traitées et interprétées par la rédaction.

2-3-2-Le genre du titre journalistique : formats, types et fonctions

2-3-2-1- Formats des titres dans la presse écrite

Le discours journalistique est à la base un discours informatif qui cherche à transmettre les informations voire à les vulgariser de telle manière qu'elles deviennent accessibles à tous les lecteurs. Ainsi, il procède à une adaptation des informations pour réaliser de large diffusion vers ceux qui désirent les apprendre.

En effet, comme tout autre type de discours, le discours journalistique est évidemment fondé sur des valeurs particulières mais d'un style aussi spécifique étant donné qu'il est destiné à un grand public caractérisé par l'hétérogénéité extrême de sa structure. Cet usage particulier de la langue résulte de la nécessité de bien évaluer les différentes situations sur lesquelles porte le discours, ceci implique le choix des éléments linguistiques correspondants et donc d'un vocabulaire et d'une syntaxe précis et très appropriés. Cela exige au discours journalistique des traits caractéristiques qui se résument essentiellement dans ces deux contraintes :

- L'emploi d'un langage qui peut être accessible et compréhensible par une grande majorité de lecteurs.
- L'explication et la simplification des informations présentées en prenant compte du niveau de culture des lecteurs à qui celles-ci sont destinées sans que cela sacrifie la vérité et la crédibilité des événements.

Par ailleurs, quand on s'interroge sur le style journalistique, on constate que c'est dans les titres plutôt que dans les articles que l'on remarque des procédés langagiers

différents qui se traduisent par une syntaxe différente.¹¹⁶ Partant du principe de focalisation sur l'essentiel en composant un message qui contient le maximum d'information avec le minimum de mots, la rédaction des titres se manifeste dans des formes syntaxiques variées, d'après FURET, ce que le lecteur veut dans le titre c'est « *du béton, du massif. A la limite, que chaque mot apporte une information* »¹¹⁷. Sur ce plan, le discours journalistique assigne la double finalité : une finalité informative vise à apporter l'information dans une formule brève en stimulant le besoin et la demande d'un supplément d'information qui pousse le lecteur à le chercher dans le texte de l'article et une finalité économique appelée par C. FURET la fonction " marketing ". Dans ce sens, le titre vise à toucher et intéresser car un journal est également une entreprise commerciale qui cherche à conserver et à élargir son public. Ces deux éléments jouent un rôle fort important dans la détermination et la composition des titres dans une édition. Ainsi, le domaine de la rédaction des titres journalistiques se distingue constamment par le phénomène de l'économie langagière. Dans son format très limité, le titre d'un article doit assurer ces deux tâches : donner envie de lecture de l'article et présenter le cœur de l'information d'une manière fidèle. Cela s'explique par la fréquence de l'usage des syntagmes simples ou complexes. Du point de vue grammatical, les titres peuvent prendre différentes formes à savoir :

- Syntagme nominal
- Syntagme verbal
- Syntagme prépositionnel

¹¹⁶ Dans le cadre de sa thèse portant sur les caractéristiques du titre de presse à travers trois quotidiens français : le Monde, Libération et le Figaro, Françoise Sullet-Nylander a consacré le troisième chapitre à l'étude structurelle des titres. Ceci a permis à l'auteur de réaliser des observations très pertinentes conduisant à une typologie des titres sur une base syntaxique puis intertextuelle.

¹¹⁷ C. FURET, *Le titre, Op. Cit.*, p. 53.

- Syntagme adjectival
- Syntagme coordonnés
- Syntagmes reliés par les signes de ponctuation
- Propositions subordonnées
- Phrase interrogative ou exclamative

Dans cette même rubrique de format des titres, un autre classement des titres peut se poser d'emblée quand on fait un survol dans un corpus de titre de journal. Ce classement se fonde d'une part sur une base grammaticale. En ce cas, on parle de différents types de titres, à savoir :

- Discours rapporté sans indication de la source ou avec indication de la source.
- Discours non rapporté (titre rédactionnel) construit par le journal lui-même qui peut se manifester sous forme d'une phrase complète ou elliptique. Ce discours non rapporté peut également être présenté dans un syntagme nominal ou prépositionnel.

On peut remarquer qu'il y a une fréquence plus ou moins relative de ces deux types de phrase dans le titrage journalistique. De plus, la distinction entre eux se fait par le biais de quelques éléments repérables dans le texte : des signes de ponctuation ou l'usage d'un lexique qui différencie ses compositions. Alors que les pronoms de la première et de la deuxième personne existent souvent dans les titres qui prennent la forme du discours rapporté, ceux-ci ne sont jamais utilisables dans les titres rédactionnels pour des mesures de fidélité et d'objectivité.

Par ailleurs, cette dichotomie est primordiale lorsqu'on se demande des traces de la subjectivité du journaliste qui ne figurent généralement que dans les titres rédactionnels. En outre, l'action de rapporter un discours constitue un procédé

d'information dans le domaine du journalisme. Toutefois, parler de l'énonciation journalistique exige la prise en considération de la façon dont les journalistes rapportent les propos d'autrui.

Le choix de citer ou de ne pas citer, le choix du style direct ou indirect, la longueur, la quantité et même la nature du segment que le journaliste choisit pour le citer, peuvent constituer des marques de subjectivité du journaliste. De plus, les traces de l'intervention du journaliste se manifestent même dans le choix des locutions introductives (locutions qui servent à insérer le discours d'autrui). Dans ce cas, la composition de l'énoncé-titre découle d'une relation entre le discours citant celui du journaliste et le discours cité d'autrui ; relation qui constitue le lieu privilégié de l'apparition des indices de la subjectivité.

En outre, l'acte de rapporter consiste à introduire le discours cité par une locution choisie et attribuée au locuteur-journaliste. En effet, ce dernier procède à un processus de décontextualisation et de récontextualisation pour la constitution du titre-énoncé. Cette opération entraîne l'intervention du journaliste et donc sa responsabilité dans l'élaboration et la présentation des informations.

Une répartition qui se fonde sur des critères formels, peut être faite des titres rédactionnels ; cela entre les syntagmes nominaux et les titres phrastiques qui représentent généralement la phrase canonique¹¹⁸. Toutefois, malgré la constatation des linguistes affirmant la non-existence de l'emploi de la phrase canonique dans les titres, nous remarquons une fréquence relativement élevée d'occurrences de ce type de phrases. Dans ces phrases, on trouve les elliptiques ou les phrases complètes. Outre ces deux types on cite des titres qui prennent la forme de syntagmes prépositionnels.

¹¹⁸ La phrase canonique est une phrase simple (pas de subordonnée), assertive (déclarative pas d'interrogation, etc.), neutre (pas de négatif, etc.), avec l'ordre le plus simple des mots...

2-3-2-2- Fonctions des titres dans la presse écrite

D'après les théoriciens de la littérature qui se sont penchés sur l'étude du titre et de ses fonctions, cette unité textuelle remplit généralement trois fonctions principales : désignation de l'œuvre, indication du contenu et séduction du lecteur. Genette ajoute qu'à la fonction descriptive se combine une autre valeur dite connotative du titre, qui se rapporte aux effets sémantiques secondaires qui peuvent donc s'associer au caractère thématique ou rhématique du titre. Il ya d'autres titres qui fonctionnent par antiphrase ou ironie. Pour synthétiser la conception de Genette concernant les fonctions du titre, nous pouvons établir le bilan suivant :

- Fonction de désignation ou d'identification ;
- Fonction descriptive, thématique, rhématique, mixte ou ambiguë, cela dépend du choix de l'auteur et de l'interprétation du lecteur ;
- Fonction¹¹⁹ connotative, inévitable car chaque titre à son style ;
- Fonction séductrice, positive, négative ou nulle selon les récepteurs ;

Quant au domaine de la presse écrite, les titres apparaissent souvent en gras et en lettres plus grandes que celles des restes unités rédactionnelles qui s'affichent sur la même page du journal. Cette apparence typographique qui est souvent au service du sens cherche non seulement à exercer la fonction principale du titre, celle d'informer ; mais elle vise aussi à accrocher le lecteur et l'inciter à lire l'article.

Selon S. MOIRAND, le titre a une fonction thématique visant à présenter l'essentiel de l'article en annonçant le thème le plus important qui est traité, il « condense en quelques mots le thème principal-accrocheur ou illustateur du message

¹¹⁹ Genette opte pour le syntagme le plus approprié de " valeur connotative", car il lui semble que c'est plutôt un effet.

transmis par le texte »¹²⁰. Entant que seuil, le titre a le pouvoir d'amplifier et de résumer le contenu de l'article.

Pour P. GAILLARD, le titre journalistique est : « *destiné à donner succinctement la nouvelle et à faire lire le texte* »¹²¹ donc, il doit, en même temps, informer et accrocher d'où la nécessité d'être visible au lecteur, dès le premier contact.

A. YVES a expliqué les six fonctions qu'un titre de presse peut remplir. Un guide des bonnes pratiques journalistiques dans lequel l'auteur a évoqué l'élément le plus nécessaire dans la production journalistique " le titre". Elle a présenté une réflexion très intéressante sur les fonctions de la « titraile » en proposant une description des qualités d'un bon titre : *accrocher le regard, l'essentiel en un coup d'œil, favoriser les choix, donner envie de lire, structurer la page, hiérarchiser les informations.*¹²²

Cette classification contient des éléments identiques à l'ensemble des fonctions présenté par Furet. Ce dernier présente, aux yeux d'un journaliste, les fonctions qui assurent l'écriture d'un bon titre. Il les a expliquées dans son ouvrage " Le titre, pour donner envie de lire" :

1- Accrocher le regard des lecteurs :

Les titres sont écrits souvent de façon à les mettre en relief pour être clairement distingués des autres éléments de l'article. Par sa forme graphique autant que par sa formulation, le titre peut sauter rapidement aux yeux du lecteur et peut être repérer au premier niveau de lecture,

2- Permettre le choix de lecture :

Le titre est le premier niveau de lecture à travers lequel le lecteur décidera la lecture ou non de l'article, selon Furet : « *le titre doit donc mettre tous les atouts de*

¹²⁰ S. MOIRAND, « *Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite.* » In: *Langue française*. Vol. 28 N°1. Textes et discours non littéraires. 1975, pp. 60-78. Url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1975_num28_1_6091, Consulté le 29 novembre 2012.

¹²¹ P. GAILLARD, 1980, *op.cit.*

¹²² A. YVES, *Manuel du journalisme*, La Découverte, Paris, 2008.

son côté, c'est-à-dire être suffisamment "parlant" pour un maximum de lecteurs. Les mots devront être choisis pour accrocher l'intérêt. Pour donner les éléments qui permettront au lecteur de sélectionner ses articles en toute connaissance de cause »¹²³. Pour lui, c'est une fonction capitale du titre qui est un élément décisif pour un vrai choix de lecture du texte intégral de l'article.

3- *Donner envie de lire l'article :*

Les titres, par leurs thématiques ou par leurs structures, visent à éveiller l'intérêt du lecteur et provoquer l'envie d'en savoir davantage. Son rôle est donc d'accrocher, intriguer, séduire ou choquer le lecteur pour plonger dans la lecture d'un article qui ne fait pas partie de ses préoccupations.

4- *Contribuer à l'image du journal :*

Chaque journal possède une image et une identité qui repose sur un nombre de facteurs : le format, le type d'illustration, le choix des caractères, la mise en page, la méthode de traitement des informations... Cette identité dépend également, selon FURET, de la présentation et de l'écriture des titres. Ces derniers contribuent largement à l'identification de la silhouette du journal, c'est ce qui justifie le choix de la plupart des quotidiens et des magazines qui optent pour des règles graphiques déterminant et dirigeant le choix des titres et des caractères. Et parfois même en régissant le style rédactionnel propre à des journaux. Bref, l'écriture des titres reflète et traduit un certain type de communication et un type de rapport important établi avec les lecteurs.

5- *Structurer la page ou un ensemble de page :*

Les titres et sous-titres sont des éléments décisifs de la mise en page ; « Les titres constituent la colonne vertébrale rédactionnelle du journal »¹²⁴. Les titres structurent et organisent l'agencement des articles de la production, ils guident le lecteur en permettant un zapping éclairé et intelligent dans le journal entier.

¹²³ C. FURET, *Le titre*, op. cit. p. 18.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 21.

En effet, le lecteur passe souvent d'un titre à l'autre, dans la page ou dans toute la production avant de commencer la lecture. Ce qui justifie l'importance que les journalistes accordent à l'écriture de cet élément (choix des couleurs, des polices, des tailles de lettres et d'interlignes, etc.).

Par ailleurs, dans le domaine du journalisme, il est convenu que le destinataire-journaliste formule le titre de l'article après avoir terminé l'écriture de son texte. En plus, c'est au secrétaire de rédaction - généralement chargé du soin de la composition du titre - de le proposer après une simple lecture du papier.

Ceci étant dit, nous pouvons encore citer d'autres fonctions secondaires d'ordre linguistique qui peuvent se greffer aux fonctions déjà-citées et qui reposent essentiellement sur le type du rapport que le titre établit avec son texte-article exposant la même information :

- Reprise anaphorique¹²⁵ : le titre reprend à l'identique un syntagme cité dans l'article.
- Substitution syntagmatique : le titre en reprenant un syntagme mentionné dans l'article peut subir une certaine modification.
- Reprise métalinguistique : le titre peut être repris sous son versant métalinguistique dans le texte-article qui le suit.

Sur le plan de la réception, le titre même s'il est relativement autonome¹²⁶, par rapport au texte, en tant qu'élément de périphrase, il impose un premier niveau de

¹²⁵ Moirand Sophie prend le terme "*anaphore*" dans sa grande extension en s'appuyant sur la définition présentée par Claire Blanche-Benveniste et André Chervel (p. 29, 66/1), qui désigne « *tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est lié à une première apparition dans le contexte* ». Mais elle a signalé, dans son article, que cette définition est restrictive car le titre fait référence à l'article qui suit ; sur ce plan, on ne peut pas parler de phénomène de deuxième apparition mais plutôt à un contexte précédent.

¹²⁶ Il est à signaler que le caractère d'autonomie du titre vis à vis de son texte est renforcé par le fait que la tâche de la rédaction du titre est attribuée, la plupart du temps, à un méta-énonciateur

lecture qui permet au lecteur de saisir l'essentiel de l'information à partir de la titraille, avant de lire le texte intégral de l'article.

Dans cette optique, il y a un autre classement des titres journalistiques qui se fonde sur l'objectif visé par ces derniers. Sur ce plan, les titres pourraient être regroupés dans deux principales catégories :

- *Les titres informatifs*

Ils résument l'information sans la moindre fantaisie et représentent le degré de style le plus neutre, ils contiennent un son plus discret parce qu'ils présentent exclusivement l'information en répondant à une série de questions de référence : qui a fait quoi, quand et comment ? « *Le titre informatif est conçu pour délivrer l'essentiel de l'information* »¹²⁷. Les quotidiens préfèrent généralement ce type pour prouver implicitement qu'ils s'en tiennent toujours à l'information et qu'ils doivent être considérés donc comme une référence en la matière. En effet, dans la presse écrite, les titres à dominante informative utilisent un langage qui semble référentiel, de ce fait la fonction référentielle y est capitale parce qu'ils cherchent essentiellement à servir l'information factuelle.

- *Les titres incitatifs*

Quant aux titres incitatifs, ils manifestent avant tout l'évident intérêt d'accrocher le lecteur et de le surprendre. Ils révèlent l'esprit de l'article plus que sa matière, « *le*

et non à celui qui a écrit le texte de l'article. Ceci est souligné par les professionnels du journalisme, notamment Jacques Mouriquand qui indique que le plus souvent « *l'auteur d'un article n'est pas celui qui titre* » (Mouriquand, J., 2005, p.103) ; et Yves Agnès qui ajoute que le titrage est le fruit d'un effort collectif révisé par le responsable de la production ou de la publication qui « *appréciera le travail effectué en amont par le rédacteur, après tout le mieux placé pour faire une proposition* » (Agnès, Y., 2002, p.126.).

¹²⁷ D. FAURE, *Concevoir, rédiger, illustrer et diffuser vos messages, guide de la communication écrite de l'entreprise, concrètement que dois-je faire ?*, Maxima, Paris, 1998, p. 112.

titre incitatif est énigmatique, voire provocateur »¹²⁸. Ils : « éveillent notre curiosité, 'suscitent l'intérêt du lecteur' par différents procédés langagiers et rédactionnels »¹²⁹. En s'appuyant sur des procédés d'ordre rhétorique qui se fondent sur des jeux de mots, des allusions...ils cherchent à intriguer le lecteur par des images audacieuses, des mots chocs et même par des formules détournées inspirés de titres de films ou de livres, de slogans publicitaires, des formules populaires, etc. En effet, la composition des titres incitatifs dont la visée est de surprendre, de séduire et de motiver le lecteur à poursuivre la lecture du texte de l'article se fonde sur un jeu sur la forme et la structure du titre pour transmettre un message. Dans ce cas, la fonction poétique se traduit principalement par des phénomènes d'équivalence entre éléments du message, quand on obtient des effets de sens en jouant sur le code ou lorsque le message contient un agencement inhabituel des éléments du code auxquels le récepteur n'est pas familiarisé, tel que le phénomène défigement dans les titres journalistiques. Dans cette recherche, il sera question de cette fonction poétique, qui sera analysée plus particulièrement à travers l'utilisation et le fonctionnement des expressions figées dans les titres journalistiques.

En effet, les titres, en tant que vitrine des articles, ont vocation conative du fait qu'ils assurent leur première valeur qui consiste à provoquer, appâter, séduire et convaincre les lecteurs éventuels. De plus, l'entreprise du journal a des exigences commerciales qui sont à la base de la production journalistique, ceci renforce davantage l'importance de cette fonction.

Toutefois, cette typologie binaire n'exclue pas un troisième type intermédiaire à caractère mixte qui résulte de l'usage complémentaire entre le titre informatif et le titre incitatif. Cette catégorie contient des titres incitatifs qui ne se dispensent pas de la clarté. Bref, c'est des titres porteurs d'information. Dans cette optique, il

¹²⁸ *Ibid.*, p. 113.

¹²⁹ SULLET-NYLLANDER, 1998, *Op. Cit.* p. 7.

nous semble intéressant de rappeler la distinction faite par M. MOUILLAUD et J.-F. TETU entre les titres informationnels dites aussi actuels et les titres de références dites virtuels. Les deux auteurs ont expliqué la nature différente des relations que chacun des types a avec l'article. Premièrement « *le titre de référence se rapporte à la totalité de l'article, alors que le titre informationnel a son origine dans un de ses éléments* »

¹³⁰ Puis, une deuxième distinction qui montre que : « *la transformation de l'article au titre référentiel porte sur la modalité ; il s'agit d'une opération de classement (dans un paradigme). De l'article au titre informationnel, il s'agit d'une extraction et d'une réduction des informations* ». ¹³¹

Et enfin, « *le titre de référence est plus large que l'article, le titre informationnel plus étroit* » ¹³². Ceci permet à un seul titre référentiel de : « *correspondre une série ouverte d'article et de titres informationnel* » ¹³³. Toutefois, un même article peut inclure plusieurs titres informationnels, dans ce cas, ces derniers ne sont que des composants de cet article englobé par le titre référentiel ¹³⁴. On peut résumer en disant que le titre référentiel est une expression générale tandis que le titre informationnel se manifeste dans une formule particulière.

3- Titre, polyphonie et subjectivité

Le titre est le premier lieu de la manifestation de l'information dans la presse écrite et les premiers mots dans la communication entre le journal et le lecteur. Il se présente comme un produit du locuteur journal ; en exposant la voix du journal

¹³⁰ M. MOUILLAUD, J. Tetu, *Le journal quotidien, Op. Cit.*, p. 83.

¹³¹ *Ibid.*, p. 83.

¹³² *Ibid.*, p. 83.

¹³³ *Ibid.*, p. 83.

¹³⁴ Il est à noter qu'un titre référentiel peut jouer un rôle anaphorique et même de « *franchir l'intervalle entre un numéro et un autre* » (MOUILLAUD et TETU, *Le journal quotidien*, p.120) pour permettre d'établir un rapport entre un fait passé(qui n'est pas de l'ordre de l'information)et une actualité présente en faisant le lien entre l'actuel et le virtuel(ce qui est en train de passer + une nouvelle information). Ceci conduit une réactualisation des prérequis du lecteur et apporte également un élément d'information.

comme instance responsable de son dit. Par sa fonction capitale qui réside dans le rôle d'informer le lecteur sur la réalité, le journal doit obéir à double contrats énonciatifs déontologiques. Un contrat d'authenticité qui consiste à rapporter des faits réels et des événements qui se situent dans une co-temporalité énonciative

« l'évènement ou la nouvelle doivent être rapportés tels qu'ils se sont produits dans la réalité »¹³⁵, et un contrat de sérieux « l'activité d'information participe d'un contrat moral qui lie tout sujet informateur (le journaliste) à une obligation de transmission d'information »¹³⁶, ce qui justifie l'effacement de la figure et des traces du journaliste sous forme d'un sujet informateur parfois collective : une équipe de journaliste qui travaille en collaboration, et parfois institutionnel : qui représente l'entreprise du journal, d'une chaîne télévisée, d'une revue... dans ce cas, l'information ne sera pas le produit d'un seul journaliste mais c'est le fruit d'une action collective relevant d'un sens commun dans un contexte spécifique.

L'analyse de l'énonciation journalistique occupe une place très importante dans notre travail de recherche étant donné que celui-ci porte sur la structure que les journalistes utilisent pour formuler et composer leurs énoncés-titres. En tant que premier niveau de lecture, le titre constitue le pivot central du titraille, il se dote d'un statut particulier par rapport aux autres éléments constitutifs du discours journalistiques. En effet, vu qu'il présente le seuil de l'information, le journaliste porte intérêt à la composition langagière du titre, pour réussir son article. En outre, distingué typographiquement et topographiquement des autres éléments linguistiques affichés dans la page, le titre concentre généralement l'information dans un énoncé condensé en transgressant plus ou moins certaines règles syntaxiques.

¹³⁵ P. CHARAUDEAU, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistiques (théorie et pratique)*, op.cit. 1994, p.101.

¹³⁶ *Ibid.*

En se présentant comme un nom propre de l'article, le titre fait partie du discours journalistique. Il assure la fonction d'annoncer l'information tout en retenant l'attention du lecteur et l'incitant à lire le texte, ce faisant, la composition de cet élément discursif revêt une grande importance. Sur le plan de l'énonciation, pour produire un énoncé-titre neutre, la rédaction de ce dernier obéit à un ensemble de principes spécifiques. D'abord, son écriture relève du mode d'énonciation délocutif qui consiste à transmettre un message, neutre, référentiel, informatif sans ancrage dans le monde énonciatif des deux acteurs (journalistes / lecteurs). Ensuite, le titre est soumis à un mode d'organisation syntaxique particulier qui consiste à exclure les relations causales et qui repose sur la juxtaposition. Et enfin, le titre se présente comme un énoncé non signé par son auteur. Cela implique la responsabilité de toute la publication de tout ce qui est énoncé. Ainsi, le journal sera le garant de la voix de l'énonciation au niveau du titre.

En abordant la question de voix, et à la suite du linguiste russe M. BAKHTINE, DUCROT a mené une réflexion qui a déplacé l'analyse du phénomène de la polyphonie du terrain littéraire à un terrain plus spécifiquement linguistique, ce qui fait de la polyphonie un élément important du discours en général. Dans son « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* », O. DUCROT s'est intéressé à la pluralité des voix dans le cadre restreint de l'énoncé. Il a élaboré le concept de polyphonie pour une pragmatique fondée sur l'énonciation. En effet, Conformément à l'idée de polyphonie, plusieurs voix différentes de celle du locuteur peuvent s'exprimer et exister dans un même énoncé. L'élaboration de cette conception a amené à une distinction fondamentale entre locuteur et énonciateur¹³⁷. A la suite de DUCROT, l'énoncé ne découle pas d'une source unique.

¹³⁷ Nous jugeons intéressant de clarifier, en premier lieu, la différence entre les termes locuteur/énonciateur qui prêtent généralement à confusion résultant de leur usage comme des

A la manière de GENETTE¹³⁸, DUCROT a réussi d'imposer sa conception selon laquelle les phrases de la langue décrivent leur propre énonciation comme émanant de différentes voix, et donc, de différents points de vue¹³⁹. Il a distingué les différentes instances qui se superposent dans le discours à savoir : sujet parlant, locuteur, énonciateur. Pour lui, le sujet parlant est le producteur empirique de l'énoncé ; cet élément n'ayant pas « à être pris en compte par une description linguistique préoccupée seulement des indications sémantiques contenues dans l'énoncé »¹⁴⁰ étant donné qu'il appartient à une représentation "externe" de la parole et différente à celle transmise par l'énoncé. En outre, le locuteur c'est l'instance qui prend la responsabilité de l'acte de langage. Pour préciser le sens qu'il attribue à ce concept, Ducrot a procédé à une dichotomie qui oppose deux instances « *locuteur en tant que tel* » et « *locuteur en tant qu'être du monde* »¹⁴¹.

En dépit de cette distinction et de certaines définitions qui semblent décentrer le locuteur, la conception polyphonique que présente Ducrot attribue à cette instance une certaine force. Ainsi, d'après le linguiste : « *le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et*

synonymes. Ces deux notions sont d'ailleurs au centre des réflexions sur la polyphonie. Pour ce faire, nous nous référons à la conception de Ducrot (1984) présentée dans ses travaux menés sur cette théorie.

¹³⁸ Genette distingue l'auteur, le narrateur et le personnage (dont le narrateur peut adopter le point de vue).

¹³⁹ A la suite de la théorisation de DUCROT, HENNING NØLKE redéfinit le point de vue comme « *des unités sémantiques avec représentation (des contenus propositionnels) et pourvues d'un jugement* », (2001, p. 17). Pour lui, l'existence d'un énonciateur ne nécessite pas son assimilation à quelqu'un de précis. Les êtres discursifs peuvent se manifester comme existant dans un savoir préétabli : « *il peut s'agir par exemple de l'opinion publique ou de la loi. C'est ainsi qu'on analyse les présupposés propositionnels et existentiels comme des points de vue dont ON est responsable. ON peut être l'opinion publique ou un échantillon pertinent de la société dans laquelle le discours s'inscrit* », (NØLKE 2001, p. 62)

¹⁴⁰ O. DUCROT et al. *Le Dire Et Le Dit*, Minuit, Paris, 1984, p. 172.

¹⁴¹ *Ibid.* pp. 199-203.

les attitudes »¹⁴². Le locuteur sera donc cette instance abstraite qui assume la responsabilité de l'acte illocutoire en mettant en scène¹⁴³ un énonciateur dont il présente le point de vue en s'en distanciant ou non.

Ducrot a décortiqué, entre autres, la pertinence linguistique de la notion d'énonciateur tout en traduisant de façon polyphonique le phénomène de l'ironie¹⁴⁴ qui consiste à mettre en scène un point de vue ridicule, pour lui, les énonciateurs sont « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens

¹⁴² *Ibid.* p. 205.

¹⁴³ Les explications théoriques présentées ici s'inscrivent résolument dans la perspective développée dans les travaux de Ducrot en collaboration avec Anscombe (1983, p. 175). Par ailleurs, les deux linguistes ont expliqué la conception polyphonique du discours comme suit :

« l'idée fondamentale est la suivante : lorsque le locuteur L produit un énoncé E [...], il met en scène un ou plusieurs énonciateurs [...]. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes :

- Ou bien s'identifier à eux [...],
- Ou bien s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui [lui désignant le locuteur-auteur de l'énoncé], personne qui peut être ou non déterminée. »

D'autre part, pour bien expliciter cette notion de polyphonie, Ducrot (1984, p. 205) a pensé la production en terme de prise en scène énonciative en la comparant avec le théâtre, il a élucidé la notion de locuteur dans la « métaphore théâtrale » suivante :

Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. L'auteur met en scène des personnages qui [...] exercent une action linguistique et extralinguistique, action qui n'est pas prise en charge par l'auteur lui-même. Mais celui-ci peut [...] s'adresser au public à travers les personnages : soit qu'il s'assimile à tel ou tel dont il semble faire son représentant (lorsque le théâtre est directement didactique), soit qu'apparaisse significatif le fait même que les personnages parlent et se comportent de telle ou telle façon. D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant [...], soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux.

¹⁴⁴ Pour ce faire, Il s'appuie sur les analyses de Sperber et Wilson selon lesquelles l'ironie consiste à faire dire, par quelqu'un d'autre que le locuteur, des choses évidemment absurdes, c'est-à-dire à mentionner un discours "qui soutient l'insoutenable". Cependant pour Ducrot "mentionner un discours" doit être remplacé par "faire entendre une voix".

matériel du terme leurs paroles »¹⁴⁵. Nous reviendrons, plus loin, sur ce point dans les analyses du corpus.

Bref, la théorie de polyphonie consiste à renoncer, donc, l'idée que l'énoncé est la source d'un seul sujet¹⁴⁶. Cette opposition à la théorie traditionnelle de l'unicité du sujet parlant soutient la présence de plusieurs acteurs ayant des statuts linguistiques différents dans un énoncé unique¹⁴⁷. En somme, il y a polyphonie quand la voix du locuteur se dédouble¹⁴⁸, cela nous conduit à nous interroger, dans le présent travail, sur la manifestation de la polyphonie dans les titres contenant des expressions figées (expressions idiomatiques, proverbes, locutions...). Autrement dit, comment s'articule la pluralité des voix dans les titres journalistiques fondés sur une stéréotypie linguistique ?

¹⁴⁵ *Ibid.* p. 204.

¹⁴⁶ S'intéressant à la multiplicité des voix dans un même énoncé, Ducrot analyse différentes structures linguistiques transmettant des polyphonies dans l'énoncé. Dans ses écrits, le linguiste prend soin de préciser la différence entre énoncé et phrase et donc entre signification et sens. Il appréhende l'énoncé, en tant que résultat de l'activité d'énonciation, comme « *la manifestation particulière, comme l'occurrence hic et nunc d'une phrase* »¹⁴⁶. Ainsi contrairement à la phrase qui se laisse définir comme une entité linguistique entièrement abstraite et dont l'organisation est saisie hors de toute situation de discours, l'énoncé, indissociable de l'acte d'énonciation dont il provient, est conçu comme l'utilisation temporaire d'une phrase dans une intention communicative. C'est-à-dire il représente l'occurrence particulière et la manifestation concrète de la phrase dans une situation d'énonciation.

¹⁴⁷ Sur ce plan, on distingue le producteur physique de l'énoncé qui est le sujet empirique, le locuteur c'est celui à qui on impute la responsabilité de l'énoncé, il se manifeste généralement dans l'énoncé et le(s) énonciateur(s) qui se présentent dans l'énoncé non pas comme des agents mais en tant que des points de perspective abstraits et c'est par rapport à ces points de vue que le locuteur peut prendre différentes positions.

¹⁴⁸ Dans cette optique, Ducrot juge indispensable de spécifier les différents rôles de l'acte illocutoire. Ainsi, il a défini quatre figures de l'énonciation à savoir le locuteur qui est la personne qui produit l'acte illocutoire ; l'allocutaire, la personne à qui l'acte est adressé ; l'énonciateur, c'est celui qui assume la responsabilité de l'intention exprimée par l'acte illocutoire, il est l'agent qui accomplit ce dernier ; et enfin, le destinataire, qui est l'objet de l'acte d'énonciation. Cette dernière figure est distinguée en deux catégories de destinataire, celui qui entend un discours et celui à qui ce discours est effectivement adressé.

Dans le domaine de la presse, les titres¹⁴⁹, qui ont pour premier objectif d'annoncer l'information de l'actualité tout en rapportant un événement ou en présentant une opinion, pourraient être élaborés de plusieurs voix énonciatives ou être tissés d'un discours intertextuel basé sur une multiplicité des voix. Ainsi, on marque la présence du phénomène de la polyphonie au niveau du titre quand on peut en distinguer la manifestation de deux ou plusieurs voix explicites ou implicites dans ce même énoncé accordées à différents énonciateurs.

Par ailleurs, le repérage de la polyphonie se fait soit sur le plan linguistique par des connecteurs argumentatifs, adverbess épistémiques, modalités, structures contractives ; soit sur le plan interdiscursif par des citations et des renvois à d'autres discours : politique, littéraire, juridique... ; soit sur le plan du discours à travers les discours représentés, les présuppositions, les proverbes, les discours ironiques et les doxas.

Notre interrogation s'inscrit en fait dans les deux derniers niveaux. En effet, nous analysons, en termes de polyphonie, les mécanismes d'énonciation des titres journalistiques dont l'écriture repose sur le figement car nous pensons que la superposition polyphonique dans ce cas se trouve dans la composition des titres à travers la reprise et le détournement des expressions figées et répandues.

Cela repose sur l'idée que le discours journalistique est toujours marqué par la forte présence du dialogisme discursif qui s'y manifeste parce que c'est un discours qui peut renvoyer d'une manière explicite ou implicite aux discours déjà-dit.

Ainsi, le locuteur se sert des préconstruits culturels pour composer son titre en faisant appel à un discours déjà emmagasiner en mémoire. Toutefois, il faut

¹⁴⁹ Dans la presse écrite, on doit distinguer entre deux catégories de texte ; les textes dont l'énonciateur qui engage sa responsabilité est connu (ces textes sont marqués par la manifestation du nom de l'auteur-énonciateur et parfois ils sont accompagnés par la photo de leur auteur) et les textes dont le scripteur est anonyme, cela peut plus ou moins exonérer le journaliste de cette responsabilité. En effet, les titres journalistiques appartiennent à cette deuxième catégorie dont le locuteur et l'énonciateur se fondent dans le protagoniste- journal en constituant une voix unique.

souligner que toutes ces traces de dialogisme et ces allusions interdiscursives que peuvent comporter les titres pourraient orienter leur lecture.

En effet, l'usage des expressions figées dans les titres ne dénote pas seulement la reprise automatique d'une expression et d'un contenu partagés mais il peut y avoir, selon A. RABATEL¹⁵⁰, des mises en scène en fonction des intentions et des visées communicatives du locuteur.

Dans ce cadre, il nous semble donc nécessaire de mettre à l'épreuve polyphonique les titres constituant notre corpus, cela dans l'intention de dégager les points de vue mis en scène dans ces énoncés- titres. De ce fait, nous procédons en une partie à l'analyse des énoncés-titres ayant les marques de la polyphonie tout en mettant ces derniers en confrontation avec cette théorie.

Récapitulons à la fin de ce chapitre et rappelons que dans le cadre de notre recherche, nous tenons comme objet d'étude les titres dans lesquels nous analysons l'utilisation des expressions figées (Voir *supra* Chapitre. 4, 5). Dans la presse écrite, l'habitude d'usage des expressions figées est, en effet, très répandue. Ainsi, tout en ayant recours parfois à certains stéréotypes linguistiques, qui se fondent sur l'usage d'expressions récurrentes dans la société, le journaliste formule son titre pour livrer des informations sur des faits. Toutefois, partant de l'idée que l'expression, dans une forme figée, prend une charge supplémentaire en force énonciative et en charge culturelle partagée qu'une expression dans sa forme libre, non chargée en sens ; de ce fait, nous nous demandons sur l'apport énonciatif des expressions figées dans le domaine de presse notamment au niveau des titres.

D'ailleurs, il faut signaler que le choix d'une composition bien précise dénote une intention de communication, une identité et une position prise par rapport aux

¹⁵⁰ A. RABATEL, « *l'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation* », *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61, Université de Cadix, 2003.

événements et aux lecteurs ; elle rend même perceptible l'orientation idéologique de son énonciateur.

Nous supposons que la prédilection d'une forme figée dans la rédaction du titre révèle la représentation que le journaliste donne sur un événement. En effet, ce choix discursif implique de cet énonciateur une prise de position en entraînant son point de vue, son identité et sa vision du monde, même s'il a l'intention d'être le plus objectif possible. L'emploi de certaines expressions figées provenant d'un langage partagé, pour titrer des articles de presse, dénote-t-il l'objectivité ou la subjectivité du locuteur ? Nous posons une telle question parce que nous présumons que l'usage de certains types d'expressions figées peut apporter un éclairage particulier (un ajout, un apport... supplémentaire) à l'information brute, à des degrés divers, en comparaison de l'usage d'une expression libre et simple.

Ainsi, l'objet que nous cherchons à circonscrire ici est l'analyse du phénomène du figement qui peut affecter la formulation langagière du titre. La construction des titres auxquels recourt le journal pour véhiculer l'information. Le figement et le défigement dans les titres, la description des particularités formelles langagières des titres puis la visée discursive que ce journal trace à travers cet éclatement des stéréotypes langagiers ou même par l'usage des expressions figées.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE III

CHOIX METHODOLOGIQUES ET CONSTRUCTION DU CORPUS

Au début de ce chapitre nous jugeons important d'exposer notre parcours de recherche, en commençant par rappeler les grands axes de cette étude, les différentes questions soulevées, les objectifs ainsi que la méthodologie suivie dans l'analyse des données.

Nous nous attacherons également à proposer une brève présentation du journal *Liberté*. Il importe de souligner la méthode dont on a procédé dans la collecte et la constitution de notre corpus, les raisons des choix de notre orientation dans cette recherche et de citer les contraintes et les difficultés que nous y avons rencontrées.

1- Précisions méthodologiques

1-1- Objectifs, questions et méthodologie de recherche

La question de l'emploi des éléments préfabriqués dans la langue circulant dans la société au niveau des titres de presse nous interroge depuis longtemps. Comme lectrice assidue des journaux nationaux, nous avons été attirée par ces types de titres et depuis, l'idée de travailler là-dessus s'est accrue et a muri dans notre esprit.

Ayant l'avantage d'être un constituant essentiel du discours journalistique, le titre comporte des caractéristiques qui lui permettent de contribuer pleinement, à notre avis, à la construction des stratégies discursives médiatiques. Sur ce plan, nous supposons que le recours au langage figé dans l'organisation des titres d'articles ne se fait pas de façon aléatoire.

En effet, la spécificité de l'écriture du titre par rapport au reste des éléments constitutifs du discours journalistique entraîne une spécificité et un usage particulier des expressions figées dans son organisation. Notre démarche consiste donc à décrire puis à analyser les propriétés et l'articulation du phénomène de figement au niveau des titres de notre corpus, cela en vue de rendre compte du fonctionnement,

des éventuelles régularités de l'usage et de l'apport des structures figées dans ce genre discursif.

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. En effet, la spécificité du discours médiatique c'est qu'il est étroitement lié à son contexte, ce qui offre à nous un terrain particulier pour l'analyse du phénomène de figement étant donné que le contexte constitue un élément essentiel dans toute étude linguistique et plus particulièrement discursive. Donc l'approche discursive¹ s'impose quand on s'interroge sur la particularité énonciative décelée par l'usage des structures figées au niveau des titres qui constituent les premiers éléments informatifs dans le texte journalistique.

L'objectif final est de faire ressortir à travers l'analyse le mode d'emploi et d'articulation du figement au niveau des titres afin de dégager la particularité de la stratégie du titrage journalistique basée sur des éléments préconstruits et déjà-dits dans la langue.

Nous avons essayé de trouver l'équilibre entre ratisser large et serré. De ce fait, deux démarches semblent s'imposer quant à la façon de faire tout au long de cette étude. La première réside dans la proposition des interprétations qui se présentent comme des éléments de réponse des questionnements déjà posés, lorsque cela est possible. En ce qui concerne la seconde démarche, elle consiste à problématiser des points au cours de cette étude sans prétendre leur proposer de réponses au cas où la question nous paraisse subsidiaire par rapport à la problématique de cette étude.

¹Selon D. MAINGUENEAU : « *L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...)* », D. MAINGUENEAU, « *Que cherchent les analystes du discours ?* », 2012, URL : <http://aad.revues.org/1354>, Consulté le 13 novembre 2012.

Plusieurs questions se posent autour de la problématique capitale de ce travail et auxquelles nous voulons apporter des réponses :

Quels sont les types d'expression figées les plus fréquents dans les titres ? Y - a-t-il une régularité d'emploi derrière cette fréquence ? Le choix de l'expression figée pour formuler le titre d'un article est-il tributaire au genre interprétatif ou informatif dans lequel ce dernier s'inscrit ? Le type de l'expression figée répond-il à une visée communicative ?

Dans le titre, élément censé accroché l'attention du lecteur, Où réside la nouveauté dans sa formule fondée sur des préfabriqués ? Quelle est la partie la plus affectée du figement ? Dans un titre, le rhème affecté du figement apporte-t-il une information nouvelle par rapport à l'évènement ? [Est ce qu'on peut aboutir à travers cette étude à repérer les spécificités d'usage de chaque type de figement et son apport dans le discours journalistique au niveau des titres de *Liberté* ?]

A ces questions correspondent quelques hypothèses qui postulent que :

- Le discours journalistique au niveau des titres se donne des éléments linguistiques et culturels préexistant autrement dit la présence de plusieurs types de figement au niveau des titres.
- L'articulation répond certainement à une visée communicative déclarée dès la mise en titre à travers le choix des structures figées et détaillée explicitement par la suite dans le corps de l'article.
- Il y a une corrélation entre le choix de l'expression figée ou le type de figement et le genre journalistique (interprétatif/informatif).

C'est avec ces objectifs et ces questions en tête que nous avons entrepris notre corpus et conçu une démarche pour l'analyse de ses données, dans une optique à la fois quantitative et qualitative.

Nous avons donc jugé important d'établir au préalable une quantification dans le but d'attribuer une fréquence à ce phénomène du figement, tout en cherchant à rendre

compte de régularités, de tendances observées dans le discours des titres. Cette approche est indispensable dans notre étude dans la mesure où elle prétend à une représentativité du langage préfabriqué dans les titres. Elle nous fournit donc des résultats intéressants en ce qui concerne la présence des différents types de figement à travers les titres d'articles des différentes rubriques dans *Liberté* mais aussi de différents genres : *informatif* comme le compte rendu de la rubrique de *l'actualité en question*, et *interprétatif* tel que l'article *éditorial*. De plus, les données chiffrées permettent à notre avis de faire surgir les spécificités de notre corpus et d'améliorer ainsi la qualité d'interprétation parce qu'ils se prêtent mieux aux comparaisons. Dans cette partie nous optons pour des tableaux et des graphiques pour résumer, représenter et déterminer la fréquence des différentes catégories de figement dans les titres des articles. Cela nous permet de détecter les principales tendances et de dégager, voire mesurer, la force des associations entre les variables de cette étude.

Certes, l'étude du figement ouvre souvent la voie à l'approche quantitative, mais cette partie requiert une autre analyse qualitative pour compléter l'analyse. Cette approche repose sur une démarche foncièrement différente de la précédente. En effet, elle consiste à repérer, décrire et discuter les différents modes d'articulation et d'insertion de ces formes figées lexicales et culturelles au niveau du titre de l'article.

A la suite de ces précisions méthodologiques et ces questions qui ont orienté notre démarche, nous proposons une description de notre corpus d'étude et les principes méthodologiques qui ont déterminé le choix du corpus et la collection des séquences figées à analyser dans cette étude.

2- Description et constitution du corpus d'étude

2-1- Les raisons du choix du corpus

Ce qui est évident dans un travail de recherche c'est qu'on ne peut pas mener une étude linguistique sans référence à un "corpus". Pour définir cette notion, plusieurs acceptions ont été proposées. En effet, il est défini comme une « *collection de données langagières ou comme un échantillon de langage; il peut également être conçu comme un ensemble de mots ou comme un ensemble d'énoncés, ou encore comme un ensemble de textes* »². Cet ensemble de données signifiantes permet de mener une description du système dont il est la mise en œuvre. Donc, pour qu'il soit représentatif, le corpus, dont les données constituent un fondement à la description et l'analyse d'un phénomène, exige un « *choix et des décisions dont dépend la valeur de description* »³.

Dans cette étude, notre intérêt s'est porté sur la presse écrite qui constitue un corpus préexistant à la recherche. Certes, ces données formées de titres collectés ont été organisées par le journal-locuteur, mais par la sélection et le regroupement des ces données le chercheur participe de manière déterminante dans la construction de leur sens.

Le champ médiatique offre plusieurs supports d'information : télévision, radio, internet, presse écrite. Toutefois dans le présent travail, nous avons choisi d'aborder le phénomène de figement dans un corpus de presse écrite. Ce choix est motivé par deux raisons essentielles :

- La première raison consiste en la grande accessibilité de ce support. En effet, les archives de plusieurs journaux algériens d'expression arabe ou

² P. CHARAUDEAU, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, *op.cit.*, p. 14.

³ J. REY-DEBOVE, *Lexique sémiotique*, *op.cit.*, p. 37.

d'expression française sont disponibles sur Internet, ce qui permet de débayer le terrain pour consacrer le temps par la suite à l'analyse détaillée.

- La seconde raison c'est que la presse écrite nous paraît le support le plus convenable à l'étude des aspects langagiers dans les pratiques journalistiques dans la mesure où la langue constitue dans ce domaine le (seul) moyen le plus efficace pour l'expression et la transmission de l'information.

Partant de l'idée que le corpus est une construction subjective du moment où son choix est régi par une motivation relevant de l'orientation du chercheur dans son domaine d'investigation, nous devons donc présenter et justifier notre choix de corpus.

En effet, nous avons décidé de limiter notre investigation à un des principaux quotidiens⁴ de langue française en Algérie : le journal de *Liberté*. S'adressant aux lectorats instruits, de classes moyennes et supérieures⁵

Notre corpus comprend environ 1000 titres d'articles qui ont été recueillis dans un journal algérien d'expression française diffusé dans les années entre 2009 et 2013. Ce laps de temps commence dès les premières esquisses de ce projet et s'étale durant toute la période impartie à la réalisation de cette recherche.

⁴ Nous avons eu la faiblesse pour privilégier de travailler sur un quotidien dans la mesure où celui-ci marque un tirage plus élevé par rapport aux autres types de publications. Dans ce qui suit, nous présentons à titre indicatifs les chiffres avancés par le ministre algérien de la Communication : Rachid Boukerzaza, le 22 avril 2008 et qui montrent que le tirage de la presse non quotidienne ne dépasse pas 275.000 exemplaires sur 2.430.000 représentant le tirage global de la presse. La presse quotidienne cumule 2.155.000 exemplaires/jour, dont 1.255.000/jour pour les quotidiens arabophones et 900.000/jour pour ceux francophones.

⁵ Plusieurs recensements ont confirmé que le nombre des lectorats d'un quotidien est plus important que celui des publications à périodicité différente telles que les hebdomadaires, bimensuel ... par ailleurs, selon un sondage effectué par Médias Survey en 2012, *Liberté* est classé en deuxième position parmi les journaux francophone derrière *El Watan* (8,65%), avec un taux de (6, 34%) devant *Le Soir d'Algérie* (4,56%), *Le Quotidien d'Oran* (4,47%), *El Moudjahid* (1,44%) et *l'Expression* (1%). Chiffres extraits d'un article publié par le journal *Liberté* : FARID BELGACEM, "*Liberté*", un journal très lu et crédible, rubrique : L'actualité en question, journal : *Liberté*, 3 avril 2012, n°5963.

De plus, malgré l'existence de certains journaux francophone algériens spécialisés, nous avons préféré le choix de la presse généraliste et ce pour deux raisons :

- La première raison, c'est que la presse généraliste est destinée aux différentes catégories sociales et donc elle cible un maximum de lectorat possible, ce qui nécessite l'usage d'un langage varié.
- La deuxième, c'est que le repérage des titres provenant de différentes rubriques de divers domaines permet de voir les spécificités d'emploi et de recours au figement⁶. Ceci peut nous apporter des réponses à nos hypothèses en ce qui concerne l'articulation du phénomène de figement au niveau des titres journalistiques.

Sur ce plan, il faut signaler que la presse écrite plus que tout autre média recycle les formes préfabriquées dans la langue. En effet, pour des fins diverses les journalistes se servent sciemment des expressions qui circulent dans la société. De plus, contrairement aux média audio/visuel qui marque un taux très faible de la fréquence d'usage du figement dans leur titres, le support médiatique écrit offre à notre avis l'avantage de procurer un dénombrement d'énoncé-titre figé (ou défigé) quantitativement plus conséquent.

De plus, pour des raisons pratiques, nous avons préféré travailler sur une seule production afin d'éviter toutes perspectives comparatistes des discours de plusieurs productions (cela pourrait être l'objet de futures études) et d'identifier les différents éléments discursifs (sociopolitiques...) qui régissent l'emploi des expressions figées au niveau des titres.

Par ailleurs, nous partageons avec SVENSSON⁷ l'idée que le corpus journalistique contient des textes destinés à des lecteurs représentant presque la majorité des

⁶ Que nous appelons également expression figée, structure figée, forme figée, structure préfabriquée, toute faite, préétablie, préexistante. Il nous arrive parfois d'englober en utilisant un terme plus métronomique tel que langage préfabriqué.

⁷ SVENSSON, *Critères de figement*, 2004, *op.cit.* p.40

locuteurs d'une langue. L'étude du corpus médiatique permet donc d'appréhender la connivence que le journal cherche à établir avec son lectorat à travers l'usage du langage préexistant. Le choix d'une édition très répandue en Algérie, en l'occurrence *Liberté* fournit, par conséquent, l'occasion de révéler le maniement et le mode d'articulation du langage préfabriqué au niveau du discours journalistique et plus particulièrement dans les titres d'articles.

Par ailleurs, notre choix de la période de cinq ans qui s'étale entre 2009 et 2013 n'était pas aléatoire. Il était dicté également par les deux raisons suivantes : premièrement, une analyse d'un corpus de cinq ans nous semble suffisante, riche et diversifié pour mener un travail de recherche. Deuxièmement, nous avons sélectionné cette période parce qu'elle était très chargée en actualité politique, sportive, économique... surtout en Algérie et dans le monde arabe.

2-2- Le statut de la presse écrite en Algérie : regard sur le paysage médiatique Algérien

Avant de décrire le corpus et les critères de sa constitution, nous avons jugé opportun de présenter un aperçu général sur le paysage des médias en Algérie. Un panorama du champ médiatique algérien n'a certainement pas sa place dans le présent travail étant donnée les éminentes recherches et ouvrages menés sur la question. Cependant, la présentation des réalités professionnelles constitue un préalable primordial à l'analyse du discours de ce journal, de ce fait nous présentons brièvement des informations sur le terrain médiatique dans lequel la presse écrite algérienne et plus particulièrement *Liberté* exerce son travail.

Après l'indépendance le paysage médiatique en Algérie a marqué deux périodes différentes au cours desquelles certains journaux français ont disparu d'autres sont nationalisés. La première période a commencé avec l'indépendance⁸ du pays est

⁸ Outre les quelques journaux français provenant de l'existence coloniale qui furent interdits en Algérie entre 1961 et 1962 tels que : *l'Aurore*, *le Parisien*, *Humanité nouvelle*, le début de la période

s'est poursuivie jusqu'aux manifestations d'octobre 1988 ; elle est caractérisée par une presse presque entièrement contrôlée par le pouvoir, voire muselée. Plusieurs titres de journaux et de périodiques⁹ publiés dans les deux langues, arabe et française, ont été mis en place¹⁰. On peut citer comme exemple : *Révolution Africaine* (journal hebdomadaire francophone du parti FLN), *El Chaâb* (quotidien arabophone), *El-Djoughouria* (qui a remplacé *Oran Républicain* tout en restant francophone), *En-Nasr* (quotidien venu à la place de la *Dépêche de Constantine* en 1963), *Révolution et Travail* (hebdomadaire édité en français et en arabe dépendant du UGTA), *Alger-Le Soir*. Toutefois, malgré le contrôle du pouvoir, le contexte médiatique a marqué certaines tendances opposées à l'intérieur de ces titres. En effet, pendant les années quatre-vingt *Algérie Actualité* (hebdomadaire francophone) est considéré comme un journal libéral et perçu par certains membres du pouvoir comme représentant de la presse d'opposition. En revanche, le journal arabophone *Al Chaâb* représentait à son tour une posture de la tendance adverse par ses opinions conservatrices qui se réclament l'identité nationale.

La seconde période s'ouvre à partir des années 1988/1989 par les mouvements de protestations d'octobre 1988, suivi de la promulgation de la constitution de 1989. Cette nouvelle phase dite « démocratique » est caractérisée par le fonctionnement pluraliste des institutions. Ainsi, l'autorisation de l'expression plurielle a en fait permis l'apparition de plusieurs titres publics et privés. Malgré les années du monopole et la main mise du régime sur l'information, cette période peut être

d'indépendance a connu la disparition de plusieurs autres journaux, on cite à titre d'exemple l'hebdomadaire *El-Hourriya* et les trois journaux coloniaux en 1963 (*La Dépêche d'Alger*, *La Dépêche d'Oran*, *La Dépêche de Constantine*). L'année 1964 a marqué également l'interdiction du journal *El-Moudjahid* en langue française et l'apparition de du journal bilingue *Jeunesse* qui l'a remplacé.

⁹ Pour de plus amples explications sur les médias algériens de cette période consulter la thèse de AMRANE Nabila, « *Analyse du discours des médias algériens des années 90* », dirigée par Paul Siblot et soutenue en 2006 à l'université de Montpellier 3.

¹⁰ A l'époque, on dénombre dans la presse écrite : quatre quotidiens, cinq hebdomadaires et sept mensuels publiés dans les deux langues et dont ceux d'expression française détiennent le plus fort tirage. En plus, le paysage audio (visuel) : une chaîne de télévision ENTV et trois chaînes de radio.

considérée comme l'âge d'or de la presse algérienne. En effet, le développement remarquable ne s'est manifesté pas seulement dans la multiplication des journaux à l'échelle nationale mais aussi dans l'émergence de la presse indépendante¹¹ qui a favorisé la liberté d'expression dans l'espace public parce qu'elle a réussi à bannir la langue de bois qui était pendant les trois décennies un constituant essentiel dans le discours de la presse publique algérienne (Voir le tableau, annexe II, p.380).

Cette étape déterminante dans l'évolution de la sphère médiatique algérienne était marquée par un essor exceptionnel de la presse écrite par rapport aux autres structures médiatiques (télévision, radio). Aujourd'hui, ces institutions jouissent également d'une ouverture. En effet, du côté des télévisions, après la période du monopole dominée par la chaîne nationale l'ENTV¹² depuis 1962, il existe actuellement un nombre important de chaînes algériennes privées¹³. Outre les cinq chaînes télévisées, l'Algérie dénombre trois chaînes de radios nationales dans les trois langues (arabe, berbère, française) et une chaîne internationale ; à cela

¹¹ L'idée d'indépendance souvent associée à la presse indique une représentation opposée à celle des médias d'Etat en évoquant cette image libérée de la contrainte du pouvoir qui impose une certaine orientation réduisant ainsi la liberté du journaliste. En effet, le qualificatif « indépendant » se rapporte à la presse non gouvernementale qui provient de deux catégories : dans la première, il s'agit des journaux dont la propriété revient à des groupes de journalistes qui y travaillent et la deuxième catégorie regroupe les publications des hommes d'affaires.

Par ailleurs, plusieurs spécialistes signalent la faiblesse de la confusion qui pourrait être entraînée entre presse "*indépendante*" et presse "*libre*". Habituellement assimilée l'une à l'autre, les deux notions présentent une confusion non pas dans leur contenu mais plutôt dans leur mise en pratique.

¹² Aujourd'hui, l'ENTV (l'entreprise nationale de télévision) gère cinq chaînes de télévision à savoir : télévision Algérienne Nationale (arabophone), Canal Algérie (francophone), Algérie3 (arabophone), Tamazight TV4 (berbérophone) et Coran TV (arabophone).

¹³ Ce n'est qu'au début de 2012 et avec le mouvement du printemps arabe que le champ de l'audiovisuel en Algérie a connu une ouverture. Toutefois, malgré cette libération tardive plusieurs chaînes privées ont apparu, citons comme exemples : Ennahar TV, Echourouk TV, Al Magharibia, Atlas TV et d'autres.

s'ajoutent quarante trois stations de radios de proximité dont se dotent les 43 wilayas et deux radios thématiques (Radio Coran, radio Culture)¹⁴

Par ailleurs, il est à noter qu'en Algérie la production francophone est plus élevée et plus diversifiée dans la presse écrite que dans les autres supports médiatiques (audio, audiovisuel). En effet, malgré la mise en place d'une politique d'arabisation par l'état, un bon nombre de journaux publique ou privés, quotidiens ou hebdomadaires sont publiés en langue française, cela se rattache à un ancrage ancien. Plusieurs recherches ont constaté un foisonnement plus important de la presse écrite de nos jours qu'à l'époque de l'occupation française. On compte par exemple sur le Net dix quotidiens francophones contre deux arabophones.

2-3- Présentation du journal *Liberté*

Pour l'étude de l'utilisation des structures figées émanant de la langue dans l'organisation des titres journalistiques, notre choix s'est porté sur le quotidien national francophone : *Liberté*. A partir d'un corpus issu du dépouillement des titres d'articles de ce journal, nous voulons analyser le mode d'emploi de ces structures phraséologiques dans le genre du titre de presse.

La raison du choix de ce journal n'était pas l'exclusivité de l'emploi des expressions préfabriquées dans ses titres d'articles mais plutôt la particularité d'usage qui en est faite à travers ses différentes rubriques. En outre, il a été choisi pour la parution régulière de ses numéros. Nous n'occultons pas, en fait, que par rapport aux autres journaux algériens francophones, *Liberté* diffuse ses numéros quotidiennement sans discontinuité.

Liberté est un important quotidien généraliste algérien d'expression française. Il a son siège à lotissement Azzitoune N°15, Oued Roumane – El Achour –Alger. C'est un journal républicain et radicalement anti-islamiste. Couvrant tous les domaines de l'information, ce journal indépendant est destiné à un large éventail de lecteurs

¹⁴ Le livre de la Communication, Secrétariat d'Etat à la Communication, Alger, mai 2009.

diversifié de classe moyenne aux intellectuels et élites. Ce quotidien à ton libéral a fait son apparition pour la première fois le 27 juin 1992¹⁵, suite à l'instauration de la parenthèse démocratique au cours de laquelle la Constitution de 1989 a introduit la liberté de la presse permettant ainsi l'éclosion d'un nombre important de nouveaux acteurs médiatiques. Par ailleurs, les analyses et les enquêtes de ce quotidien portent essentiellement sur des sujets qui se rapportent à la politique, aux extrémistes et à la sécurité intérieure du pays¹⁶. Or, son engagement dans la défense de la liberté d'expression a provoqué non seulement le courroux des autorités mais aussi celui des islamistes radicaux qui ont menacé plusieurs fois son existence¹⁷. Le harcèlement et les interdictions de publication imposés par le pouvoir ont causé d'ailleurs plusieurs problèmes liés à la diffusion de l'édition papier¹⁸, ce qui a conduit les responsables à introduire une version sur la toile mondiale, cela a contribué à surmonter cette difficulté et à élargir son lectorat en s'adressant à la communauté algérienne en France. Ainsi, diffusé sur le web depuis 1998, l'édition électronique du journal est disponible en format PDF¹⁹ et dont la mise à jour s'effectue quotidiennement.

Ce quotidien généraliste, dont la devise : « *Le droit de savoir, le devoir d'informer* » dénote son implication dans la cause de la liberté de la presse, aborde plusieurs sujets mêlant politiques d'intérieur ou d'actualité internationale, sport, culture,

¹⁵ On rappelle ici que les fondateurs de *Liberté* sont les journalistes professionnels : Ahmed Fattani, Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek et l'homme d'affaires Issad Rebrab.

¹⁶ Citons à titre d'exemple les sujets qui concernent les conflits entre les partis politiques ou entre les autorités et les groupes islamistes armés.

¹⁷ Lors de la décennie noire, le journal a payé un lourd tribut en perdant quatre de ses professionnels qui ont été assassinés par les groupes terroristes islamistes. Il s'agit de Ahmed Benkhelfallah, Zineddine Aliou, Hamid Mahiout Salah et Nordine Serdouk.

¹⁸ La version papier du journal se présente en format tabloïd (41 cm x 29 cm environ) qui est un format réduit du journal. Il correspond à la moitié des dimensions d'un journal traditionnel ; son format plié est 11 pouce × 17 pouce, soit 280 mm × 430 mm. Ce format est aujourd'hui généralement utilisé par la presse algérienne.

¹⁹ Le site web du journal : <http://www.liberte-algerie.com>

société, économie mais il se concentre comme c'est déjà signalé beaucoup plus sur l'analyse qui lui permet ainsi de faire entendre les opinions et les critiques de sa propre rédaction. Pour ce qui est de sa ligne éditoriale, nous y reviendrons plus en détail un peu plus loin dans l'analyse du figement dans les titres de l'éditorial (Chap. IV), mais on a signalé sa position face aux partis islamistes et au pouvoir.

Nous citons parmi les rubriques proposées du journal :

- Le Radar : une collection composée de brèves mêlant indiscretions, insolite et informations rapides.
- La caricature d'Ali Dilem : présentée dans la dernière page du journal, cette rubrique très appréciée des lecteurs de *Liberté* est réalisée par un dessinateur exceptionnellement doué : Ali Dilem. Elle reflète sa vision caustique sur les faits d'actualité algériens.
- Contrechamp de Mustapha Hammouche : il s'agit d'une analyse politique.
- Des Gens et des Faits : page réservée à la publication de récits, nouvelles ou romans en plusieurs épisodes. Auteurs : Adila Katia, Yasmina Hanane, dessin de A. Ammouri.
- Des suppléments : Sport par Samir Lamari ; et Économie par Khaled Remouche.

Par ailleurs, *Liberté* se trouve parmi les premiers journaux qui sont en tête des tirages de la presse francophone. En effet, dans les chiffres officiels donnés par le Ministère de la communication, en 2006, *Liberté* affichait un tirage de 114500 exemplaires. Ce chiffre classe le quotidien en troisième position dans la liste des quotidiens francophones et en quatrième position des tirages de la presse quotidienne algérienne. En plus, dans un sondage effectué par l'institut IMMAR en 2007 et publié dans le quotidien arabophone *El Khabar*, *Liberté* s'impose en tête des quotidiens d'information les plus lus de la région du centre du pays et se classe en deuxième pour la région sud et cinquième dans l'est et ouest de l'Algérie.

2-4- Difficultés rencontrées

Après avoir présenté les raisons des choix, nous signalons maintenant quelques difficultés rencontrées au cours de cette étude notamment celles d'ordre méthodologiques qui sont inhérentes à tout travail de recherche. Or, ces contraintes ont été surmontées grâce aux conseils et aux recommandations de notre directeur et co-directrice de recherche.

Il faut tout de même souligner que ces problèmes émanent d'une part des contours définitionnels ambigus de la notion de figement et de sa nature complexe et d'autre part des différents types d'expressions figées dont la dénomination ne fait pas l'unanimité des différents dictionnaires ; cela se heurte bien sur à la nécessité d'établir un classement de notre corpus.

De même, nous étions confrontée à la complexité du fonctionnement des faits linguistiques et plus particulièrement la difficulté de repérer le phénomène de figement dans le discours journalistique qui se présente dans le figement lexical, le figement culturel, les expressions routines²⁰. Le problème de classer certains faits et d'en écarter d'autres tels que les collocations qui fourmillent dans le discours journalistique.

L'un des problèmes qu'on a rencontré aussi dans la collecte des titres est celui des structures non classées. En effet, certains énoncés titres sont problématiques, en ce sens qu'ils se présentent sous forme d'expression figée par usage journalistique mais qu'on ne sait pas vraiment où les classer (ex : porte ouverte sur la gendarmerie, structure formée en utilisant ça roule.....). Sur ce plan, la difficulté est de juger et d'admettre ces formes comme étant des structures figées et donc les retenir dans notre corpus ou au contraire les rejeter.

²⁰ Ces dernières catégories font l'objet de plusieurs controverses entre les spécialistes.

Par ailleurs, le choix d'un journal parmi d'autres a été une étape assez difficile, compte tenu du grand nombre de quotidiens circulant ces dernières années en Algérie²¹, d'une part, et d'autre part, parce qu'il existe très peu de documentation et de travaux sur la presse algérienne. En effet, les données chiffrées et les informations précises concernant la ligne éditoriale des différents organes de presse sont rares. Or, après avoir effectué quelques lectures nous avons sélectionné le journal *Liberté* qui nous a paru assez représentatifs de la grande presse quotidienne nationale.

2-5- Dictionnaires utilisés

Travailler sur le figement et les structures figées dans un corpus francophone c'est aborder la phraséologie de la langue française qui constitue un patrimoine linguistique très riche. La majorité des structures figées sont conçues comme unités lexicalisées d'où la nécessité d'avoir recours aux dictionnaires qui constituent un outil indispensable dans la présente recherche.

Nous effectuerons une recherche lexicographique en utilisant plusieurs supports spécialisés. Nous allons donc nous servir des dictionnaires²² unilingues, en l'occurrence du Dictionnaire des expressions idiomatiques²³, Dictionnaire des locutions françaises, Le Petit Robert. Ces répertoires lexicographiques enregistrent, décrivent et traitent, entre autres, les structures présentant un figement lexical.

Nous avons préféré consulter les deux versions du dictionnaire en même temps : dictionnaire papier et dictionnaire informatisé dans la mesure où certaines structures peuvent figurées dans l'une des deux versions et pas dans l'autre.

²¹ Citons comme exemples : El Watan, Liberté Algérie, L'Expression DZ, Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran, La Tribune, La Nouvelle République, Algérie Presse Service, La dépêche de Kabylie, El-watan, El-Moudjahid, Algérie Confluences, Le Matin.

²² Pour plus de détails sur les dictionnaires, voir : Bernard Quemada (1968), Josette Rey-Debove (1971), Claude Poirier (2000), Esther Poisson (2001), Jean Pruvost (2006).

²³ Dictionnaire d'expressions idiomatiques :
http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/expressions_idiomatiques/recherche.php

Toutefois, nous avons recours beaucoup plus à l'usage du dictionnaire électronique car il facilite l'accès à la structure figée. De plus, nous avons remarqué que les dictionnaires papier et les dictionnaires électroniques présentent presque les mêmes informations sur les expressions figées.

Certes, il existe des logiciels de traitement automatique²⁴ de la langue qui sont capables de reconnaître les expressions figées, mais nous avons adopté le repérage et l'analyse manuels des titres de *Liberté* un par un pour constituer le corpus de notre étude. Ce choix s'est fait en vertu de deux raisons : tout d'abord, figurant au niveau des titres d'articles journalistiques, certaines expressions figées témoignent fortement d'une modification pour répondre aux exigences canonique du titre ou à sa visée communicative. Cela implique éventuellement des contraintes spécifiques liées à la reconnaissance de ces structures. Nous partageons donc avec Eric Laporte son jugement qui souligne que : « *les expressions figées posent des problèmes spécifiques en analyse automatique des textes en langues naturelles. Les systèmes existants ne les prennent pas en compte d'une façon satisfaisante, car on manque de méthodes générales pour les reconnaître* »²⁵. En effet, la plupart de ces logiciels proposés n'arrivent pas à raffiner la qualité du traitement linguistique

De plus, notre travail ne porte pas seulement sur le figement lexical mais aussi sur le défigement et même sur le figement culturel qui représente les structures stéréotypées et fortement répandues dans la société. Ces formes échappent certainement aux logiciels du traitement automatique.

²⁴ Nous citons comme exemples : le logiciel Intex qui a été créé par LADL, il a été développé par Max Silberztein en 1993 ; et le logiciel Unitex qui permet de traiter des corpus d'un volume important, il a été développé par Sébastien Paumier à l'Institut d'Electronique et d'Informatique Gaspard Monge de L'Université de Marne-la-Vallée.

²⁵ E. LAPORTE, « *La reconnaissance des expressions lors de l'analyse automatique* », In: *Langages*, 23e année, n°90, 1988. pp.117-126. doi : 10.3406/lgge.1988.1994 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726X_1988_num_23_90_1994, p. 117.

Par ailleurs, nous étions dans l'obligation de consulter quelques forums de discussion ²⁶ portant sur la langue française et particulièrement sur les locutions françaises et ce dans le but de vérifier auprès des natifs le sens et le fonctionnement de certaines expressions courantes ou même des tournures qui circulent dans la société française et dont on n'a pas une définition. En effet, la maîtrise de certaines expressions idiomatiques passe nécessairement par la maîtrise d'une culture. Les forums offrent parfois des discussions sur les sources culturelles et historiques de certaines expressions provenant du code oral dont la description ne se trouve pas dans les dictionnaires. Ainsi, ils nous fournissent des explications souhaitables sur l'expression et son usage dans la société.

2-6- Méthode de collecte des données

La collecte et de la compilation des données était la phase la plus complexe et la plus longue dans ce travail. Nous nous sommes attelée à regrouper et sérier ces données car nous étions confrontée à plusieurs titres contenant un figement dont le type est plus ou moins ambiguë, ce qui nous a pris énormément de temps pour trier, classer et tester leur pertinence par rapport à l'objectif assigné dans cette recherche.

De plus, « *le choix du mode de recueil des données constitue même une étape fondamentale dans la démarche de recherche puisque l'objet effectivement étudié en dépend étroitement* »²⁷. La composition du corpus pose des problèmes liés particulièrement à la nature du phénomène de figement dont les contours sont flous et aux régularités

²⁶ Un forum de langue est considéré comme un genre en soi fondé sur ce lien étroit entre la langue et la culture. C'est un lieu d'échanges entre différents utilisateurs sur un même sujet. Ainsi, il offre un espace de discussion, à publication instantanée ou différée, archivée et consultable en lecture seule sur internet. Une charte régit la bonne utilisation du forum par ses participants. Un modérateur est un membre régulier du forum délégué et chargé de veiller au respect des règlements, de la décence des propos et du maintien de la courtoisie entre utilisateurs.

²⁷ B. MAURER, « *Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ?* », in L.-J. Calvet & P. Dumont (dir), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, 1999, p. 167.

de l'organisation des titres. Avant de faire un classement détaillé suivant les différents critères, nous avons dû initialement collecter tous les titres dans lesquels figure le figement.

L'idée première était de constituer un corpus en utilisant des logiciels spécialisés dans la détection des structures figées au niveau des titres d'articles journalistiques, mais cela était impossible parce que d'une part, l'application des différents logiciels disponibles n'était valable que dans le traitement automatique des textes longs ; d'autre part, les logiciels de traitement automatique qui détectent les différents types de locutions n'assurent pas le repérage du figement culturel (stéréotypes culturels tel que les titres d'œuvres, les chansons répandues et très connues, les passages extraits des bibles...) qui fait également partie de notre objet d'étude²⁸.

Pour éviter les problèmes éventuels de la non disponibilité de certains numéros de cette production en version papier, nous avons préféré télécharger tous les numéros de ces cinq ans de l'archive sur internet²⁹. En effet, nous avons téléchargé ceux parus entre le 1 janvier 2009 et 31 décembre 2013. Ce laps de temps très étalé a permis la collecte d'un corpus très riche et varié.

La collecte du corpus s'est passée en différentes étapes :

- Nous avons commencé par le téléchargement et l'enregistrement en format électronique " PDF " (Le Portable Document Format) des archives de tous les numéros qui sont disponibles sur le site du quotidien *Liberté*³⁰. On a

²⁸ Nous rappelons ici que le figement qui constitue l'objet d'étude de la présente étude couvre deux catégories : le figement lexical : les expressions figées telles que les locutions verbales, nominales, les locutions proverbiales... et le figement culturel : les titres d'ouvrages, les slogans...

²⁹ Au début nous avons commencé par une collecte des numéros du journal de Liberté en version papier, mais ceci a impliqué quelques contraintes notamment dans la non disponibilité de certains numéros, ce qui nous a conduits à travailler sur la version électronique

³⁰ La quasi totalité des numéros ont été facilement téléchargés via le site Internet du journal : <http://www.liberte-algerie.com/archives-pdf>, excepté certains numéros que nous avons essayé de les récupérer en version papier.

récupéré environ 1570 numéros pour les cinq ans ensuite, la deuxième étape était de consulter les titres de chaque numéro afin de sélectionner ceux qui sont affectés par ce phénomène de figement.

- Nous avons par la suite classé les titres de chaque année dans un tableau³¹ contenant les colonnes suivantes : le numéro de la production d'où le titre est extrait ainsi que la date de sa publication, la rubrique du journal dans lequel se trouvent le titre, le type de figement et un commentaire qui marque la spécificité d'emploi de ce titre.
- Nous avons mis en marche une recherche lexicographique pour passer en revue tous les titres relevés. Dans cette étape, nous avons désigné le type de figement, la partie affectée par le figement au niveau du titre puis nous avons essayé de rapporter le titre à l'évènement et l'information cités dans l'article.
- Après avoir créé le corpus de cette étude, nous avons effectué un recensement dans un tableau contenant les différents types d'expressions figées à savoir les locutions verbales, nominales, les proverbes, les figements culturels, les expressions défigées...et les différentes rubriques du journal *Liberté*.
- Les titres puisés pour la constitution de notre corpus d'étude sont classés par ordre d'apparition chronologique (voir les tableaux annexes IV).

Par ailleurs, travailler sur le figement dans les titres de presse posait à priori le problème de la confrontation à un corpus très varié et très diversifié étant donné que la définition de la notion de figement recouvre une palette d'éléments très large

³¹ Bien que notre objet d'étude soit le titre journalistique, nous citons dans les tableaux annexes constituant notre corpus les titres avec leurs intertitres mais nous ne prenons en considération dans cette étude que les titres.

ce qui rend la collecte des titres une tâche plus complexe³². Ainsi, la nécessité de constituer un corpus adapté au cadre d'une thèse nous a poussé à regrouper les titres dans des catégories dictées par le corpus lui-même.

Compte tenu de la complexité du phénomène de figement et des faits linguistiques repérés, nous avons préféré délimiter les critères suivants qui nous permettent de trier les titres de notre corpus en fonction des questions posées au départ.

- On a pris en considération les genres éditoriaux qui se rapportent essentiellement aux différentes rubriques du journal parce que l'étude prend le parti d'analyser tous les titres appartenant à toutes rubriques confondues : l'éditorial, actualité en question, sport, économie, Le radar, L'Algérie profonde, culture, contrechamp, les chroniques...
- On a retenu les titres contenant le figement lexical, c'est-à-dire les types d'expression figée à savoir : les proverbes, expressions idiomatiques, locutions verbales, nominales...mais aussi le figement culturel qui consiste en la reprise des titres d'œuvre, des slogans, passages des poèmes très célèbres...
- Sont écartées de notre corpus les collocations et certaines expressions routinières³³ et même quelques structures dont la fréquence est très limitée dans le corpus, ce qui nous a conduit à les rejeter et les considérer comme des hapax.

³² Certaines expressions qui ne relèvent pas des locutions ni des expressions idiomatiques ni des proverbes mais qui sont des expressions à caractère préfabriqué telles que les « routines discursives » (Coulmas, 1981 in Elisabeth GÜLICH, Ulrich KRAFFT, « *Le rôle du préfabriqué dans les processus de production discursive* », 1997) et dont la présence au niveau des titres s'avère significative

³³ Les expressions routines sont exclues de l'étude quantitative mais elles font l'objet d'une sous-section du dernier chapitre dans laquelle nous aborderons les différents registres des expressions figées exploitées dans les titres de *Liberté*.

- Le défigement souvent considéré comme un vestige du figement s'impose aussi comme élément important dans l'étude même du figement au niveau du titre. Les expressions défigées fourmillent dans ce genre et nécessitent d'être retenues et étudiées comme une autre forme de recours au figement.
- Notre analyse prend en considération également les expressions figées empruntées à la langue arabe et qui sont présents dans le corpus. Cela peut apporter un éclaircissement sur la conception des expressions figées et leur apport discursif au niveau du titre.

CHAPITRE IV

ETUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES EXPRESSIONS FIGEES DANS LES TITRES DE LIBERTE

Après avoir présenté la méthodologie suivie dans la collecte et le traitement de notre corpus, nous nous proposons à présent de décrire et d'analyser quantitativement des exemples et des données relevés afin de déterminer le taux de fréquence du figement au niveau des titres d'articles, mais aussi les modes et les particularités de l'introduction des expressions figées au niveau de ces éléments péritextuels qui renferment la mise en scène de l'information médiatique.

Dans le cadre de ce chapitre, nous voulons vérifier nos hypothèses préliminaires qui présupposent l'existence d'un rapport entre genre, titre figé et visée communicative. Nous allons donc examiner le type d'expression privilégié, son mode d'articulation et son apport par rapport au genre dans lequel l'article s'inscrit.

Ce chapitre s'articule en deux parties. La première partie, qui a pour but de mesurer l'occurrence de certains types de figement et l'interpréter, est constituée de différentes étapes. En effet, après avoir représenté les données quantitatives par des tableaux puis des courbes exposant la fréquence de chaque type d'expression figée, nous passons à la discussion et l'interprétation de ces résultats à partir desquelles nous aborderons l'analyse discursive des emplois privilégiés dans les différentes rubriques tout en les articulant avec les deux genres (article d'information/ article de commentaire). Quant à la deuxième partie, elle consiste à décrire la disposition et l'inscription discursive de ces types d'expression figées au niveau des titres ; sur ce plan, nous allons choisir deux articles (un compte rendu et un éditorial)¹ qui traitent le même évènement d'actualité mais qui se rapportent à

¹ Pour mettre en relief le choix discursif privilégié et la différence existant entre l'emploi du langage figé au niveau des titres des articles d'information et ceux des articles d'opinion, nous allons délimiter notre analyse en étudiant, dans la deuxième partie de ce chapitre, deux articles appartenant à ces deux genres différents et qui se côtoient dans la même page du journal. Il s'agit d'un article d'information de la rubrique « *L'actualité en question* » : un papier de fond rapportant l'évènement d'actualité, c'est un compte rendu qui marque l'information du jour la plus essentiel dans l'édition et l'article de *L'éditorial* qui commente cette information.

deux genres bien distincts (informatif et interprétatif), ceci dans le but de dégager les particularités d'emploi et d'insertion d'expression figée conditionnées par la visée de chacun des genres.

L'objectif principal de ce chapitre est d'analyser la façon dont les genres journalistiques sélectionnent certains types d'expressions figées et en excluent d'autres dans la formulation du titre. Ainsi, nous voulons démontrer l'apport de ces types d'expressions figées au niveau des titres des différents genres afin de dégager un « mode d'emploi » et des régularités discursives propres à cette production.

1- La question du genre dans la presse écrite

La notion du genre de discours a été conçue par M. BAKHTINE comme l'ensemble de régularités et de contraintes qui régissent la continuité et la complémentarité entre les formes arbitraires de la langue et les formes d'énonciation aléatoire relatives à la parole :

Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. [...] les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales.

Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours- pour une intelligence réciproque entre locuteurs, ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue.²

Le genre est un concept à la fois linguistique et culturel. Il désigne les normes génériques qui régissent la construction d'un texte, et E. VERON le définit comme « un certain agencement de la matière langagière »³. C'est par le biais du genre que le texte s'inscrit dans un type de discours (religieux, scientifique, politique, littéraire, médiatique...) et donc dans une institution sociale. Le genre indique des formes

² M. BAKHTINE, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard. 1984, pp. 285-287.

³ E. VERON (1988, 18) cité par J. M. Adam, « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* », 1997, *op.cit.*

d'expression codées par la tradition. De plus, en codifiant les pratiques sociodiscursives produites dans un contexte historique et culturel, le genre s'expose ainsi à des variations importantes à travers les époques.⁴

La notion du genre a été souvent reconnue par les grands scientifiques comme élément participant dans l'évolution de la presse. Elle a été le centre d'intérêt de plusieurs travaux de recherche tâchant d'en établir une typologie. Cela constitue pour le discours de presse une question capitale dans la mesure où elle représente l'identité du journalisme⁵ qui se manifeste dans la manière dont chaque journal exploite les différents genres. Ce choix contribue ainsi à l'individualisation des organes de presse. En effet, pour traiter un sujet, le journal choisit une manière⁶ de le présenter et c'est notamment le genre qui permet de le mettre en valeur.

Plusieurs réflexions ont été menées sur les contraintes discursives qui conditionnent et orientent la production journalistique et plus précisément sur les « genres » dans lesquels l'énonciateur doit s'inscrire. Sur ce plan, C. KERBRAT-ORECCHIONI souligne qu' :

Il est inexact de se représenter l'émetteur comme quelqu'un qui, pour confectionner son message, choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique... des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix (et orientant symétriquement l'activité de décodage), filtres qui relèvent de deux sortes de facteurs :

- les conditions concrètes de la communication,

⁴ L.-S. FLOREA, « Nouveaux regards sur les genres de la presse écrite. Critères pour une typologie opérationnelle », *Conference Proceedings of the 6th International Conference on Languages, E-learning and Romanian Studies*, 3-5 June 2011, at Lund University, Sweden, 2012, [http://www.dacoromania.institut-ro/articole/17_XVII_\(2012_nr.2\)%20\[Pages%20131%20-%20141\].pdf](http://www.dacoromania.institut.ro/articole/17_XVII_(2012_nr.2)%20[Pages%20131%20-%20141].pdf)

⁵ Voir *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, ouvrage collectif sous la direction de R. Ringoot, J.-M. Utard, L'Harmattan. Communication et Civilisation, 2009.

⁶ Selon J. DE BROUCKER, la manière comporte l'emplacement, l'encombrement, l'habillage, le mode et le ton, le genre, l'angle et l'écriture. (De Broucker 1995, p 61)

- les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros les contraintes de "genre".⁷

Pour leur part, GROSSE et SEIBOLD ont théorisé le genre journalistique, en le définissant « *comme un moule qui enserme le discours journalistique et l'infléchit dans un sens spécifique* »⁸

Toutefois, l'évolution et le renouvellement constant des genres rendent la question de leur catégorisation difficile et complexe⁹. En effet, il n'y a pas une unanimité entre les manuels du journalisme et les ouvrages linguistiques ni sur les critères ni sur la classification des catégories, c'est pour cette raison qu'on y trouve des définitions généralement confuses. Ainsi, le chevauchement des catégories rend contradictoires les définitions fondées souvent sur la combinaison de différents critères tels que le choix de la texture micro-linguistique, l'intention de communication, la position de l'énonciateur et le contenu thématique de l'article.¹⁰

La difficulté de délimitation des genres de presse résulte comme le souligne J.M. ADAM¹¹, des frontières plus ou moins floues entre les différentes catégories (une différence très mince peut exister par exemple entre la tribune et la chronique, entre l'article de commentaire et l'éditorial, entre le billet d'humeur et l'écho), des

⁷ C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 170.

⁸ E. U. GROSSE et E. Seibold, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genre et langages*, Paris : Peter Lang, 1994.

⁹ D'après J.-M. ADAM cette difficulté découle des classements des unités rédactionnelles de la presse écrite qui sont, selon lui, affligés « *d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageants* » (1997 : 4). En effet, le concept de genre est utilisé par certains manuels pour parler des éléments péritextuels : *titre, chapeau*. Il se rapporte à l'origine des messages : *dépêche, courrier des lecteurs*, ou encore il peut être appliqué à des techniques de rédaction et d'organisation des textes.

¹⁰ D'une manière générale, certains auteurs considèrent que la notion de « genre » est fuyante, Cf. C. MELLET, F. Rinck et F. Sitri « *Hétérogénéité des textes, hétérogénéité des genres* », *Pratiques*, 157-158, 47-59, 2013.

¹¹ J. M. ADAM, « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* », 1997, *op. cit.* p.12.

similitudes de formes (le portrait et la caricature) ; des ressemblances de certaines catégories rendent difficile le classement un fait divers¹² peut être présenté sous forme de brève ou filet, si on le développe, il devient un reportage ou même interview et commentaire. Ainsi, le problème et la difficulté de classement d'une catégorie dénote la nature intrinsèquement floue du discours réalisé.

La grande majorité des textes de la presse écrite ne respectent pas toutes les normes d'un seul genre prônées par les manuels de journalisme, ce qui laisse les frontières entre les différentes catégories très perméables¹³. Dans cette perspective, ADAM évoque l'aspect graduel des différences qui existent entre le centre et la périphérie d'une catégorie et entre les zones périphériques de catégories proches.

2- Genres de la presse écrite : critères et typologie

Les théoriciens et les professionnels classent généralement les articles journalistiques selon le critère de la fonction ou de la visée pragmatique dominante : texte visant à *informer* versus texte visant à *commenter*. Même si cette dichotomie traditionnelle *information/ opinion* est reconnue comme artificielle¹⁴, elle persiste toujours comme critère de répartition des genres. Ainsi on distingue les :

Genres d'information : comportent les articles qui rapportent des faits et relatent des événements en évitant toute subjectivité. Il s'agit donc de présenter l'information

¹² Là aussi, nous soulignons que même la définition du *fait divers* se prête à une confusion qui résulte de son entreprise en tant que type d'événement ou en tant que genre médiatique. Ce double-niveau constitue d'ailleurs une des difficultés posées dans la classification des genres.

¹³ Ainsi, on marque la présence des genres mixtes : le récit-enquête, l'enquête-reportage, le récit-reportage, le portrait-enquête, le portrait-interview.

¹⁴ Dans le sens où cette dichotomie information/ commentaire ne suffit pas pour classer les textes. Il s'agit beaucoup plus d'un critère pragmatique constituant un élément parmi d'autres dans la définition des genres de la presse écrite qu'une catégorie générique définitoire. Citons à titre d'exemple H. MONTANT (*Commentaires et humeurs : Billets, éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos...* Editions du CFPJ, Paris, 1994, p.10) qui rejette cette séparation et la considère comme légèrement artificielle.

brute de manière objective en gommant toute sorte de commentaire. Parmi les catégories, on y trouve : la brève, le filet, la dépêche, la mouture et d'autres telles que l'enquête, le reportage et l'interview¹⁵.

Genres de commentaire : représentent un autre espace de la pratique journalistique qui complète la gamme d'articles purement informative. Ils comportent les articles qui ont pour objet de brasser et développer les idées, d'exprimer une opinion et de prendre position ce qui implique forcément un aspect "subjectif et donne une grande liberté à l'énonciateur. Les catégories qui appartiennent à ce genre sont : l'éditorial, l'analyse, la chronique, le billet, la critique...

Toutefois, les pratiques rédactionnelles dans la presse écrite montrent une diversité et une hétérogénéité imposant des formes hybrides¹⁶ de traitement de l'information, qui dépassent et transgressent les frontières de ce tandem traditionnel. Pour cela, un survol sommaire des principales tentatives et approches des genres journalistiques semble indispensable pour montrer la difficulté des classements des catégories et l'impossibilité de délimiter précisément les contours de l'information et de l'opinion.

Plusieurs travaux¹⁷ ont rajouté à ce critère pragmatique qui classe les genres selon leur visée communicative (informer/ commenter) d'autres critères énonciatifs et situationnels (type d'engagement de l'énonciateur, position dans l'espace et dans le temps), sémantiques (thème ou contenu), compositionnel (type de plan du texte) et

¹⁵ Ces trois dernières catégories font partie des "genres nobles" informatifs. Elles nécessitent beaucoup de rigueur et de méthode. Elles cherchent à découvrir la vérité et à exposer la réalité avec objectivité.

¹⁶ Pour une vision plus détaillée sur le phénomène de mélange des genres voir : J.-F. BEGE, *Le Manuel de la rédaction. Les techniques journalistiques de base*, 2007.

¹⁷ Citons à titre d'exemple les travaux de : ADAM, « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* » 1997 ; CHARAUDEAU, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* 1997 ; GROSSE et Seibold, *Panorama de la presse parisienne*, 1996

stylistiques afin de pallier ces limites et d'élaborer une typologie plus pertinente des genres qui prend davantage en considération les variétés des textes journalistiques.

Citons quelques spécialistes :

- J.-M. ADAM (1997) propose six critères minimaux pouvant définir les genres de la presse écrite : sémantique ou thématique (« familles évènementielles » et rubriques), énonciatif (le degré de prise en charge des énoncés et identité de l'énonciateur), longueur (brièveté /développement), pragmatique (buts, intentions communicatives), compositionnel (plans de textes et séquences) et stylistique (texture micro-linguistique)¹⁸. ADAM résume les classements proposés dans les manuels de journalisme « *en distribuant les textes réalisés- quel que soit leur contenu- sur un continuum, selon qu'ils tendent plutôt vers l'une ou l'autre position énonciative* » : vers le pôle « *information* » ou vers le pôle « *commentaire* »¹⁹

- P. CHARAUDEAU (1997) croise, quant à lui, deux axes de typologisation: le premier, horizontal, a pour critère les types de modes discursifs du traitement de l'information (évènement rapporté, évènement commenté et évènement provoqué) et le second axe, vertical, se fonde sur le statut social et énonciatif de l'énonciateur (origine de l'instance : externe ou interne, degré d'engagement de l'instance).

- GROSSE et SEIBLOD (1996)²⁰ proposent comme critère la fonction dominante des différents genres (*informer, juger/persuader, louer/vanter, conseiller*). Ce sont parmi les premiers à souligner l'importance du « champ de transition » entre les différents genres rédactionnels, le modèle de transition conçu par ces auteurs est fondé sur le principe de continuum, il regroupe les genres en quatre catégories. Ils ont par la suite élaboré un modèle arborescent. Ce modèle comprend plus les diversités génériques que le précédent, il ramifie les textes journalistiques en genres

¹⁸ *Ibid*, p.17.

¹⁹ J.-M. ADAM, *op. cit.*, 1997, p.10.

²⁰ E.-U. GROSSE & E. Seibold, *op. cit.*

puis en six grandes catégories textuelles distinguées suivant leur fonction dominante²¹.

- La réflexion de G. LOCHARD²² s'inscrit dans une approche socio-discursive. Pour lui le classement des genres dans la presse écrite est fondé sur le critère de *l'orientation pragmatique* ou *l'intention de communication* dans la mesure où la réalisation textuelle effective est hétérogène. Le deuxième critère est *le mode d'organisation du discours*²³ ou *le mode textuel* dominant. Il vise à démontrer, à l'instar de ADAM (1997) et BEGE (2007), l'existence d'un continuum énonciatif entre information/ commentaire comme entre objectivité /subjectivité. les intentions de communication se situent ainsi entre les deux extrémités d'un axe vertical marquant les deux postures de l'énonciateur : la posture de *légitimité* ou « *objectivité* » et la posture de *crédibilité* ou « *subjectivité* ».

- J. DE BROUCKER²⁴ regroupe les textes journalistiques dans deux grandes familles de genres rédactionnels²⁵. Il oppose les deux genres (information/ commentaire) selon les critères suivants :

- Un critère *sémantique* appelé « *sujet* »

²¹ Ainsi ils distinguent : l'Information, l'Opinion, le Conseil, la Fiction, le Divertissement, et la publicité. Il existe aussi des « champs transitoires » qui mêlent certaines fonctions. De plus chacune de ces fonctions se présente dans des formes codifiées qui se distinguent de celles de l'autre appelées « genres ». La brève ou le reportage ont ainsi pour fonction l'information.

²² Dont le modèle proposé présente quelques ressemblances avec celui de Charaudeau.

²³ Ce critère constitue dans le modèle de P. Charaudeau l'une des données internes du contrat de communication médiatique.

²⁴ Voir : J. DE BROUCKER, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, CFPJ, Paris, 1995.

²⁵ D'après lui *les genres de l'information* comportent les dépêches, brèves, filets, et cinq autres genres qui ne sont pas écrits par les journalistes : communiqué, texte d'auteur(s), courrier des lecteurs, revue de presse, information-service. A cela s'ajoutent les cinq grands genres nobles de l'information qui sont: le compte-rendu, le reportage, l'enquête, l'interview, portrait. Et *les genres du commentaire* : l'éditorial et la tribune, le « papier d'expert », le « papier d'humeur » contient : le billet, la caricature, la chronique.

- Un critère *argumentatif* et pragmatique qui dépend de l' « intention ». sur ce plan il distingue la visée *informative* de la visée *explicative*.
- Un critère *énonciatif* qui se rapporte à la position du journaliste par rapport au discours.

	<i>Information</i>	<i>Commentaire</i>
Sujet (sémantique)	Un fait	Une idée
Intention (argumentaire)	Faire savoir Comprendre/expliciter (rapporter)	Faire valoir une opinion (prendre position)
Position (énonciative)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

Tableau 7 : ²⁶ Critères opposant l'information au commentaire selon DE BROUCKER

J.L. MARTIN-LAGARDETTE (1994) préfère rajouter au binôme traditionnel deux autres genres pour regrouper les différentes catégories²⁷. Il parle ainsi de quatre genres : information, commentaire, fantaisie, noble.

D'autres travaux ont abordé la problématique du genre et approché les catégories génériques dans le discours de la presse écrite que nous ne pouvons pas citer ici

²⁶ J.-M. ADAM, *op. cit.*, 1997, p. 9.

²⁷ - Information : comporte : brève, filet, résumé de rapport, compte rendu, la mouture, le montage.

- Commentaire : article de commentaire, critique, éditorial, chronique, tribune libre, portrait (profil).

- Fantaisie : écho, billet, courrier des lecteurs.

- Nobles : enquête, reportage, interview

faute de place. Mais il faut signaler que la plupart d'eux s'accordent sur la distinction classique entre deux macro-genres du discours journalistique constituant ainsi deux ensembles qui divisent le champ des genres journalistiques en genres de l'information et genres du commentaire. Cette distinction constitue le fil rouge de l'analyse de notre corpus dans ce chapitre.

Toutefois, on peut conclure qu'il n'y a pas un consensus entre les différentes conceptions du genre. En effet, un simple survol sur les manuels et ouvrages qui ont abordé cette question montre le flou et les contradictions que présentent les définitions de la notion et la classification des catégories. Le classement des textes journalistiques en genres est une opération très délicate puisqu'on a affaire à des critères beaucoup moins stricts que tendancieux. Cela se résume bien dans ce constat avancé par J.-P. BRONCKART :

s'ils sont intuitivement différenciés, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu sociale spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constantes interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables.²⁸

Malgré ces multiples tentatives, la question de la maîtrise des genres constitue selon MOIRAND²⁹ un défi que l'on commence à peine à relever.

Par ailleurs, même si nous avons trop lu sur les différentes catégories de la presse écrite et les genres sont bien intériorisés, nous préférons classer les articles dont on a extrait les titres de notre corpus par rubriques sans pour autant attacher celle-ci à

²⁸ J. P. BRONCKART, *Activité langagière, texte et discours*, Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris, 1997, p.138.

²⁹ S. MOIRAND « Introduction », *Le Français dans le monde*, « Le discours : enjeux et perspectives », 1996, p.6.

une catégorie bien déterminée. Donc nous évitons la nomination par catégorie sauf lorsque le nom de la rubrique désigne en même temps la catégorie elle-même, comme c'est le cas de l'éditorial. Ce choix est justifié par plusieurs raisons. Outre les problématiques citées ci-dessus, la terminologie utilisée n'est pas bien rigide³⁰ et donc elle ne résiste pas aux évolutions. À cela s'ajoute la contradiction marquée entre les deux principes qui gèrent les genres : un principe de clôture régi par des règles et un principe d'ouverture déplaçant les règles.

Reste à dire que la notion de genre a une valeur très importante dans l'analyse énonciative de l'écriture journalistique. Nous rejoignons E. SEIBOLD & E.-U. GROSSE³¹ pour dire que non seulement les genres dictent et imposent le mode d'écriture des articles, mais les journaux se singularisent par les genres qu'ils privilégient.

Dans ce travail, notre hypothèse stipule qu'il y a une corrélation entre les genres journalistiques présentant le mode de traitement et d'organisation discursive et textuelles de l'information et le recours au langage figé dans l'écriture des titres d'articles. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons procéder dans ce chapitre à une description et une analyse quantitative de taux de la fréquence des expressions figées au niveau des titres. Nous précisons que, dans un premier temps, notre description portera sur toutes les rubriques confondues du quotidien *Liberté*. Ensuite nous procédons à l'analyse des expressions figées dans les titres en fonction de la dichotomie des deux genres traditionnels : information/ commentaire. Pour ce

³⁰ Plusieurs lectures nous ont conduit à constater que jusque là le classement de ces catégories ne fait pas l'unanimité des spécialistes. En effet, plusieurs auteurs ont abordé et nommé différemment les genres et les catégories journalistiques, parmi eux on cite les travaux de : Didier Housson et Olivier Robert, 1991 ; J. De Broucker, 1995 ; J-L. Martin Lagardette, 1994 ; F. Antoine, J-F. Dumont, B. Grevisse, P. Marion, G. Ringlet, 1995 ; H. Montant, 1994 ; Grosse et Seibold, 1996.

³¹ E. SEIBOLD & E.-U. Grosse, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, op.cit.1996, p. 13.

faire nous choisissons les rubriques qui peuvent représenter nettement les deux extrémités des genres rédactionnels dans la presse écrite. Une telle opposition peut nous permettre de faire émerger le mode d'écriture voire la spécificité de l'articulation du langage figé dans les titres d'articles provenant des deux genres.

Le classement des unités rédactionnelles dans le domaine journalistique se fait en genres (Informatif renfermant : brève, filet, résumé de rapport, compte rendu.../ interprétatif comportant : article de commentaire, critique, éditorial, chronique...) et aussi en rubriques³². L'intérêt des rubriques consiste aussi dans le fait que chacune d'entre elles peut correspondre à des genres journalistiques différents.

3- Les rubriques : entre la structuration des genres et la hiérarchisation des titres

Le champ médiatique présente un ensemble composite de catégories rédactionnelles servant à transmettre chaque jour de nouvelles informations et opinions. Or, le rubriquage permet entre autres d'instaurer une certaine organisation relative au sein de cet ensemble chaotique et hétérogène³³ et en continuel changement.

Dans la presse écrite, les rubriques et le rubriquage constituent en fait un premier outil servant à structurer, classer et hiérarchiser les informations sélectionnées venant de tous les coins du monde dans le but d'en faciliter la lecture.

³² L'opposition rubrique-genre pourrait ainsi se résumer :

Genre	Rubrique
Détermination interne	Détermination externe
Ensemble de traits définitoires d'une régularité	Regroupement référentiel, thématique
Positionnement, démarche	

³³ D'après P. CHARAUDEAU : « *L'événement n'est jamais transmis dans son état brut. Il fait l'objet de rationalisations : rationalisation par les principes de sélection des faits et des acteurs (les motifs), rationalisation par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement (la structuration), rationalisation enfin par les modes de visibilité choisis (rubriquage).* » (Charaudeau, 1997 : 163)

Ainsi, la rubrique s'impose au premier niveau de hiérarchisation de l'information en assurant une double fonction, la première est d'affermir une certaine stabilité au sein du journal et la seconde consiste à exprimer son identité³⁴, à se donner une image manifestée dans sa singularité par rapport aux autres journaux. En effet, par le rubriquage, le journal opère un découpage particulier reflétant ainsi ses représentations subjectives du monde qui le distingue des autres³⁵. Cette façon de faire relativement fixe fournit des éléments indicateurs qui se proposent comme balises thématiques aux lecteurs.

En outre, il donne inmanquablement une certaine couleur à la production en mettant en relief les domaines et les thèmes d'information qui font sa particularité. En effet, faisant partie du péri-texte du journal, la rubrique qui est relativement fixe constitue un élément important dans l'organisation et l'agencement de la matière linguistique au même titre que le péri-texte de l'article. Selon J. M. ADAM « *la maquette*³⁷ et le péri-texte de chaque journal répartissent sémantiquement les articles en rubriques ». ³⁸

Par ailleurs, dans le quotidien *Liberté* le rubriquage se fait généralement selon la catégorie thématique des informations. On y trouve des rubriques réservées aux différents domaines : la rubrique *culture*, la rubrique *sport*, la rubrique *économie*, qui sont classées suivant un principe hiérarchique décidé par la rédaction. A l'intérieur

³⁴ Voir HERMAN et LUGRIN, *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands : approches théorique et quantitative*, Fribourg, université de Fribourg, Institut de journalisme et des communications sociales, coll. Média Papers n°12, 1999.

³⁵ V. LETHIER, « *Formes et fonctions du rubriquage d'un quotidien régional du XIX^{ème} siècle : Le Petit Comtois (1883-1903)* », *Semen* [En ligne], 25 | 2008, mis en ligne le 15 mars 2009, consulté le 27 novembre 2012. URL : <http://semen.revues.org/8267>

³⁷ La maquette pourrait être définie comme le « *le modèle d'un ouvrage à imprimer, fixant très exactement les dimensions et les positions respectives des textes et des illustrations* », P. Albert, *Lexique de la presse écrite*, 1989, p. 116.

³⁸ J.-M. ADAM, 1997, *op.cit.*, p.5

de ces pages, on trouve un coin consacré aux chroniques signées par des experts qui déclinent souvent leurs identités. Concernant les rubriques thématiques, il faut signaler que la rubrique *économie* occupe dans le journal *Liberté* une place privilégiée en comparaison aux autres quotidiens tels que le *quotidien d'Oran*, *El Watan*, *le soir d'Algérie*...

Le quotidien *Liberté* accorde une importance à l'actualité politique ; la rubrique *Actualité en question* figure dans les premières pages du journal. Occupant une place de choix dans le traitement des informations, cette rubrique se consacre exclusivement aux événements nationaux politiques du jour (politiques intérieures, relations extérieures de l'Algérie avec les autres pays, les problèmes sécuritaires du pays...) et parfois même pour citer les événements sportifs marquants en Algérie, jugés très importants. Tout naturellement, la rubrique *Internationale* présente l'actualité politique internationale. Le journal propose aussi la rubrique *L'Algérie profonde* qui regroupe un ensemble d'articles traitant de divers sujets régionaux et problèmes sociaux vécus dans les différentes wilayas du pays ; dans cette rubrique figure parfois la chronique *Noir et Blanc* écrit par Mustapha Mohammedi.

Dans les pages intérieures du journal, la rubrique *Radar de liberté* se présente sous forme de brèves qui relèvent parfois de la rumeur qui peut même être tourné à l'exagération et au ridicule. La rubrique culture contient un ensemble d'articles évoquant l'actualité culturelle ; elle présente parfois la chronique *Reffet culturel* réalisée par Abdenmour Abdesselam ou *Souffle* écrit par l'écrivain Amine Zaoui.

Le quotidien ouvre aussi une grande place à l'économie en la traitant sous toutes ses facettes. Dans la rubrique *Economie*, l'expert Mustapha Mekideche présente la chronique d'économie *En toute liberté*.

La dernière page du quotidien (la page vingt-quatre), dans laquelle les genres d'opinion supplantent ceux de l'information, est marquée par la rubrique *Contre-champ* partageant la même page avec les caricatures du célèbre caricaturiste Ali Dilem. Il s'agit d'un pamphlet chronique présenté par le chroniqueur subtil

Mustapha Hammouche qui ne manque pas de faire plaisir au lecteur régulier du quotidien.

Nous avons analysé les titres d'articles relevant de différentes rubriques dans une perspective quantitative, afin de décrire le taux de la fréquence des expressions figées au niveau des titres.

4- Bilan et description de la fréquence des expressions figées dans les titres de *Liberté*

Une analyse quantitative de l'occurrence de figement dans les titres, sur une période de cinq ans, nous permet de définir et de déterminer la particularité et le profil individuel de ce quotidien « *Liberté* » qui se manifeste au premier niveau de lecture. Cela permet aussi d'observer certaines tendances du quotidien afin de conclure et d'en extraire certains critères spécifiques de différenciation d'organisation titrologique basée sur le figement des titres d'articles relevant des deux genres. Il s'agit par ailleurs de mettre en évidence la propension à accorder une certaine particularité expressive à certains genres.

4-1- Figement lexical dans les titres de *Liberté*

Il est important de noter qu'entant qu'élément de premier niveau de lecture, le titre est appelé à attirer l'attention du lecteur³⁹. Cette fonction capitale conduit les journalistes à creuser dans le réservoir de la langue dans le but de perfectionner la formulation de leur titre. Dans cette perspective, nous trouvons à priori que les titres dont l'organisation est fondée sur certains types d'expressions préfabriquées accrochent davantage le regard des lecteurs que ceux formés des structures libres. En effet, d'un simple balayage des titres proposés, on peut avoir le sentiment que ces titres sont nettement plus impressionnants que les autres. C'est l'une des

³⁹ Yves Agnès (2008), Claude Furet (2006)

raisons qui traduit l'habitude du discours journalistique de se donner du langage préétabli ; nous verrons d'autres raisons de cet usage plus loin.

Nous vérifions dans ce qui suit l'hypothèse de départ de ce travail qui consiste en la spécificité expressive qu'offrent ces expressions au discours d'information. Sur ce plan, après avoir présenté l'occurrence remarquable de quelques types de figement, nous tenterons d'expliquer l'apport discursif de ces structures figées. Autrement dit, dans ce discours censé être informatif parce qu'il s'inscrit dans le contrat médiatique, quel est l'apport de ces formes préfabriquées appartenant aux déjà-dit au niveau des titres d'articles dont la fonction première est de résumer l'information ?

Travailler sur la question du figement dans les titres journalistique nous amène à relever, dans le journal *Liberté* qui constitue notre corpus, les différents types de figement :

- Le *figement lexical* dans lequel on distingue plusieurs locutions parmi lesquelles on a sélectionné, dans cette partie réservée à l'étude quantitative, d'analyser l'occurrence des locutions verbales, des locutions nominales, et des proverbes.
- Le *figement culturel*. Cette catégorie comporte les expressions culturelles très fréquentes et très répandues dans la société, nous citons à titre d'exemples : les titres des romans, des films, des chansons célèbres, les slogans, les passages des textes sacrés...

Par ailleurs, nous rappelons que le but que nous nous fixons à travers cette analyse quantitative est de mesurer, dans un premier temps, l'occurrence de ces types de locution dans les titres d'article des différentes rubriques du quotidien ; cela sera suivi, dans un deuxième temps, par une réflexion sur la valeur que rajoute

l'utilisation de ces locutions au discours journalistique des titres relevant des deux genres informatif et interprétatif.

4-1-1- Les locutions nominales dans les titres

Avant d'exposer les résultats quantitatifs, il est préférable de souligner d'emblée qu'il n'y a pas une unanimité terminologique entre les linguistes pour désigner ces groupes nominaux figés. En effet, certains⁴⁰ appellent ces unités des *noms composés* à l'exemple de G. GROSS qui considère le nom comme « *une catégorie grammaticale que la grammaire a privilégiée du point de vue du figement : il est le seul qui a reçu une dénomination particulière (nom composé) ; toutes les autres sont désignées sous le terme générique de locution : locutions verbales, adjectivales, prépositionnelles.* »⁴¹. Pour lui ces noms composés fonctionnent, du point de vue syntaxique, comme les noms simples. C'est la structure interne qui fait distinguer les groupes nominaux ordinaires des noms composés, du fait que ces derniers « *présentent cette contradiction qu'ils fonctionnent comme une unité, alors qu'ils sont constitués de plusieurs éléments lexicaux, que leur sens soit transparent ou opaque* ». ⁴²

D. CORBIN considère *mot composé* comme une sous catégorie de ce qu'elle dénomme *unités polylexématiques* en précisant que : « *Pour éviter la confusion terminologique généralisée qui entoure les termes de locution et de mot composé (...) le terme unité polylexématique sera utilisé pour renvoyer aux unités du point de vue de leur complexité et le terme mot composé pour renvoyer, du point de vue de leur mode de construction, à un*

⁴⁰ Nous citons à titre d'exemple Michel Mathieu-Colas qui préfère lui aussi la dénomination *nom composé* : « *Plutôt que d'entrer dans des querelles de dénomination (...), nous convenons de désigner, sous l'appellation de noms composés, toutes les formes nominales non soudées présentant un certain « degré » de figement, quelle qu'en soit la présentation.* » (1996, p. 72). En présentant, dans son article « *Essai de typologie des noms composés français* », une analyse très fine de la structure morphologique de ces structures nominales, il a distingué dix sept classes de noms composés dans lesquelles il a identifié plus de 700 sous classes.

⁴¹ G. GROSS, *op. cit.*, 1996, p. 27

⁴² *Ibid.*, p. 28

sous-groupe de ces unités (les unités construites morphologiquement) »⁴³ donc, préférant plutôt *unité polylexématiques* pour désigner les structures syntaxiques autonomes, CORBIN évite la dénomination *locution* qui peut entraîner selon elle des confusions. Cependant, le terme *locution nominale* est traditionnellement utilisé dans les dictionnaires et également par plusieurs linguistes pour désigner ces groupes nominaux. Pour A. REY, la locution nominale constitue l'une des quatre catégories des unités lexicales (locution nominale/ locution adjectivale, prépositive, conjonctive.../locution verbale/ locution-phrase) qu'il classe dans son dictionnaire des expressions et locutions.

Pour notre part, nous adoptons dans cette étude le terme locution nominale qui dépasse à notre avis l'aspect morphologique et syntaxique de la construction de ces unités figées pour évoquer leur expressivité. En outre, il est sans doute nécessaire de porter quelques précisions concernant la sélection des locutions nominales figurant dans les titres de *Liberté*.

En effet, le discours journalistique au niveau des titres regorge de ce type de locutions. Or, pour notre étude nous avons choisi celles qui sont utilisées comme titres c'est-à-dire les titres présentés sous formes de locutions nominales et celles qui présentent une autre intention énonciative s'imposant ainsi comme moyen d'expression. Toutefois, nous excluons de cette catégorie les noms composés employés dans la langue ordinaire et qui ne pourraient pas refléter une particularité discursive dans les titres de ce quotidien tels que : *pomme de terre, grand-mère...* De plus, sont concernés dans cette étude tous les types de locutions nominales utilisées en elles seules dans le péri-texte de l'article. Sur ce plan, nous supposons que cet usage revêt une importance dans la mesure où ces locutions nominales-titres possèdent une charge expressive particulière.

⁴³ CORBIN Danielle, « *Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction* », 1997, dans Michel Martins-Baltar, éd. (1997 a), p. 54.

Par ailleurs, les locutions nominales retenues sont fondées sur une diversité morphologique très riche ; nous en citons quelques structures : nom+ adjectif, nom+ préposition+nom, nom +nom, nom+adverbe, nom+participe passé/ participe présent.... Notre corpus⁴⁴ présente également une diversité sur le plan sémantique, on a relevé des locutions nominales à plusieurs degrés⁴⁵ de figement sémantique allant du transparent jusqu'à l'opaque⁴⁶.

Pour être plus clair, nous donnons ci-dessous quelques exemples extraits de notre corpus :

<i>Dates</i>	<i>Rubriques</i>	<i>Exemples (titres en gras)</i>
N° 5147 9 août 2009	L'édito	<i>Douche froide</i>
N° 5049 16 avril 2009	L'Algérie profonde	ACCIDENTS DE LA CIRCULATION À MILA ET COLLO <i>La cote d'alerte</i>
N° 5110 26-27 juin 2009	L'édito	<i>Patate chaude</i>
N° 5124 13 juillet	Culture	EXPOSITION "MAMA AFRICA, BERCEAU DE L'HUMANITÉ" AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS

⁴⁴ Pour ne pas surcharger les listes du présent chapitre par des titres relevés de notre corpus, nous présentons, à chaque fois, quelques exemples en guise d'illustration des analyses. Voir les autres titres de notre corpus dans l'annexe (annexe IV, p. 386).

⁴⁵ Rappelons que nous n'allons pas prendre en considération le degré de figement des différentes expressions figées étant donné qu'il n'est point facile de l'évaluer et qu'il ne fait pas l'objet d'étude de ce travail.

⁴⁶ Dont le sens ne peut pas être deviné du sens des éléments constituant la locution nominale, ceci est dû à l'usage fréquent de certains procédés rhétoriques tels que la métaphore et la métonymie...qui entravent toutes possibilités de substitution ou de transformation.

2009		<i>“Un cri du cœur”</i>
N° 5210 26 octobre 2009	L'internationale	UNE CENTAINE DE MORTS ET 600 BLESSÉS DANS UN DOUBLE ATTENTAT <i>Bain de sang à Bagdad</i>
N° 5243 2 décembre 2009	Sports	LA DIRECTION FAIT MARCHÉ ARRIÈRE QUANT AU RENVOI DES JOUEURS <i>Un pétard mouillé au CRB</i>
N° 5335 19-20 mars 2010	L'actualité en question	GRÈVE DES MÉDECINS DE SANTÉ PUBLIQUE <i>Le dialogue de sourds continue</i>
N° 52 92 28 janvier 2010	Sports	LES DÉCLARATIONS D'APAISEMENT SE MULTIPLIENT SANS QU'AUCUN ACTE CONCRET SUIVE <i>Le double jeu de l'Égypte</i>
N° 5339 24 mars 2010	Sports	USMH 5 – ASK 0 <i>Les Harrachis tel un rouleau compresseur</i>
N° 5390 24 mai 2010	Economie	L'ASSURANCE AUTO <i>Cette vache à lait</i>
N° 5944 13 mars 2012	L'édito	<i>Mise au point</i>

Tableau 8 : Quelques exemples des locutions nominales dans les titres

Nous avons dénombré le taux de fréquence des locutions nominales dans les titres des différents articles des rubriques dans une période de cinq ans (entre 2009-2013). Nous commençons dans un premier temps par présenter le nombre d'occurrence puis dans un deuxième temps nous essayerons d'expliquer l'écart afin de le transposer sur nos hypothèses et trouver finalement des réponses à nos questions posées au début de cette étude.

4-1-1-1- Données quantitatives des locutions nominales dans les titres de *Liberté*

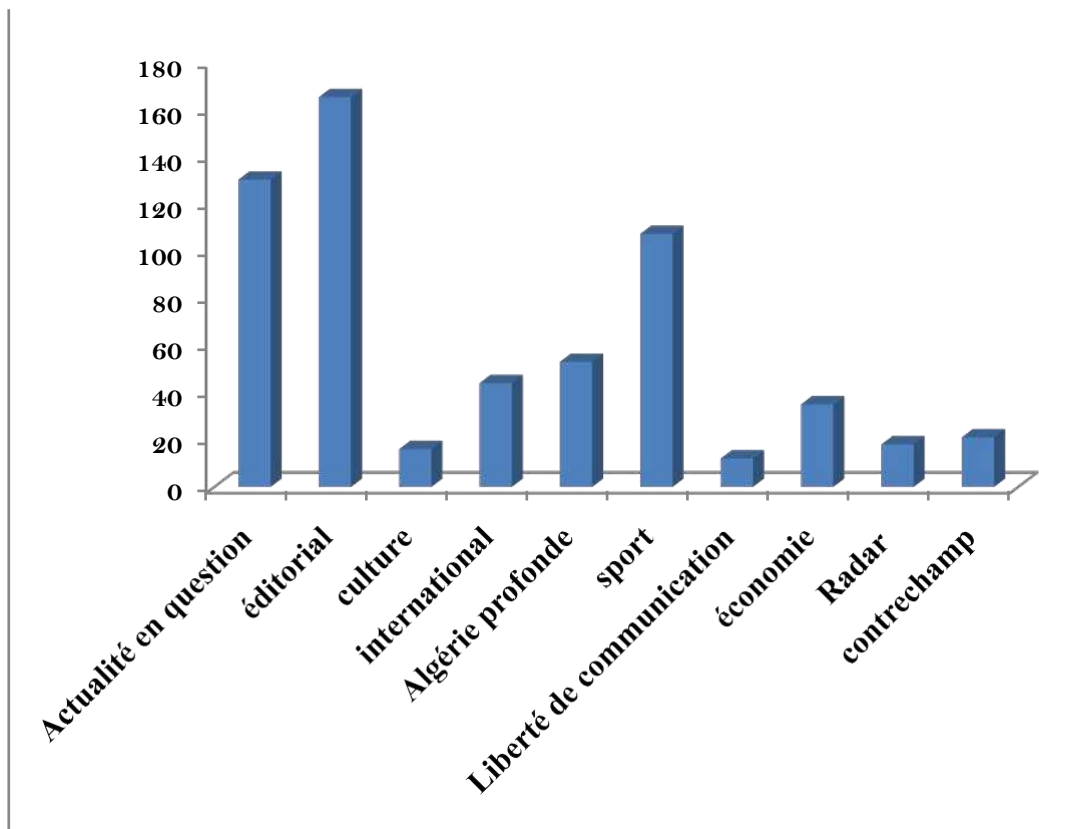
Le tableau suivant indique le nombre ainsi que le pourcentage des titres dans lesquels figure une locution nominale dans les différentes rubriques retenues. Nous signalons ici que ces résultats ont exclu les locutions nominales défigées, ces formes seront discutées plus loin dans le chapitre suivant.

<i>Liberté</i>										
Rubriques	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Locution nominale	130	161	16	44	53	107	12	35	18	21
Pourcentage	22%	27%	3%	7%	9%	18%	2%	6%	3%	4%

Tableau 9 : Le taux d'occurrence des locutions nominales dans les titres à travers les différentes rubriques

Les résultats chiffrés montrent que les locutions nominales sont très fréquentes dans les titres éditoriaux constituant ainsi 27% de l'ensemble des titres comportant ce type d'expressions figées. Il faut signaler aussi que cette rubrique garde toujours un pourcentage élevé de l'emploi des locutions nominales par rapport aux autres rubriques et ce durant les cinq ans (de 2009 jusqu'à 2013). Quant à la rubrique de *L'actualité en question*, elle marque un taux de 22%. Toutefois, même si la différence d'occurrence des locutions nominales entre les deux rubriques apparaît minimale, nous trouvons que ce chiffre révèle une fréquence très faible de ces séquences dans *L'actualité en question* par rapport à *L'éditorial*. Il est faible dans la mesure où il traduit un usage beaucoup moins fréquent par rapport au nombre d'articles figurant dans la

rubrique *L'actualité en question*, en fait cette dernière comporte moyennement dans chaque numéro entre 6 et 9 articles contrairement à l'éditorial qui se présente en un seul article dans chaque numéro. Vient après la rubrique de *Sport* qui occupe généralement trois pages du quotidien avec 18%, puis les autres rubriques entre lesquelles nous ne marquons pas d'écart qui nécessite une analyse. Pour rendre plus clairs les chiffres du tableau ci-dessus, nous les illustrons par un diagramme :



Graphique n° 1 : Taux de fréquence des locutions nominales dans les titres d'articles des différentes rubriques.

Par ailleurs, la comparaison de taux d'occurrence des locutions nominales entre les deux rubriques : *L'actualité en question* et *éditorial* nous conduit déjà à constater que, dans l'éditorial, le journal commente l'information dès la mise en titre en recourant souvent à ce genre de locution figée. En effet, la différence entre l'usage de ces formes dans les deux rubriques existe même dans la configuration que prennent les titres qui contiennent des locutions nominales. Dans ce qui suit, nous allons

montrer les différents emplois privilégiés dans les articles de chaque genre tout en nous basant sur des exemples extraits de notre corpus⁴⁷.

4-1-1-2- Analyse discursive de l'emploi des locutions nominales dans les titres d'articles informatifs

Nous signalons que dans cette section nous allons nous contenter de l'analyse des titres relevés d'une rubrique représentative du genre informative : "*L'actualité en question*"

De plus, nous trouvons éclairant de citer le surtitre⁴⁸ de chacun des titres présentés parce qu'il contient des indices explicites permettant, dans ce cas, d'apporter l'information complémentaire et servant aussi de repère référentiel au lecteur :

LE CHEF DE L'ÉTAT NE LEUR A PAS RENVOYÉ L'ASCENSEUR

(1)- *Douche froide pour les courtisans* (26 avril 2009)

LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU SYNDICAL D'ENTREPRISE EN EST LA CAUSE

(2)- **Bataille rangée au sein d'Arcelor Mittal El-Hadjar** (8-9 mai 2009)

GRÈVE DES MÉDECINS DE SANTÉ PUBLIQUE

(3)- **Le dialogue de sourds continue** (19-20 mars 2010)

AFFAIRE DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS

(4)- **La balle est dans le camp du ministère de l'Intérieur** (18 février 2011)

BOUSCULADE AU FLN

(5)- **Les grosses pointures se disputent Alger** (21 février 2012)

LES LÉGISLATIVES À BOUMERDÈS

⁴⁷ Nous tenons à signaler que dans toutes les analyses de la présente thèse, nous présentons quelques exemples à titre illustratif ; il y a d'autres titres collectés dans notre corpus mais non insérés ici, faute de place, sont accessibles dans les annexes.

⁴⁸ Notons que dans la titraille le figement peut même déborder le titre pour atteindre le surtitre comme dans le premier exemple qui contient une locution verbale "*renvoyer l'ascenseur*". Toutefois, notre objet d'étude est plutôt le titre ce qui nous empêche d'analyser tous les autres éléments du paratexte.

(6)- **L'entrée en lice du FFS chamboule les cartes du FLN et du RND** (19 mars 2012)

LA CONTESTATION GAGNE LE PARTI D'OUYAHIA

(7)- **Bataille rangée au RND** (1-2 juin 2012)

AUTRE SUJET DE CONTROVERSE À LA VEILLE DU COMITÉ CENTRAL

(8)- **Les gros sous du FLN** (13 juin 2012)

PRATIQUE DU CULTE NON MUSULMAN EN ALGÉRIE

(9)- **Le chemin de croix** (1 août 2012)

ENTRE LES MENACES DU MUJAO ET SON RÔLE POUR SAUVER LE MALI

(10)- **Terrain miné pour la diplomatie algérienne** (4 septembre 2012)

LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS NATIONAL LIBYEN MET EN CAUSE L'ALGÉRIE DANS L'ATTAQUE DE BENGHAZI

(11)- **Le coup tordu de Tripoli** (17 septembre 2012)

ÉGYPTE

(12)- **Le saut dans l'inconnu** (26 juin 2012)

Ce que nous remarquons à travers ces exemples c'est que la locution nominale est utilisée pour la dénomination des partenaires du champ politique (ex : les grosses peintures), pour la description de la situation ou de l'action (ex : bataille rangée, terrain miné, le coup tordu...) ; dans ce cas les locutions figurent dans la plupart des cas avec des éléments contribuant à les actualiser dans le contexte sociopolitique en question, on cite par exemple les acteurs : (FLN, Tripoli, RND, Ministère de l'Intérieur...). Cependant, il faut noter que dans cette rubrique et dans d'autres telles que la rubrique de *L'international*, *Sport*, *Economie*, *Culture*, *le Radar*, *L'Algérie profonde*, les titres sont très rarement formulés complètement d'une locution nominale ; autrement dit les titres dans ces rubriques se présentent sous forme de structure dont la locution nominale fait partie, tout le titre ne se présente pas dans une locution nominale comme le cas de *l'éditorial*.

Par ailleurs, cet usage n'est pas sans raison. En effet, sans verbe, les locutions nominales dont la construction respecte la forme canonique des titres qui est fortement recommandée dans les manuels de journalisme pour la formulation du titre que ce soit dans le discours journalistique ou dans les autres types de discours. En donnant l'impression de raccourci, elles servent à réduire le titre de l'article à son minimum tout en présentant l'essentiel de l'information.

Dans ces titres, le but de recourir à des locutions nominales consiste à priori à éliminer le verbe afin de concentrer la lecture sur les aspects les plus forts de l'information. De plus, ces séquences figées mettent en valeur des procédés et des effets stylistiques pouvant renforcer une idée ou même émettre un point de vue du journaliste⁴⁹.

4-1-1-3- Analyse discursive de l'emploi des locutions nominales dans les genres interprétatifs : « l'éditorial »

Nous procédons, au même titre que la section précédente, à la discussion de certains titres relevés de la rubrique de "*L'éditorial*" qui représente le genre de commentaire. En voici quelques exemples :

- **Bombe à retardement** (6 mai 2009)
- **Double détente** (31 mai 2009)
- **Devoir de mémoire** (28 juin 2009)
- **Marché de dupes** (17-18 juillet 2009)
- **Faux dilemme** (29 juillet 2009)
- **Mise en Seine** (15 mai 2009)
- **Effet domino** (13 janvier 2010)
- **Théorie des dominos** (18 janvier 2010)
- **Dos au mur** (17 juin 2010)
- **Le tonneau des Danaïdes** (juillet 2011)
- **Mise à nu** (14 février 2012)

⁴⁹ Nous reviendrons là-dessus plus loin dans ce même chapitre.

- **Ménage à trois** (27 février 2012)
- **Mise au point** (13 mars 2012)
- **Voie royale** (1 avril 2012)
- **Départ raté** (16 avril 2012)
- **Vieux démons** (25 avril 2012)
- **Bénéfice du doute** (8 mai 2012)
- **Guerre de succession** (15-16 juin 2012)
- **Dialogue de sourds** (22 juillet 2012)
- **Moutons de Panurge à tout prix** (23 octobre 2012)
- **Douche froide et bain de vapeur** (5 décembre 2012)

- **La mise à nu** (9 décembre 2012)
- **Erreur de casting** (5 janvier 2013)
- **Peau dure** (5 février 2013)
- **Mises en garde** (26 mai 2013)
- **Vents contraires** (27 mai 2013)
- **Le ballon de baudruche** (25 juin 2013)
- **Nuit du doute** (1 août 2013)
- **Terrain miné** (26 mars 2013)

Comme le montre cette série d'exemples de titres éditoriaux, ce que nous remarquons sur le plan syntaxique de ces titres courts c'est bien entendu l'absence d'indices verbaux qui se réfèrent à l'information (et pouvant désigner les éléments contextuels dont le journaliste parle). Les titres se présentent sous forme de locutions nominales qui conservent une valeur stylistique marquant ainsi le style soutenu. On relève également, parmi le faisceau de traits liés à la locution nominale, une affinité avec les procédés de jugement. En effet, par ce choix, le journaliste aurait l'intention d'axer son titre sur un aspect de l'information.

Ecrire le titre sous forme de locution nominale permet également de ne pas l'actualiser dans le contexte. Des titres tels que : *Erreur de casting*, *Peau dure*, *Moutons*

de *Panurge à tout prix*, *Marché de dupes* ne contiennent pas les marques d'actualisation mais ils comportent intrinsèquement un jugement et une prise de position du journaliste sans pour autant qu'il s'implique dans son discours. Cette façon de faire reflète un procédé d'énonciation propre à ce genre qui permet de renforcer le statut noble de l'éditorial et d'appuyer son discours et le généraliser entant que discours de vérité.

Bref, l'emploi massif des locutions nominales dans les titres éditoriaux de *Liberté* correspond à une articulation particulière du discours qui favorise, à notre avis, la visée communicative assignée par le genre interprétatif dans lequel l'éditorial est inscrit⁵⁰. Sur ce plan, le recours fréquent à ce type de titres produit un effet d'attente et d'incitation⁵¹ chez les lecteurs de *Liberté*. En effet, choisir un titre qui ne contient aucun repère contextuel relatif à l'évènement en proposant une locution nominale compatible à toute autre situation peut créer chez les lecteurs un besoin de se situer par rapport à l'évènement. Cet effet pragmatique les incite à effectuer une coopération interprétative et les conduit à contribuer à la reconstitution du sens en cherchant le lien entre le titre et l'information commentée dans le corps de l'article afin d'en tirer le vouloir dire de son énonciateur.

Le trait basique de l'emploi de ces expressions dans les titres est la non-prise en charge de l'information par le locuteur. La prédominance de la forme nominalisée⁵² des titres éditoriaux et plus précisément de l'emploi des locutions nominales peut correspondre à des enjeux d'effacement de la responsabilité de l'énonciateur dans son discours, cela donne une force d'évidence à l'acte d'énonciation.

⁵⁰ Nous revenons sur ce point ultérieurement.

⁵¹ Cf. Titres incitatifs, chapitre II.

⁵² La forme nominale est une forme très privilégiée dans l'écriture du titre de l'éditorial dans *Liberté*. Cela nécessite dans certains cas la restitution de la forme nominale : "*dos au mur*" pour "*être dos au mur*", "*peau dure*" pour "*avoir la peau dure*"...

4-1-1-3-1- L'article zéro des locutions nominales dans les titres éditoriaux

Dans la liste présentée ci-dessus, nous remarquons aussi l'article zéro dans la plupart des titres. Cela produit, à notre avis, une sorte d'étiquetage. L'absence de l'article opère une distanciation de l'énonciateur par rapport à son propos. De plus, le recours quasi systématique à ces locutions nominales concises et elliptiques contribue à distinguer cette rubrique qui marque la ligne éditoriale du journal des autres rubriques en lui accordant un style propre.

Par ailleurs, des titres tels que : *Vents contraires, Faux dilemme, Bombe à retardement, Marge de manœuvre, Onde de choc, Bonne foi, Mise à l'écart*, dans lesquels le déterminant est omis, marquent une certaine autonomie sémantique. D'autres peuvent constituer une belle illustration du condensé énonciatif assuré par l'emploi des locutions nominales dont le sens comprend implicitement des jugements et des commentaires à moins que ce ne soit d'ironie, citons comme exemples les titres suivants : *Mise à nu, Voie royale, Dialogue de sourds, Douche froide et bain de vapeur, Erreur de casting, Mise en garde*

Cette approche quantitative des titres nous conduit à déduire que le recours aux locutions nominales accorde à l'énoncé titre une valeur cognitive et communicative très importante. En effet, leur pouvoir de condensation sémantique offre un espace d'expression pour le journaliste dissimulé par l'effacement énonciatif. Ainsi, au niveau des titres, ce recours pourrait être conçu comme moyen de contraste entre les différents genres dans lesquels s'inscrit le discours journalistique. Dans ce sens, la visée et les exigences du genre pourraient dicter certains procédés particuliers d'énonciation dans l'organisation du titre au même titre que le corps de l'article et favoriser ainsi le choix d'un type d'expression figée par rapport aux autres. Nous allons passer dans ce qui suit à l'analyse de la fréquence d'un autre type d'expression figée " les locutions verbales" dans les titres des différentes rubriques.

4-1-2- Les locutions verbales dans les titres

Plusieurs travaux de recherches ont été effectués sur les séquences appelées locutions verbales ou expressions verbales idiomatiques. Leur définition semble néanmoins complexe⁵³ compte tenu des divergences théoriques des linguistes qui ont abordé cette question. Ces différents chercheurs⁵⁴ tentent de dégager les propriétés des locutions verbales figées en les approchant de divers points de vue, toutefois, on constate à travers ces différentes théories que le terme locution verbale ne regroupe pas nécessairement les mêmes structures. En effet, certains linguistes l'utilisent pour désigner plutôt les suites figées à noyau verbal que pour des constructions⁵⁵ à verbe support⁵⁶.

G. GROSS, dans son ouvrage consacré aux expressions figées, a mené une étude détaillée sur ces unités lexicales tout en essayant de délimiter leurs contours⁵⁷. En

⁵³ Cette complexité résulte aussi du fait que les séquences verbales figées ne présentent pas un figement total (Gross, 1982 ; Abeillé, 1989 ; Gross, 1996 ; Lamiroy, 2005). Elles proposent des degrés de figement en acceptant certains tournures et changements sur le plan syntagmatique ou paradigmatique. En abordant la problématique définitionnelle des locutions figées, Georges Bernard voit déjà que « *c'est presque une gageure que de prétendre définir les caractéristiques formelles des locutions verbales.* », G. BERNARD, « *Les locutions verbales françaises* », La Linguistique 10, 2, 1974, pp. 5-17.

⁵⁴ Colette Cortès 1997, Jean-Jacques Franckel, Denis Paillard, Evelyne Saunier 1997, Isabelle Simatos 1996, David Gaatone 1981, 1982, Anscombe J.-Cl., 1982, Darmesteter 1874,

⁵⁵ Des constructions à verbe support telles que : *faire mention, donner sa parole, avoir la sensation de, prendre note, faire attention...*

⁵⁶ Pour une distinction entre locutions verbales et construction à verbe support, nous renvoyons à K. GREWE, « *Une analyse sémantique et syntaxique des phrases à verbes supports de l'allemand et du français** », in Acta Linguistica Hungarica, vol.41 (1-4), pp. 123-135, 1992-1993

⁵⁷ Il a résumé les caractéristiques similaires que les locutions verbales peuvent présenter et qui les distinguent des groupes verbaux libres. Ainsi, pour lui :

«- *les locutions verbales ont la même structure interne que les groupes verbaux libres ; elles peuvent avoir formellement un complément direct (prendre la tangente) ou indirect (tirer au flanc, mettre du beurre dans les épinars, prendre le taureau par les cornes) ; - les locutions verbales comportent toujours une forme verbale susceptible d'être fléchie (conjuguée) ;*

effet, après avoir signalé la problématique des locutions verbales qui consiste en l'absence d'une structure interne spécifique différente de celle des groupes verbaux libres⁵⁸, G. GROSS propose deux critères spécifiques pour reconnaître une locution verbale et la distinguer des séquences libres: le premier c'est l'opacité sémantique qui repose sur un sens global non compositionnel de la suite, le second critère correspond à la contrainte syntaxique fondée sur l'interdiction des transformations et des modifications. Bref, toute suite formée d'un verbe et ses compléments constitue, selon lui, une locution verbale si le sens de cet ensemble est non compositionnel et si ses groupes nominaux présentent un figement, autrement dit, les groupes nominaux compléments de ces locutions doivent interdire toute substitution des déterminants et toute insertion de modificateurs adverbiaux. Il faut souligner que G. GROSS ne regroupe pas sous l'étiquette locution verbale ni les phrases entièrement figées⁵⁹ ni les constructions à verbe support⁶⁰.

Pour ne pas nous éloigner de l'objectif de notre travail, nous ne présentons pas ici le détail des différents aspects abordés par les auteurs pour traiter, analyser et classer les locutions verbales. Dans la présente étude, tous types de locution verbale, quelque soit leurs degrés de figement, seront considérés pour l'analyse de notre corpus. Toutefois, nous mettons de côté, comme nous l'avons déjà souligné, les

- les locutions verbales ne sont toutes figées au même degrés, de sorte qu'il a un continuum entre les groupes verbaux libres et les locutions verbales entièrement figées » G. GROSS, op. cit. 1996, p. 78.

⁵⁸ M. GROSS est parvenu à cette conclusion suite à un recensement d'un grand nombre de locutions, G. MAURICE, « *Les phrases figées en français* ». In: *L'Information Grammaticale*, N. 59, 1993. pp. 36-41.

⁵⁹ Qui désigne d'après lui des phrases dont la portée du figement ne ressemble pas à celle des locutions verbales figées. Dans ce type de séquence, le figement touche la totalité de ses constituants telles que les proverbes, les sentences... Ces expressions figées constituent dans le présent travail une catégorie bien distincte.

⁶⁰ Cette notion a fait l'objet de nombreuses études citons comme exemple : M. Gross, 1975 ; J. Giry-Schneider, 1987 ; G. Gross, 1987, 1996 ; R. Vivès 1993

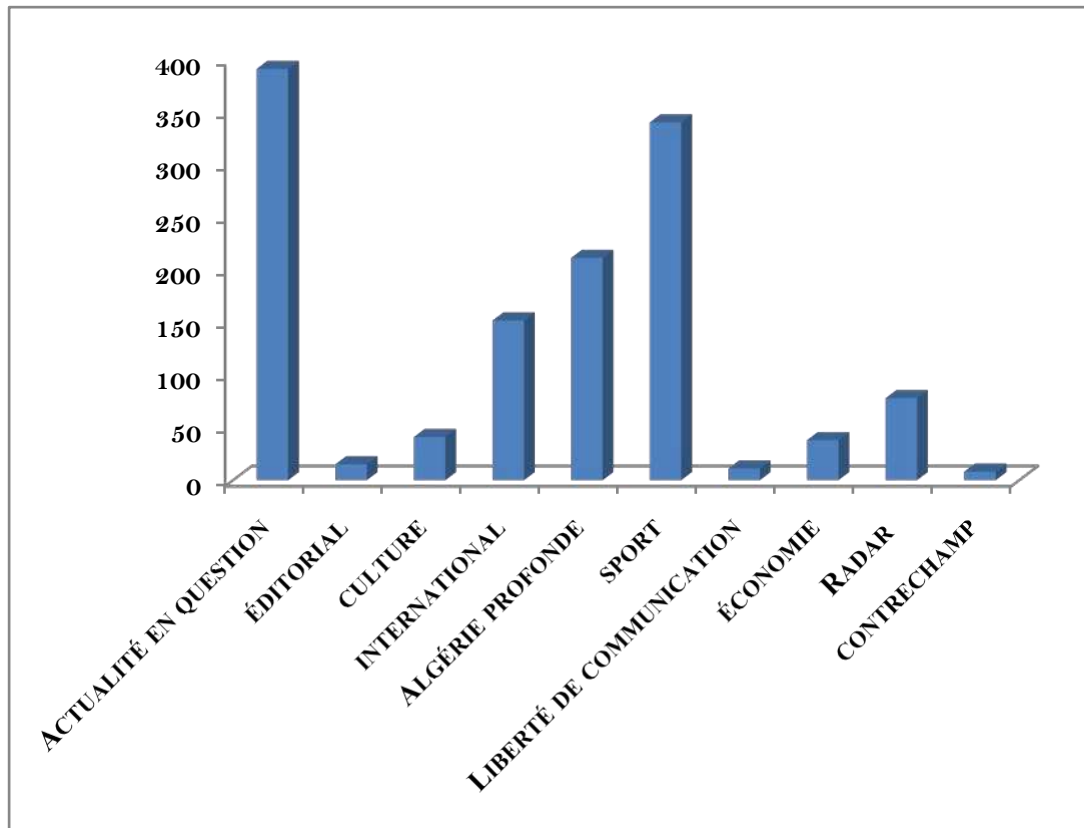
collocations ainsi que les formes qui ne sont pas attestées par les dictionnaires comme locutions figées.

Parmi les séquences figées appartenant au réservoir phraséologique de la langue française, l'usage des locutions verbales dans le discours de l'information jouit d'une grande importance. Dans ce qui suit, nous présentons en termes de chiffre des données reflétant le taux d'occurrence des locutions verbales dans les titres de notre corpus.

4-1-2-1- Données quantitatives des locutions verbales dans les titres de *Liberté*

<i>Liberté</i>										
Rubrique	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Locution verbale	391	15	41	152	211	340	11	38	78	8
pourcentage	30%	1%	3%	12%	16%	26%	1%	3%	6%	1%

Tableau 10 : Le taux d'occurrence des locutions verbales dans les titres à travers les différentes rubriques



Graphique n° 2 : Taux de fréquence des locutions verbales dans les titres d'articles des différentes rubriques.

On observe d'après ce tableau représentant la fréquence des locutions verbales dans les titres que les deux rubriques *Actualité en question* et *Sport* marquent nettement une occurrence beaucoup plus élevée des locutions verbales au niveau de leurs titres par rapport aux autres rubriques, ils forment respectivement 30% et 26% de l'ensemble constitué de 1285 titres dans lesquels figure ce type d'expression figée. Cet écart est visiblement clair entre les diagrammes de la figure qui représente les rubriques. Cette prédominance n'est guère surprenante étant donné que les deux rubriques font partie du genre informatif qui consiste à rapporter l'information et dont les événements et les faits relatés, relevant bien entendu de l'actualité, marquent une certaine approximation aux lecteurs algériens par rapport aux autres.

En effet, la majorité des lecteurs s'intéresse davantage à la politique intérieure (les élections présidentielles, la corruption, les grèves, les émeutes...) ainsi qu'aux évènements sportifs. Certes, les autres rubriques telles que : *Internationale* et *Algérie profonde* appartiennent à ce même genre, mais le recours aux locutions verbales dans les titres de leurs articles y est très largement inférieure ; on note respectivement 12% et 16%. Quant aux autres rubriques (*Radar*, *Economie*, *Culture*), elles portent sur des faits de nature différente que les autres rubriques⁶¹.

Ces résultats révèlent par ailleurs une faible fréquence des locutions verbales dans les titres d'une série de rubriques. Cette autre extrémité englobe quelques rubriques faisant partie du genre interprétatif, telles que : *Editorial*, *Contrechamp*, *Liberté de communication*. Nous observons un taux d'occurrence qui se distingue nettement de celui des autres rubriques avec 1% de la totalité des titres.

Ainsi, la conclusion qu'on peut tirer de ces résultats, c'est que la fréquence des locutions verbales au niveau des titres est étroitement liée au genre auquel appartient chaque article. La vocation du genre informatif étant de rapporter aux lecteurs des informations, de relater des évènements, cela exige une organisation des titres chargée d'information.

⁶¹ Sur ce plan, il faut signaler que les articles de la rubrique *Radar* sont présentés sous forme de brèves, cela nécessite donc un procédé de titrage plus approprié. En ce qui concerne la rubrique *Economie*, elle inclut aussi une autre rubrique " *Liberté de communication*" qu'on a préféré le traiter séparément. Cette rubrique est présentée souvent dans un article s'attachant à analyser ou à critiquer une situation économique pointée comme problématique. Quant à la rubrique de *Culture*, elle est marquée par un procédé de titrage particulier qu'on l'aborde après (*cf.* figement culturel dans les titres).

4-1-2-2- Analyse discursive de l'emploi des locutions verbales dans les titres d'articles informatifs

Dans le langage préfabriqué, les locutions verbales sont, selon G. GROSS⁶², porteurs d'un sens ou d'une information dans la phrase. Elles ont une capacité expressive leur permettant plus facilement la mise en spectacle de l'information, au niveau du titre. En plus, dans la quasi-totalité des titres du corpus qui comportent les locutions verbales, on assiste à une réactualisation de ces expressions figées dans un contexte bien déterminé servant à leur préciser le sens et exigeant une interprétation de l'énoncé titre dans son contexte pragmatique.

Sur le plan syntaxique, la forme assertive est la forme la plus fréquente dans la formulation des titres de notre corpus, elle représente la grande majorité de l'ensemble des titres relevés. Cela s'explique par le fait qu'elle répond à la principale fonction du titre de la presse écrite qui consiste à informer. Présenté souvent sous forme de proposition dans laquelle on émet des « *propos sur le monde* »⁶³ sans marquer explicitement son point de vue ; l'assertion constitue, contrairement autres formes⁶⁴, la structure emblématique du texte informatif. Citons, à titre illustratif, quelques exemples retenus de différents articles informatifs des rubriques confondues:

RÉCONCILIATION ENTRE DJELFA ET LAGHOUAT

(1)- **Deux tribus rivales enterrent la hache de guerre** (9-10 janvier 2009 / Actualité en question)

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL D1 (18 journée)

(2)- **L'ESS creuse l'écart, l'USMA et la JSK se neutralisent** (20-21 février 2009 / Sport)

LE MINISTRE DE LA POSTE À MOSTAGANEM

⁶² G. GROSS, *op.cit.*, 1996, pp. 123-124.

⁶³ P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, *op. cit.* p. 553

⁶⁴ Les formes interrogative, exclamative et impérative ; nous les aborderons dans le cinquième chapitre.

(3)- **Bessalah met la pression sur Algérie Télécom**

J-1 DU MATCH ALLER CONTRE L'ÉGYPTE

(4)- **L'Algérie retient son souffle** (5 juin 2009/ Sport)

BÉJAÏA

(5)- **Les syndicats affûtent leurs armes** (13 septembre 2009/ Algérie profonde)

EN ATTENDANT LE BIG MATCH DU 14 NOVEMBRE AU CAIRE

(6)- **La bataille sur la Toile fait rage** (12 novembre 2009/ L'actualité en question)

LES TRAVAILLEURS D'AUTRES ENTREPRISES SE JOIGNENT À LA
PROTESTATION

(7)- **La grève de la SNVI fait tache d'huile à Rouiba** (7 janvier 2010/ L'actualité en question)

LES NOUVEAUX SCÉNIC ET GRAND SCÉNIC SUR LE MARCHÉ

(8)- **Renault Algérie met les bouchées doubles** (26-27 février 2010/ L'actualité en question)

Dans tous les titres relevés, la locution verbale constitue le noyau du titre et même de l'information. Elle occupe généralement la place du verbe dans le titre, ainsi, la structure syntaxique des titres de notre matériau prend différentes formes. Les plus fréquentes dans la phrase-titre sont, comme le montre les exemples présentés ci-dessus, sujet + verbes (locution verbale) + complément, sujet+ verbe (locution verbale) ; dont le verbe est souvent conjugué au présent de l'indicatif. En outre, il faut noter que, contrairement aux locutions nominales, les locutions verbales sont caractérisées par leur dynamisme ; ce qui explique le recours fréquent à ces formes dans les titres d'articles du genre informatif. En effet, certaines locutions verbales, comme dans les exemples déjà présentés, annoncent l'information tout en gardant une distance et une non-prise en charge de celle-ci par le journaliste. De ce fait, les titres présentent, d'après CHARAUDEAU, une « *énonciation délocutive, modalisée par une assertion constative* »⁶⁵ marquée par la non implication de l'énonciateur dans l'acte d'énonciation.

⁶⁵ P. CHARAUDEAU, *Langage et Discours - Eléments de sémiolinguistique*, 1983, *op.cit.* p. 104

Par ailleurs, ce mode d'énonciation « *élocutivement neutre* »⁶⁶ n'est pas toujours présent dans les titres comprenant des locutions verbales. Certaines locutions verbales font partie intégrante de l'arsenal de procédés et des choix lexicaux dont dispose le journaliste et qui constituent pour lui un moyen d'intervention sur l'information titrée. En effet, outre leur valeur offrant la possibilité du cadrage de l'évènement de façon concise, ces formes insinuent parfois une sorte de jugement, commentaire ou prise de position tout en assurant en même temps l'effacement énonciatif du locuteur. Nous avons donc affaire à une richesse implicite au niveau de l'information diffusée par ces séquences figées. Voici quelques exemples issus du corpus qui illustrent bien cette tendance:

TAXE SUR LES CHARGEMENTS PRÉPAYÉS

(1)- **C'est le client qui paie la sauce** (12 août 2009/Le radar)

LE MCO DÉFAIT À BATNA

(2)- **El-Hamri redescend sur terre** (15-16 août 2009/sport)

SÉANCE DE COURS À 45 MINUTES

(3)- **La proposition du ministère de l'Éducation fait grincer des dents** (21 août 2009/Le radar)

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU ZAMALEK CRITIQUE ABOU RIDA ET SAMIR ZAHER

(4)- **Les Égyptiens se tirent dans les pattes** (23 novembre 2009/Le radar)

PLUS DE 50 PALESTINIENS BRÛLÉS PAR DES ÉCLATS D'OBUS AU PHOSPHORE BLANC

(5)- **Les conventions internationales foulées aux pieds par Israël** (13 janvier 2009/l'actualité en question)

⁶⁶ A. PETITJEAN, « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », Langue Française, 1987, p. 82 cité par F. SULLET-NYLANDER, « *Paratexte, contexte et intertexte dans Le Monde (2005) : conditionnels journalistiques et discours rapportés* », Pratiques n°129/130, 2006, p. 127.

L'AUTORITÉ NE PERMETTRA PAS LA CRÉATION D'UNE ENTITÉ SÉPARATISTE" À GAZA

(6)- **Les Palestiniens lavent leur linge sale en public** (23-24 janvier 2009/l'internationale)

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

(7)- **Messi bombe le torse** (6 mai 2009/sport)

PHOTO DE FEMME VOILÉE SUR LE PASSEPORT ET LA CARTE D'IDENTITÉ

(8)- **Le gouvernement fait marche arrière** (8-9 juillet 2011/l'actualité en question)

30 ANNÉES DE DICTATURE MOUBARAKIENNE

(9)- **Le festin se termine toujours en queue de poisson** (13 février 2011/l'actualité en question)

DOHA PROPOSE UN GEL DU PROCESSUS DE PAIX JUSQU'À CE QU'ISRAËL SOIT PRÊT

(10)- **Quand la diplomatie qatarie s'emmêle les pinceaux** (30 mai 2011/l'internationale)

MCA 0 - ASO 0

(11)- **Le Mouloudia continue de manger son pain noir** (22 octobre 2011/sport)

LES "LOIS DES RÉFORMES" ENFIN PROMULGUÉES

(12)- **Bouteflika balise terrain** (13-14 janvier 2012/l'actualité en question)

LES DROITS TV SERVENT PLUTÔT À PAYER LES AMENDES ET LES LITIGES DES CLUBS

(13)- **La ligue donne d'une main ce qu'elle enlève de l'autre** (16 janvier 2012/sport)

Ayant une portée informative, ces titres visent, dans la plupart des cas, à présenter l'essence de la nouvelle. Toutefois, le choix de certaines locutions verbales qui se veut informatif présente de façon latente un jugement et un commentaire de l'information. De ce fait, ce type de séquence trouve pleinement sa place dans les titres dont la fonction ne consiste pas seulement à annoncer l'évènement, mais aussi

à focaliser sur d'autres éléments de l'information et donc à orienter la lecture vers un de ces aspects imposés bien évidemment par le journaliste.

Certaines autres locutions verbales assurent la coexistence de l'information et de l'incitation au niveau des titres. Ces derniers optent à produire un effet d'incitation en laissant dans l'ombre les faits proprement dit et en y émergeant que l'angle vu par le journaliste ce qui conduit le lecteur à lire le contenu de l'article. Sur ce plan, il faut signaler que même l'opacité sémantique de certaines locutions contribue et renforce l'effet pragmatique des titres dans lesquels elles figurent : Voyons quelques exemples sur l'incitation :

CONCLUSIONS DU RAPPORT DU FMI SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU PAYS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE IV

(1)- **L'Algérie va devoir se serrer la ceinture** (5avril 2009/l'économie)

PROPOSITION DU FLN, LISTE NOIRE, CORRUPTION, RUMEURS ET SAHEL

(2)- **Ouyahia remet les pendules à l'heure** (12-13 mars 2010/l'actualité en question)

POUR CALMER LA GROGNE SOCIALE

(3)- **Le gouvernement n'a pas hésité à casser sa tirelire** (30-31 décembre 2011/L'Algérie profonde)

PRÉMISSSES D'UNE GUERRE CIVILE EN LIBYE

(4)- **Le pouvoir de transition assis sur une poudrière** (7 janvier 2012/l'internationale)

LE PRÉSIDENT TUNISIEN DEPUIS HIER À ALGER

(5)- **El-Marzouki veut jouer dans la cour des grands** (13 février 2012/l'actualité en question)

4-1-2-3- Analyse discursive de l'emploi des locutions verbales dans les titres d'articles interprétatifs : les titres éditoriaux

Voyons à présent quelques exemples de titres éditoriaux dans lesquels on a eu recours aux locutions verbales. Après avoir signalé la présence très rare de ce type d'expression figée dans ce genre interprétatif, nous devons préciser, à ce niveau, que même les quelques exemples relevés, pendant les cinq ans de notre corpus, présentent une particularité d'usage des locutions verbales. En effet, ces formes expriment une certaine passivité dans la mesure où elles contiennent dans la plupart des cas des verbes qui ne sont pas conjugués montrant ainsi une vocation de commentaire plutôt que d'information ; il va de soi que ces locutions ne sont pas actualisées dans le contexte par ce qu'elles ne comportent pas la marque des acteurs, ni du temps...Elles sont donc utilisées pour commenter l'évènement de l'actualité. Ces expressions marquant une absence énonciative de l'éditorialiste assurent un leurre d'objectivité dans un genre subjectif par excellence, nous reviendrons en détail sur ce point plus loin. Montrons les exemples relevés :

- **Transformer l'essai** (26 novembre 2009)
- **Tourner le dos** (25-26 mars 2011)
- **Ne plus cacher la poussière** (17 - 18 mai 2013)
- **Avancer à reculons !** (21 juin 2011)

De plus, nous avons remarqué qu'au niveau des titres éditoriaux on a tendance de donner la forme nominale de certaines locutions verbales, en effet, le choix d'une tournure passive condense le sens en le présentant dans un énoncé minimal. Sur ce plan, l'absence de l'unité verbale indique l'importance des faits sans pour autant les présenter explicitement. Une telle pratique révèle cette prédilection à la

nominalisation qui a pour but d'économiser la langue et condenser l'information dans l'énoncé-titre. Ainsi, cela contribue à la production d'un effet d'objectivité en masquant l'implication du journaliste dans la mise en sens de ces faits au niveau des titres. Nous présentons, à titre illustratif, quelques exemples :

- **Dos au mur** (17 juin 2010)
- **Peau dure** (5 février 2013)
- **Sellal et les écuries d'Augias** (26 septembre 2012)
- **Lettre à la poste** (2 octobre 2012)
- **Départ raté** (16 avril 2012)

Les titres ci-dessus présentent respectivement la forme nominale et condensée des locutions verbales suivantes : *être dos au mur, avoir la peau dure, nettoyer les écuries d'Augias, passer comme une lettre à la poste, rater le départ.*

Par ailleurs, d'autres titres sont basés sur des procédés d'analogie, créant ainsi des effets stylistique qui consiste à provoquer l'imagination et la réflexion des lecteurs. Ceci l'incite à une quête du sens le conduisant bien entendu à la lecture de l'article tout en se rapportant à ses connaissances antérieures et référentielles sur la situation sociopolitique en question pour pouvoir interpréter l'actualité.

Mais l'implication de l'éditorialiste dans son discours est rendue très explicite par d'autres modalités d'énonciation telle que la forme exclamative et impérative. Nous avons trouvé ces deux exemples:

- **Revenons à nos moutons !** (21 octobre 2012)
- **Mouillez le maillot pour l'Algérie !** (13 juin 2010)

Ce qui est clair dans le premier exemple c'est qu'il contient deux facettes d'énonciation, la première consiste, d'une part, dans la subjectivité exprimée dans la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur. Cet engagement apparaît à priori au lecteur dès son premier contact avec le titre à travers : le *nous*, le *nos* et le *point d'exclamation*.

D'autre part, la distanciation constitue la deuxième facette d'énonciation dans ce titre. En effet, relevant du langage préfabriqué partagé et commun à tous les locuteurs d'une langue, l'expression contient un "dit" qui ne se rapporte pas au journaliste. Dans ce cas le vrai énonciateur de cette expression n'est pas le journaliste, la subjectivité est ici atténuée par la dissimulation de celui-ci derrière un "nous" et un "nos" communs ; on marque donc une prise en charge du locuteur de l'énoncé-titre (journaliste) qui est brouillée par le locuteur source (nous = on indéfini)

Pour ce qui est du deuxième exemple, la locution verbale prend une forme impérative mettant en relief l'affection du journaliste. "Mouillez le maillot pour

l'Algérie !" l'expression a intitulé un article de l'éditorial, un genre tolère « avec une totale légitimité de toute la subjectivité de l'auteur »⁶⁷. Ce qui a donné l'occasion au journaliste d'exprimer ces sentiments de tout le peuple algérien qui a été marqué par ce grand jour de mondial 2010, dans lequel l'équipe nationale a joué son premier match face à la Slovaquie. Cette énonciation impérative marquant l'implication totale du journaliste dans son discours exprime et révèle en même temps un souhait de réussite de tous les algériens pour les Verts qui, après avoir arraché leur droit de participer à la coupe du monde de football après vingt-quatre ans, doivent gagner.

Les résultats confirment, jusque-là, la présence d'une corrélation entre la visée communicative des titres d'article et leur formulation basée sur le langage préétabli impliquant ainsi une sorte de connivence socioculturelle et des connaissances partagées entre le journaliste et ses lecteurs. En d'autres termes, l'analyse ci-dessus a pu montrer que le recours à certains types d'expressions figées répond à la finalité du discours et notamment à ce que dicte le genre dans lequel il s'inscrit. Nous essayons dans toute cette partie de mettre en relation le type de locution et la visée communicative du titre, parce qu'il nous importe avant tout d'analyser l'articulation des expressions figées dans les titres afin d'expliquer leur apport et leur valeur dans le discours médiatique.

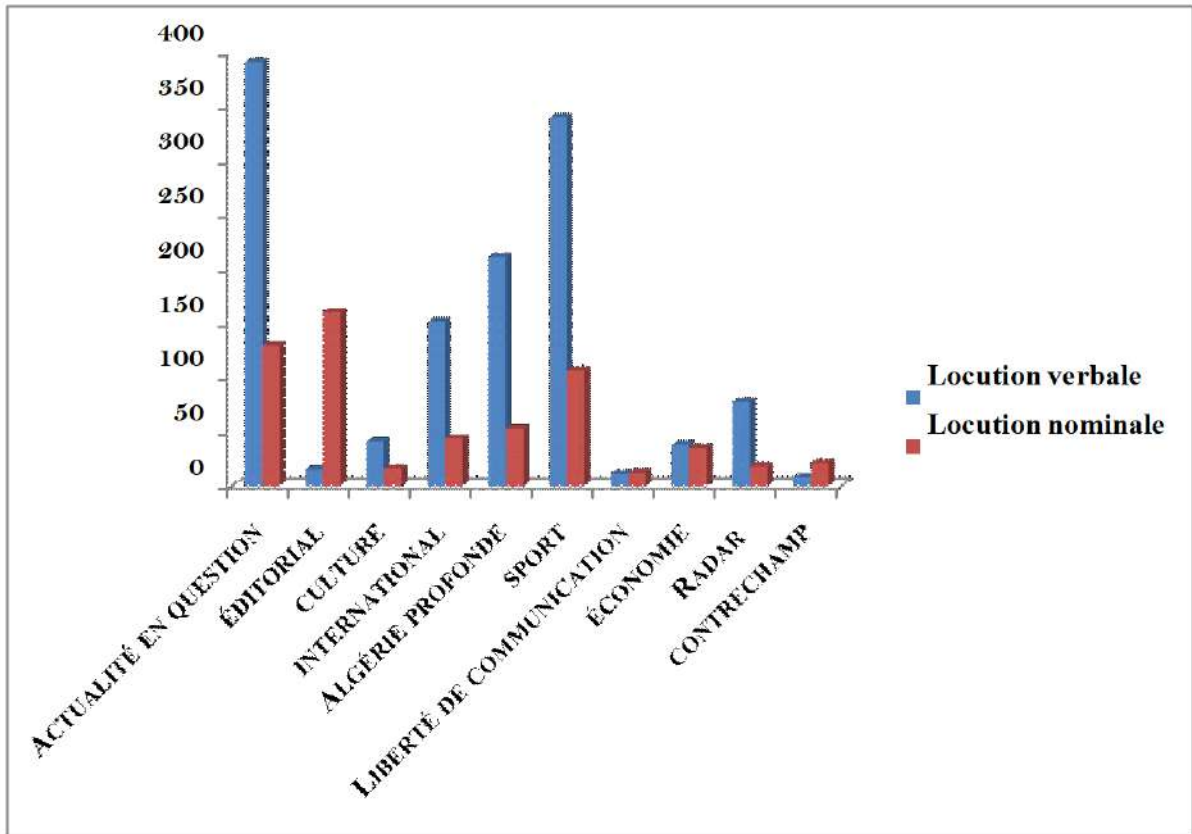
⁶⁷ J. MOURIQUAND, *L'écriture journalistique*, 1997, *op.cit.* p. 51

4-1-2-4- Comparaison de l'occurrence des locutions nominales et des locutions verbales dans les titres des différents articles

Nous terminons cette partie du chapitre, consacrée à la locution nominale et verbale, par confirmer notre hypothèse qui stipule la présence d'une relation entre le genre, la visée et le titrage fondé sur des formes figées. Pour ce faire, nous croisons, dans la figure ci-après, les résultats dans le but de prouver que le choix du type de l'expression figée est un indice tout à fait significatif de la visée communicative du discours au niveau des titres.

<i>Liberté</i>										
Rubriques	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Locution verbale	391	15	41	152	211	340	11	38	78	8
Pourcentage	30%	1%	3%	12%	16%	26%	1%	3%	6%	1%
Locution nominale	130	161	16	44	53	107	12	35	18	21
Pourcentage	22%	27%	3%	7%	9%	18%	2%	6%	3%	4%

Tableau 11 : Comparaison du taux d'occurrence des locutions verbales et nominales dans les titres à travers les différentes rubriques



Graphique n° 3 : Taux de fréquence des locutions nominales et locutions verbales dans les titres d'articles des différentes rubriques.

Sur ce graphique, la ligne horizontale correspond aux différentes rubriques du quotidien *Liberté* et la ligne verticale correspond à la fréquence d'emploi des locutions nominales et verbales dans les titres. La variation et la différence de taux d'usage de ces expressions figées se traduit par la taille des histogrammes. Comme le montre la légende, les histogrammes bleus correspondent aux locutions verbales et les histogrammes rouges indiquent les locutions nominales. On peut alors remarquer dans ce graphique l'écart qui se trouve dans le choix des deux locutions au niveau d'une même rubrique (comme le cas de l'*Editorial*, *Actualité en question*, *Sport...*), on note également la différence de fréquence entre les différentes rubriques.

L'éditorial enregistre un usage massif des locutions nominales dans ses titres, comparé aux autres rubriques. La rubrique de *Sport* suit un procédé de titrage un

peu similaire à celui de l'*Actualité en question* avec un taux d'occurrence de locution verbale élevé par rapport aux autres rubriques. Ceci révèle en quelque sorte la spécificité du journal *Liberté* quant aux choix opérés dans la mise en discours de l'information au niveau du titre.

Le *Radar*, *Economie*, *l'Internationale*, *Algérie profonde* font quant à elles une utilisation moyenne des locutions verbales et nominales dans leurs titres, cela dénote le recours modéré à ce type d'expression figée qui n'indique ni une particularité, ni un usage constant comme dans l'éditorial par exemple. Sur ce plan, le choix récurrent des locutions nominales dans les éditoriaux renvoie bien entendu à une mise en œuvre particulière d'un cadre d'appréhension de la réalité socio-politique en question.

Cette figure montre le nombre d'occurrence des locutions verbales qui est nettement moins grand dans les genres de commentaire que dans les genres informatifs. En fait, le taux élevé de la fréquence des locutions verbales y prend de relief marquant ainsi la valeur première du discours journalistique c'est bien d'informer. En plus, les écarts que détaille la figure 2 peuvent être aussi expliqués par la prédilection que les journalistes font d'un type d'expression par rapport à autre à travers les différents genres de la presse écrite dans la mesure où ces expressions figées se proposent comme des stratégies discursives servant à mettre en évidence diverses facettes de la réalité socio-politique.

Nous passons, à présent, à l'analyse de la fréquence d'un autre type d'expression figée « les proverbes » au niveau des titres de *Liberté*.

4-1-3- Les locutions proverbiales dans les titres

Le proverbe est l'une des formes lexicales qui ont été l'objet d'étude de nombreux travaux⁷¹ dans le domaine de la phraséologie. Toutefois, un simple survol de ces recherches montre qu'il n'y a pas de consensus terminologique pour dénommer ce phénomène lexical. En effet, toutes les études consacrées à ce type de séquence figée n'ont pas abouti à une définition. De même, ce problème terminologique se pose et se trouve même dans les dictionnaires de langue⁷² qui sont loin d'être d'accord sur le choix des groupements lexicaux traditionnellement présentés sous l'étiquette "proverbe".

La difficulté de définir le terme *proverbe* résulte aussi du fait que l'on confond souvent avec d'autres formes voisines telles que : *adage, aphorisme, dicton, maxime, pensée, sentence, devise, apophtegme, etc.* J.- C. ANSCOMBRE, qui s'est penché sur la valeur argumentative des proverbes, souligne que la complexité à laquelle se heurte toute tentative de définition découle de cette série de termes dont on sent confusément, selon lui, qu'ils ne sont pas synonymes, sans pouvoir cependant étayer cette intuition⁷³. Toujours dans cette perspective de recoupement qui existe entre ces différentes notions, L. PERRIN reconnaît qu'on bute sur l'apparente hétérogénéité des diverses particularités et traits définitoires susceptibles d'être pris en considération pour distinguer ces notions et les opposer entre elles⁷⁴.

⁷¹ J.- C. Anscombe (2003), C. Buridant (1976, 1984), J.- P. Claver Zouogbo (2009), G. Kleiber (1989), J. R. Klein (2006), C. Schapira (1999)

⁷² Certains dictionnaires tels que *Le Petit Robert* et *Le Dictionnaire des expressions et locutions* présentent à chaque fois un ensemble de séquences sous une double étiquette sans pour autant distinguer celles qui sont considérées comme locution de celles qui sont envisagées comme proverbe, ce qui peut entraîner une confusion terminologique.

⁷³ J. C. ANSCOMBRE, « *Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative* », Langue Française, n°102, pp. 95-107, 1994, p. 95.

⁷⁴ Sur ce plan, il s'interroge sur la manière dont on peut avancer une définition qui concilie « *un tant soit peu unifiée, leur valeur de citation et leur force déontique ou tout au moins prescriptive, gnomique,*

La complexité du problème réside également dans le caractère pluridimensionnel du proverbe, c'est un genre qui se rapporte à l'histoire, à la sociologie, à la linguistique, à la rhétorique et à la littérature. Cela rend sa définition une tâche

*trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager ; même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est un proverbe et l'autre ne l'est pas.*⁷⁵

Toutefois, il faut noter que notre but n'est pas de chercher les frontières ou de délimiter les contours de chacune des notions citées au-dessus qui s'inscrivent dans une zone mouvante de séquences préétablies, mais c'est plutôt de démontrer et de mettre en relief la diversité du figement qui peut se présenter dans une dimension plus large, ainsi on le trouve au niveau de la phrase. En effet, les proverbes sont des formules caractérisées par une structure formelle stable présentant souvent des aspects métaphoriques ou figurés exprimant une vérité d'expérience partagée dans une communauté sociale.

De plus, nous précisons que, dans la présente étude, nous ne faisons pas la différence entre *locution proverbiale* et *proverbe* étant donné que les deux dénominations peuvent désigner une « *Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et*

leur vocation à exprimer une sagesse populaire ancestrale, leur portée relative aux conduites humaines, etc. », L. PERRIN, « *Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénominative des proverbes* », In: *Langages*, 34^e année, n°139, 2000. pp.69-80. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2000_num_34_139_2381 2000, consulté le 20 juin 2013, p. 69.

⁷⁵ A. TAYLOR cité par C. SCHAPIRA, *Les stéréotypes en français: Proverbes et autres formules*, coll. L'Essentiel Français, Ophrys, 1999, Paris, p. 55.

métaphore »⁷⁶. Mais dans le fil de notre démarche, nous préférons et gardons le terme proverbe pour renvoyer à ces appellations.

En tant que partie intégrante de la langue et même de la culture, les proverbes⁷⁷ constituent pour les journalistes une source langagière très importante à laquelle ils ont parfois recours pour les insérer dans le corps de leurs articles dans une intention argumentative mais aussi et surtout pour titrer ces articles. Les valeurs d'adhésion et de vérité inhérentes au proverbe sont renforcées par l'autorité du sens commun. Il s'agit donc d'un savoir-parler, d'une parole laconique et lapidaire diffusée par une figure de pensée dominante.

Sans prétendre trop creuser les caractéristiques des proverbes⁷⁸ qui relèvent du figement, de son degré et de sa portée ; notre intérêt se porte sur leur valeur discursive, en tant que formes figées, dans le discours de la presse écrite en général et plus particulièrement dans le genre du titre.

Les proverbes se présentent souvent dans une structure qui s'adapte et s'applique à n'importe quelle situation et à n'importe quel locuteur. Une forme succincte pouvant exprimer l'essence d'une idée, c'est la raison pour laquelle les journalistes accordent aux proverbes une place dans le discours médiatique. En effet, on peut expliquer à priori le choix des proverbes pour titrer certains articles par l'une de ses caractéristiques les plus saillantes qui consiste dans la forme particulière de ces séquences comportant une prosodie accrocheuse et séduisante du lecteur. De plus, la structure syntaxique de certains proverbes, qui transgresse généralement la

⁷⁶ *Dictionnaire universel des littératures*, P.U.F., 1994, Paris, volume 3.

⁷⁷ Dans le présent travail, nous employons le terme proverbe dans sa conception la plus générale qui peut englober différentes notions telles que dicton, adage, ...

⁷⁸ Que Pierre Arnaud et Rosamund Moon résument dans une définition proposée du proverbe dans leur article « *Fréquence et emploi des proverbes anglais et français* », 1993, p. 324. Pour eux : « *Le proverbe est un énoncé 1) lexicalisé, 2) syntaxiquement autonome (il peut apparaître en discours sous sa forme canonique) 3) discursivement autonome (il ne dépend pas pour son apparition d'un échange conversationnel) 4) pris hors discours, il a une valeur de vérité générale, 5) il est anonyme* ».

norme grammaticale du français contemporain⁷⁹, facilite leur mémorisation et leur utilisation, et assure une certaine concision et économie langagière qui répond plus au moins aux exigences de l'écriture d'un titre.

En tant que classe d'énoncés figés, les proverbes, dont la construction conforme ou non la norme grammaticale, présentent généralement un figement total⁸⁰. Sur ce plan, C. SCHAPIRA insiste sur l'autonomie grammaticale en résumant et précisant que tous les énoncés stéréotypés, même s'ils se présentent dans des structures elliptiques, sont des formes propositionnelles comportant un message complet. Cette autonomie touche le sémantisme du proverbe. Les proverbes sont des énoncés transparents⁸¹ à sens métaphorique⁸². Leur figement total ne garantit pas une opacité sémantique car le sens du proverbe est, d'après SCHAPIRA : « *toujours,*

⁷⁹ Nous présentons, à titre illustratif, quelques exemples qui indiquent cet écart de la norme grammaticale: Proposition relative sujet sans antécédent. Cette structure est très fréquente dans les proverbes avec le pronom relatif *qui* (ex : *Qui aime bien châtie bien.*), Changement de la place (ex : *A chaque jour suffit sa peine*), Absence d'article devant le substantif (ex : *Plaie d'argent n'est pas mortelle*), Proposition elliptique de verbe (ex : *Chacun pour soi, Dieu pour tous*), Verbe elliptique de complément d'objet direct (ex : *Qui trop embrasse mal étreint*)

⁸⁰ Un figement qui s'explique par l'impossibilité d'effectuer des opérations transformationnelles telles que : (ex : *La nuit, tous les chats sont gris / * Tous les chats sont gris, la nuit / * La nuit, tous les chats sont noirs*) ou (ex : ** Chacun (est) pour soi / * (La) plaie d'argent n'est pas mortelle / * (La personne) qui dort dîne*), à moins de les détourner pour créer des jeux de mots ; ce point sera abordé et développé plus loin dans le chapitre suivant (cf. chapitre 5, Le défigement dans les titres journalistiques).

⁸¹ Et c'est cette transparence qui a conduit certains linguistes, tels que Krikmann (1999 : 306), Anscombe (2000 : 19) ou Tamba (2000 : 112), à ne pas considérer les proverbes comme formes figées. Toutefois, nous ne faisons pas partie des partisans de cette hypothèse parce que l'idée que les proverbes sont des formes figées nous semble indiscutable dans la mesure où ils sont des expressions toutes faites et préconstruites et répandues. Ce sont des énoncés reproduits dans la société de manière très stable car ils appartiennent au stock lexical.

⁸² Pour détailler la question de la métaphore dans le proverbe, voir Villers (2010 : 286-309), Mirella Conenna & Georges Kleiber (2002), Kleiber (2010). Nous précisons dans ce sens que de nombreux proverbes métaphoriques contiennent moins d'opacité sémantique que certaines expressions idiomatiques. Pour une étude plus approfondie sur le figement dans les proverbes, voir Villers (2010 : 185-218).

clairement, la somme ou du moins la fonction sémantique de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques qui s'installent entre elles.»⁸³

Bref l'autonomie est une propriété qui distingue les proverbes des autres types de séquences figées, elle est très bien expliquée par J.-C. ANSCOMBRE :

*Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante, i.e. ne requérant pas d'énonciations antérieures et postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît*⁸⁴

Par ailleurs, la popularité des proverbes est due en grande partie à l'effet des procédés stylistiques. En effet, c'est grâce à son harmonie phonique que le proverbe est facile à retenir et à mémoriser, les différents procédés stylistiques et les figures rhétoriques par lesquels il est formé lui accordent une particularité imprégnée par des rythmes et des rimes.

Nous avons vu que l'usage de ces séquences figées affecte les premiers éléments susceptibles d'être observés dans un journal : les titres. Or, il est sans doute opportun de souligner que le recours à ce type d'expression au premier niveau de lecture n'est pas sans raisons. En effet, en tant que forme indépendante et autonome, le proverbe peut constituer un sens en soi. De plus, il conserve une forte attractivité pour les lecteurs découlant d'une mémorisation de l'opinion générale qu'il renferme.

Ainsi, après avoir présenté la fréquence des proverbes dans les titres d'articles de différentes rubriques, nous allons tenter d'interpréter ces résultats en expliquant leur apport discursif par rapport aux genres médiatiques et par rapport aux autres formes de séquences figées et préétablies.

⁸³ C. SCHAPIRA, *Les stéréotypes en français: Proverbes et autres formules*, op. cit. p. 58

⁸⁴ J.-C. ANSCOMBRE, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, n°139, pp. 7-26, 2000, p.12

4-1-3-1- Données quantitatives des locutions proverbiales dans les titres de *Liberté*

Observons maintenant le tableau ci-dessous qui présente le taux de fréquence des proverbes dans les titres des différentes rubriques de *Liberté*.

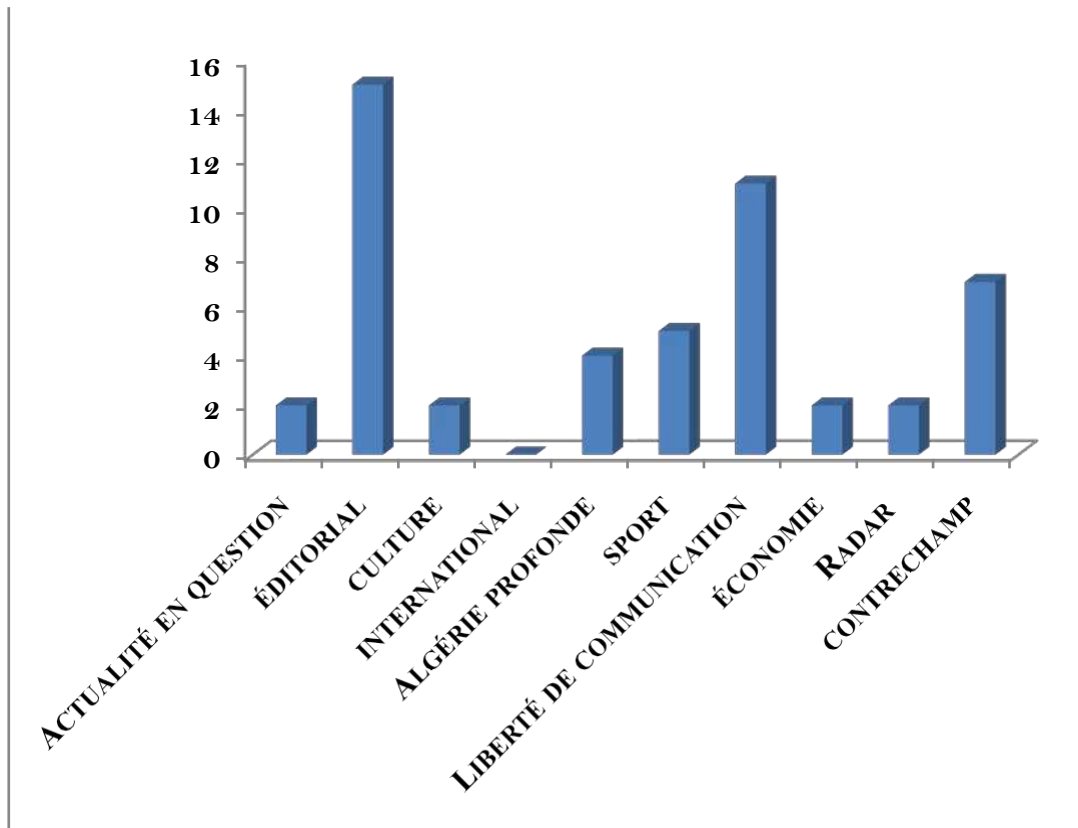
<i>Liberté</i>										
Rubriques	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Proverbe	2	15	2	0	4	5	11	2	2	7
Pourcentage	4%	30%	4%	0%	8%	10%	22%	4%	4%	14%

Tableau 12 : Le taux d'occurrence des proverbes dans les titres à travers les différentes rubriques

Nous trouvons d'après les résultats exposés⁸⁵ dans le tableau que l'écart entre les deux genres de la presse écrite est bien apparent et explicite dans les pourcentages de fréquences des proverbes au niveau des titres. La récurrence est très élevée dans les rubriques du genre interprétatif notamment dans : *Editorial*, *Liberté de communication*, *Contrechamp* marquant respectivement (30%, 22%, 14%) contrairement aux titres du genre informatif marquant un taux entre 0% et 4%.

⁸⁵ Les résultats présentés ne comportent pas les proverbes défigés, ces éléments seront l'objet d'étude du dernier chapitre. Mais sur ce plan, nous signalons que ce sont les mêmes rubriques qui marquent un taux d'usage élevé des proverbes défigés.

Le graphique représente très nettement cette différence d'utilisation des proverbes dans les titres qui est, comme nous l'avons déjà dit, particulièrement saillant pour les genres d'opinion par rapport à ceux d'information:



Graphique n°4 : Le taux de fréquence des proverbes dans les titres d'articles des différentes rubriques.

Les proverbes se représentent généralement comme des formules pouvant unir «une grande densité sémantique à une heureuse combinaison des moyens stylistiques et rhétoriques»⁸⁶. Les aspects esthétiques et sociaux leur confèrent une valeur importante dans le discours ; la sagesse et la vérité constituent l'une des caractéristiques axiomatiques dont disposent ces formes. Ainsi, elles se proposent, par rapport aux autres formes figées, comme des procédés langagiers ayant une

⁸⁶ C. SCHAPIRA, *op. cit.*, 1999, p. 66.

force probante de séduction pour les lecteurs, une force imposée généralement par leur expression incantatoire et énigmatique.

4-1-3-2- Analyse discursive de l'emploi des locutions proverbiales dans les genres interprétatifs

La préférence très marquée que les textes d'opinion ont pour le proverbe se rapporte essentiellement à la capacité expressive que celui-ci produit pour répondre à une intention⁸⁷ du journal. Manifestement, les articles du genre interprétatif qui ne sont pas exempts de commentaires et d'argumentation, et doivent contenir une très grande force de conviction et d'authenticité.

Nous allons maintenant présenter à titre illustratif quelques exemples qui prouvent que les proverbes foisonnent dans les textes journalistiques et plus particulièrement dans les titres des articles d'opinion.

Editorial :

- (1)- **L'argent, ce nerf de la guerre !** (16-17 juillet 2010)
- (2)- **Ce n'est pas la mer à boire !** (3 juillet 2011)
- (3)- **Beaucoup de bruit pour rien** (26 février 2011)

Liberté de communication :

- (4)- **Qui n'avance pas, recule !** (24 mai 2009)
- (5)- **Et que chacun balaie devant sa porte !** (30 novembre 2009)
- (6)- **L'argent n'a pas d'odeur !** (11 janvier 2010)
- (7)- **Les murs ont des oreilles** (7 juin 2010)

⁸⁷ Sur ce point, il faut ajouter que « Rien n'arrive sans raison ; que si deux tournures existent dans la langue, on découvrira quelque chose dans la situation où nous sommes appelés à employer l'une ou l'autre, qui explique notre choix » J. L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, traduction et introduction de Gilles Lane, Seuil, Paris, 1970, p. 13.

(8)- **Faute avouée est à demi pardonnée !** (29 septembre 2010)

(9)- **Ventre affamé n'a pas d'oreilles !** (16 novembre 2011)

(10)- **Plaie d'argent n'est pas mortelle !** (23 janvier 2013)

Nous constatons d'après ces exemples que les journalistes ont eu recours au proverbe dans le titrage des articles non seulement parce qu'il se caractérise par une structure brève, et une expressivité qui lui est propre, mais aussi parce qu'il renferme et possède une puissance suggestive.

A ce niveau, le choix des proverbes reflète nettement l'usage conscient, volontaire et réfléchi de la langue. L'emploi des proverbes constitue donc le résultat d'un choix dans la mesure où ils sont pourvus d'une force significative permettant ainsi d'exprimer de manière plus latente, plus énergique, plus pittoresque et plus condensée la position du journaliste. Dans ce sens, le choix du proverbe constitue en lui-même un point d'ancrage de la subjectivité dans le discours journalistique, étant donné qu'il est chargé d'une coloration subjective qui s'adapte à ces situations de communication et donc le journaliste s'en sert pour commenter et avancer son point de vue sur l'évènement. Le proverbe demeure le procédé le plus simple et le moins onéreux pour que le journaliste glisse son attitude et son point de vue sur un fait.

Nous pouvons constater à travers les exemples cités ci-dessus que l'emploi des proverbes permet au journaliste d'évoquer dans sa propre voix la voix d'un autre énonciateur posé comme responsable de l'énoncé : plusieurs voix interagissent dans le titre. Ce procédé offre au journaliste la possibilité d'exprimer son opinion par le biais d'une séquence déjà existante affirmant une vérité générale partagée sans pour autant manifester explicitement l'implication personnelle parce que les marques diététiques y sont souvent bannies.

En effet, des titres tels que (3), (5), (7), (9) assimilent de manière latente et implicite le dire (le point de vue) du journaliste à un dire-dit commun, anonyme et censé être plus véridique. Ils laissent transparaître la subjectivité de l'énonciateur par le fait qu'ils contiennent intrinsèquement une orientation argumentative déclarée dès la mise en titre.

Outre sa fonction consistant à visualiser le point de vue et l'intention du journaliste qui autrement passerait inaperçue, afin de rendre le titre plus accrochant, la fréquence d'usage des proverbes vernit l'éditorial d'une couche sagesse et d'autorité. Cela contribue, à notre avis, à la noblesse de ce genre dans la production en lui donnant un statut distinct. Par cet usage l'article se donne une autorité indiscutable et particulière qui le distingue des autres articles grâce à ce mode de

⁸⁸ Après avoir lu l'article de *l'actualité en question* qui rapporte l'évènement, le lecteur peut parvenir au sens en déchiffrant le message voulu du proverbe contextualisé au niveau du titre de l'éditorial.

titrage. La forme prégnante du proverbe et sa contingence l'impose comme structure ayant un statut idéologique le distinguant de toute autre structure libre profane.

L'exemple (4) extrait de la rubrique économique *Liberté de communication* manifeste l'attitude critique et même agressive du journaliste envers la situation du développement des TIC en Algérie qui est très en retard. Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, l'Algérie fait partie des dernières classes. De ce fait, tout retard accumulé est devenu, selon l'énonciateur, une fracture. Ce jugement critiquant la politique algérienne condensé dans le titre est explicitement manifesté dans la chute de l'article qui se termine aussi par un proverbe : « *tout développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne deviendra réalité sur le terrain s'il n'est sérieusement adopté par les structures d'État, prestataires des services publics ; et à ce niveau-là, il est plus question de volonté politique que de moyens... basement matériels. Quand on veut, on peut !* »⁸⁹

Ce titre comporte, tout comme les précédents, des traces de polyphonie. En effet, en adoptant une voix d'ordre générique commune et partagée avec son public, le journaliste abandonne en quelque sorte sa propre voix⁹⁰. Même si ce proverbe n'apporte pas d'information, sa force très remarquable de conviction et d'argumentation permet au journaliste de visualiser un autre angle de vue de l'information, de présenter son opinion, de commenter, de se positionner voire de reconstituer l'information en lui mettant en exergue d'autres perspectives d'attaque de l'évènement commenté.

⁸⁹ Liberté, quotidien algérien, rubrique Liberté de communication, 24 mai 2009, p. 14.

⁹⁰ A. GRESILLON et D. Maingueneau le considèrent comme discours rapporté par excellence dans la mesure où « *Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres* », p. 112, voir « *Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre.* » In: Langages, 19^e année, n°73, 1984. pp. 112-125.

La force du constat présenté par ce proverbe est fondée sur l'effet de persuasion de l'expérience indéniable qui consiste à admettre à priori le principe qui dit (dans un monde où le développement technologique est très rapide et où la technologie a marqué son apogée : ce qui n'avance pas recule). A ce niveau, l'image que crée l'opposition avancer/ reculer accorde plus de poids à l'argumentation et renforce ainsi son pouvoir de conviction.

Voyons à présent quelques exemples de chronique *Contrechamp* qui constitue un billet. S'inscrivant résolument dans le genre du commentaire, le billet⁹¹ est marqué par son aspect subjectif :

***Contrechamp* :**

(11)- **Cacher le soleil avec le tamis** (20 juillet 2009)

(12)- **Tout est bien qui finira bien** (8 juin 2010)

(13)- **MSP : manger avec les loups et pleurer avec le berger** (2 janvier 2012)

(14)- **En campagne, la fin justifie les moyens** (12 décembre 2013)

(15)- **Autres temps, autres mœurs** (23 octobre 2013)

Par le même ton, les journalistes se penchent toujours vers le langage proverbial qui est plus subjectif qu'objectif. Situé aux charnières de l'énonciation, le proverbe se propose comme stratégie discursive servant à critiquer ou à défendre une idée, par leur valeur persuasive et leur pouvoir d'évocation, il prétend accrocher le lecteur, il produit un effet pragmatique cherchant à convaincre et donc modifier l'opinion du lecteur.

Dans le titre (11), le journaliste décrit de façon satirique la politique du ministère de l'Energie et des Mines. A l'instar du thème abordé et traité dans l'article, qui est

⁹¹ Le billet d'humeur marque le regard très personnel et critique d'un journaliste (dans ce cas c'est le journaliste *Mustapha Hammouche* qui se charge de la chronique *contrechamp*) sur un événement ou un fait d'actualité. Il se distingue de l'éditorial par le fait que celui-ci représente traditionnellement l'opinion de l'éditeur et généralement de la rédaction, le billet quant à lui n'engage que son auteur qui doit bénéficier bien sûr de la confiance de la rédaction.

focalisé sur la réaction du ministre vis-à-vis du projet d'énergie solaire en Afrique du Nord, le contenu du proverbe fait appel à « soleil ». Selon le ministre : « *nous ne voulons pas d'entreprises étrangères qui exploitent le solaire à partir de chez nous* »⁹². Ces déclarations ont incité le journaliste à écrire ce billet pour prendre position en jugeant comme illogique la façon dont on exploite les ressources naturelles en Algérie en disant que « *C'est étrange qu'on soit ainsi moins strict avec la matière du sous-sol, propriété nationale qui n'existe qu'en quantité finie, qu'avec le soleil qui appartient à l'univers et qui, à l'échelle économique, est infini !* »⁹³ Pourquoi alors cacher le soleil avec le tamis du moment qu'il brille pour tout le monde.

Les titres (13) et (14) quant à eux comportent des précisions servant à conceptualiser et donc à bien situer le lecteur. Le premier, étant inscrit dans une période très proche des élections présidentielles en Algérie, présente une lecture subjective signalant le point de vue du journaliste par rapport à une cérémonie de remise du « *Prix national des droits de l'Homme* » au président Bouteflika. Après une description et une analyse de cet acte de distinction et d'autoglorification qui est, selon les termes du journaliste, une activité très permanente du régime, l'auteur conclut en le classant dans les annales de la campagne débridée du gouvernement et de l'administration pour un quatrième mandat.

Très connu par son hostilité envers les partis islamistes en Algérie, le discours de *Liberté* ne cesse point de montrer ça sur les pages du journal et notamment dans les articles d'opinion. Ainsi, l'exemple (13) exprime explicitement les jugements portés sur le parti islamiste MSP. Toutefois, le recours au proverbe a entraîné une certaine atténuation de la subjectivité de l'énonciateur. En effet, par ce choix le journaliste opte pour un effacement énonciatif en exploitant une voix plutôt

⁹² Liberté, quotidien algérien, 20 juillet 2009, *contrechamp*, p.30.

⁹³ *Ibid.*

collective⁹⁴ qui contribue à créer un espace de connivences avec son public. De plus, les verbes du proverbe sont gardés à l'infinitif « manger », « pleurer », ceci reflète non seulement la généralisation et l'abstraction des actes : on vise donc un aspect bien déterminé du fait ; mais aussi la réticence du journaliste d'exprimer et prendre pleinement cette position. Toutefois, ces jugements sont explicitement énoncés à travers des termes axiologiques et émotionnels apparents dans l'article. Ce titre évocateur condense la description du parti des frères musulmans en Algérie dans une formule abrégée et concise résumant l'argumentation présentée dans le corps de l'article. Le choix de ce proverbe dont l'usage est très répandu dans la société algérienne vise à accuser le MSP qui « *veut quitter le navire coulant en position d'opposant !* »⁹⁵ de l'hypocrisie. Bref, la chute s'avère représentative de ce que voulais dire le titre en reprenant toujours les mêmes repères qui y sont déjà présentés : « *C'est beau l'Algérie ! On vient, on abuse, on s'offre, entre autres butins, des bateaux de pêche, avec les loups, et on retourne pleurer avec le berger!* »⁹⁶.

4-1-3-3- Analyse discursive de l'emploi des locutions proverbiales dans les genres informatifs

Par ailleurs, il faut noter que le langage proverbial affecte aussi le péritexte des autres articles, mais avec une fréquence plus faible que dans les articles de commentaire. Voici les quelques exemples relevés dans d'autres rubriques de notre corpus :

Actualité en question :

Organisme de justification de la diffusion (ojd) (4 mai 2009)

⁹⁴ Plusieurs autres éléments textuels peuvent exprimer la voix collective, citons entre autres le pronom « on » qui a été décrit par plusieurs auteurs : Charaudeau (1992), Fløttum (2003), Norén (2004a), Nølke, Fløttum et Norén (2004), Rabatel (2001), Rey-Debove (2001), Schapira (2003).

⁹⁵ Liberté, quotidien algérien, 2 janvier 2012, contrechamp, p.29.

⁹⁶ *Ibid.*

(1) - *Mieux vaut tard que jamais !*

Il est mort sans avoir fait d'émules en Afrique (6 - 7 décembre 2013)

(2)- *Mandela, l'hirondelle qui n'a pas fait le printemps*

Sport :

CRB 1 - JSMB 0 (30 décembre 2012)

(3)- *Le Chabab fait bon cœur contre mauvaise fortune*

Affaire MCO-ESS (23 décembre 2013)

(4)- *Les paroles s'envoleront, les écrits restent*

Radar de Liberté :

(5)- *On n'est jamais mieux servi que par soi-même* (18 mars 2013)

Economie :

(6)- *"Quand le bâtiment va, tout va "* (8 mai 2013)

Etant donné que « la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage »⁹⁷, les journalistes se permettent parfois de les employer dans les titres d'articles conçus souvent comme informatifs.

Ainsi, admis souvent comme évidence naturelle, les proverbes dans les titres cités ci-dessus invitent le public à tirer des enseignements de l'évènement ou de l'actualité dont il parle. Ils font appel à une conscience linguistique commune dont le contenu provient de la collectivité favorisant leur rétention et leur réceptivité, ce qui explique leur effet pragmatique.

A ce titre, nous soulignons la valeur et l'impact du contrat implicite qui se trouve entre le journal et les lecteurs, en effet, un tel contrat n'exige pas seulement la vraisemblance du discours mais il mise sur le choix des éléments discursifs suscitant leur connivence. Ainsi, l'usage d'une structure provenant du dire collectif tel que le

⁹⁷ A. GRESILLON, D. Maingueneau, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », *op. cit.*, 1984. p. 112.

proverbe constitue en lui-même un processus particulier adopté pour maintenir ce contrat. C'est par le truchement de cette pratique que le journal assure un rapport de proximité avec son public, cela constitue entre autre un moyen qui lui permet d'inscrire son discours et son opinion dans l'imaginaire supposé de ses lecteurs.

A cet égard, le titre de presse se manifeste comme un discours autonome même s'il est lié à un discours antérieur. Construit d'une locution proverbiale partagée, le titre participe non seulement à l'orientation de la lecture et du sens et mais aussi à son ancrage. D'après G. IMBERT, ce choix résulte en même temps d' « *une référentialisation et d'un encodage : une transcription qui informe le monde selon un certain nombre de critères formels mais en fonction de tout un préconstruit collectif en rapport avec l'ensemble de la formation idéologique.* »⁹⁸

Outres les proverbes qui relèvent d'un fond culturel collectif et du répertoire phraséologique partagé, il existe un autre type de figement qui est d'ordre culturel. Par ailleurs, dans la continuité de notre analyse quantitative et qualitative des expressions figées dans les titres, nous passant à un autre type de figement qui n'est pas cette fois-ci lexical mais c'est plutôt un figement qui touche des éléments culturels repris par des journalistes.

4-2- Figement culturel dans les titres d'articles de Liberté

Au même titre que les proverbes et les locutions proverbiales, les énoncés célèbres et mémorisés font partie de ce qu'on appelle le figement culturel. En effet, le phénomène du figement touche, d'après B.-N. GRUNIG⁹⁹, la langue et la culture. Ainsi, les expressions figées renferment un ensemble de séquences dépassant les

⁹⁸ G. IMBERT, *Le discours du journal*, Paris : Editions du CNRS, 1988, p. 76

⁹⁹ B.-N. GRUNIG, *Les mots de la publicité*, Presses du CNRS, Paris, 1990, p. 113.

deux mots jusqu'au niveau du texte¹⁰⁰. De même, la locution est selon cette auteure une notion très vaste qui couvre également :

*tous les syntagmes ou phrases mémorisés, dans leur très grande diversité, jusque et y compris les titres (de livres, pièces, films, émissions,...), les fragments de chansons ou poèmes, les paroles rituelles, les sigles, les proverbes, les slogans, les comptines, les phrases et dénominations historiques, etc.*¹⁰¹

Par ailleurs, nous partageons avec G. LUGRIN l'idée que le terme générique « expressions figées » englobe aussi « l'ensemble des citations standardisées tombées dans le domaine public, l'ensemble des énoncés figés universellement connus, soit [...] l'expression consacrée (titre de film, slogan publicitaire...) »¹⁰²

Le figement culturel se trouve, à notre sens, dans les expressions très connues qui circulent dans le langage quotidien d'un public. Il s'agit de titres d'œuvres, de slogans, d'extraits de poèmes, de bible, de versé coranique, de citations littéraires ou philosophique... dont on peut reconnaître l'énonciateur premier.

Le langage de la presse écrite fourmille de ces expressions. Leur usage est très fréquent même au niveau des titres d'articles. Sur ce plan, la réutilisation de ces formes produit un effet d'intertextualité. La citation de ces séquences consiste à orienter le lecteur vers un aspect social et intellectuel spécifique étant donné qu'elles manifestent une création personnelle particulière exprimant ainsi une pensée propre à son auteur. G. LUGRIN¹⁰³ les considère comme hypotextes¹⁰⁴ potentiels parce qu'elles sont produites par un énonciateur-premier et aussi elles se

¹⁰⁰ A ce sujet, Elisabeth Gülich et Ulrich Krafft donnent une extension à la notion de locution en parlant des structures préformées qui désignent les formes préfabriquées et stéréotypées de la langue.

¹⁰¹ B.-N. GRUNIG, *op.cit*, 1997, p. 236

¹⁰² G. LUGRIN, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Publications Universitaires Européennes, Peter Lang, 2006, p. 223, 224.

¹⁰³ *Ibid.* p. 226.

¹⁰⁴ Voir la définition d'hypotexte dans : G. GENETTE, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982, p. 11.

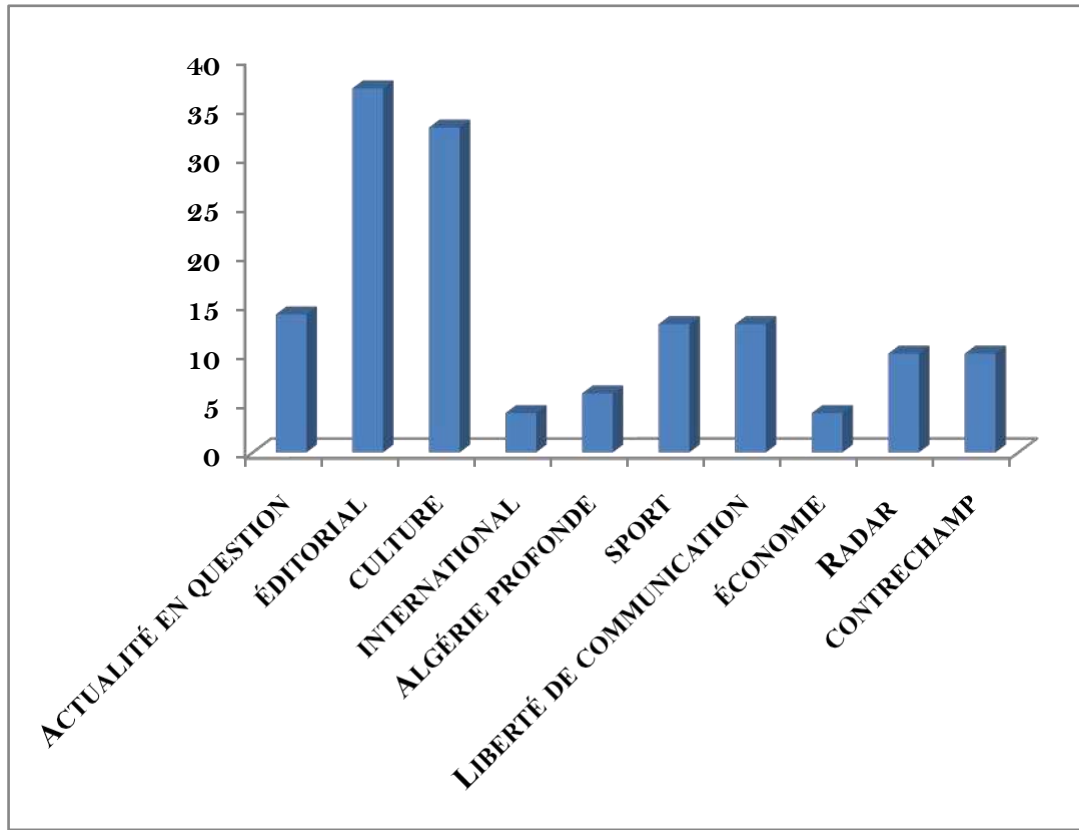
présentent sous formes d'énoncés complets figés basés sur des stéréotypes de langue.

4-2-1- Données quantitatives du figement culturel dans les titres de Liberté

Nous avons relevé et dénombré la fréquence de ces expressions dans notre corpus. Le tableau suivant présente les résultats et le pourcentage de l'occurrence de ces formes, tous types confondus, dans les titres des différentes rubriques. Toutefois, nous n'avons pas pris en compte dans les comptages les formes défigées, car elles font l'objet du dernier chapitre de ce travail :

Liberté										
Rubriques	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Figement culturel	14	37	33	4	6	13	13	4	10	10
Pourcentage	10%	26%	23%	3%	4%	9%	9%	3%	7%	7%

Tableau 13 : Le taux d'occurrence de figement culturel dans les titres à travers les différentes rubriques



Graphique n°5: Taux de fréquence du figement culturel dans les titres d'articles des différentes rubriques.

Nous avons observé un taux d'usage très élevé dans les titres éditoriaux et les titres de la rubrique de culture avec un pourcentage de (26% et 23%), contrairement aux titres des autres rubriques qui présentent un recours très faibles à ces citations.

Cet écart n'est pas sans raisons. En effet, la rubrique « Culture » évoque les manifestations culturelles et artistiques qui peuvent avoir lieu dans le territoire national et même ailleurs sur le plan international. Le recours au figement culturel est fondé sur une connivence que le journaliste cherche à établir avec les lecteurs de cette rubrique. Ce type de titre fascine plus le public qui s'intéresse aux évènements artistique et le piège pour lire le contenu de l'article. Ce mode de titrage distingue et dépeint l'information par une couleur culturelle dès sa mise en titre.

4-2-2- Analyse discursive de l'emploi du figement culturel dans les genres interprétatifs et informatifs

Dans certains cas, les titres eux-mêmes portent des références culturelles familières aux lecteurs, souvent mémorisées. Dans ce contexte, le choix du titre vise à évoquer leur vaste répertoire de connaissances, établissant ainsi un lien connotatif entre leurs compétences encyclopédiques et le message contenu dans le titre. Pour C. Kerbrat-Orecchioni¹⁰⁵, cette connotation découle d'un énoncé antérieur, incorporé dans le savoir culturel de la communauté à laquelle le message allusif est destiné. Plusieurs exemples tirés de notre corpus démontrent la diversité linguistique et culturelle des titres de Liberté, en particulier ceux des deux rubriques précédemment mentionnées. En voici quelques-uns :

L'éditorial :

- **Avoir 20 ans et mourir** (10 août 2009)
- **Populisme quand tu nous tiens !** (25-26 juin 2010)
- **Le triomphe de l'évidence** (3 novembre 2010)
- **Légalité, quand tu nous tiens !** (26 mai 2011)
- **Piège sans fin** (9 mai 2013)
- **Entre le zig et le zag** (7 juin 2011)

¹⁰⁵ C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Presses universitaires de Lyon, 1977, p. 126.

Liberté de communication :

- **Il court... le furet !** (13 juillet 2011)

Les titres mentionnés précédemment illustrent une diversité culturelle, étant des répétitions de structures supposées être facilement reconnaissables par le lecteur. Ce sont des formes qui se retrouvent dans divers discours et qui sont solidement ancrées dans la mémoire collective. Parmi ces titres, on retrouve des extraits de chansons, des titres d'œuvres littéraires telles que des romans, des pièces de théâtre et des fables, des titres de films, des slogans politiques et publicitaires, etc. En somme, une intertextualité souvent mise en avant et explicitée par des signes de ponctuation particuliers, notamment les guillemets. Les titres des articles informatifs sont également concernés, puisqu'ils s'inspirent, tout comme ceux des articles interprétatifs, des différents registres de discours. Voici quelques exemples tirés de toutes les rubriques du corpus :

L'international :

ÉTATS-UNIS - IRAN

- **De l'axe du mal à la main tendue** (22 mars 2009)

Le radar :

L'AMÉRIQUE DE MITT ROMNEY

- **Supprimer les "bouches inutiles"** (7-8 septembre 2012)

L'Algérie profonde :

EXPLOITATION DES ENFANTS À BATNA

- **Les nouveaux "Misérables"** (13 décembre 2012) *L'actualité en question :*

Visite de l'ambassadeur de France xavierdrien court à Tlemcen

- **"L'Histoire ne se répète pas toujours..."** (25 octobre 2011)

Centre de massage thaïlandais asiael-hana

- **"Au bonheur des dames"** (4 décembre 2011)

- « **la vérité rendra un peu d'espoir** » (16 janvier 2012)

DÉBAT AUTOUR DU PARLEMENT ET DE LA DÉMOCRATIE

- **"L'Algérie n'a pas besoin d'un carnaval de dechra"** (7 mai 2012)

Culture :

DES "BARBARES" BOMBARDÉS À GAZA

- **Construire l'ennemi(*)** (8 janvier 2009)

"QUELQUES JOURS DE RÉPIT" D'AMOR HAKKAR EN OUVERTURE DES JCA

- **Les hommes qui voulaient vivre leur vie** (8-9 juillet 2011)

"HOB FI KHODA" DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ORAN

- **De nos vices, mieux vaut en rire !** (20-21 janvier 2012)

INHUMÉ HIER À IGHZER-AMOKRANE (OUZELLAGUEN)

- **Abderrahmane Bouguermouh rejoint sa "colline oubliée"** (6 février 2013)

Sport :

- **Les vraies fautes sont celles qu'on ne corrige pas...** (3 janvier 2012)

Faire référence et introduire des éléments culturels supposément bien établis dans la mémoire collective au sein des titres renforce, sans aucun doute, leur fonction phatique. Ces éléments intertextuels, issus d'une expérience partagée, ravivent cette mémoire et agissent comme des incitateurs qui stimulent l'intérêt pour la lecture continue.

Nous avons également noté une différence entre les titres des deux genres. Alors que la grande majorité des titres éditoriaux, construits à partir d'expressions figées culturellement, ne comportent aucun encadrement indiquant la citation, les autres titres d'articles informatifs sont souvent mis entre guillemets. À cet égard, nous constatons que, contrairement aux titres éditoriaux qui expriment une subjectivité légitimée, l'utilisation de guillemets dans les titres informatifs indique une "mise à distance"¹⁰⁶ du locuteur, orientée vers l'objectivité. Ces références culturelles entraînent un entrelacement complexe de plusieurs voix qui semblent dissimuler la voix du locuteur.

¹⁰⁶ J. AUTHIER-REVUZ, « *Paroles tenues à distances* », In: Conein, Bernard et al. (eds.) : *Matérialités discursives*. Lille, 1981, p. 127.

Par ailleurs, nous soulignons l'idée que le choix d'utiliser tel ou tel figement culturel pour formuler la composante la plus essentielle de l'article - le titre - n'est en aucun cas anodin. Il doit être dicté par une intention communicative bien définie. En effet, certains éléments intertextuels peuvent exprimer une ironie intentionnelle, renforçant ainsi davantage le propos. Ceci a un effet pragmatique qui vise à orienter les lecteurs vers une interprétation sémantique spécifique tout en les influençant pour adopter et partager le point de vue du journaliste. Le processus argumentatif commence dès la formulation du titre, car ce choix révèle, par sa nature, la position auctoriale du journaliste.

Cependant, la compréhension de cette évaluation dépend, dans ce cas, des connaissances encyclopédiques du lecteur, qui lui permettent de posséder la compétence nécessaire pour saisir et décoder les implications de sens générées par cette utilisation.

À travers ces exemples, nous constatons que le discours médiatique, notamment celui de la presse écrite, montre une certaine perméabilité et une ouverture à d'autres types de discours. Cette compatibilité lui permet de faire appel à des éléments intertextuels, renforçant ainsi la circulation du discours social et contribuant même à sa transformation. Après avoir présenté et discuté le taux de fréquence de certains types d'expressions figées dans les titres d'articles, nous allons maintenant décrire leur intégration dans les titres et analyser leur contribution à refléter l'intention communicative des articles. Cette deuxième partie du chapitre vise à mettre en évidence les régularités linguistiques et discursives spécifiques à chaque genre en ce qui concerne l'utilisation de ces formes figées dans les titres.

5- L'articulation du figement dans les titres de *Liberté*

Pour approfondir l'idée de l'apport de l'expression figée dans les titres et les régularités qui régissent l'insertion de ces structures préétablies, nous nous posons la question suivante : au niveau de la phrase-titre, quelles sont les parties les plus affectées par ce phénomène de figement ? Y a-t-il une corrélation entre la partie affectée du titre et la visée communicative et le genre auquel l'article appartient ? Après l'analyse des données de notre corpus, quelle interprétation peut-on donner à cet usage ?

Pour répondre à ces questions, nous choisissons de mener notre analyse seulement sur deux articles comme nous l'avons annoncé au début de ce chapitre. Ces articles figurent sur la même page du journal (page 3, durant tous les cinq ans) et traitent le même évènement d'actualité, il s'agit d'un article informatif de fond qui se trouve dans la rubrique « *L'actualité en question* » et l'article emblématique du genre de commentaire : « *l'éditorial* ». Les deux appartiennent à des genres distincts ; le premier vise à rapporter l'information, le second à la commenter. Cela nous permet d'opposer et de comparer les titres qui comportent un figement afin de dégager et de discerner le mode d'utilisation des séquences figées propre à chacun selon les visées des deux genres différents. Pour ce faire, nous nous contentons de mener cette analyse sur les types d'expression figée les plus récurrents dans les deux genres d'articles. En effet, suivant les résultats de la première partie de ce chapitre, il sera donc question de la manière dont les locutions verbales sont imbriquées dans les titres de l'article retenu de *L'actualité en question* et aussi les locutions nominales et adverbiales dans les titres de *l'éditorial*.

5-1- Parties de l'énoncé-titre affectées par le figement dans l'" *Actualité en question* "

Tout d'abord, nous précisons que notre choix s'est porté sur un article de « *L'actualité en question* » qui ouvre la troisième page dans le quotidien *Liberté* parce que c'est un article de fond et le plus important de l'édition. Pour repérer les particularités de l'introduction des séquences figées dans les titres de l'article choisi

de cette rubrique, nous avons pris en considération les deux constructions suivantes : les énoncés-titres facilement analysables dans le cadre canonique de la phrase à prédicat verbal, les énoncés-titres bisegmentaux¹⁰⁷ (parataxiques) ; les deux se prêtent à la description en thème/ rhème.

Abordée souvent en binarité, la notion de *thème*¹⁰⁸ a été le centre d'intérêt de plusieurs travaux qui l'ont diversement nommée et approchée. Le *thème* renvoie au référent extralinguistique dont on va parler, c'est l'élément connu autour duquel gravitent les informations apportées, tandis que le *rhème* désigne ce qu'on apporte de nouveau sur le *thème* : « *Le thème d'un énoncé, c'est ce dont parle le locuteur [...] ; le propos, ou encore rhème, c'est l'information qu'il entend apporter relativement à ce thème* »¹⁰⁸. Un grand nombre de titres de cette rubrique présentent une disposition du type thème/rhème¹⁰⁹, ceci est particulièrement apparent lorsque des locutions verbales sont utilisées. Nous signalons d'ailleurs que la majorité des titres de notre corpus marque la présence des deux constituants de la structure thème et rhème, sauf les titres qui se présentent totalement sous forme de locution nominale et qui ne convient pas à cette opposition. Ces titres sont très fréquents notamment dans l'éditorial que nous évoquerons après.

¹⁰⁷ B. BOSREDON et I. Tamba, « *Thème et titre de presse : Les formules bisegmentales articulées par un « deux points »* », in *L'information Grammaticale*, Volume 54, n°1, pp. 36-44, 1992, disponible sur internet : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3197

¹⁰⁸ Voir M. GALMICHE, « *Au carrefour des malentendus : le thème* », *L'Information grammaticale*, 54, n° 1, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, 1992, p. 3-10. Disponible sur internet : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3193

¹⁰⁸ O. DUCROT et J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil, 1995, p. 541.

¹⁰⁹ Ce couple a subi plusieurs descriptions qui ont été citées dans la typologie de M. GALMICHE (1992, 4), nous citons comme exemples : ce dont on parle/ ce qu'on en dit, connu/nouveau, moins informatif/plus informatif, premier segment/ reste, support/apport...

Dans ce type de construction, nous avons remarqué, d'après l'analyse de notre corpus, que le figement affecte souvent le rhème. Ceci est fortement remarquable dans les titres reposant sur une locution verbale. Dans ces titres, le thème correspond au sujet de la phrase et le rhème au prédicat verbal. Les exemples¹¹⁰ ci-après illustrent cette structure :

NOUVELLES WILAYAS, CODE COMMUNAL ET BERRIANE (7 juin 2009)

(1) ***Daho OuldKablia remet les pendules à l'heure***

Thème Rhème

LOI DE FINANCES, ISLAMISME, HARRAGAS ET HISTOIRE (21 août 2009)

(2) ***Bouteflika rompt le silence***

LE CAS LACEN (18- 19 décembre 2009)

(3) ***Saâdane recule pour mieux sauter***

HARRAGAS ET ABSENCE DE CANDIDATS SÉRIEUR À L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE (29 janvier 2009)

(4) ***Ouyahia s'en lave les mains***

AFFAIRE DE LA BANQUE KHALIFA (26 janvier 2009)

(5) ***Les clients montent au créneau***

6- EN DÉPÎT D'UN RELOGEMENT MASSIF DANS LA CAPITALE (18 mars 2010)

(6) ***La protesta des mal-logés fait tache d'huile***

NOUAKCHOTT ATTAQUE LES TERRORISTES, LE MALI EST EN ÉTAT D'ALERTE
ET LA FRANCE ÉVACUE SES EXPATRIÉS (19 septembre 2010)

(7) ***Al-Qaïda met le Sahel en ébullition***

LE FLN S'ENFONCE DANS LA CRISE (26 octobre 2010)

(8) ***Les néo-redresseurs affûtent leurs armes***

¹¹⁰ Nous citons également le surtitre dans chaque exemple parce qu'il fonctionne comme un arrière-plan de l'information. Les titres sont mis en gras.

SOUS LA PRESSION D'UNE RUE TOUJOURS VIGILANTE (4-5 mars 2011)

(9) *Le premier ministre égyptien jette l'éponge*

(10) *Les partis politiques affutent leurs armes* (16 janvier 2012)

JOUEURS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER (23 avril 2012)

(11) *Soudani sort la tête de l'eau*

LES RÉFORMES DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA ONT EU UN EFFET INVERSE (31 décembre 2012)

(12) *La classe politique nage en eau trouble*

Toutefois, un simple survol des exemples cités ci-dessus révèle que l'introduction des expressions figées à ce niveau reflète un choix et nous conduit donc à nous interroger sur la nouveauté (le plus informatif, le nouveau, l'apport) livrée dans ces titres dont le rhème est fondé sur un langage déjà-dit.

Le recours à des locutions verbales dans ce genre d'article s'explique par l'existence d'un verbe permettant, comme nous l'avons déjà expliqué, d'actualiser l'expression en contexte. En effet, il lui accorde une certaine plasticité permettant de l'insérer facilement dans le discours en donnant une impression (laissant un effet) plus animée et plus dynamique sur l'actualité. Leur utilisation permet parfois de créer un effet de spectacle et de dramatisation comme dans l'exemple (7), (8), (10), (12). De plus, certaines locutions verbales (figurées) au niveau des titres brassent deux fonctions en même temps : livrer l'information, le fait tout en glissant implicitement des appréciations, des jugements et des commentaires inhérents à la signification de l'expression elle-même. Ainsi, la formulation du titre fondée sur une structure préétablie évoque l'essentiel de l'information, mais ne le présente pas explicitement ; ce qui incite et charge de façon plus subtile le lecteur à la découvrir.

En voici quelques exemples :

IL A TENTÉ DE RASSURER SUR LES INTENTIONS DE SON NOUVEAU PARTI (31 juillet 2011)

(1) *Abdallah Djaballah montre patte blanche*

EN PRÉVISION DES FUTURES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES (18-19 novembre 2011)

(2) *Ahmed Ouyahia tête le terrain*

IL S'OPPOSE À UNE COALITION ÉLECTORALE DES ISLAMISTES (22 février 2012)

(3) *Bjaballah veut faire cavalier seul*

IL JOUE DANS L'OPPOSITION ET SE JOINT À UNE ALLIANCE ISLAMISTE (28 février 2012)

(4) *Quand le MSP crache dans la soupe présidentielle*

IL A PROMIS DE DÉCRÉTER L'AMNISTIE GÉNÉRALE (28 mars 2012)

(5) *Menasra souffle le chaud et le froid*

ALORS QUE ACHOUR ABDERRAHMANE CRIE SON INNOCENCE (11 avril 2012)

(6) *MeBourayou jette un pavé dans la mare*

En effet, ces expressions figées dépeignent d'une autre couleur la manière dont l'information est rapportée tout en conservant l'aspect narratif de l'évènement au niveau des titres. Des titres informatifs qui se veulent incitatifs dans la mesure où ils présentent des faits d'actualité en les abordant sous une perspective plus attractive et plus accrocheuse.

Par ailleurs, l'interprétation du rhème figé dans le titre est fortement liée au contexte de l'information¹¹¹ communiquée dans les autres éléments qui habillent l'article et participent à éclaircir la situation de communication dans laquelle le titre est énoncé. Cette idée ne vise pas à contredire l'autonomie du titre qui se présente sur le plan syntaxique et informationnel mais aussi du point de vue pragmatique, il va de soi que le message transmis dans le titre est nouveau pour le lecteur. A ce sujet, il faut rappeler que le titre reste toujours un élément digne d'intérêt parce qu'il s'impose comme unité péritextuelle indispensable assurant bien évidemment la présentation d'une nouveauté, ce qui le propose comme objet de focalisation dans le journal.

¹¹¹ Nous rejoignons HOEK qui souligne que, malgré son autonomie, le titre doit être étudié en contexte c'est-à-dire comme élément constitutif d'un ensemble textuel plus vaste. Donc, d'après lui, c'est « *la situation de communication qui permet de compléter le sens du titre* », L. H. HOEK, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, édit. Mouton, La Haye, Paris, 1981, p. 58

5-1-1- Figement et structure parataxique des titres¹¹²

Nous continuons de faire une description structurelle des titres contenant une expression figée et qui se prête facilement à l'analyse en thème et rhème afin d'identifier la partie du titre affecté par le phénomène de figement. Passons à présent à une autre construction syntaxique du titre : la parataxe.

La parataxe est très fréquente dans le mode d'organisation des titres journalistiques. Elle désigne un processus de composition fondé sur la juxtaposition de deux propositions ou mots sur l'axe syntagmatique sans qu'il y ait une conjonction qui explicite le rapport entre ces deux parties. La structure parataxique comporte souvent un signe de ponctuation¹¹³ (généralement une virgule ou deux points) servant pour raccourci du lien, citons quelques exemples :

D'ANCIENNES GLOIRES DU FOOTBALL S'AFFICHENT À SÉTIF (23 mars 2009)

(1) **Présidentielle : le monde du sport entre en jeu**

IL SE DIT PRÊT À ALLER JUSQU'AU BOUT DE SA LOGIQUE MEURTRIÈRE (23 février 2011)

(2) **Libye : Kadhafi jette les jalons d'une guerre civile**

PRESSÉ PAR LA JEUNESSE MAROCAINE ET PAR SES ALLIÉS OCCIDENTAUX, MOHAMMED VI RÉFORME LA CONSTITUTION (19 juin 2011)

(3) **Maroc : le roi lâche du lest**

ÉCHANGES DE MENACES ENTRE TÉHÉРАН ET TEL-AVIV (10 novembre 2011)

¹¹² Étant donné que, dans l'ensemble des occurrences inventoriées, cette structure est très peu croisée dans l'organisation des titres éditoriaux, nous ne l'aborderons pas. Toutefois, nous signalons que même dans les quelques exemples relevés, le commentaire est explicitement manifesté dans le choix même de la locution ; citons à titre illustratif : **Ligue arabe : coquille vide** (27 mars 2013)

¹¹³ Les signes de ponctuation jouent un rôle primordial dans les constructions parataxiques, « *La parataxe demande le renforcement des marques graphiques : les signes de ponctuation deviennent indispensables [...] et dans les phrases elliptiques, la ponctuation annonce la ruption syntaxique en signalant le caractère non syntaxique du voisinage des mots.* » VEDENINA (1980, p.61) cité par F. SULLET-NYLANDER, *Le titre de presse. Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholm, Cahiers de la Recherche, 1998.

(4) *Iran et Israël : la guerre des mots bat son plein*

LA TUTELLE MENACE, LES PRATICIENS SPÉCIALISTES MAINTIENNENT LA
PRESSION (8 mars 2012)

(5) *Santé publique : le torchon brûle entre le ministère et le SNPSSP*

L'AMENDEMENT DU STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE
L'ÉDUCATION PIÉTINE (14 mars 2012)

(6) *Education : des syndicats aiguisent leurs armes*

ALORS QUE LE PROJET DE LOI SUR LES TIC SERA DÉBATTU AUJOURD'HUI À
L'APN (24 avril 2013)

(7) *Benhamadi - Derdouri : le torchon brûle*

ILS SQUATTENT LES TROTTOIRS, LES ESPACES PUBLICS, LES TERRES
AGRICOLES POUR EN FAIRE LEURS SHOW-ROOMS (25 août 2013)

(8) *Faux concessionnaires : le gouvernement donne un coup de frein*

LES CONCESSIONNAIRES SOMMÉS DE RESPECTER LES NORMES
D'HOMOLOGATION ET DE SÉCURITÉ (9 octobre 2013)

(9) *Marché de l'auto : l'État serre les boulons*

Dans ces exemples, les parties sont bien claires. Il s'agit du bloc placé à gauche des deux points. Il renvoie à un lieu, un établissement, un parti politique, un secteur, un domaine, un pays... Cette partie représente le cadre général (le macro- thème) qui consiste à bien situer le lecteur en lui offrant des repères qui constituent le point de départ sur lequel se superpose la deuxième partie du titre comme dans l'exemple (7). Alors que le segment qui est à droite présente l'essentiel de l'information et l'élément nouveau dans le titre. A partir de notre corpus, nous remarquons que c'est cette partie qui est la plus affectée par le figement.

Bref, les titres cités ci-dessus se présentent dans une structure binaire dont la première partie n'apporte pas une information, elle se rapporte à un état de monde supposé partagé et connu par le lecteur. Or, contrairement à la deuxième partie qui est souvent envisagée comme informationnelle, la première partie revêt un

caractère référentiel qui renferme le domaine mémoriel dans lequel la deuxième doit être interprétée.¹¹⁴

Ce mode de titrage s'avère plus clair que celui cité ci-dessus, dans la mesure où le premier bloc apporte une précision concernant l'information émise dans le deuxième, il sert ainsi à dissiper l'ambiguïté provenue de la structure figée dans la deuxième partie du titre comme dans les exemples (8) et (9). Prenons à titre illustratif l'exemple (9): *Marché de l'auto : l'État serre les boulons*, le lecteur interprète le message transmis dans le deuxième bloc en se référant au premier. Il comprend donc que *l'état va être très sévère avec les concessionnaires en matière du respect des normes*. Sur ce plan, nous trouvons que cela ne se limite pas seulement aux locutions verbales, en effet, le figement touche le deuxième segment du titre même quand il s'agit d'une locution nominale :

IL CONTESTE SON RÉSULTAT ET APPELLE À UNE RÉVOLUTION (14 mai 2012)

Djaballah, le mauvais perdant

LES PARTIS ISLAMISTES FACE À L'ÉCHEC (14 mai 2012)

Le MSP, ou l'arroseur arrosé

IL S'EST RETIRÉ DE LA PRÉSIDENTE DU RCD (31 décembre 2012)

Saïd Sadi, la leçon du benjamin

FLN, FFS, RND : LES GUERRES DE SUCCESSION (6 janvier 2013)

FUSILS, PISTOLETS AUTOMATIQUES, MUNITIONS ET BOMBES
LACRYMOGÈNES (15 mai 2013)

Trafic d'armes : la sonnette d'alarme

INTERDIT PAR LE GOUVERNEMENT, LE MOUVEMENT SALAFISTE MAINTIENT
SON CONGRÈS À KAIROUAN (19 mai 2013)

¹¹⁴ Voir MOUILLAUD qui a abordé cette structure et a distingué les deux parties en abordant leur valeur dans l'énoncé-titre. M. MOUILLAUD, « Grammaire et idéologie du titre de journal », Mots. Les Langages du politique, n°4, p. 69-91, 1982

Tunisie : l'épreuve de force

LE CHEF DE L'ÉTAT ANNONCÉ À ALGER POUR CE DÉBUT DE RAMADHAN (9 juillet 2013)

Retour de Bouteflika : la nuit du doute

Par ailleurs, il faut noter que, dans ce type de structure, l'absence d'une conjonction sur le plan syntaxique n'entrave pas le lecteur à établir et à restituer le rapport entre les deux blocs du titre. La construction parataxique est un procédé servant à introduire des commentaires de manière très résumé. Elle est tellement fréquente dans le langage des titres que le lecteur est familiarisé à cette structure qui lui laisse le soin d'en reconstruire le sens.

Récapitulons maintenant les remarques présentées ci-dessus. La présente analyse porte sur un ensemble de titres relevés de notre corpus, notamment ceux de l'article de *l'actualité en question* qui précède immédiatement l'éditorial et partage avec lui la même page en traitant le même fait. Les titres de cet article, qui s'inscrit dans le genre informatif, occupent une place très importante. Ils constituent la manchette du journal qui rapporte l'information d'actualité. Notre objectif est de dégager le mode d'insertion de l'expression figée au niveau des titres, autrement dit la partie affectée par le figement. Nous avons constaté que, sur le plan thématique et informationnel, c'est souvent le rhème des titres de cet article qui est occupé par le langage figée. Il va de même pour l'analyse structurelle des titres bisegmentaux (parataxiques) dans lesquels le figement atteint généralement le deuxième segment.

5-2- Les titres éditoriaux dans le prisme du langage figé

Nous continuons à analyser la disposition et l'articulation du figement dans les titres et leur relation avec le genre, mais cette fois-ci, nous nous concentrons davantage sur un article représentatif du genre de commentaire : l'éditorial¹¹⁵. Cet article occupe une place de choix dans le journal *Liberté*, il est souvent encadré en bleu et placé à droite de la page. L'éditorial de *Liberté* est traditionnellement signé par les grandes plumes permanentes du quotidien¹¹⁶. La mise en page particulière, le format, la typographie et la mention « *édito* » en gras placé en tête de l'article facilitent son repérage dans le quotidien. De plus, sa parution régulière dans ce quotidien et son intervention dans grands débats publics lui confère un caractère solennel. Ainsi, il établit avec le lecteur une relation particulière ; même si ce dernier accède à l'information dans d'autres médias, il reste souvent « *plus curieux de l'angle et de la forme que va choisir son journal pour traiter telle ou telle information que de l'information elle-même* »¹¹⁷

En outre, la particularité et la valeur de l'éditorial résident dans sa prise de position par rapport aux événements politiques et sociaux de l'actualité qui engagent à la fois les éditorialistes et la rédaction du journal en prenant en considération la doxa. « *Il se caractérise par un engagement fort de son auteur qui, en interprétant le réel, fixe la ligne politique du journal. Il apparaît empiriquement comme un écrit extrêmement engagé* »¹¹⁸. Ainsi, une médiation de l'opinion s'opérera à travers les commentaires et les interprétations offerts dans ce type d'article. Ces particularités ont conféré à cet article un statut de pièce maîtresse.

¹¹⁵ Il est envisagé comme le site « *privilegié de la manifestation de l'identité discursive d'un média* », J.- P. ESQUENAZI, *Ecriture de l'actualité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p.130.

¹¹⁶ Nous considérons que la citation des noms complets des éditorialistes tels que : Said Chekri, Omar Ouali, Outoudert Abrous, Salilm Tamani, en tête de l'article et en dessus du titre est significative car elle révèle la prise en charge du discours et l'engagement fait par les auteurs de cet article mais aussi par la rédaction.

¹¹⁷ C. JAMET, A-M Jeannet., *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 37.

¹¹⁸ N.-S. LEE, *Identité langagière du genre : Analyse du discours éditorial*, coll. Espaces Discursifs, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 55.

En tant que figure influente qui porte la responsabilité morale du journal, l'éditorial occupe une position cruciale dans le traitement des enjeux sociopolitiques majeurs dans le domaine médiatique. Il se caractérise par une structure argumentative¹¹⁹ et une intention persuasive ; comme le souligne A. Yves, il s'agit "d'une opinion basée sur des faits et cherchant à convaincre"¹²⁰.

Par ailleurs, dans le quotidien *Liberté*, « l'éditorial » partage, comme nous l'avons déjà signalé, la même page avec l'article qui rapporte l'évènement de l'actualité dans « *L'actualité en question* » (Voir annexe III, p.382). Notons sur ce plan la présence d'un tandem entre les deux articles : le premier rapporte, le deuxième interprète. Cette disposition dans la page du journal programme la lecture et crée un raccourci. Cela économise l'habillage de l'éditorial qui se présente souvent en titre suivi d'un chapeau. Présentons quelques titres des deux articles :

<i>Dates</i>	<i>Titres du compte rendu issu de L'«Actualité en question »</i>	<i>Titres de l'Editorial</i>
2-3 décembre 2011	LE GOUVERNEMENT REVOIE SA COPIE SUR LA LIBERTÉ DE CULTE “Les chrétiens peuvent construire des églises en Algérie”	Ainsi soit-il !

¹¹⁹ Sur ce plan, il est intéressant de mentionner la conception de *l'argumentation* chez Grize qui l'envisage "comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un" ; J. B. GRIZE, *Logique et langage*. Paris, 1990, p. 41.

¹²⁰ Y. AGNES, *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*, La découverte, Paris, 2002, p. 306.

3 janvier 2013	BLIDA : LA MAUVAISE STÉRILISATION DES INSTRUMENTS SERAIT À L'ORIGINE DE LA CONTAMINATION La méningite fait 4 morts dans une clinique	À votre santé !
8-9 mars 2013	LE PARQUET ANNONCE QUE L'ENQUÊTE TOUCHERA MINISTRE ET CADRES Sonatrach 2 : l'ombre de Khelil plane sur l'instruction	Bonne foi
20-21 décembre 2013	COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA Le cadeau offert aux Qataris	L'usine à gaz

Tableau 14 : représentatif des titres d'articles appartenant aux deux genres : informatif/ interprétatif

L'évènement rapporté constitue la matière que l'éditorial attaque en l'abordant autrement. En effet, en tant que métadiscours, il le traite sémiotiquement en imposant sa propre conception dans un discours d'opinion. Ainsi, l'éditorial procède à une reconstitution du sens de l'évènement en en proposant des pistes d'interprétation.

5-2-1- Une prédilection du figement total dans les titres éditoriaux

Les résultats de l'analyse quantitative présentés *supra* révèlent la spécificité du discours éditorial remarquable dès la mise en titre. Rappelons ici qu'au niveau des titres éditoriaux, nous avons constaté une prédilection de trois types d'expression figée à savoir : les locutions nominales, les proverbes et les expressions qui présentent un figement culturel (titres de film, roman, slogan, extraits de

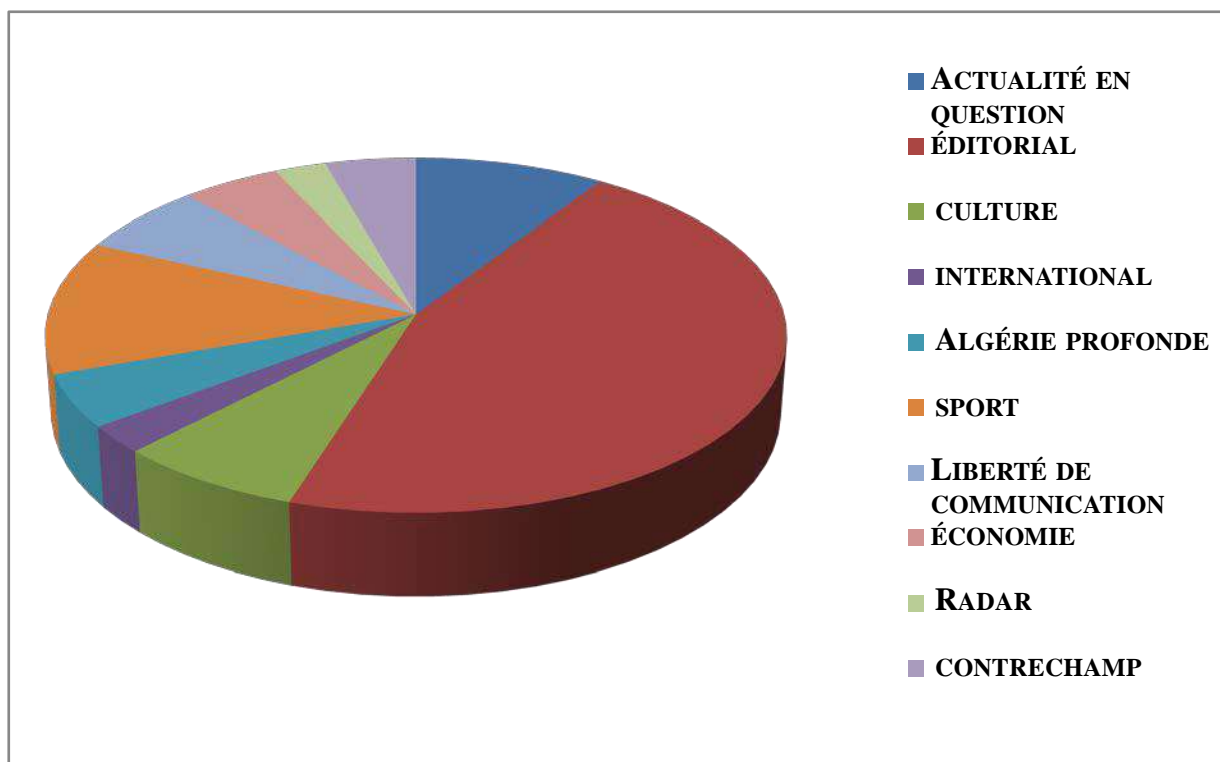
chanson...). Or, nous avons remarqué une présence très rare des locutions verbales. Cela s'explique, très probablement, par la visée communicative de cet article où il s'agit moins « *d'informer que d'utiliser un fait pour atteindre un but précis* »¹²¹ et donc commenter et persuader.

En plus, nous avons constaté également une particularité quant à la partie du titre affectée par le phénomène de figement. En effet, l'analyse des matériaux relevés de notre corpus a manifesté le recours très fréquent au figement total du titre ; c'est à dire à la réutilisation de l'expression figée telle qu'elle est comme titre sans aucune actualisation dans le contexte sociopolitique en question. Le tableau et la graphique suivants montre le taux de cet emploi :

Liberté										
Rubriques	Actualité en question	Editorial	Culture	International	Algérie profonde	Sport	Liberté de communication	Economie	Radar	Contrechamp
Titres complètement figés	48	236	38	13	25	63	33	25	13	23
pourcentage	9%	46%	7%	3%	5%	12%	6%	5%	3%	4%

Tableau 15 : Taux de fréquence des titres complètement figé d'articles des différentes rubriques.

¹²¹MARTIN-LAGARDETTE, 2003, p. 100



Graphique n° 6: Taux de fréquence des titres complètement figés d'articles des différentes rubriques.

D'après le tableau ci-dessus, on dénombre dans notre corpus 517 titres-figement¹²² dont 236 sont de l'éditorial¹²³. En effet, les titres de cet article représentent presque la moitié du total des titres-figement figurant dans les titres des autres articles.

La fréquence de ce mode de titrage reflète une stratégie discursive bien réfléchie par la rédaction, par lequel l'éditorial se singularise. Les structures figées privilégiées accentuent l'aspect du commentaire et d'interprétation des faits. En voici quelques exemples :

¹²² Nous employons, faute de mieux, l'expression "titre-figement" pour désigner les titres fondés exclusivement sur une expression figée. Voir les quelques exemples donnés juste après.

¹²³ Ce chiffre ne comprend pas les titres éditoriaux dont la structure est fondée complètement sur des unités phraséologiques mais défigées, ceux-ci font l'objet du dernier chapitre.

Proverbes :

- **L'argent, le nerf de la guerre** (14 janvier 2013)

Locution nominale

- **Deux fers au feu** (6 juillet 2009)
- **Les chasseurs de primes** (5 juin 2013)

Figement culturel :

- **Le lièvre et les tortues** (19 mars 2009)
- **Les mots pour le dire** (4 février 2009)
- **Le triomphe de l'évidence** (3 novembre 2010)
- **Le bon, la brute et le truand** (19-20 novembre 2010)
- **Tant qu'il y aura des enfants...** (17 janvier 2012)
- **L'automne du patriarche** (25 avril 2013)

Emmagasiné dans la mémoire collective, le proverbe se propose comme source de connivence. Il constitue un partage permettant son réemploi pour commenter par analogie l'évènement de l'actualité. Cette expression contient une charge connotative facilitant son insertion et sa réactualisation avec des intentions propres dans une situation actuelle tout en gardant sa fonction traditionnelle.

Dans les exemples ci-dessus, les séquences figées assurent un caractère condensé et confère au titre une conception absolue du fait. En fait, ils contribuent pleinement à la vocation de ce genre de commenter l'actualité en la situant « *hors de portée du temps et du mode* »¹²⁴ qu'imposent d'autres types d'expressions figées tels que les locutions verbales. Ces formes répondent à la nécessité de la densité du commentaire exigée dans la formulation des titres.

¹²⁴ L. H. HOEK, *La marque du titre*, 1981, p. 61. Cité par F. SULLET-NYLANDER, *Le titre de presse. Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, 1998.

D'ailleurs, par le choix de locution nominale, l'éditorialiste vise à extraire l'évènement de sa temporalité. Cette stratégie ne sert pas seulement à commenter laconiquement l'information en présentant sa position, mais aussi à la cristalliser. Ainsi, le recours à des locutions nominales et des proverbes s'explique par la densité du commentaire et des jugements que peuvent fournir ces séquences.

Quant au figement culturel fondé sur l'emploi des expressions célèbres et relativement partagées, il sert à renvoyer le lecteur à un univers socioculturel. Cela permet au discours journalistique au niveau des titres une ouverture aux autres types de discours. L'effet d'intertextualité, qui résulte de la reprise de ces structures, accorde aux titres éditoriaux une consistance et une densité sémantiques permettant de générer, chez le lecteur, des idées et des représentations étroitement liées à ces formes langagières.

Des titres¹²⁵ tels que « *Le lièvre et les tortues* » suscite la complicité du lecteur et le conduit à créer des effets analogiques entre la fiction et l'actualité en question. Ce procédé séduit le lecteur et stimule chez lui le goût de lire la suite. Un lecteur averti et familiarisé au langage de la presse écrite peut facilement identifier les personnages de la fable de la Fontaine en transposant les caractéristiques accolées à ces personnages sur les acteurs politiques. En effet, l'éditorial commente le coup d'envoi pour la course de l'élection présidentielle qui a commencé ce jour-là (le 19 mars 2009). Une simple transposition des personnages de la fable sur les acteurs politiques qui font la course des élections permet au lecteur de détecter le ton ironique qui présente Bouteflika, qui remplit un troisième mandat, comme lièvre et les autres candidats comme plusieurs tortue(s). La chute de l'article la présente explicitement :

¹²⁵ Nous n'avons pas pu analyser tous les exemples relevés de l'éditorial du quotidien *Liberté* faute d'espace. Nous avons tout de même préféré présenté un exemple expliqué pour au moins un type d'expression figée.

« En fin de course, il y aura finalement le lièvre et les tortues et, cette fois-ci, le lièvre est dans la course depuis dix ans. Comment ne peut-il pas arriver largement premier à l'arrivée quitte à contredire La Fontaine? Reste la question qui taraude les états-majors politiques : combien y aura-t-il d'adeptes pour ce challenge inédit ? En clair, comment gérer la hantise de l'abstention ? »¹²⁶

De même, le titre *L'automne du patriarche* fait référence au roman célèbre écrit en langue espagnole par le romancier Gabriel Garcia Marquez. Par son emploi, l'éditorialiste tisse le lien entre la thématique du pouvoir abordé dans la fiction et l'actualité politique vécue. Il réactualise cet aspect en rapprochant le pouvoir de Bouteflika à celui du personnage principal du roman : le dictateur Zacarias.

En tant qu'auteur ayant une très grande liberté de style et de ton par rapport aux autres auteurs des genres informatifs, l'éditorialiste se nourrit de ces formes pour titrer son article. Cela permet de générer les représentations et les savoirs culturels répertoriés chez les lecteurs qui seront invités à concentrer sur un angle de l'évènement focalisé par l'éditorialiste. Ainsi, « *L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure* »¹²⁷

Enfin, le choix de reprendre le titre tel qu'il est sans qu'il y ait modification accorde à l'article de l'éditorial une valeur prestigieuse ainsi il se propose aux lecteurs comme un produit artistique et un article noble. Ce qui renforce son effet pragmatique visant à influencer l'opinion publique.

5-2-2- Les expressions figées dans les titres éditoriaux : une prise en charge diluée dans les dires collectifs

Nous avons vu que les titres éditoriaux de *Liberté* présentent une particularité énonciative par le choix de quelques types d'expression figée. Nous allons à présent

¹²⁶ OUTOUDERT Abrous, Editorial, *Liberté*, Quotidien national d'information, n° 5025, 19 mars 2009, p. 3

¹²⁷ J.-L. MARTIN-LAGARDETTE, *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 100- 101.

voir l'apport discursif de ces expressions et à quel point peuvent-elles répondre à la visée communicative de ce genre. Peut-on parler d'une prise en charge énonciative ? Ya-t-il une subjectivité dans le recours à des structures collectives ?

L'éditorial, lieu où le journaliste assigne plus d'espace au commentaire, exige un engagement de cette instance dans son discours. De ce fait, nous trouvons qu'à la différence des structures libres de la langue, les expressions figées au niveau des titres assurent une expressivité plus fortement marquée et caractérisé par la subjectivité¹²⁸.

Dans l'éditorial, l'effet du genre se manifeste dans le choix du matériau linguistique et des séquences favorisées. En effet, le recours aux proverbes ou à une autre expression idiomatique révèle une attitude discursive subjective de l'éditorialiste dictée et imposée par le genre du commentaire. Notons sur ce plan que l'expression de la subjectivité¹²⁹ est, à notre avis, redevable à la visée communicative de l'article.

Par ailleurs, la voix collective anonyme exprimée dans ces formes figées consiste à susciter la connivence du lecteur mais aussi à le séduire et le persuader. Ces aspects constituent l'une des stratégies de communication du genre éditorial. La complicité

¹²⁸ En abordant la notion de subjectivité, KERBRAT-ORECCHIONI voit que « *Toute analyse de discours doit commencer par définir ce que l'on appelle parfois "l'appareil formel de l'énonciation", c'est-à-dire le statut intra-textuel des différents actants de l'énonciation* ». Les différentes figures d'engagement, les degrés et les modes de l'implication de l'énonciateur dans l'énoncé. En effet, la subjectivité peut s'énoncer explicitement et de manière directe par l'emploi du *je* par exemple et de ses variantes ; elle peut marquer d'autres manifestations indirectes et implicites qui peuvent être prises en charge par un autre actant de l'énoncé ; et aussi par le recours à un ensemble de procédés stylistiques et l'organisation et le choix du matériau verbal : stratégies discursives, rhétorique et genre pratiqué. (C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, op. Cit.*, 1980)

¹²⁹ Pour une vision plus détaillée sur la question de subjectivité dans le genre de l'éditorial, voir la thèse de NAM SEONG LEE, *Caractérisation et reconnaissance des genres. Propositions didactiques. Le cas de l'éditorial dans la presse écrite*, 1999.

et la connivence¹³⁰ provoquées par les structures partagées constituent donc un soubassement et un fondement sur lequel l'éditorialiste exprime son opinion en procédant à une argumentation parce qu'elles assurent l'adhésion du lecteur.

Le choix de certaines expressions figées au niveau du titre révèle, à n'en point douter, la posture et la subjectivité de l'éditorialiste « *non seulement elles sont le support de l'information que le locuteur veut transmettre, mais elles véhiculent aussi ses intentions, ses attitudes et ses valeurs* »¹³¹. Toutefois, cette subjectivité est, à notre avis, atténuée par le dire collectif : « *ce qui caractérise de même l'énonciation journalistique dans son ensemble, c'est l'utilisation d'un certain nombre de stratagèmes qui permettent au locuteur de porter des jugements évaluatifs tout en restant dans un relatif anonymat : le masquage du sujet individuel derrière un sujet collectif [...] la meilleure façon pour un journaliste d'être subjectif sans en avoir trop l'air, c'est de laisser parler la subjectivité d'une instance, individuelle ou collective, "autre"* »¹³².

¹³⁰La question de connivence instaurée entre le journaliste et ses lecteurs a été bien explicitée par T. HERMAN. Pour plus de détails voir : T. HERMAN, « *La connivence entre le journaliste et son lecteur. Un lieu d'échange entre sciences du langage et de la communication* », in *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, sous la direction de Marcel Burger, édition Nota bene, 2008.

¹³¹ M. GONZÁLEZ REY, « *La mise en discours des expressions idiomatiques françaises* », *Paremia*, 8, Madrir, 1999, p.251.

¹³² C. KERBRAT-ORECCHIONI, *op. cit.*, 1980, p. 169.

Toutefois, par le truchement de ces séquences figées, l'éditorialiste ne se démarque pas de la collectivité. Sa voix, qui est incorporée dans les dires communs, ne se manifeste pas dans l'énonciation et on peut donc parler du « *simulacre énonciatif* »¹³³, cela implique, à notre avis, un effacement énonciatif¹³⁴ qui n'élimine pour autant pas la subjectivité mais la dilue. Cette stratégie discursive consiste donc à superposer voire fusionner les deux voix¹³⁵. Elle permet de se distancier d'un point de vue subjectif (de l'éditorialiste) pour se rapprocher à un point de vue public (des lecteurs). Ainsi, l'éditorialiste délègue sa voix à une instance énonciative collective, abstraite et complexe, sur laquelle il endosse ses opinions¹³⁶.

L'éditorialiste puise d'un réservoir phraséologique qui découle d'un fond linguistique et culturel partagé dont la fonction pragmatique est tributaire. L'idée consiste donc à joindre et incorporer la voix d'une instance collective envisagée comme supérieure dans le but de corroborer les points de vue de l'éditorialiste. C'est une stratégie percutante pour exercer la visée persuasive traditionnellement

¹³³Nous empruntons le terme à P. Charaudeau qui le trouve comme « *un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même* » (P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, *op.cit.* p. 650)

¹³⁴ Pour une discussion plus approfondie de la question de l'*effacement énonciatif*, voir les travaux de : H. Nølke (1994), R. Vion (2001), A. Rabatel (2003e, 2003 d, 2003 c, 2003 a) et J.-M. Adam & G. Lugrin (2006).

¹³⁵Grâce à l'aspect polyphonique des expressions figées.

¹³⁶ Voir D. MAINGUENEAU, « *Hyperénonciateur et « participation »* », *Langages* 4/2004 (n° 156), p. 111-216. URL : www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-111.htm. DOI : 10.3917/lang.156.0111.

attaché au genre interprétatif et qui consiste à « *poser l'opinion comme vérité et évidence* »¹³⁷. Voyons à présent la force du titre suivant :

Une hirondelle ne fait pas le printemps! (14 mai 2012)

Et le cas de Amar Ghoul peut s'expliquer par le fait que les électeurs n'ont pas voté Alliance verte mais plutôt pour un ministre de la République omniprésent dans la vie des Algériens. Une hirondelle ne fait pas le printemps, dit l'adage.

Le choix d'un proverbe dans le titre ci-dessus reflète l'aspect sous lequel l'information est configurée et traitée qui concerne les partis islamistes algériens. Par ce proverbe, l'éditorialiste commente la défaite de l'alliance verte. De plus, la forme exclamative de l'expression reflète une implication de l'énonciateur dans son discours.

Par ailleurs, le proverbe contient une allusion motivée¹⁴⁵ avec le contexte politique. En effet, le mot printemps fait allusion de manière ironique aux islamistes parce qu'il est étroitement lié à la victoire de ces partis dans les pays voisins dans ce qu'on appelle le "*printemps arabe*".

Par l'effet de la complicité et la connivence qu'elles assurent, les expressions figées se proposent comme le garant d'une communication journalistique efficace au niveau des titres éditoriaux. Cette connivence consiste à créer un lieu d'entente entre le journaliste et son lecteur en lui transmettant le sentiment de partage et d'appartenance à une même communauté socioculturelle.

De plus, les expressions figées garantissent une économie discursive souvent convoitée dans l'organisation du titre, elles peuvent conceptualiser des situations

¹³⁷ E. WANDER, « *L'argumentation dans le discours d'information médiatique* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 17 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/1209>.

dans une locution concise et agile. Ainsi, « *la vraie dimension économique du figement réside dans ce qu'il se charge de tout ce dont les autres procédés sont incapables* »¹³⁸.

En outre, ces séquences sont pourvues d'une très forte expressivité qui les rend plus rentable dans le discours des titres que dans les autres types de discours. Et dans lequel le journaliste est souvent en quête d'une expression la plus adéquate à son article qui peut exprimer sa pensée

Bref, le recours à un titre-figement dans l'éditorial semble très réfléchi et conscient. En effet, ce procédé permet de livrer un titre à la fois commode et expressif. Il offre à l'éditorialiste la possibilité de marquer, sous le masque de la voix collective, sa position et son point de vue sur l'actualité sans pour autant manifester une implication directe dans son discours. Ainsi, l'expressivité que la structure figée fournit découle de l'implicite inhérente qu'elle renferme. L'implicite y est un aspect très important qui laisse le lecteur deviner et saisir le non-dit à partir du dit¹³⁹. Enfin, la fonction du titre-figement est double : d'une part, il résume l'opinion de l'éditorialiste en exprimant sa réaction profonde mais de façon très dissimulée ; d'autre part, par son effet pragmatique (persuasif) qui s'inscrit dans le cadre de la médiation de l'opinion publique, il suscite l'intérêt du lecteur en lui imposant une grille de lecture¹⁴⁰ qui influe sa vision. Dans cette rubrique, nous rejoignons D. MINGUENEAU qui trouve que, par son énonciation, « *le locuteur citant présuppose pragmatiquement que lui-même et son allocataire sont membres de cette communauté, qu'ils sont pris dans une relation de type spéculaire : le locuteur cite ce qui pourrait/devoir être dit par l'allocataire et,*

¹³⁸G. HABLER et C. HÜMMER, « *Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées* », 2005, mis en ligne le 14 février 2011, consulté le 24 mai 2013. URL : <http://linx.revues.org/266>

¹³⁹ Notons sur ce niveau que l'usage de certains types de figement dans les titres journalistiques ou dans tout autre discours est délicat dans la mesure où certaines structures peuvent générer chez le lecteur des interprétations inattendues sans provoquer les connotations prévues. Cela résulte à notre avis, en grande partie, de l'opacité sémantique de ces structures figées mais aussi de la compétence idiomatiques des deux partenaires de la communication.

¹⁴⁰ Fondée sur des références antérieures communes, telles que l'emploi des titres de romans connus ou des slogans partagés ou des personnages célèbres d'un film ...

au-delà, par tout membre de la communauté qui agit de manière pleinement conforme à cette appartenance. »¹⁴¹

Ce sens implicite ne provient pas de l'expression elle-même mais c'est la situation d'énonciation qui l'infère suite à un processus d'interprétation consistant à ajuster sémantiquement le sens premier délivré par l'expression au sens réel déduit de la situation.

Par ailleurs, dans la même optique de connotation, l'expression figée dans les titres éditoriaux peut être utilisée pour exprimer le sens contraire. Dans ce cas l'expression devient un contenant qui doit être rechargé sémantiquement, à travers la situation de communication, par un autre contenu voulu et mis au service de l'argumentation. L'ironie¹⁴² s'imisce dans le langage journalistique et plus particulièrement dans les titres. Elle se fait parfois par le truchement des expressions idiomatiques. Cela constitue une figure de la valeur pragmatique de ces structures figées. Cette figure du discours omniprésente dans les titres est mise à contribution pour exprimer le point de vue et l'argumentation dans le genre éditorial.

L'éditorialiste procède parfois à l'antiphrase en effectuant une énonciation indirecte¹⁴³ fondée sur une opposition et un décalage sémantique établi entre l'énoncé (l'expression figée choisie) et la situation d'énonciation (le fait commenté). Ce procédé discursif permet de générer un dit sans l'avoir dit dans l'expression figée.

Dans ce chapitre consacré à l'analyse quantitative et qualitative du figement (lexical et culturel) dans les titres de *Liberté*, nous avons commencé par la description de

¹⁴¹ D. MAINGUENEAU, « *Hyperénonciateur et « participation »* », *op.cit.*, 2004

¹⁴² Nous verrons plus en détail la question de l'ironie au niveau des titres dans le chapitre suivant.

¹⁴³ Voir M. MARTINS-BALTAR, « *Énoncés de motif usuels: figures de phrase et procès en déraison* », Cahiers du français contemporain (*La locution en discours*), 2: 87-118, 1995. Dans lequel l'auteur esquisse une typologie des énoncés figés utilisés dans des situations d'énonciation indirecte, en fonction d'une technique qu'il appelle « *procès en déraison* », « où le locuteur signifie à autrui qu'il agit en dépit du bon sens »

taux de fréquence des expressions figées dans les titres de plusieurs articles relevant de différentes rubriques du quotidien et appartenant aux deux genres principaux de la presse écrite (informatif / interprétatif). Après avoir confirmé l'idée que le journaliste fait sciemment recours aux expressions figées pour titrer son article, nous avons trouvé une certaine corrélation entre le type de l'expression figée utilisé au niveau du titre, le genre dans lequel ce dernier s'inscrit et la visée communicative mise en jeu.

En effet, à travers les résultats de l'analyse de notre corpus, nous avons constaté que locutions verbales sont très privilégiées dans les titres d'articles du genre informatif et un usage abondant des locutions nominales et des proverbes dans les titres d'articles du genre interprétatif, quant au figement culturel, il est très fréquent dans les titres d'articles de rubrique culture et dans les titres d'articles interprétatifs surtout dans l'éditorial. L'examen des titres a montré que ce recours répond à certaines visées communicatives dictées bien évidemment par le genre.

Ensuite, nous avons mis en évidence les structures des titres dans lesquels figurent les expressions figées, cela dans le but d'identifier la disposition dans les titres. Pour ce faire, nous avons analysé les titres de deux articles envisagés comme des extrêmes opposés des deux genres : le compte rendu de l'actualité en question qui rapporte l'évènement de jugé le plus important de l'actualité, et l'éditorial qui rapporte ce même évènement ; les deux articles partagent constamment la même page (dans cette page, l'information est rapportée puis immédiatement commentée). Nous avons constaté que dans les titres qui visent à rapporter l'information, le figement affecte le rhème de l'énoncé-titre mais aussi le deuxième segment dans les titres bipartis. Nous avons trouvé que l'introduction de certaines expressions figées entraîne un effet de dramatisation. De plus, l'expression figée, présente une richesse et une épaisseur sémantique et discursive permettant au journaliste non seulement de rapporter l'information mais aussi de la commenter en masquant sa posture. Quant aux titres éditoriaux, qui usent abondamment les

proverbes, les locutions nominales et le figement culturel, ils ont tendance de marquer la ligne éditoriale de la rédaction exprimée par les opinions que livre cet article sur l'actualité.

Certes, l'engagement de l'éditorialiste et son implication dans son discours sont légitimés voire conditionnées par le genre interprétatif. Or, dans les titres-figements l'implication semble être diluée par une voix collective, anonyme ; le glissement de prise en charge d'une opinion entraîne un glissement vers une voix supérieure à contenu doxique.

Ainsi, le choix reflète la perspective de l'éditorialiste et la manière dont il commente l'information dans le titre en fusionnant de façon latente et inaperçue son point de vue à des dires collectifs. Donc, le langage figé est mobilisé au service de la connivence. En effet, ce qui séduit et retient l'attention le lecteur dans ce type de titre c'est plutôt la reconnaissance des structures partagées et emmagasinés dans son stock langagier et culturel. Cela l'incite à chercher la relation établit entre le déjà dit et l'actualité.

Bref, le recours aux expressions figées au niveau des titres dénote un comportement bien réfléchi de l'éditorialiste parce qu'elles constituent le meilleur vecteur des non-dits. Elles servent comme un raccourci percutant du commentaire et un excellent support d'argumentation pour exprimer et véhiculer les opinions et les idéologies de la rédaction. A ce titre, nous rejoignons G. IMBERT qui considère le titre comme le « *lieu privilégié de production du réel dans lequel s'investit l'idéologique dans le texte journalistique. Il est comme le miroir grossissant et déformant des choix stratégiques du journal.* »¹⁴⁴. Ainsi, le titre se propose comme un lieu de surgissement des informations mais aussi des opinions.

¹⁴⁴ G. IMBERT, *op. cit.*, 1988, p. 76

CHAPITRE V

***METISSAGE ET STRATEGIES DISCURSIVES
DANS L'EMPLOI DES EXPRESSIONS FIGEES
AU NIVEAU DES TITRES DE LIBERTE***

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le journaliste procède à un tri de certaines catégories d'expression figée pour répondre à des visées discursives relatives au genre (informatif/ interprétatif). Sur ce plan, l'expression figée dans le titre ne sert pas seulement d'emphase expressive ou rhétorique, mais elle contribue à l'intensification de la valeur argumentative du contenu de l'article.

Dans la même lignée du chapitre précédent et de par l'analyse de quelques particularités d'introduction des expressions figées dans notre corpus, nous avons remarqué que l'emploi des séquences figées dans les titres prend d'autres dimensions et touche plusieurs autres niveaux. Le traitement des faits d'actualité donne lieu à des mises en scènes diverses en explorant plusieurs procédés relatifs à l'emploi des expressions figées. Nous allons nous interroger, dans le présent chapitre, sur ces différentes stratégies discursives déployées par le journaliste et qui sont à l'origine d'un métissage remarquable dans l'usage du langage figé au niveau des titres.

Plusieurs procédés discursifs sont mis en scène pour enrichir l'expressivité du discours du titre basé sur le figement. Ainsi, pour des diverses raisons, le journaliste recourt à d'autres plan et niveau de choix des expressions figées : il exploite les modalités énonciatives et dynamise les registres de langue, les codes en présence (français, arabe...) et procède à l'éclatement des structures figées... Cette pratique met en saillance une stratégie discursive qui tend à apposer son point de vue et de juxtaposer sa voix à la voix collective. Elle vise également à proposer un discours figé mais aussi métissé servant à rehausser le discours journalistique.

Nous allons montrer à travers notre corpus que le langage figé dans la presse écrite s'acclimate et se propose dans des formes et des couleurs différentes pour s'adapter au contexte mais aussi pour répondre à des visées communicatives bien définies.

Dans cette perspective, nous allons montrer que le langage figé prouve sa capacité d'adaptabilité dans le discours journalistique en transgressant toutes les contraintes qu'on a abordées dans le premier chapitre telles que : *l'impossibilité d'insertion, de modification...* en produisant des effets sémantiques et discursifs. Il se propose ainsi comme source d'innovation assurant une génération et une reproductibilité recyclable.

1- Figement, expressions figées et modalités énonciatives

Nous avons vu que le recours au langage figé au niveau des titres prend plusieurs formes, cela répond bien évidemment à des visées communicatives bien différentes. Nous avons constaté également que l'utilisation de la modalité assertive dans l'introduction des expressions figées peut en quelque sorte dissimuler le point de vue et le jugement du journaliste sur le fait d'actualité en question dans la mesure où ces expressions font partie d'un réservoir linguistique commun et partagé avec les lecteurs. Donc, ces formes figées préétablies constituent un gage d'objectivité pour les journalistes. Toutefois, ce leurre fondé essentiellement sur l'effacement énonciatif du journaliste semble se dissiper avec l'usage d'autres modalités énonciatives marquant explicitement l'attitude que prend celui-ci vis-à-vis de son énoncé. Ainsi, en analysant la question du figement, il nous a paru intéressant d'analyser le recours au langage figé en adoptant différentes modalités énonciatives dans la formulation des titres journalistiques pour satisfaire à des finalités communicatives bien déterminées.

La modalité est définie par Le QUERLER comme « *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* »¹. Quant à modalisation, elle ne constitue, selon CHARAUDEAU, qu'un aspect du phénomène de l'énonciation ; mais elle en constitue « *le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet*

¹ N. LE QUERLER, *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen, 1996, p. 61.

d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur /.../, à lui-même /.../ et à son propos /.../ »².

Il est question dans cette partie du chapitre, de montrer la part subjective du journaliste dans ces titres fondés à partir des structures figées. En effet, l'illusion d'objectivité souvent marquée par l'usage de la forme assertive de ces expressions (forme originelle de la plupart des expressions figées) semble rompue par le recours à des modalités interrogative et exclamative. Ces modalités répondent, au niveau des titres, à des enjeux de captation parce qu'elles ont une très forte influence sur l'instance de réception. Nous allons voir, à travers quelques titres relevés de notre corpus que ces modalités permettent au journaliste d'exploiter le langage figé qui est déjà là en s'impliquant dans son discours.

Il faut dire que l'utilisation de l'expression figée dans sa forme assertive initiale nous donne l'impression que le journaliste est objectif parce que ces traces y sont effacées, donc il n'engage pas sa responsabilité. Nous avons déjà vu que, dans le discours journalistique, la subjectivité du journaliste ne se révèle pas seulement par le biais de quelques marques linguistiques et énonciatives. Cet acteur mobilise diverses stratégies discursives et opère des choix pour traiter et transmettre l'actualité dans le but d'agir sur l'opinion publique sans pour autant s'impliquer dans son discours

Soumis souvent à la contrainte de captation et de pertinence, le discours médiatique adopte diverses stratégies énonciatives et communicatives dans la mise en scène de l'information surtout au niveau des titres. Par ailleurs, dans la titraille, les expressions figées constituent un moyen très efficace pour retenir la connivence des lecteurs. Elles se proposent comme des éléments de captation pouvant atteindre l'attention voire la complicité du public. Nous allons voir à travers quelques titres

² P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, 1992, *op.cit.* p. 572

basés sur le langage figé que le journaliste renforce cet effet par le recours à des modes d'énonciation et à des tournures marquant plus explicitement la prise en charge de son discours et visant ainsi à « piéger » le lecteur et susciter sa réaction.

Généralement, la plupart des expressions figées comportent des actes délocutifs dans lesquels le locuteur de l'énoncé semble être absent de l'énonciation. Toutefois, la subjectivité transparait sans doute à travers les modalités interrogative et exclamative.

1-1- La modalité interrogative

Dans les conversations ordinaires, l'interrogation jouit d'une force illocutoire qui le rapproche de l'effet de l'exhortation. En tant que procédé discursif, l'interrogation produit un rapport de force entre les acteurs de la communication. Elle est généralement ambivalente dans la mesure où elle reflète la position d'infériorité dans laquelle se trouve le locuteur qui cherche une information qu'il ignore. Cependant, cette catégorie discursive peut traduire une position de supériorité du locuteur quand celui-ci connaît déjà la réponse. C'est cette dernière posture qui est manifeste dans le discours journalistique. En effet, en maîtrisant son raisonnement, le journaliste formule la question non pas pour en avoir une réponse mais justement pour mettre en cause une réalité. Il instaure avec ses lecteurs, qui sont pris à témoin, un rapport de complicité tout en les interpellant voire en les obligeant, à admettre cette mise en cause.

Toutefois, il est opportun de souligner que l'interrogation peut avoir plusieurs valeurs. Cela dépend bien évidemment de l'intention du journaliste et du choix de son utilisation dans les différentes parties de l'article. Sur ce plan, il faut dire que l'interrogation dans les titres, répond d'emblée à l'enjeu de captation. En effet, en titrant l'article par une question, le journaliste vise à atteindre la curiosité des lecteurs en l'incitant à poursuivre la lecture de son contenu afin d'y trouver la

réponse. Donc par ce procédé discursif, le journaliste cherche à susciter la réflexion des lecteurs qui sera orientée par la suite à travers les éléments de réponse proposés dans le contenu de l'article, mais il cherche également à prendre position en s'impliquant dans son discours. Bref, par l'interrogation, le journaliste tente d'attirer l'attention du lecteur et de l'avertir sur un angle de fait tout en l'invitant à activer sa réflexion en la question et à réagir. Voici quelques exemples extraits de notre corpus³ :

CR TÉMOUCHENT : après le départ de Bendoukha

- (1)- *Y a-t-il le feu à la maison ?* (25 août 2009/ Sport)
- (2)- *Tout ça pour ça ?* (5 janvier 2010/ L'éditorial)
- (3)- *Les Verts dans le rouge ?* (7 juin 2010/ Sport)
- (4)- *La messe n'est-elle pas dite ?* (12 août 2010/ L'éditorial)
- (5)- *Feuille de route ?* (15-16 avril 2011/ L'éditorial)
- (6)- *Belkhadem, un grain de sable imprévu ?* (13 janvier 2013/ Contrechamp)
- (7)- *Face à face ou côte à côte ?* (29 juin 2009/ L'éditorial)
- (8)- *La réconciliation, coûte que coûte ?* (28 mai 2009/ Contrechamp)

Alors qu'il prépare son 9^e congrès

- (9)- *Pourquoi le FLN est-il sur des charbons ardents ?* (23 décembre 2009/ L'actualité en question)
- (10)- *Du bonnet d'âne aux grandes écoles ?* (22 mars 2010/ Liberté de la communication)
- (11)- *PME, partisan du moindre effort ?* (21 juin 2010/ Liberté de la communication)
- (12)- *Le jeu en vaut-il la chandelle ?* (9 mai 2011/ Sport)

Dernière journée du championnat de L1

- (13)- *Pour qui sonne le glas ?* (7 juillet 2011/ Sport)
- (14)- *Regard impartial ?* (3 mai 2012/ L'éditorial)
- (15)- *Service public ?* (6 février 2012/ L'éditorial)
- (16)- *En retard d'une guerre ?* (17 janvier 2013/ Contrechamp)

³ Faute d'espace nous ne pouvons pas ici expliciter tous les titres trouvés dans notre corpus; nous en expliquons, par contre, quelques exemples afin d'illustrer nos propos.

Résolution du conseil de sécurité sur la crise syrienne

(17)-*Le bout du tunnel ?* (29 septembre 2013/ L'internationale)

La forme interrogative que prend la locution dans l'exemple (17) déclenche un questionnement important concernant la crise syrienne. En effet, après le vote à l'unanimité des membres du conseil de sécurité l'ONU sur la décision qui contraint le régime de Bachar al-Assad à détruire la totalité de ses armes chimiques en moins d'un an, l'interrogation suivante peut s'imposer aux lecteurs à ce propos : « une telle résolution va-t-elle marquer la fin de crise syrienne ? ». Par cette question, le journaliste retient l'attention des lecteurs et les invite à découvrir le contenu de l'article dans lequel il rapporte les faits pour répondre sur cette question.

L'interrogation peut traduire de manière latente le point de vue ou le positionnement du journaliste à propos d'un fait d'actualité. Ce sont généralement des interrogations rhétoriques qui consistent à faire glisser implicitement des commentaires bien déguisés. C'est le cas par exemple du titre (5) dans lequel le journaliste critique le comportement du président de la république algérienne Bouteflika qui a annoncé des réformes politiques sans calendrier. Un jugement que porte le journaliste sur le discours insatisfaisant du Président de l'Etat dans la mesure où il est marqué par une absence d'une feuille de route précise avec des dates butoir car le pays a trop perdu de temps en tergiversations et hésitations.

Dans cet exemple, il est clair que l'interrogation ne suscite pas de réponses, elle fonctionne plutôt comme un commentaire du journaliste, en révélant son attitude vis-à-vis d'un fait. Exploité à bon escient, ce procédé permet de véhiculer le message envisagé par le journaliste ; cela conduit également le lecteur, pour sa part, à reconstruire le sens voulu.

En effet, dans la forme interrogative la prise en charge du discours par l'énonciateur est clairement marquée. Il s'agit de formes et d'indices révélateurs d'une attitude

de l'énonciateur. Prenons également l'exemple (15), la modalité interrogative de la locution ne vise pas à poser une question mais il s'agit d'un sentiment d'indignation qu'exprime le journaliste suite à l'indifférence du service public face à l'intempérie et les chutes de neige qui s'abattent sur le nord du pays. Ce qui est clairement exprimé dans le chapeau de l'éditorial : « *Sur le terrain, on attend que la neige fonde en essayant de parer au plus pressé mais on n'a pas l'impression que les communes et les wilayas touchées par ce phénomène soient pressées de délivrer leurs populations du calvaire qu'elles endurent.* » (Liberté, éditorial, p.3)

Dans ce titre, l'interrogation traduit la colère du journaliste et des populations qui sont prises à témoin et qui sont invitées à prendre conscience et à réagir face à cette situation difficile. Cette stratégie discursive consiste à atteindre la fidélité et la complicité des lecteurs pour influencer l'opinion publique.

Généralement, dans les genres d'opinion, le titre à la forme interrogative déclenche une problématique qui sera le fil conducteur de tout le contenu de l'article. Il s'agit d'évoquer à travers ce questionnement deux points de vue opposés dont l'un est défendu par l'énonciateur à travers l'orientation argumentative menée tout au long de l'article. Dans cette perspective, les questions posées dans les titres constituent, pour un lecteur qui suit l'actualité, des indices qui l'aident à présupposer la conclusion ou le point de vue visé par le journaliste. Par cette opération, la modalité interrogative contribue donc à faire réagir le lecteur et à atteindre sa complicité.

Bref, la modalité interrogative réoriente le contenu de l'expression figée vers une direction sémantique voulue, cela est bien évidemment tributaire au type de réponse que l'on veut provoquer chez l'instance de réception. De là, on peut comprendre qu'au niveau des titres le discours joue, en définitive, sur l'implication du lecteur ; il s'agit donc d'une stratégie qui cherche son adhésion et sa complicité.

1-2- La modalité exclamative

L'exclamation se réalise dans les articles de *Liberté* sous diverses formes ; nous allons, dans ce qui suit, nous intéresser à l'utilisation de cette modalité énonciative dans les titres d'articles et plus particulièrement dans ceux qui sont formulés exclusivement à partir des structures figées.

Marqué souvent, à l'écrit, par un point d'exclamation, ce procédé ne provoque pas d'effets pragmatiques propres ; il traduit plutôt des sentiments que le locuteur extériorise dans son dire. Dans le discours journalistique, cette modalité révèle la réaction et l'attitude que le journaliste exprime à l'égard d'un fait d'actualité. Caractérisée par une surcharge émotionnelle, l'exclamation assure donc la fonction expressive du langage. Voyons quelques titres de notre matériau d'étude :

USMB

(1)- *Dos au mur !* (23 mars 2009/ Sport)

Organisme de justification de la diffusion (OJD)

(2)- *Mieux vaut tard que jamais !* (4 mai 2009/ L'actualité en question)

(3)- *Qui n'avance pas, recule !* (24-mai 2009/ Liberté de la communication)

(4)- *Secret-défense !* (7 juillet 2009/ L'éditorial)

SC AÏN DEFLA 1 – CR BELOUIZDAD 2

(5)- *À l'arrachée !* (27 décembre 2009/ Sport)

(6)- *Faute avouée est à demi pardonnée !* (29 septembre 2010/ Liberté de la communication)

(7)- *Avancer à reculons !* (21 juin 2011/ L'éditorial)

Le cadeau d'entreprise

(8)- *Comment joindre l'utile à l'agréable !* (4 janvier 2010 /Liberté de la communication)

(9)- *Faut pas insister, la mayonnaise ne prend pas !* (10 mai 2010/ Liberté de la communication)

(10)-*L'argent n'a pas d'odeur !* (11 janvier 2010/ Liberté de la communication)

- Demi-finale explosive jeudi à Benguela
- (11)-*ALGÉRIE-ÉGYPTE comme on se retrouve !* (26 janvier 2010/ Sport)
Problématique de la cybersécurité en Algérie
- (12)-*La charrue avant les bœufs !* (26 mai 2010/ L'actualité en question)
- (13)-*L'argent, ce nerf de la guerre !* (16-17 juillet 2010/ L'éditorial)
Capitale des affaires et nouvelle Mecque du XXI^e siècle
- (14)-*Dubaï : ça vaut le détour !* (21 décembre 2010/ L'actualité en question)
- (15)-*Une place au soleil !* (9 mars 2011/ Liberté de la communication)
- (16)-*Mi-figue, mi-raisin !* (20 avril 2011/ Liberté de la communication)
- (17)-*Y a pas photo !* (8-9 juillet 2011/ L'éditorial)
- (18)-*Ventre affamé n'a pas d'oreilles !* (16 novembre 2011/ Liberté de la
communication)
- (19)-*Tout ça pour ça !* (10 janvier 2012/ L'éditorial)
- (20)-*Pour une fois !* (2 décembre 2013/ L'éditorial)
Présidentielle égyptienne
- (21)-*Retour à la case départ !* (18 juin 2012/ L'internationale)
- (22)-*Tout compte fait !* (18 juillet 2012/ L'éditorial)
- (23)-*Du pain sur la planche !* (22 septembre 2012/ L'éditorial)
- (24)-*Plaie d'argent n'est pas mortelle !* (23 janvier 2013/ Liberté de la communication)

A travers les exemples ci- dessus, nous constatons que cette modalité y implique une très grande expressivité. En effet, elle reflète l'empathie du journaliste qui n'hésite pas à manifester sa subjectivité dans le discours. Par ailleurs, le genre de commentaire, contrairement au genre d'information, dépasse le discours informatif qui rapporte les faits pour diluer la distance entre le locuteur, le contexte et la langue utilisée et laisser donc transparaître la sensibilité des médias. Ainsi, cette sensibilité s'exprime à travers l'engagement du journaliste dans une pratique communicationnelle et sociale, c'est pourquoi nous rejetons, à l'instar de D.

MAINGUENEAU⁴, l'idée de qualifier le discours journalistique de discours refroidi. En effet, le recours à un déjà dit n'indique pas la passivité du journaliste vis-à-vis des faits d'actualité, bien au contraire, cela témoigne son engagement et sa réaction. L'expression de cette réaction se renforce davantage quand le journaliste manipule discursivement ces structures pour laisser et marquer ses traces et son engagement dans une praxis sociale. Ainsi, la modalité exclamative accorde à l'expression figée une force indicielle tout en révélant l'éthos du locuteur et en explicitant la dimension polyphonique de l'énoncé-titre.

Ainsi dans le titre (6), la forme exclamative du proverbe atteste les émotions et le point de vue du journaliste qui critique la réaction du gouvernement concernant les dérives commises dans le domaine de l'industrie. Le chapeau explicite clairement le contenu du titre « *Faute avouée est à demi pardonnée. Seulement à demi et à condition qu'elle soit avouée ! Chez nous, tous les fossoyeurs de l'industrie nationale qui se sont succédé n'ont jamais rien avoué de leurs fautes.* » (Liberté, Liberté de la communication, p. 13). Il ajoute, dans l'attaque de son article, en ironisant ses propos que « *ce n'est que naturellement que l'on n'avait rien à leur pardonner, à demi. Et ce n'est que naturellement qu'ils se voient recyclés, puis reconduits dans l'équipe gouvernementale, avec ou sans portefeuille, mais toujours aussi gracieusement graciés et rétribués* ».

De même, dans le titre (9) l'exclamation révèle la réaction pessimiste du journaliste vis-à-vis de la politique algérienne. Il exprime ses critiques mêlées par un sentiment d'inquiétude et de regret envers l'économie industrielle en Algérie qui ne marque aucun avancement dans tous les domaines malgré la richesse dont dispose ce pays. Ce qu'avance le journaliste dans le chapeau explicite également le sens de la forme négative et exclamative de la locution « *Aujourd'hui, l'Algérie de 2010 a des ambitions. Elle pense avoir réglé ses problèmes d'ordre historique et de sa carte génétique. Elle veut faire des affaires. Mais, elle s'y prend mal. Elle se met à table, comme un joueur de poker qui dispose de beaucoup d'argent, mais qui ne connaît aucune règle.* » (Liberté, liberté de la communication, p. 13).

⁴ D. MAINGUENEAU, *Analyser les textes de la communication*, Nathan, Paris, 2000.

L'exclamation dans l'exemple (18) vise à caricaturer les discours de responsables en Algérie. Elle manifeste la désapprobation du journaliste à propos des déclarations prometteuses de plusieurs responsables sur des mesures exceptionnelles pour les retraités qui n'ont jamais vu le jour. Les retraités qui sont, selon les propos du journaliste, honteusement malmenés ! Car ce traitement traduit « *une attaque préméditée et caractérisée par un groupe d'individus organisés en association de "bienfaiteurs", élus et membres du gouvernement, désignés pour conduire la politique socioéconomique du pays. Ils se refusent de préserver la dignité des retraités de peur de fragiliser l'équilibre financier de l'Algérie.* » (Liberté, liberté de la communication, p.17). Il faut dire donc que, dans tel contexte, l'attitude discursive du journaliste exprimée dans le titre par la modalité exclamative peut influencer de manière significative l'opinion des lecteurs.

Le titre (24), commente la décision du gouvernement de réaliser le projet de la zone industrielle de Bellara « le complexe sidérurgique » avec ou sans les Qataris après le repli de celui-ci sur le projet. Ce titre reflète le sentiment d'enthousiasme que le journaliste présente concernant la réaction exceptionnelle de l'Algérie officielle qui a osé narguer le Qatar et qui s'est rendu compte que les investissements des entreprises Qatariennes ne sont pas aussi fiables qu'on le prétend.

Donc, dans les titres d'articles formés à partir du langage figé, l'exclamation invite implicitement les lecteurs à partager les émotions (de surprise, indignation, admiration, étonnement, satisfaction...) exprimées par le journaliste mais aussi à prendre conscience des événements qui les entourent. En effet, le journaliste fait surgir sa subjectivité à partir des expressions figées par le biais de cette modalité tout en incorporant implicitement son point de vue personnel à des dits communs et collectifs.

Par ailleurs, outre la fonction de captation qu'assurent ces titres, la modalité d'exclamation y traduit l'enthousiasme du journaliste. Ainsi, la forme exclamative

des séquences figées lui permet d'introduire des commentaires sur les faits en question. Un tel procédé accorde un certain dynamisme au langage figé permettant d'alléger le ton banal du figement en cherchant le lien entre le contenu de la séquence figée, le fait en question et le vouloir dire du locuteur. De plus, la forme exclamative peut rendre la lecture de certains titres ludique⁵ ce qui provoque la complicité des lecteurs.

1-3- La modalité injonctive

L'injonction est également une autre modalité qui se présente parmi les différents procédés de l'écriture journalistique. Elle est marquée par l'emploi de la forme impérative dans le discours citant et se manifeste avec un ordre, un verbe à l'infinitif ou à l'impératif ou par une intonation injonctive. Cette modalité permet de mettre en évidence les fonctions phatique et expressive du discours notamment dans les titres. L'acte de l'impératif traduit la relation que le locuteur veut établir avec son interlocuteur dans le but d'attirer son attention et de l'orienter vers un but envisagé. Ce rapport d'influence établit entre le locuteur et son interlocuteur révèle clairement la position de force et de supériorité que le premier se procure face au deuxième. Plusieurs catégories d'actes de langage peuvent exprimer cette relation ; citons à titre d'exemple : l'ordre, l'interpellation, l'avertissement, le jugement, la suggestion...

Dans le discours journalistique, l'injonction est envisagée comme une stratégie discursive offrant l'occasion au journaliste de se mettre et de s'adresser directement à son lecteur sans qu'il y ait une distance entre eux. Cela lui permet bien évidemment d'agir sur lui et de guider sa réaction.

Dans les titres d'articles, la fonction de l'injonction est cruciale. A ce niveau, elle est en fait employée dans le but de capter l'attention du lecteur mais aussi d'agir sur

⁵ Ainsi l'exclamation est considérée comme un procédé discursif dont se servent les médias afin de dédramatiser certains faits d'actualité.

lui. Titrer c'est mettre en avant des valeurs qui suscitent l'envie de la lecture. Nous allons voir d'après l'analyse de notre corpus que l'exploitation du langage figé est soumise parfois à des effets d'attraction fournis par cette modalité.

L'exploitation des expressions figées ayant déjà une forme impérative relevant du figement lexical ou même du figement culturel, comme dans l'exemple (7) (8), cela permet au journaliste de dissimuler sa position et donc sa subjectivité en incorporant le dire collectif. En effet, le recours à des structures qui contiennent le procédé d'injonction table sur la connivence qu'assurent ces expressions figées. Toutefois, nous pouvons remarquer à travers les exemples cités ci-dessous que le choix de cette modalité et le brouillage de positions ne convient pas à la prétention de l'objectivité journalistique.

Par cette modalité utilisée dans les titres (2) et (3), le locuteur s'impose comme autorité en introduisant le mot « attention » qui active la fonction phatique du titre et accroche l'intérêt du lecteur. Il se met à la place des experts d'économie en proposant des conseils de précaution et de prévention pour éviter les crises dans ce secteur. Ce ton vise à sensibiliser les acteurs de l'économie algérienne mais aussi l'opinion publique.

Par ailleurs, dans tous les titres présentés ci-dessous, cette modalité fondée sur un *dialogisme feint*⁶ visant à mettre en présence le destinataire « vous » en l'impliquant dans la constitution des contenus. Voici quelques exemples qui illustrent cette mise en scène phatique en reproduisant une sorte de conversation entre les partenaires :

Constat d'experts : si la crise financière persiste, la baisse de la demande mondiale affectera l'Algérie

⁶ Ce terme est forgé par Adam et Bonhomme pour caractériser le discours publicitaire qui « ne peut donc donner qu'une apparence d'échange à sa structure fondamentalement monologique ; se présentant comme un hybride énonciatif, il entremêle, pour ce faire, un être monologique et un paraître dialogique », J.-M. ADAM, & M. BONHOMME, *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Armand Colin, Paris [1^{ère} éd. 1997], 2005, p. 37.

(1)- *Attention au retour du bâton !* (13 mai 2009/ Economie)

(2)- *Attention à ne pas perdre le Nord !* (20 mars 2013/ Economie)

Dans les exemples (4) et (5), le locuteur s'adresse à l'équipe nationale algérienne au nom du public algérien. Par l'impératif, le journaliste prend explicitement position à l'égard de l'actualité sportive en représentant la réaction (4) et le souhait (5) de tous les supporters. Ainsi, la subjectivité du locuteur est apparente dans cette modalité qui a chargé les expressions par les émotions d'un commentateur sportif. De même, le journaliste exprime par la même charge émotionnelle une réaction comparable dans le titre (6) en s'adressant cette fois-ci, avec un ton critique, à l'entraîneur de l'équipe nationale Benchikha qui a repris les mêmes joueurs de l'ancien entraîneur Sâadane et a donc récolté la même déconfiture face à une formation centrafricaine moyenne. Il en va de même pour les exemples (7) et (8), dans lesquels le journaliste utilise des marques linguistiques révélant explicitement son implication dans le discours ; c'est le cas du verbe modal " *falloir* " employé avec son morphème impersonnel " *il* " pour exprimer des revendications publiques⁷.

Le Malawi étrille L'Algérie (3-0)

(3)- *Faites vos valises !* (12 janvier 2010/ L'actualité en question)

(4)- *Mouillez le maillot pour l'Algérie !* (13 juin 2010/ L'éditorial)

Il a fait confiance au même groupe qui a provoqué la faillite de Saâdane

(5)- *M. Benchikha, vous avez manqué de culot !* (11 octobre 2010/ Sport)

(6)- *Protégez-nous de nos amis !* (3 janvier 2011/ L'éditorial)

Le coût du non-Maghreb

(7)- *Il ne faut pas faire porter le chapeau à l'Algérie* (16 février 2010/ L'actualité en question)

⁷ Ce procédé peut engendrer l'effet d'un "vous" implicite, qui vise à avertir le public visé.

(8)- *Faire l'économie de l'économie... il faut le faire !* (6 octobre 2010/ Liberté de la communication)

Par ailleurs, cette modalité abonde manifestement surtout dans les titres de la rubrique de « *Sport* », cela est motivé par la spécificité du discours de cette rubrique. En effet, situés à l'intermédiaire des deux genres, les articles du sport ne rapportent pas seulement des informations mais ils les commentent. C'est cette particularité qui implique voire impose un discours modalisé. Cette tendance résulte du besoin des lectorats qui ne cherchent, généralement, pas des informations rapportées mais plutôt des informations traitées et commentées.

En analysant l'effet de ces exemples, il est d'autant plus vrai que le discours journalistique au niveau des titres n'a pas seulement pour objectif d'informer le public sur l'actualité mais il a une influence déterminante sur ce qu'il prétend transmettre. Dans cette perspective, plusieurs éléments entrent en jeu lors de la constitution de ce discours. En effet, l'injonction s'avère l'un des procédés que le journaliste exploite pour actualiser l'enjeu de mobilisation qui est fondée sur l'influence de l'opinion publique. Employée implicitement ou explicitement, cette modalité cherche à interpeller les lecteurs, à les inciter à agir.

Pour conclure cette partie du chapitre, nous pouvons dire que le discours journalistique au niveau des titres de *Liberté* est marqué par l'hétérogénéité dans le mode d'usage du langage figée. En effet, le mode d'exploitation des structures figées disponibles dans la langue dépeint un caractère d'hétérogénéité. Outre la modalité assertive qui est l'emblématique du discours informatif, le journaliste fait recours à d'autres modalités qui viennent s'ajouter en assurant et en accentuant la diversité énonciative. Nous avons constaté que les modalités interrogative, exclamative et injonctive dans les titres laissent transparaître la subjectivité du

journaliste qui suscite la complicité des lecteurs. En un mot, elles animent et donnent de la vigueur au langage figé employé dans les titres.

Entant qu'énonciateur, le journaliste se sert des structures figées disponibles dans la langue en les modalisant en fonction de ses intentions et ses finalités discursives. Ainsi, il se nourrit de différentes stratégies énonciatives afin de satisfaire les enjeux et les contraintes professionnels. Donc, on a affaire à une mixité modale dans l'utilisation des expressions figées qui engage le journaliste et le conduit à dévoiler sa part de subjectivité.

Par ailleurs, cette diversité à laquelle obéit le choix du langage figé dans les titres de *Liberté* ne résulte pas seulement de la variation des modalités énonciatives mais aussi de l'alternance codique qui assure une variation et une hybridité culturelle. En effet, Il arrive que le journaliste insère des expressions figées qui découlent de la langue maternelle (arabe et ses variantes). Dans cette rubrique, le changement de la langue laisse transparaître ce besoin de renforcer l'attrait des titres et de provoquer l'effet de complicité chez les lecteurs.

2- Expressions figées et alternance codique

Dans ce qui suit, il sera question de l'emprunt des expressions figées aux autres langues en l'occurrence la langue arabe. L'introduction volontaire de ces expressions figées arabes au niveau des titres journalistique est significative. Voyons les titres suivants :

Barack Obama tend la main au monde musulman

(1)- *“Salam Alikoum !”* (5 juin 2009/ l'actualité en question)

(2)- *Le couffin est servi, saha ftourkoum !* (20 août 2009/ Contrechamp)

(3)- *Il était une fois Sidna ramadhan...* (26 août 2009/ Souffles...)

La fuite en avant des responsables égyptiens

(4)- *Le mythe de “Oum el dounia”* (21 novembre 2009/ L'actualité en question)

Pratique de la torture

(5)- *“Oum Dounia” championne du monde arabe* (9 décembre 2009/le radar)

(6)- *Maâkya l'carta !* (4avril 2010/ Contrechamp)

(7)- *Chorba fric !* (28 juin 2010 / Liberté de la communication)

(8)- *Tlemcen yalassima* (12-13 novembre 2010/ La chronique de Abdelhakim Meziani)

Les jours d'Aïd à Batna

(9)- *“Khobzeddar” : toujours maître de la table dans les Aurès* (9-10 août2013/

L'Algérie profonde)

Site Aadl de Zéralda

(10)- *Saha f'tourek* (11 juillet 2013/ L'éditorial)

Les titres extraits de notre corpus mettent en lumière une diversité linguistique qui se traduit par la création d'énoncés-titres hybrides, intégrant des syntagmes en français et une séquence préétablie et courante en arabe. En effet, les titres cités ci-dessous présentent une coexistence des deux langues : le français et l'arabe avec toutes ses variantes. Ainsi, le phénomène de l'alternance codique ne se limite pas à l'oral, il est aussi présent en force dans la langue écrite plus particulièrement dans le discours de la presse écrite.

Les spécialistes en sociolinguistique identifient trois formes d'alternance codique. Tout d'abord, il y a l'alternance intraphrastique, où les éléments alternés appartiennent à la même phrase. Cela implique l'utilisation de mots ou de segments provenant des deux langues à l'intérieur d'une même structure syntaxique, où ces éléments entretiennent des relations grammaticales. Cette pratique linguistique nécessite une maîtrise des deux langues impliquées. Ensuite, il y a l'alternance interphrastique, qui consiste à juxtaposer des structures syntaxiques produites dans différentes langues. Ce type se distingue du précédent par la longueur des segments alternés et leur nature syntaxique.

Enfin, il y a l'alternance extraphrastique, qui implique l'utilisation alternée d'expressions idiomatiques et de proverbes. Selon Gumperz⁸, on parle aussi d'alternance extraphrastique lorsque des citations ou des discours rapportés d'une autre langue sont insérés dans le discours sans être traduits.

Ainsi, on constate à travers les exemples repérés de notre corpus qu'on a affaire au troisième type d'alternance codique : l'alternance extraphrastique, dans la mesure où l'ensemble de titres marque le recours à des expressions figées produites en arabe.

En recourant au mélange, le journaliste adopte un procédé communicationnel auquel le lecteur est familiarisé. Or, cette pratique répond à une intention communicationnelle. Sur ce plan, nous partageons avec ZONGO l'idée⁹ que l'alternance linguistique est une stratégie intentionnelle de communication, loin d'être un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire, comme cela a été longtemps supposé.

⁸ J. GUMPERZ, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, La Réunion, L'Harmattan, 1989.

⁹ B. ZONGO, « *Alternance des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle : vers un modèle d'analyse* », in Caroline Juillard & Louis-Jean Calvet (dir.), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalité*, Beyrouth, AUPELFUREF, 1996, pp. 341-349.

Dans le contexte journalistique en Algérie, marqué par un plurilinguisme¹⁰, les journalistes se trouvent souvent confrontés à un choix délicat entre les différentes langues présentes dans la région (REFORM)¹¹. Dans notre corpus, nous examinons l'alternance de trois langues : le français, qui est la langue de communication dans le journal Liberté, l'arabe standard qui est la langue nationale officielle en Algérie employée dans l'administration et dans les situations formelles, et l'arabe dialectal que nous appelons l'arabe algérien utilisé à l'oral.

Certains titres de notre corpus marquent l'alternance de l'arabe institutionnel et le français. Il s'agit, dans le premier exemple, de la célèbre salutation des musulmans.

Barack Obama tend la main au monde musulman

(1)- *“Salam Alikoum !”* (5 juin 2009/ l'actualité en question)

Cette structure liminaire assure, selon KERBRART-ORECCHIONI, une fonction phatique. Ainsi, elle a marqué l'ouverture du discours de Barack Obama au Caire. Elle est rapportée par le journaliste pour montrer le souhait du président américain d'une réconciliation avec le monde musulman ; d'ailleurs elle traduit en quelque sorte la séquence « tendre la main » citée dans le surtitre. Par ailleurs, l'expression « Oum el donia » [mère du monde] qui surnomme l'Egypte est employée dans les titres (4) et (5) de manière ironique.

¹⁰ « Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un groupe. « Langue » est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois ». A. Tabouret-Keller, « Plurilinguisme et interférences », citée dans CH. BAYLON, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Ed. Nathan, 1996, p. 146.

¹¹ Il est opportun de signaler, à cet égard, qu'en Algérie, le paysage linguistique est marqué par la présence de cinq idiomes qui sont : l'arabe classique (langue officielle), l'arabe moderne (c'est l'arabe standard appris au niveau de l'institution scolaire et souvent utilisé par les médias, il est également employé dans la sphère officielle), l'arabe dialectal (appelé aussi l'arabe algérien, c'est une langue maternelle acquise en dehors de l'institution scolaire), le berbère avec toutes ses variétés (langue maternelle) et le français (considéré comme la première langue étrangère).

La fuite en avant des responsables égyptiens

(4)- *Le mythe de "Oum el dounia"* (21 novembre 2009/ L'actualité en question)

Pratique de la torture

(5)- *"Oum Dounia" championne du monde arabe* (9 décembre 2009/le radar)

Dans les titres (2), (3), (9), (8), (10), le français et l'arabe algérien sont altérés. En effet, l'expression arabe utilisée dans les titres (2) et (10) reflète l'emploi rituel de certaines formules dans des situations particulières telles que le mois de ramadhan. A cette occasion religieuse, les algériens utilisent des formules de vœux spécifiques qui sont reprises sans traduction même dans les différents médias audio-visuels diffusés en expression française en Algérie. Quant aux titres (7) et (9), on a affaire à des formules désignant des préparations culinaires propre au mois de ramadhan. En effet, le choix de la formule « Chorba Fric ! », qui désigne le plat traditionnel et emblématique du mois de ramadhan qui est indispensable dans le *ftour* de chaque jour du moi de carême, n'est pas fortuit dans la mesure où le journaliste veut commenter la situation de certains travailleurs qui n'arrivent pas à subvenir aux besoins les plus élémentaires de leur famille. Avec la flambée des prix des légumes en ce mois et le manque de contrôle, ramadhan est devenu pour les chefs de famille ce qu'est le bourourou [en mythologie, c'est une bête hideuse qui fait peur aux enfants] pour les enfants, du coup ils ne peuvent pas espérer ce mois en toute aisance alimentaire avec une bonne *chorba fric* sur la table de ramadhan.

L'utilisation de ces structures est largement répandue dans la société algérienne. Dans le discours journalistique, l'utilisation de ces formes, en particulier dans les titres, revêt un intérêt particulier. En effet, elles appartiennent à l'arabe dialectal, qui est une variante orale largement utilisée pour une communication étendue et une forte intercompréhension sociale. Cela crée un sentiment de partage et d'appartenance à une culture bien définie.

Par conséquent, on peut affirmer que ces structures confèrent aux titres une expressivité marquée car elles portent en elles une connotation sémantique. En outre, le choix d'une variété linguistique parmi d'autres pour formuler le titre revêt une signification particulière, car chacune de ces variétés est l'expression d'une identité spécifique¹².

Ainsi, ces expressions figées intraduisibles en langue française incarnent une utilisation significative de cette dimension identitaire. De plus, ces idiomes algériens agissent, dans les titres de presse, comme un rappel de la culture algérienne en ravivant les valeurs et les normes de la société algérienne.

Certains titres présentent un défigement d'une formule connue, comme le cas de l'exemple(6) qui fait référence au slogan sportif « maâkya l khadra » dans lequel il y a une substitution du terme *khadra* qui désigne les Verts (équipe nationale algérienne) par *l'carta* qui dénote la carte d'identité algérienne dont la couleur est verte. Ce défigement crée un effet ironique qui vise à critiquer le fait commenté dans le billet « contrechamp ». De même, l'exemple (8) présente le défigement¹³ d'un extrait d'une ancienne chanson très connue par le public algérien « *Dzair y al assima* ». Toutefois, cette modification n'opère aucun commentaire, elle est faite pour le besoin de l'actualisation par rapport à l'évènement qui est de nommer Tlemcen « capitale de la culture arabe » ; l'auteur a eu recours au fond culturel partagé avec son lecteur en remplaçant *Dzair* qui veut dire Alger par *Tlemcen*.

¹²PH. BLANCHET, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno- sociolinguistique)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p. 116, « *La langue est dans la culture qui est dans la langue* »

¹³ Voir *supra* le défigement et ses différentes formes.

Cela renforcerait l'idée que citer la phrase en arabe institutionnel sans fournir son équivalent en langue française n'est pas un hasard, car la traduction de l'énoncé arabe ne rend pas parfaitement son sens dénoté. Dans la majorité des titres, les segments arabes sont présentés comme des citations, mis en évidence par des guillemets. Cette méthode vise à souligner ces expressions communes avec les lecteurs, renforçant ainsi leur complicité en ravivant la mémoire collective et en ancrant ainsi une identité partagée.

Les exemples mentionnés ci-dessus illustrent un autre usage du langage figé dans le texte journalistique. Le journaliste ne se limite pas aux expressions figées disponibles dans la langue française (la langue d'expression du journal Liberté), mais va au-delà des frontières linguistiques pour établir un lien de complicité et capturer l'adhésion de son lecteur en utilisant son langage quotidien.

En utilisant ce langage algérien, qui est souvent marqué par la mixité constante de différentes langues présentes sur le marché linguistique algérien, le discours journalistique, notamment au niveau des titres, cherche à créer un effet de distinction linguistique tout en affirmant également une identité culturelle spécifique.

En résumé, en utilisant le langage figé, le journaliste alterne entre les deux langues utilisées dans la société algérienne. L'alternance linguistique introduit une forme d'altérité à la fois formelle et sémantique, mobilisant ainsi des connaissances linguistiques et culturelles partagées. Toutefois, cette altérité peut être également provoquée par d'autres procédés tels que le défigement.

3- Le défigement : phénomène inhérent au figement

La présente section du chapitre s'inscrit dans la lignée des analyses faites sur le figement dans les titres de *Liberté*. Dans cette partie, nous allons nous interroger sur la forme linguistique des expressions défigées, autrement dit le mode d'éclatement du figement mais surtout sur le fonctionnement discursif de ces structures au niveau des titres journalistiques en les rapportant à leur visée communicative.

Nous avons considéré qu'il serait pertinent d'examiner les structures divergentes des formes canoniques de base figées, car explorer la question du défigement nous semble être essentiel pour comprendre pleinement l'importance du figement et sa contribution discursive dans les titres de presse. En effet, dans ce contexte, les expressions figées se présentent comme une matière première que le journaliste peut manipuler selon ses besoins énonciatifs. « *Les défigements consistent à explorer les limites des variations sur des expressions toutes faites et supposent une conscience précise des règles de la langue* »¹⁴

Le défigement¹⁵, également connu sous d'autres termes tels que la délexicalisation ou le détournement¹⁶ selon d'autres linguistes, est un processus de transformation qui repose sur la manipulation lexicale, syntaxique et/ou sémantique d'une expression figée.

¹⁴ P. FIALA, Habert Benoît, « *La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française* ». In: Mots, décembre 1989, N°21, pp. 83-99., http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1504, p. 86

¹⁵ Bien que les concepts de détournement et de défigement soient étroitement liés, certains linguistes font une distinction dans leur utilisation. Alors que le détournement implique la modification d'une structure dont le sens est littéral et dont l'énonciateur d'origine est identifiable, le défigement, quant à lui, repose sur la modification d'une expression figée sémantiquement opaque, dont l'énonciateur est plus ou moins anonyme. Nous considérons que ces deux concepts se chevauchent avec un phénomène linguistique et stylistique plus large, à savoir le jeu de mots lorsqu'il est utilisé à des fins ludiques. Dans cette étude, nous utilisons les deux termes de manière interchangeable car ils partagent une nature similaire.

¹⁶ LEROY emploie le terme détournement, qui le définit comme un « *procédé discursif consistant à produire un énoncé reprenant certaines marques linguistiques d'un autre énoncé, de façon à ce que celui-ci soit reconnaissable mais sans pour autant le reproduire à l'identique* ». S. LEROY, « *Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ?* » in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nölke H. et Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, 2-9 septembre 2004, 2005, Bruxelles, Belgium. deboeck. duculot, pp.201-214, 2005.

Il s'agit donc d'une forme de jeu linguistique qui nécessite un figement préalable. Sa nature est définie par les explications de L. HESBOIS dans une étude sur les jeux de langage :

La déconstruction de locution figée se résume à démembrer, et donc nier en tant qu'unité codée, l'expression primaire fournissant les matériaux nécessaires à une construction nouvelle où se joue la fantaisie du locuteur. Elle n'en demeure pas moins facilement reconnaissable ce qui oblige à une double lecture : L'une conforme à l'usage courant, et l'autre déviante, déterminée par l'emploi actuel qui en est fait. C'est l'écart entre ce que l'on reconnaît et le nouvel emploi déterminé par le contexte qui constitue le jeu.¹⁷

Par ailleurs, la manipulation des expressions figées prend plusieurs formes qui touchent l'aspect formel et sémantique de l'expression. Ainsi, « toute atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique des SF (séquences figées) serait considérée comme un défigement, ce qui produit des séquences défigées »¹⁸. Sur ce plan, le défigement se présente comme un éclatement du blocage formel et sémantique¹⁹ inhérent au figement.

Bien que les constituants des expressions figées témoignent d'une certaine rigidité, cette structure combinatoire semble incapable de résister aux jeux de langage. Par conséquent, les expressions figées peuvent être sujettes à diverses formes d'altération qui affectent à la fois leur forme et leur sens. Dans une conception plus large, SCHAPIRA définit le détournement comme « la manipulation d'une expression perçue comme figée, par une manœuvre lexicale, sémantique ou stylistique qui crée un sens discursif à partir du sens en langue de la locution originelle »²⁰. En l'abordant du point de vue linguistique, l'auteur voit que le détournement constitue à la fois " le test et la preuve du figement " ²¹ dans la mesure où tout défigement nécessite et conditionne un figement préalable, il s'ensuit que l'expression défigée perd son effet stylistique si le lecteur ne reconnaît pas sa forme originelle.

¹⁷ L. HESBOIS, *Les jeux de langages*, Québec, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986, p. 109.

¹⁸ S. MEJRI, « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique », Mogorron huerta Pedro (Ed.), 2009, p. 158.

¹⁹ Rappelons que sur le plan de la forme, le figement présente un blocage des transformations syntaxiques et de commutation paradigmatique ; sur le plan sémantique, le sens d'une expression figée est global, il ne résulte pas du sens de ses constituants.

²⁰ C. SCHAPIRA, *Les stéréotypes en Français : proverbes et autres formules*, 1999, *op.cit.* p. 145.

²¹ *Ibid.*

Toutefois, l'effet stylistique d'une expression détournée aura lieu uniquement si le lecteur est familiarisé avec sa forme initiale. Dans ce cas, un sens original se produit suite à la manipulation de l'expression et provoque donc une superposition de différents parcours interprétatifs.

Le défigement est une opération visant à rendre une expression plus fluide en l'intégrant dans le discours, ce qui implique de la remettre en contexte voire de l'adapter à la situation de communication. En réalité, ce processus de détournement témoigne de l'impact du contexte sur le langage utilisé. À cet égard, ce phénomène linguistique, qui repose sur la rupture de la rigidité d'une expression figée, représente une source de créativité dans le discours journalistique.

D'autre part, l'importance et la richesse des expressions figées se manifestent de manière très évidente dans le discours de la presse écrite, où ces unités phraséologiques fonctionnent de manière double. En effet, les expressions figées, plus que toute autre unité lexicale, engendrent des sens multiples résultant des manipulations pouvant affecter leurs constituants. Le détournement sémantique se produit par la délexicalisation partielle ou totale de leur structure. De ce processus émerge un nouveau sens plus complexe qui se superpose à celui de la structure initiale. L'effet sémantique résultant du défigement des structures figées confirme, en revanche, une certaine flexibilité de ces expressions à être manipulées et adaptées à diverses situations discursives. En somme, le défigement entraîne certains jeux de mots fondés sur l'allusion²², créant ainsi un double sens.

²² Nous nous référons à Genette pour définir l'allusion qui est, selon lui, l'« énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre auquel renvoie nécessairement telle ou telle de ses inflexions ». G. GENETTE, *Palimpsestes*, 1982, *op.cit.* p. 8.

Dans cette perspective, il est important de souligner que le mécanisme de défigement assure également la complicité des lecteurs, car en procédant à un défigement, le discours journalistique conserve des éléments issus de la forme figée de base, agissant ainsi comme une trace du préétabli. Il s'agit d'établir des analogies basées sur des correspondances entre l'événement commenté et l'expression utilisée. La reconnaissance et la détection d'une expression détournée confirment son caractère originel immuable, la présentant comme un reflet et un écho du figement initial.

La destruction de la forme codée et fixée d'une expression reflète implicitement une réaction violente mais aussi libre du discours journalistique par rapport au système social ou politique en question. Toutefois, le désaccord semble être atténué de manière latente par la création d'un effet ludique servant souvent à éveiller l'attention des lecteurs. Ainsi, F. SULLET-NYLANDER²³ trouve que la régularité remarquable de ce phénomène au niveau des titres de la presse écrite prouve qu'il s'agit davantage d'une stratégie discursive que d'un simple jeu gratuit. Admettant donc que la modification (écart) que subit l'expression figée dans le discours de la presse écrite est volontaire, nous nous interrogeons alors sur l'effet discursif recherché derrière cette pratique.

4- Le défigement dans les titres journalistiques : signe d'une forte actualisation

Les expressions figées se distinguent des autres unités lexicales de la langue par leur expressivité²⁴marquée.

²³F. SULLET-NYLANDER, "Titre de presse et polyphonie", 2002, *op.cit.* p. 767.

²⁴ L'expressivité est conçue par Mejri comme suit : « Pour qu'une expression soit plus expressive, il faut qu'elle soit le siège d'une découverte, qu'elle produise l'effet recherché sur l'interlocuteur par son caractère inattendu et par la nature des rapprochements à établir » S. MEJRI, *Le figement lexical : Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la faculté des lettres de la Manouba, Série : Linguistique, Université des lettres, des arts et des sciences humaines-Tunis, page 312.

En effet, ces séquences sont dotées d'un riche contenu sémantique qui leur permet de fonctionner comme des raccourcis lexicaux très percutants, notamment dans le discours des titres. Ainsi, tous les commentaires et analyses présentés dans le corps de l'article seront résumés dans le titre à l'aide d'un minimum de mots significatifs constituant l'expression figée.

Par conséquent, l'utilisation d'expressions figées pour formuler un titre s'explique par l'incapacité des mots dans des séquences libres à transmettre efficacement le sens recherché. Ces formes figées, partagées et chargées de sens culturel, peuvent ainsi répondre au besoin d'expressivité que cherche à démontrer le journalisme au niveau du titre, en commentant les événements d'actualité.

Par ailleurs, les expressions figées disponibles dans la langue servent aussi de base à des jeux de déformation. Les procédés de manipulation de ces séquences fourmillent dans le discours de la presse écrite et ils se concentrent également dans les éléments péri-textuels des articles, plus particulièrement dans les titres. En effet, le phénomène de jeu de mot et de défigement ne touche pas seulement les articles de la rubrique politique mais aussi ceux de la culture, de sport, d'économie... Toutefois, sa pratique est privilégiée tant dans les genres d'opinion que dans les genres informatifs.

Dans ce contexte, les expressions figées, qu'elles soient épuisées de la phraséologie, manipulées ou intactes, offrent au journaliste un discours qui se conforme et s'adapte à l'exigence d'économie souvent prescrite par les manuels de journalisme pour l'élaboration d'un titre. Traditionnellement, on distingue les titres informatifs des titres incitatifs. Cependant, grâce au procédé de défigement, les titres incitatifs adoptent une dimension poétique, où ce qui prime est l'originalité frappante de la formulation.

De même, en abordant les stratégies stylistiques de la presse et de la publicité, DOUAY²⁵ distingue les deux types de titres. Selon lui, le titre informatif "*résume de manière explicite les points clés d'une information*", tandis que le titre incitatif implique "*un jeu nécessaire d'interprétation et/ou d'opacité volontaire*", un effet pouvant être créé par le défigement. Dans les titres de la presse écrite, la déconstruction de la lexicalisation d'une séquence figée peut entraîner un dépassement dans le processus interprétatif en faisant appel à un contexte linguistique et culturel. Dans cette optique, l'effet pragmatique de ces titres, qui consiste à "*interpréter les expressions et structures [...] qui renvoient à un cadre de connaissances hors duquel elles sont dépourvues de sens*"²⁶, nécessite de prendre en considération la situation discursive dans laquelle ils s'inscrivent. En résumé, ce mécanisme repose sur une intention créative impliquant un effet sémantique, stylistique ou pragmatique répondant à une finalité ludique ou satirique.

Le journaliste utilise ces techniques de jeu de mots pour créer des titres attrayants et incitatifs qui suscitent le plaisir de lecture. Cela implique d'exploiter le bagage linguistique et culturel des lecteurs afin de les immerger dans un univers poétique. Déconstruire une expression figée revient à reconstruire en conservant le modèle de base, mais surtout à insuffler une nouvelle vigueur à ces séquences. Ce procédé linguistique joue un rôle crucial dans l'accentuation de l'aspect incitatif du titre journalistique.

En effet, certaines catégories d'expressions figées, telles que les proverbes, les expressions idiomatiques, etc., ont la capacité de se manifester de manière pertinente lorsqu'elles sont utilisées dans un discours. Elles sont adaptables et appropriées à des contextes de communication qui partagent une similitude ou une affinité avec leur signification.

²⁵ M. DOUAY, « *De la presse à la pub : l'ambiguïté entre en jeu* », *Modèles Linguistiques* 19, 1988, p.21.

²⁶ O. DUCROT & J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1995, *op.cit.* p. 633.

Cependant, dans le discours de la presse écrite, les acteurs intensifient l'actualisation des expressions figées en substituant un ou plusieurs éléments constitutifs par des termes qui se rapportent à la situation et qui correspondraient aux constituants originaux si ces expressions étaient utilisées dans leur état initial. En effet, la perturbation de la structure figée pour créer quelque chose de plus accrocheur reflète le besoin d'ancrer fermement l'expression dans le discours. Par conséquent, le journaliste, à travers ce procédé de détournement, exprime une forte implication et une réaction vis-à-vis des faits présentés.

Dans la suite de notre étude, nous examinerons, à travers l'analyse de quelques exemples, un autre niveau d'utilisation du langage figé qui représente une méthode d'emploi distincte des précédentes. Il s'agit, en l'occurrence, des titres journalistiques qui reposent sur la manipulation des expressions figées ; ces procédés prennent différentes formes de défigement et répondent ainsi à divers objectifs communicatifs.

Cette section ne cherche pas à énumérer tous les procédés de défigement dans les titres, mais plutôt à explorer leur contribution au discours et les implications sémantiques qui en résultent. Dans cette perspective, nous nous alignons sur l'observation de F. Rastier, qui constate :

l'on n'a le choix qu'entre figement et défigement, c'est sans doute par le défigement qu'un locuteur peut au mieux manifester sa liberté. Dans la mesure où le lexique est de la doxa figée, le défigement des locutions aura un effet quelque peu subversif. Comme le paradoxe, il paraît contester les normes qui ont présidé au figement. Ou encore, et corrélativement, il a un effet ludique, et passe pour un jeu de mots.²⁷

²⁷F. RASTIER, "Défigements sémantiques en contexte", *op.cit.*

5- Le défigement dans les titres de *Liberté*

La question du défigement a été explorée dans de nombreux travaux²⁸, qui ont examiné en détail les diverses techniques utilisées dans les structures détournées.

Nous allons maintenant procéder à une analyse concrète des procédés langagiers²⁹ spécifiques que les journalistes utilisent en exploitant les séquences phraséologiques pour formuler des titres qui captent l'attention des lecteurs. Nous examinerons quelques exemples issus de notre corpus afin de mettre en évidence et de comprendre les opérations appliquées aux expressions figées pour aboutir à des structures créatives et accrocheuses.

²⁸ Plusieurs travaux ont été effectués sur le phénomène de défigement, dans lesquels les linguistes ont proposé et discuté des typologies des procédés d'altération des séquences figées. Nous citons brièvement quelques classifications élaborées sur ces modes d'altération. En effet, dans leur étude, basée essentiellement sur les stratégies de détournement des proverbes, GRESILLON & Maingueneau (1984 : 116) évoquent cinq procédés : *la modification d'un phonème, la modification d'un terme, le fait d'adjoindre, la négation, et la fusion*. Quant à CHARTERIS-BLACK (1999 : 279), il présente quatre procédés de défigement : *la contraction, la substitution, les antonymes et l'expansion*. De même, LECLER (2006 : 48), note quatre types de manipulation : *la substitution, l'ajout, l'imbrication d'une autre expression et l'effacement du trait d'union*. Pour sa part, BARTA (2005 & 2006) a discuté profondément les différents mécanismes d'altération, dans un article édité en deux parties. Dans le premier (Barta 2005 : 142), il propose cinq types : *la paronomase, la polysémie, l'interprétation du figuré par le littéral, l'homophonie et l'adjonction*. Cette classification a été poursuivie par la suite d'une autre qui s'articule sur les procédés stylistiques (Barta 2005 : 143-144), dans laquelle Barta propose quatre procédés : *la substitution, l'adjonction, la suppression et la permutation*.

²⁹ La plupart des journaux consentent également sur d'autres procédés rédactionnels et typologiques permettant de rendre compte de l'aspect accrocheur du titre. En effet, tant qu'élément central dans le discours journalistique, le titre jouit d'une valeur remarquable. Sur ce plan, les journaux accordent spécialement une importance à cet élément qui annonce les nouvelles de l'actualité en exploitant des "données scripto-visuelles" selon l'appellation de GIROT (1985, p. 67). Ces dernières se présentent dans « *le type de caractère utilisés, [la] dimension, [l']espace occupé par le titre dans la page, [l']utilisation ou non de couleurs, etc.* » cité par SULLET-NYLANDER, *Le Titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Op.cit., 1998.

Le discours journalistique est riche en séquences où les expressions figées sont détournées, mettant en lumière divers procédés de manipulation. Les exemples ci-après montrent que toutes les classes des figements linguistiques tels que les locutions, les expressions idiomatiques et les proverbes ³⁰ sont sujettes à ce défigement. Ils montrent également que les expressions mémorisées marquant un figement culturel ³¹ telles que des titres d'ouvrages littéraires ou philosophiques, les titres de films, les paroles de chansons, de poèmes, les slogans publicitaires... sont susceptibles de subir plusieurs opérations de détournement. Sur ce plan, il s'avère opportun de souligner que la pratique du défigement est tellement fréquente et systématique que certains discours ont tendance à la rendre rituelle. Il s'ensuit que le lecteur a l'habitude de rencontrer ce phénomène langagier dans les différents discours suscitant sa connivence et sa complicité.

Du point de vue linguistique, le défigement implique diverses opérations, telles que la substitution, la troncation ou l'adjonction d'éléments au sein de la séquence figée. Les linguistes établissent différentes typologies pour distinguer ces processus de transformation. En nous basant sur les recherches antérieures et en se fondant sur les données de notre propre corpus, nous avons élaboré notre propre classification en fonction du niveau de manipulation appliqué à l'expression.

³⁰ Précisons encore une fois que nous considérons les proverbes comme figement linguistique même s'ils contiennent une dimension culturelle qui les transposent du côté des figements culturels. Ces séquences figurent dans les dictionnaires de langue et sont utilisées couramment comme des unités polylexicales sémantiquement chargées.

³¹ SULLET -NYLANDER a comparé brièvement les deux grandes catégories de figements (linguistique et culturel). Selon elle, les deux sont « *mémorisés en bloc par les sujets parlants et qu'ils fournissent une base solide à la réactualisation de sens perdu lors du processus de figement. On peut ajouter aussi que les figements dits culturels peuvent n'avoir qu'une existence éphémère, dans la mesure où l'usage qu'en font les locuteurs tient à des phénomènes de mode, tandis que les figements dits linguistiques sont inscrits dans la langue et donc plus stables* », p. 210.

Notre objectif est d'illustrer, à travers les différentes formes et niveaux de défigement, comment ces manipulations visent à actualiser les expressions figées en révélant l'implication du locuteur qui se fond et assume sa voix dans une voix collective anonyme. Ces procédés sont utilisés pour calomnier et exprimer des critiques virulentes à l'égard d'acteurs, de personnes ou de faits. Il est important de souligner que ces altérations découlent d'une stratégie discursive soigneusement pensée qui cherche à orienter la perception du public en imposant les aspects idéologiques spécifiques à la rédaction.

5-1- L'inversion des segments d'une expression figée

Ce procédé de détournement implique le déplacement de certains constituants de l'expression, en modifiant la distribution de certains de ses éléments. Cela se fait généralement en inversant l'ordre des composantes des structures binaires. BARTA³² l'appelle "permutation". Examinons les exemples suivants :

(1)- *Mieux vaut jamais que tard* (19 février 2013/ L'éditorial)

Mutation et promotion des cadres de la BDL

(2)-*Le bonheur des uns fait le malheur des autres* (8-9 juillet 2011/ le radar)

L'artiste Zoulikha Taouchichet expose à Vanves

(3)- *Chaudes... les couleurs* (26-27 juin 2009/ Culture)

Ces titres font clairement référence aux expressions suivantes : "mieux vaut tard que jamais", "le malheur des uns fait le bonheur des autres", et "les couleurs chaudes".

³²P. BARTA, « *Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français (II)* », *Paremia* n° 15, pp. 57-71, 2006, p.58.

Dans ces titres, l'inversion entraîne un changement de sens résultant de la modification de la relation entre les deux segments de l'expression. Cependant, cette altération n'entrave pas la compréhension du lecteur. En effet, la reconnaissance de la relation entre la forme initiale et la forme finale de l'expression facilite la perception du jeu et l'interprétation du sens exprimé dans le titre. Bien que cette modification se limite à la disposition des parties de l'expression et ne modifie pas le signifiant de ses termes constitutifs, elle altère considérablement le sens et le rend incongru, ce qui crée un décalage ludique basé sur l'ironie et la dérision.

Dans le titre (1), la déconstruction du proverbe révèle une implication de l'énonciateur dans son discours. Elle traduit une attitude de dénonciation adoptée par le locuteur dont la finalité est de remettre en question la réaction de Bouteflika. Le titre de l'éditorial commente l'évènement de l'actualité qui est déjà rapporté par le titre suivant :

Le chef de l'état réagit à la prise d'otages d'in amenas 33 jours après

1. *L'hommage tardif de Bouteflika à l'ANP* (19 février 2013/L'actualité en question)

Ainsi, le titre "*Mieux vaut jamais que tard*" vise à commenter l'actualité et exprimer ironiquement³³ ce que l'on ne peut pas dire ouvertement. Par la reconstruction du proverbe, le journaliste critique cette réaction tardive (un mois après l'évènement) du président algérien Bouteflika suite à l'attaque terroriste de Tiguentourine qui a fait au total 37 otages étrangers, dont des Occidentaux et des Asiatiques, et un algérien ; tous ont été tués.

³³ D'ailleurs, l'ironie marque l'ouverture de l'éditorial : « *Bonjour ! Tout va bien, Monsieur le président ? Vous êtes sûr que tout va bien ? Nous voilà enfin rassurés. Parce que, voyez-vous, cela faisait 33 jours qu'on se posait des questions...* » (L'éditorial, 19 février 2013, p. 3).

Par cette opération de défigement de la séquence, l'énonciateur procède à une subversion³⁴ du contenu sémantique du proverbe et vise à remettre en question cette valeur de la vérité établie qui n'est applicable dans telle situation. Dans cette optique, certains théoriciens³⁵ trouvent que le procédé de défigement émane de la volonté de se « révolter »³⁶ contre le contenu moral attesté par le proverbe. Toutefois, nous trouvons que cela dépend essentiellement de la visée du discours et au genre dans lequel s'inscrit l'article. En effet, alors que les articles d'information visent beaucoup plus à actualiser l'expression figée en opérant la déconstruction, ceux du genre interprétatif éclatent le figement pour marquer un point de vue, commenter, critiquer des faits tout en créant un effet ludique et stylistique qui attise la curiosité du lecteur et l'incite à lire le contenu de l'article. Bref, le défigement dans ce cas sert à créer un humour caustique visant à critiquer l'action le chef du gouvernement.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que l'usage de certains types d'expressions figées au niveau du titre renforce le statut de l'éditorial en le proposant comme pièce-maitresse du discours présenté dans le journal *Liberté*. Ce statut est d'autant plus marqué par le défigement que par le figement des séquences. En effet, l'implication de l'éditorialiste dans son discours et sa prise de position est fortement marquée dans la délexicalisation de ces expressions. Dans son état figé, le proverbe dispose d'un moule sémantique général permettant son actualisation dans tous contextes adéquats. Ainsi, plus l'expression est éclatée et

³⁴ Nous empruntons le terme à GRESILLON et MAINGUENEAU (1984, p. 120).

³⁵ MIEDER, 2004, p. 251, BARTA, 2005, p.143

³⁶ Sur ce plan MIEDER utilise le terme « anti-proverb ». W. MIEDER, W. & A- LITOVKINA *Twisted Wisdom: Modern Anti- Proverbs*, Hobart: De Proverbio, 2002, p.3; cité par Damien Villers, « Les modalités du détournement proverbial : entre contraintes et libertés », *Modèles linguistiques* [En ligne], 62 | 2010, mis en ligne le 25 janvier 2013, consulté le 05 décembre 2014. URL : <http://ml.revues.org/237>

plus l'actualisation est de haut degré, et donc l'implication du journaliste est forte. En outre, ce procédé implique une situation polyphonique dans laquelle la voix du manipulateur du proverbe s'ajoute à la voix source anonyme.

5-2- La substitution des constituants de l'expression figée

La substitution joue un rôle central dans le processus de défigement en raison de sa fréquence d'utilisation. Ce procédé implique de remplacer un élément constitutif de l'expression figée par un autre terme ou énoncé, généralement en lien avec le contexte de l'événement annoncé. Ainsi, la manipulation du signifiant de la structure contribue à la création d'une nouvelle signification.

Dans ce contexte, deux sens sont actualisés : un sens dénoté et un sens connoté. KERBRAT-ORECCHIONI explique le mécanisme sémantique sous-jacent au calembour³⁷ produit dans une séquence figée. Selon elle³⁸, le sens dénoté, dicté par le contexte, implique une rupture dans la lexie. En revanche, le sens connoté, bien qu'inadéquat à l'isotopie, persiste grâce à l'habitude d'associer un sens spécifique à l'expression figée. Il convient toutefois de noter que le sens connotatif est étroitement lié à la situation dans laquelle l'expression est énoncée, ainsi qu'à la qualité et au degré de sa déformation.

La substitution implique des modifications apportées à l'axe paradigmatique de l'expression, ce qui entraîne une double lecture. Cette stratégie d'altération peut revêtir différentes formes : elle peut être basée sur des termes présentant une similitude du signifiant (comme l'aspect phonétique) ou du signifié, tout comme elle peut se produire à travers des mots ayant des sens opposés.

³⁷ Selon l'auteur, les locutions servent de base au calembour : « *il semble qu'un des procédés les plus productifs de fabrication d'un calembour soit l'exploitation d'une locution figée, dont la valeur figurée est admise par le contexte, mais à laquelle on redonne en même temps sa valeur propre* », C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, 1977, *op.cit.* p. 144.

³⁸ *Ibid.*, p. 148.

Dans la suite de notre analyse, nous constaterons que, quel que soit le type de substitution considéré, ce processus repose sur un jeu d'échanges par lequel le journaliste réintègre des éléments référentiels dotés de valeurs axiologiques, afin d'établir un lien entre le contenu de l'expression figée et le contexte. Ainsi, par cette opération, le locuteur vise à réaliser une condensation sémantique en insérant des unités de sens exprimant généralement une critique virulente envers un individu, un parti politique, ou le pouvoir en Algérie, par exemple.

5-2-1- Substitution basée sur la ressemblance morphologique

A- Substitution homophonique

Ce mécanisme³⁹ repose sur la substitution des termes qui partagent une similitude dans leur prononciation mais diffèrent dans leur écriture. Dans les exemples suivants⁴⁰, on constate une similitude phonétique entre les termes soulignés et ceux mis en gras dans les expressions d'origine, respectivement: *Air Algérie*, *Sens dessus dessous*, *Le ver est dans le fruit*, *centre ville*⁴¹, *l'embarras du choix*.

(1)- *Erre, Algérie!* (15-16 juillet 2011 / L'éditorial)

(2)- *Sens dessus de... sou!* (23 novembre 2011 / Liberté de la communication)

(3)- *Le "vert" est dans le fruit!* (14 mars 2012 / L'éditorial)

(4)- *Alger, centre vil!* (14 novembre 2012 / Liberté de la communication)
Produit local et mouton des régions agropastorales se disputent la clientèle

(5)- *Tizi Ouzou : l'embarras du "chwa"* (23 octobre 2012 / L'actualité en question)

³⁹ Ce jeu de mots est très fréquent dans le discours journalistique et n'affecte pas seulement les structures figées. Citons les deux exemples suivants dont la substitution est portée sur des formes libres:

- *Leurre... des bilans!* (6 juillet 2009 / liberté de la communication)

- *Année 2013, faim de chantiers...* (9 janvier 2013 / liberté de la communication)

⁴⁰ Tout soulignement des titres émane de l'auteur de ce travail.

⁴¹ Même s'il n'est pas figé, l'usage de ce syntagme est très fréquent.

Dans les titres mentionnés, en plus de l'identité phonétique, l'aspect graphique des éléments de substitution est utilisé pour créer un décalage et amorcer le jeu de mots. En effet, dans le titre (5), le journaliste emprunte à la langue arabe le mot "chwa" qui assure une similitude phonétique avec le mot "choix" originaire de la locution figée "l'embarras du choix". Le terme "chwa" qui veut dire en français "grillade" fait partie du champ sémantique des moutons (viande). Cette substitution relevant de l'alternance codique n'a pour but que de créer un jeu de mot et répondre à une visée ludique pour attirer le lecteur et lui donner le plaisir de lire l'article. Néanmoins, ce mécanisme n'est pas toujours dépourvu de signification. En réalité, le choix de la substitution peut revêtir une dimension supplémentaire en incluant un sens connotatif de l'expression. Ainsi, dans l'exemple (5), la commutation de "ver" par "vert" est très significative dans la mesure où le terme, mis entre guillemets dans le titre, désigne les partis islamistes en Algérie (l'alliance verte). Ainsi constitué, le titre génère une charge connotative visant à commenter l'actualité politique : la situation des partis islamistes suite à un appel au boycott des élections lancé par les deux hommes de l'ex-FIS. Fondé sur le mode discursif de l'évènement commenté⁴², le titre crée un sens énigmatique. Il comporte un commentaire qui va être par la suite explicité dans le chapeau « Hier, Abassi Madani et Ali Belhadj ont signé un appel au boycott des élections. Cet appel coupe l'herbe sous les pieds des autres partis islamistes qui croient en leur victoire aux législatives. » (Éditorial). De plus, par ce changement le titre marque une prise en charge et une implication du journaliste dans le discours. En effet, le titre est actualisé, il révèle un jugement qu'on peut résumer dans cet extrait de l'article : « Les partis islamistes adoptent tous la même attitude : ils draguent la base électorale ayant permis à l'ex-FIS de réaliser les scores de

1992. Certains s'affichent ouvertement avec des leaders du parti dissous, alors que d'autres multiplient les

⁴² Dans son ouvrage, *Le discours d'information médiatique*, 1997, P. CHARAUDEAU propose un modèle pour analyser le discours médiatique en évoquant trois modes discursifs différents. Ainsi, il parle de l'évènement rapporté, l'évènement provoqué et l'évènement commenté.

appels aux militants et cadres de ce parti. Ils vont jusqu'à demander à ce que les repentis soient traités comme d'honnêtes citoyens dont le passé ne compterait plus ! »

B- Substitution paronymique

La paronymie consiste à remplacer un signifiant de l'expression figée par un autre qui est phonétiquement proche, généralement en modifiant légèrement le noyau du syntagme figé. Les exemples cités ci-dessous illustrent l'utilisation d'une relation paronymique avec des termes présentant une proximité phonétique: *bureaucratique*, *voit*, *hypocrites*, *lit*, *coûts*, *jeunots*, qui remplacent respectivement : *démocratique* dans " *démocratique et populaire*", *va* dans " *ça va pas du tout* " , *Hippocrate* dans " *Le serment d'Hippocrate* ", *rit* dans le slogan publicitaire⁴³ " *la vache qui rit* " , *goût* dans " *tous les goûts sont permis* " , *jeune loup* dans " *jeune loup aux dents longues* " :

(1)- *Algérie, bureaucratique et populaire !* (8 février 2010 / Liberté la communication)

Après la victoire sur la Tunisie : l'en retrouve des couleurs

(2)- *Avec Savoy, « ça voit pas du tout » !* (19 mars 2012/ Sport)

(3)- *Serment d'hypocrites*.(29 avril 2012/ Contrechamp)

(4)- *La vache qui lit !* (19 juillet 2012/ Souffles)

RENTRÉE SCOLAIRE À TIZI OUZOU

(5)- *Tous les coûts sont permis* (12 septembre 2010 / l'Algérie profonde)

(6)- *Des jeunots aux dents longues* (28 mars 2011/ Sport)

La substitution paronymique ne produit pas le même effet dans les divers titres. En effet, nous trouvons que dans les titres (2), (4), (5)

⁴³ Pour un approfondissement du fonctionnement des slogans publicitaires et de leur relation avec les titres de presse, nous renvoyons à l'ouvrage de B. GRUNIG, *Les mots de la publicité*, 1998, *op.cit.* p. 231.

Le jeu de mots ne conduit pas nécessairement à une affirmation ou un jugement aussi clairs que dans d'autres exemples. Son objectif est plutôt de captiver l'attention du lecteur à travers un effet ludique, tout en incitant à sa complicité et en taquinant les faits en question. Dans cette perspective, les jeux phonétiques dans les titres agissent davantage comme des "*indices d'un certain type de discours (poétique-ludique)*".⁴⁴

Dans les titres (1), (3), (6), la présence de ce mode de substitution indique une implication de l'auteur dans le discours. Ainsi, il critique certains faits en utilisant ce procédé, ce qui donne lieu à de nouvelles structures fortement connotées. Ces jeux de mots, qui représentent une figure emblématique du discours de la presse écrite, ne se limitent pas à être simplement des expressions ludiques destinées à captiver et à attirer le lecteur. On peut plutôt les considérer comme un moyen d'expression visant à communiquer plusieurs éléments d'information et plusieurs points de vue simultanément. Cela démontre que le choix de l'expression figée à réformer est effectué en fonction de l'intention de l'auteur, mettant en évidence un changement significatif qui reflète son point de vue et ses jugements induits par le terme introduit. Cependant, il convient de souligner que la reconstruction du sens de ces titres dépend des connaissances encyclopédiques du lecteur.

5-2-2- Substitution basée sur la di / ressemblance sémantique

A- Substitution synonymique/parasynonymique

Les jeux exploitant le sens des mots offrent une source d'inspiration abondante pour les journalistes souhaitant créer des formes de défigement dans leurs écrits. Dans cette optique, la modification peut concerner divers aspects sémantiques, incluant la polysémie, la parasynonymie ou encore l'antonymie.

Parmi les techniques exploitant le sens des mots, on retrouve la synonymie. À titre d'illustration, nous présentons trois exemples extraits de notre corpus pour démontrer l'altération effectuée sur le plan synonymique.

⁴⁴C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, 1977, *op. cit.* p. 93.

(1)- *Plus Soltani que le roi* (9 février 2009/ L'éditorial)

Effectivement, une mise à jour très prononcée est observée dans ce titre. Dans lequel nous assistons à un défigement par (para)synonymie, où un mot de la structure figée est remplacé par un autre dont le sens est similaire. Cependant, cette similarité sémantique ne nécessite pas une similitude phonétique.

Dans ce titre le terme "*Soltani*" qui est le nom du chef du parti islamiste MSP remplace le mot "*royaliste*" dans l'expression figée "*être plus royaliste que le roi*". Le mot Soltani a double sens et double fonction dans l'expression. En effet, il est la traduction du mot "*royaliste*" en langue arabe "سلاطيذ" et il est en même temps le désignateur rigide de cette personnalité politique. La substitution est très réussie dans la mesure où son interprétation n'entraîne pas une ambiguïté chez un lecteur ayant une idée sur la personne et familiarisé à l'expression originale. Par ce procédé, le journaliste procède à une mutation référentielle tout en produisant un jugement du comportement de Soltani. Cette cassure que subit l'expression révèle un point de vue, il commente en prenant position par rapport à l'actualité mais aussi en témoignant une idéologie anti-islamiste. Nous pouvons déduire que la manipulation de cette expression figée a contribué à établir une représentation particulière de certains acteurs politique.

Dans le même esprit de substitution sémantique, le journaliste peut altérer une expression figée en remplaçant l'une de ses unités par une autre désignant une réalité opposée⁴⁵. Le remplacement d'un terme par son contraire crée un effet stylistique et une connotation remarquable. Selon SULLET-NYLANDER, "ces ruptures fonctionnent comme des signaux de lecture polyphonique pour le lecteur"⁴⁶, car elles reposent sur des parallélismes. Ce jeu de paradoxes engendre une structure surprenante ainsi qu'un effet ironique.

Dans les exemples cités ci-dessous, on observe une substitution de mots tels que "désamour" dans "une longue histoire d'amour"⁴⁷, "jour" dans "la nuit du destin", et "minorité" dans "majorité écrasante".

Presse et pouvoir

(1)- *Une longue histoire de désamour* (3 mai 2011/ le radar)

Le pays élit aujourd'hui son assemblée constituante

(2)- *Tunisie : le jour du destin* (23 octobre 2011/L'actualité en question)

(3)- *La minorité écrasante !* (18-19 mai 2012/ L'éditorial)

Cette méthode de modification conduit à un énoncé qui semble initialement surprenant, et le processus de lecture ainsi que l'interprétation qui en découle sont guidés par une connotation nécessitant l'utilisation du premier modèle préconçu.

⁴⁵A ne pas confondre avec « l'oxymoron » : c'est une figure de style qui consiste à lier, dans la même structure, deux mots en apparence contradictoires. Ex. : *se faire une douce violence, une obscure clarté, un silence éloquent.*

⁴⁶ F. SULLET-NYLANDER, « Jeux de mots des titres de presse et polyphonie », dans *Mélanges publiés en hommage à Gunnar Engwall*, CD-Rom, Universitet Stockholms, Almqvist & Wiksells, 2002, p. 298.

⁴⁷ Même s'il s'agit pas ici d'une séquence figée, on la considère en tant que telle par ce qu'elle est mémorisée et son usage est très fréquent.

Ces titres manifestent un aspect polyphonique en produisant des structures à tendance humoristique. Dans le titre (3), la manipulation par antonymie fait surgir la part de subjectivité souvent légitimité dans le discours éditorial. En effet, l'expression "*minorité écrasante*" génère une connotation sémantique visant à critiquer le pouvoir. Ainsi, le titre commente les résultats des élections de l'assemblée nationale en Algérie dans lesquelles le pouvoir est accusé d'avoir manipulé les résultats de telle manière à asseoir son hégémonie sur le parlement. Cela a poussé plusieurs formations politiques, qui se considèrent comme des victimes, à contester. L'éditorialiste accentue encore plus ses jugements dans le texte de l'article par des dénominations appropriées et souvent employées quand il aborde le pouvoir et le régime algérien, la phrase suivante l'illustre « *les démons de la fraude sont de nouveau au rendez-vous. Comme en 1997, en 2002 et en 2007* ». Bref, le titre critique de manière ironique les résultats du scrutin qui ont accordé une victoire, aux proportions inattendues, au FLN (parti politique représentant le pouvoir en Algérie). Le but est de contester ce que l'éditorialiste a appelé le *phénomène consubstantiel* à toute consultation électorale en Algérie et de « *faire contrepoids aux velléités hégémoniques du FLN qui se retrouve, par la grâce d'un mode de scrutin absurde, majoritaire avec 221 sièges pour seulement 1 324 363 voix sur 21 645 851 inscrits. Soit à peine 6,11% des Algériens. C'est-à-dire une infime minorité. C'est injuste !* » (Liberté, *L'éditorial*, 18-19 mai 2012, p.3).

C- Substitution sans similitude

Un autre type de défigement fondé aussi sur une substitution qui est différente des précédentes. En effet, elle consiste à remplacer un ou plusieurs éléments lexicaux par d'autres termes servant comme référent à la situation de communication et permettant ainsi d'actualiser l'expression dans ce contexte, ou bien à y introduire des termes étrangers à l'expression. Dans cette optique « *la déformation maintient stables certains éléments de la formule initiale, tout en faisant varier d'autres* »⁴⁸. Il est à noter que souvent le terme intrus ne partage avec le mot substitué aucune similitude à part la classe morphosyntaxique. Nous citons quelques exemples à titre illustratif :

Stimulation cortico-cérébrale sur malade éveillé à l'hôpital de Annaba

(1)- **Rendre à César ce qui appartient à Jules** (17 février 2009/ Le radar)

(2)- **Appel gratuit** (11 mai 2009 / L'éditorial)

UE-UPM

(3)- **Une union en cache une autre** (10 mai 2009/ Economie)

Virée dans les plus belles plages d'Algérie

(4)- **Voir el-kala et... mourir** (9 juillet 2009/ Le radar)

7^e festival de la chanson amazighe de Bejaïa

(5)- **Une fête peut en cacher une autre** (10 août 2009/ Culture)

Après la victoire de l'Algérie devant la Zambie

(6)- **Tous les chemins mènent en Afrique du Sud** (8 septembre 2009/ L'actualité en question)

Association environnement iboudrarène

(7)- **À la recherche de la nature perdue** (17 décembre 2009/ L'Algérie profonde)

(8)- **En attendant Noé** (20 décembre 2009 / Contrechamp)

Tariq Tegua, cinéaste

(9)- **Je me regarde, donc je suis !** (1-2 janvier 2010/ Culture)

Il s'est éteint en Suisse le 6 novembre dernier à l'âge de 82 ans

(10)- **Bachir Boumaza : l'éternel révolté** (1-2 janvier 2010/ Culture)

(11)- **Football : une illusion peut en cacher une autre** (10 juin 2010/ Contrechamp)

⁴⁸ M. DOUAY, 1988, *op.cit.*, p. 22

Poste restante pour Abdelkader Djeghloul

(12)- Lire, c'est prier deux fois (1 octobre 2009 /Souffles...)

La régulation du marché des fruits et légumes

(13)- Spéculer, spéculer, il en restera toujours quelque chose ! (28 juin 2010/ Economie)

Il a lieu au centre des loisirs scientifiques (Alger-centre)

(14)- Si l'Algérie m'était contée (20 janvier 2011/ Culture)

(15)- Les promesses de Perlimpinpin (27 octobre 2011 / Contrechamp)

(16)- El-Ghannouchi à Alger : pour un "printemps islamiste" ? (21 novembre 2011/
Contrechamp)

(17)- Aït Ahmed reconnaît les siens (4 mars 2012/ Contrechamp)

En raison de l'insécurité en Tunisie et en Egypte et de "l'algérianité" du soudan

(18)- Libye-Algérie : tous les chemins mènent... au Maroc ! (16 juillet 2012/ Sport)

(19)- À chaque Ramadhan suffit sa peine ! (18 juillet 2012 /Liberté de la communication)

(20)- La goutte qui a fait déborder... Alger (29 octobre 2012/ L'éditorial)

Ambiance au siège du FLN

(21)- Le calme qui précède la victoire (30 novembre 1décembre 2012/ L'actualité en question)

(22)- La fac au bois dormant ... (3 janvier 2013/ Souffles)

Équivalence entre la licence du système classique et celle du modèle LMD

(23)- Une mesure à double tranchant (13-14 décembre 2013/ L'actualité en question)

(24)- L'État c'est moi ; l'opinion c'est moi (16 janvier 2013 / Contrechamp)

(25)- Remuons "la plume dans la plaie" (10 avril 2013/ L'éditorial)

(26)- La preuve par 4 (24 novembre 2013/ Contrechamp)

Représentation à Annaba de "Arfia fi samtellil"

(27)- Dans la nuit, personne ne vous entend crier (6 mars 2013/ Culture)

(28)- À la culture de l'oubli nul n'est tenu (18 - 19 janvier 2013/ La chronique)

(29)- Vilain petit Vahid ! (16 décembre 2013/ Sport)

(30)- I Have a Missile (29 août 2013/ L'éditorial)

(31)- Le bonheur est dans le... stade (19 novembre 2013/ L'éditorial)

(32)- Quand l'homme va... tout va ! (17 mai 2010/ Liberté de la communication)

Mouloudia d'Alger (8 octobre 2012/ Sport)

(33)- *L'argent, le nerf des affaires de Omar Ghrib* (8 octobre 2012/ Sport)

(34)- *Après les élections, le déluge !* (4 mars 2012/ Contrechamp)

(35)- *La troisième guerre mondiale* (7 mars 2013/ Contrechamp)

(36)- *Populisme quand tu nous tiens !* (25-26 juin 2010/ L'éditorial)

(37)- *Légalité, quand tu nous tiens !* (13 mars 2011/ L'éditorial)

Dans les titres de (1) à (37), la dimension dialogique est présente par le biais de l'allusion, les jeux de mots. Tous ces exemples sont réactivés de manière à ce qu'ils s'adaptent au contexte de l'énonciation. Ils subissent des altérations qui affectent souvent un élément en le remplaçant par un autre qui se rapporte à l'actualité sans qu'il y ait un rapport sémantique ou phonétique. Il en va donc pour les termes *Jules/ César* (1), *appel/ acte* (2), *union/ train* (3), *fête/ train* (5), *Afrique du Sud/ Rome* (6), *illusion/ train* (11), *promesses/poudre* (15), *islamiste/arabe* (16), *Ait Ahmed/Dieu* (17), *Maroc/ Rome* (18), *Ramdhan/ jour* (19), *Alger/ vase* (20), *victoire/tempête* (21), *mesure/arme* (23) *la plume/ le couteau* (25)⁴⁹, *4/neuf* (26), *La culture de l'oubli/ l'impossible* (28), *Vahid/ canard* (29), *l'homme/ bâtiment* (32), *des affaires de Omar Ghrib/ de la guerre* (33), *les élections/ moi* (34), *troisième/ première ou deuxième* (35). Cette première liste présente une manipulation affectant le figement lexical.

Outre la valeur de l'actualisation, la substitution d'un terme dans l'expression figée peut témoigner, dans certains titres, l'implication du journaliste dans le discours. Ainsi, le terme choisi révèle parfois sa réaction verbale très forte. En effet, contrairement à (1), (3), (5), (6), (11) et (18) dont la déformation n'aboutit pas vraiment à l'expression du point de vue ; le titre (14) marque des commentaires et des jugements. Le titre "les *promesses de Perlimpinpin*" critique de façon ironique les promesses lancées par les différents ministres et leur politique en Algérie et la

⁴⁹ Cet exemple propose deux lectures : d'une part, il peut être envisagé comme figement culturel parce qu'il fait référence à l'expression d'Albert Londres qui annonce que le rôle du journaliste est de « *porter la plume dans la plaie* » ; d'autre part, il présente une altération du figement lexical « *remuer le couteau dans la plaie* ».

réalité des conditions lamentables qu'affronte la population. Cette opinion, que défend le journaliste, est résumée dans la chute de l'article : « *Le discours qui oppose l'illusion d'un grand pays à la réalité d'une condition populaire insoutenable tend à se hisser au niveau de mode de communication politique. Pourtant, il ne fait plus recette et ne distrait plus grand monde. La preuve est dans la rue. Chaque jour, des pans entiers de la société viennent exiger non pas de grands desseins enchanteurs, mais des droits de base qui leur rendent leur dignité.* » (Liberté, *contrechamp*, 27 octobre 2011)

Par ailleurs, un bon nombre de titres cités ci-dessus présente une altération des figements culturels. Voici la deuxième liste des termes qui ont substitué les unités des structures initiales : *El-kala/ Naples* (4), *nature/temps* (7), *Noé/ Godot* (8), *regarde/ pense* (9), *l'éternel/ l'homme* (10), *lire/ chanter* (12), *spéculer/ calomniez*(13), *Algérie/ Versailles* (14), *Fac/ Belle* (22), *l'opinion/ l'état* (24), *nuit/ espace* (27), *Missile/ Dream* (30), *stade/ pré* (31), *populisme/ amour* (36), *égalité/ amour* (37).

Les journaliste peuvent aussi avoir recours aux autres discours qu'ils manipulent et les exploitent dans l'élaboration des titres de presse. En effet, les titres (4), (7), (8), (9), (10), (12), (13), (22), (24), (27), (30), (31), (36) et (37) font références à un « *fond culturel commun* »⁵⁰ et partagé. La reprise et la manipulation de ces références culturelles créent l'aspect de l'intertextualité et de l'interdiscours qui s'effectuent par « *le jeu des renvois allusifs [...] à un énoncé antérieur* »⁵¹. Les jeux de mots fondés sur une allusion à des paroles de chansons, à des titres de films ou d'ouvrages, à des propos célèbres des personnalités fameuses...consistent à activer la mémoire interdiscursive du public dans le but de capter son attention et susciter sa coopération interprétative conditionnée par le partage de ces connaissances culturelles et linguistiques. De plus, l'emploi de ces jeux intertextuels accorde une autre dimension dynamique à l'actualité et un autre style de traitement de l'information tout en assurant une diversité discursive de la presse écrite. Ce

⁵⁰C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1977, *op.cit.* p. 128

⁵¹*Ibid.* p. 130

mécanisme confère au titre un aspect humoriste qui met en exergue l'intention communicative de la rédaction.

D'autre part et dans la même optique, la déformation peut porter sur deux unités de l'expression. Dans ce cas, l'actualisation se fait par le biais du remplacement de ces deux termes par deux autres renvoyant au contexte. Voyons les exemples suivants :

(35)- *Législation : il y a loin du texte au terrain* (14 août 2009/ Contrechamp)

Représentation de la pièce "zawadjeacademy" au tna

(36)- *Pour le pire et... pour le rire !* (6 mars 2009/ Culture)

(37)- *Loin d'El-Mouradia, loin des Tagarins* (15 septembre 2013/ L'éditorial)

(38)- *Fermé... y a rien à boire* (30 juin 2009/ L'éditorial)

3^e édition du festival "Lire en fête" à Batna

(39)- *"Je lis, donc j'existe"* (6-7 septembre 2013/ Culture)

(40)- *A salaire égal, repos légal !* (2 novembre 2011/ Liberté de la communication)

(41)- *À système fossile, énergie fossile !* (18 novembre 2010/ Liberté de la communication)

Les modifications effectuées sur les expressions répondent également à deux préoccupations : actualiser l'expression sans pour autant marquer une implication forte de l'énonciateur comme dans les titres (36), (37) et (39) ; ou bien exprimer un point de vue en prenant position par rapport à l'actualité comme dans les titres (35), (38), (40), (41). Ce dernier marque une manipulation très forte en gardant que la structure générale de l'expression originelle "A salaire égal travail égal". En effet, les termes étrangers à la structure familière aux lecteurs produisent une superposition sémantique et connotative. Cette superposition découle de la transposition du sens de la structure originaire sur celui des termes référents employés par le journaliste.

La part de subjectivité du journaliste est tributaire à la force du sens créée par cette manipulation et qui reflète en quelque sorte la réaction de l'énonciateur à travers

l'énoncé-titre. Ainsi, dans des titres tels que (24), (26), (34), (35), (40) et (41) le degré d'implication est très fort dans la mesure où le titre critique explicitement les faits et en apporte des jugements. Prenons l'exemple (35), dans lequel la substitution des deux termes "texte" et "terrain" dans le proverbe " *il ya loin de la coupe aux lèvres* " (qui signifie que la conception de l'idéal (du souhait) est loin de sa réalisation) crée un contraste. Ce procédé dénonce la politique du gouvernement et ses décisions (le texte) qui sont loin de la réalité et même de l'exécution (du terrain). Le point de vue de l'énonciateur se résume dans ce qu'il avance : « *la loi de finances complémentaire fait actuellement controverse, mais le pays est habitué à produire des lois qu'il ne veut pas - ou qu'il ne peut pas - appliquer.* ».

Par ailleurs, nous rappelons ici que la manipulation de quelques éléments du proverbe n'entrave pas la complicité du lecteur parce qu'elle n'entraîne pas des complications dans sa détection dans la mesure où l'entité intégrale et le moule initial du proverbe a été conservé.

A travers l'examen de tous les titres cités de (1) à (41), nous pouvons constater que la phraséologie offre au journaliste un réservoir d'unités dont la structure concise et la force d'expressivité conviennent parfaitement à la valeur du titre de presse. Leur manipulation permet de dépeindre l'information par un aspect ludique et humoriste fascinant qui accroche la curiosité du lecteur. Elle permet aussi de créer des effets de style tels que l'assonance dans (19), (29), (36) ; le sens figuré dans (25) ; l'ironie dans (40)⁵² et surtout de marquer la position.

⁵² Ce titre contient une expression qui a subit plusieurs niveaux de défigement. Il renvoie au célèbre adage " *à travail égal, salaire égale*". En effet, nous y remarquons une substitution par antonymie entre "travail" et " repos" mais aussi une inversion significative des deux parties " *à salaire égal, repos égal*".

5-3- Défigement par suppression ou/et adjonction des constituants de l'expression figée

Nous allons montrer, à travers les exemples présentés dans cette section, que ce type de défigement consiste à supprimer ou à rajouter des constituants à l'expression figée. En effet, notre objectif n'est pas de rappeler la littérature de ces procédés mais c'est plutôt de déterminer les effets discursifs et sémantiques qui résultent de telles opérations. Si la suppression est l'altération qui consiste à renoncer et rejeter un constituant de l'expression en l'adaptant à un contexte ou à un commentaire bien déterminés ; l'adjonction, elle, tend à amplifier l'effet sémantique en créant de l'ironie, l'insinuation, l'humour...

5-3-1- La suppression des constituants

A- La troncation d'une expression figée

Nous avons trouvé dans notre matériau des expressions figées où seule une partie de la structure est altérée. Ce sont généralement des proverbes⁵³ dont la moitié est tronquée. Ce procédé est motivé par deux raisons : la raison de brièveté conditionnée par la forme du titre étant donné que les proverbes sont considérés comme des locutions phrastiques les plus longues des unités phraséologiques et la raison de l'effet pragmatique qui renferme une connotation derrière cette suppression. En effet, le journaliste sait très bien que son lecteur réussit automatiquement à restituer l'autre moitié parce que ce sont des formes mémorisées en bloc ayant un sens global connu. Par le recours à ce mécanisme de réduction fréquemment utilisé à l'oral, le journaliste veut insister et focaliser beaucoup plus sur la proposition supprimée en réorientant sa vision sur son

⁵³ Pour une explication plus détaillée sur les détournements des proverbes, voir les travaux de GRESILLON, A. & MAINGUENEAU, D. (1984) ; BARTA, P. (2005), (2006) ; BEN AMOR, T. (2006) ; WOZNIAK, A. (2009).

contenu. L'effet pragmatique est souvent suscité par les trois points de suspension qui remplacent la suite tronquée.

Ce sont généralement les proverbes qui subissent ce genre de déformation. Dans l'emploi courant de ces structures, on ne cite souvent que la moitié du proverbe. Toutefois, l'usage tronqué dans les titres journalistiques est plutôt motivé par un besoin de condensation de l'énoncé-titre et de l'économie imposée par ce genre. Ainsi, le lecteur est supposé habitué à ce type de procédé qui constitue l'une des particularités syntaxique du proverbe.

Le proverbe en tant qu'unité lexicale morphologiquement lourde⁵⁴, présente une autonomie syntaxique⁵⁵, il forme un bloc qui n'admette et ne tolère pas facilement des manipulations. Cela nous conduit à le considérer comme une forme emblématique ou un prototype des expressions figées. Néanmoins, nous allons voir, à travers les exemples tirés de notre corpus, que le journaliste a besoin d'affranchir toutes les frontières et de mettre à profit tous les matériaux linguistique et culturel disponibles et communs pour construire son discours. Dans les titres journalistiques, les proverbes n'échappent pas à ce phénomène de défigement ; ils font l'objet privilégié de variations dans la mesure où ils retiennent l'attention du lecteur et ils continuent à assurer sa connivence et sa complicité même après la déformation. Voici quelques exemples qui illustrent ce type de manipulation :

(1)- *Il y a des jours sans...* (24 mai 2009/ Contrechamp)

(2)- *Qui sème le vent...* (5 août 2009/ L'éditorial)

(3)- *Quand le bâtiment va...* (28 septembre 2009/ Liberté de la communication)

⁵⁴ Nous empruntons le qualificatif à S. Mejri (1997, p. 247)

⁵⁵ Cette autonomie syntaxique contribue à la conservation de la constitution interne du proverbe tout en formant une ossature qui résiste à toutes modifications.

(5)- *Dis-moi qui tu fréquentes...* (9 décembre 2012 / Contrechamp)

Les deux parties sont liées par des relations politiques, économiques et culturelles

(6)- *Algérie-Europe : les bons comptes ?* (10 mai 2009/ Economie)

Elle triomphe face aux sans-grades mais peine face aux plus grands

(7)- *Equipe nationale : à vaincre sans péril...* (17 juin 2012/ Sport)

Le président multiplie les promesses d'une élection crédible

(8)- *Législatives : Bouteflika veut convaincre...* (20 février 2012/L'actualité en question)

MSP Batna 1 - JS Kabylie 1

(9)- *Dent pour dent* (2- 3 janvier 2009/ Sport)

Les lauréats au baccalauréat

(10)- *Au 13^e échelon : mieux vaut en rire !* (11 mars 2011/ L'actualité en question)

Sit-in des jeunes chômeurs devant le siège de la wilaya de Tamanrasset

(11)- « *Nous n'avons pas demandé la lune !* » (13-14 janvier 2012/ L'actualité en question)

Après une semaine houleuse

(12)- *MCA : de quoi sera fait demain ?* (13 mai 2013/ Sport)

(13)- *Et que chacun balaie devant sa porte !* (30 novembre 2009/ Liberté de la communication)

(14)- *One, two, three...* (24 juin 2010/ L'éditorial)

(15)- *Bonjour les dégâts !* (23 avril 2009/ L'éditorial)

Par ailleurs, la structure du proverbe fondée sur une forme binaire favorise sa déformation. En effet, elle constitue un lieu idéal pour opérer la troncation. Dans les exemples forgés de notre corpus, nous avons constaté que, par le mécanisme de troncation, le journaliste opère un choix de l'une des deux parties du proverbe. Ainsi, il en choisit la plus appropriée à la situation de communication qui lui sert à condenser le titre tout en produisant un effet pragmatique sur le lecteur, mais c'est généralement la deuxième partie qui est le plus souvent affectée par cette suppression. Dans les titres ci-dessus, les proverbes tronqués sont respectivement : *Des jours sans et des jours avec* ; *Qui sème le vent, récolte la tempête* ; *Quand le bâtiment*

va, tout va! ; Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirais qui tu es ; Les bons comptes font les bons amis ; A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ; l'expression convaincre un convaincu ; les proverbes : Œil pour œil dent pour dent ; vaut mieux en rire qu'en pleurer ; Ne pas demander la lune en plein midi ; nul ne sait de quoi sera fait demain ; Que chacun balaie devant sa porte et les rues seront nettes ; le slogan sportif One, two, three viva l'Algérie et la troncation de la première partie d'un slogan antialcoolique de 1984, « un verre ça va...trois verres, bonjour les dégâts ».

Par ailleurs, nous précisons ici que la troncation du proverbe ne vise pas à concentrer sur le premier élément de la structure et délaissier le deuxième. Au contraire, par ce procédé le journaliste veut insister et mettre en exergue le deuxième élément constituant la suite du premier, il représente le rhème ou le fond de la sagesse du proverbe. Ce procédé présente le titre comme élément d'argumentation fort dans la mesure où il présente le commentaire de façon latente en impliquant le lecteur dans un travail de coopération de restitution d'une suite qui représente la conséquence attendue. Cette insistance est explicitement marquée par les trois points de suspension. Dans ce sens les proverbes continuent toujours à présenter une source d'autorité même après déformation.

L'une des particularités linguistiques de l'énoncé proverbial est, d'après MEJRI⁵⁶, l'absence des marques de subjectivité dans les éléments lexicaux constituant l'énoncé. Pour cela, nous trouvons que la déformation de cette structure qu'il soit par troncation ou par autres procédés, constitue, à notre avis, un mode d'implication de l'énonciateur parce qu'elle répond à une intention bien particulière. Du coup, elle se propose comme l'un des indices explicites de la subjectivité énonciative.

⁵⁶D'après S. MEJRI, « l'énoncé proverbial est conçu linguistiquement comme un énoncé ouvert, d'essence hyperonymique ; ce qui explique son grand degré de généralisation et son aptitude à être appliqué à une infinité de situations » MEJRI, *figement lexical*, op.cit. p.541

Du coup, le journaliste exploite l'autorité des proverbes pour structurer son argumentation. Dans cette perspective, l'énoncé proverbial ne se propose pas seulement comme une référence culturelle partagée mais aussi comme un élément qui « fournit des repères par rapport auxquels la pensée s'organise et le discours prend forme »⁵⁷. De même, les titres journalistiques élaborés à partir du détournement des proverbes se servent également de telle autorité. Ce jeu de mots peut satisfaire, selon GESILLON & MAINGUENEAU⁵⁸, deux besoins d'emploi ; l'emploi "militant" et de "captation" qui permettent de critiquer librement tout en assurant la connivence du lecteur.

Toutefois, il faut signaler que la troncation ne porte pas seulement sur les proverbes. Elle peut affecter d'autres types d'expressions figées notamment ceux dont la structure est longue et permettent ce mode d'altération. Illustrons nos propos par l'exemple suivant qui appartient au figement culturel comme dans :

Protégez-nous de nos amis ! (3 janvier 2011/ L'éditorial)

En effet, ce titre fait référence à la citation célèbre de Voltaire : *Mon Dieu, gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge !* La version manipulée conserve le noyau de la citation.

B- La réduction

Il s'agit d'une autre forme de suppression, mais cette fois-ci, elle concerne un seul élément de l'expression. Cette opération peut viser à réduire un élément de la structure ou à provoquer une altération sémantique :

Tchipa dans la distribution du logement

(1)- *La poule aux œufs d'or* (1 février 2012/ le radar)

(2)- *Il faut savoir s'arrêter* (17 - 18 mai 2013/ Noir et blanc)

(3)- *Les doigts de la main* (24 mars 2009/ L'éditorial)

⁵⁷ *Ibid.*, p. 570

⁵⁸ A. GRESILLON & D. MAINGUENEAU, « Polyphonie, proverbe et détournement », 1984, *op.cit.* p. 114.

Les extraits se réfèrent à des expressions largement utilisées, dont la forme initiale est respectivement : tuer la poule aux œufs d'or, le proverbe savoir s'arrêter est la suprême sagesse, l'expression être comme les deux doigts de la main.

Comme souligné précédemment, le défigement trouve une place particulièrement notable dans les titres des articles d'opinion tels que les éditoriaux, les billets (contrechamp), les chroniques, et autres. Il représente l'un des puissants outils stylistiques qui déploient des effets complexes, explorant ainsi des dimensions supplémentaires, qu'elles soient ludiques, poétiques ou même philosophiques, au sein de la structure lexicale. En résumé, le défigement poursuit des intentions ironiques et parfois même sarcastiques.

En outre, des expressions prestigieuses et universellement répandues telles que les proverbes et les citations littéraires, les titres d'ouvrages ou de films, les extraits de poèmes ou de chanson sont très privilégiées et très fréquentes dans les titres éditoriaux parce qu'elles font appel à des jeux spirituels en rajoutant une saveur d'érudition dans le discours de cet article traditionnellement connu par son prestige.

Dans certains cas, le journaliste peut effectuer altération profonde de l'expression, donnant lieu à des structures parfois ambiguës pour le lecteur. Il ne s'agit pas seulement d'une modification mineure de une ou deux unités, mais plutôt d'une transformation totale qui ne conserve de la structure d'origine que l'élément central et/ou la structure globale. Cette altération accentue davantage l'actualisation de l'expression.

Or, quand la déformation significative de la structure est superficielle, elle ne modifie pas le sens. Il s'agit plutôt d'un résumé qui condense la séquence en mots-clés, offrant ainsi des repères au lecteur et stimulant sa réflexion. En revanche, dans les autres titres, l'altération répond à des intentions spécifiques du journaliste. En effet, elle lui permet de commenter l'actualité de manière concise et précise.

Par ailleurs, la réduction des expressions dans les titres évoqués ci-dessus introduit un style plus évocateur, moins explicite, et parfois même énigmatique. Malgré cette altération significative de l'expression, le lecteur "*peut trouver son chemin dans cette obscurité en s'appuyant sur ses habitudes de lecture*"⁵⁹. En réalité, c'est la pratique relativement répandue de ces jeux de mots et de cette structure particulière dans les titres qui permet d'établir une sorte de complicité, aidant ainsi à atteindre le sens voulu dans le titre, en lien avec le contenu sémantique de l'article.

De plus, en construisant ce titre, le journaliste part du principe que le lecteur est familiarisé avec l'expression initiale. Dans ce contexte, plusieurs chercheurs soulignent que le processus d'interprétation de ces structures est souvent renforcé par la consultation des éléments paratextuels qui accompagnent le titre, et confirmé par la lecture du contenu de l'article. Ainsi, dans le titre (3), les deux mots conservés du proverbe servent de points de repère sémantiques, résumant le commentaire du journaliste dans le corps de l'article. Le titre représente alors le point central, soulignant l'importance de la reconnaissance de la structure-source figée dans la lecture et la compréhension du défigement. Dans cette perspective, LECLER⁶⁰ observe que le défigement constitue un jeu de mots fondé sur le principe de la reconnaissance d'une expression figée préexistante. Selon lui, dans le défigement, la capacité à identifier l'expression figée est cruciale, ce qui implique que celle-ci demeure lisible malgré les modifications apportées. Ainsi, la liberté prise à son égard ne le supprime pas entièrement.

⁵⁹ L. HOEK, *La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. 1981, *op.cit.* p. 134

⁶⁰ A. LECLER, « *Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?* », *Cahiers de praxématique*, [En ligne], document 3, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 26 mai 2013. URL : <http://praxematique.revues.org/596>, 2006, p.46.

Cependant, lorsque le défigement d'une structure atteint un tel degré, il devient incertain que le lecteur puisse la relier à sa forme initiale, ce qui peut entraîner des difficultés d'interprétation. Dans ces situations, l'expression déformée risque d'être interprétée comme un discours libre par un lecteur qui ne reconnaît pas sa structure originale et peut la prendre au sens littéral. C. FURET ⁶¹ soulève les problèmes potentiels que peuvent engendrer ces procédés de détournement, notamment au niveau des titres. Selon lui, cela pourrait conduire à des titres obscurs et moins informatifs par rapport au contenu de l'article, risquant d'être mal saisis par des lecteurs dont le niveau de connaissances est varié.

5-3-2- L'adjonction d'éléments dans l'expression figée

A- La négation

Au sein des multiples méthodes de déformation des structures figées, nous incluons les jeux de négation. Cette altération engendre une séquence exprimant un sens opposé et inverse. Certains linguistes désignent également ce procédé sous le terme "antonymes". Voici quelques exemples extraits de notre corpus :

Actuel de Douéra

(1)- *Les clients ne sont pas les bienvenues* (22 janvier 2012/ Le radar)

Hopital de Val de Grace hier

(2)- *Ni foule ni curieux* (29 avril 2013/ L'actualité en question)

SUCCESS STORIES

(3)- *L'arbre ne doit pas cacher la forêt* (3 juillet 2013/ Economie)

L'ameublement urbain en contrepartie de la pub

(4)- *El-Biar, ce n'est pas la part du lion* (5 janvier 2009/ Algérie Profonde)

Les titres originaux suivants : (1) les clients sont les bienvenues, (2) la foule du curieux, l'arbre qui cache la forêt(3), la part du lion(4) ont tous subi diverses manipulations, mais chacune de ces structures présente un jeu de négation.

⁶¹ C. FURET, *Le titre de presse. Pour donner envie de lire*, Paris : Les Éditions du CFPJ. 1995, p. 97–98.

La présence de la négation ⁶² dans ces titres crée un effet de dialogue, mettant en évidence une superposition de deux voix : celle explicite du journaliste rejetant l'autre voix sous-jacente de l'expression initiale. En utilisant des marqueurs de polyphonie tels que "ne...pas", "ni...ni", le journaliste cherche à réfuter et contredire le point de vue exprimé dans la structure originale. Selon Mejri⁶³, La présence de la négation réactive le sens littéral de manière à perturber la cohérence de l'expression. Ces constructions sont fréquemment observées dans des contextes ludiques. De plus, le recours à ce mode de défigement contribue grandement à la fonction argumentative du discours journalistique au niveau des titres, car il repose sur l'évaluation de la vérité de l'expression. En somme, le journaliste s'engage dans le discours et assume la responsabilité de l'énonciation à travers l'usage de la négation.

B- L'expansion

L'expansion⁶⁴ est souvent classée parmi les différents procédés du défigement. Elle consiste à ajouter un ou plusieurs éléments étrangers (une lettre, un mot et même parfois une proposition) à l'intérieur de l'expression sans pour autant modifier ses éléments constitutifs ni leur agencement. Toutefois, cette introduction engendre une cassure de la séquence qui implique un changement des relations syntaxico-sémantiques entre les différents constituants de l'expression. Nous avons extrait du corpus les deux exemples suivants :

⁶² Pour des explications plus détaillées sur la *négation*, voir les travaux de Bakhtine (1970), Ducrot (1984), Fairclough (1992), Nølke (1993), Fløttum (2005).

⁶³ S. MEJRI, 1997, *op.cit.*, p. 369.

⁶⁴ Il nous semble opportun de citer la définition proposée par MARTINET qui utilise le terme dans d'autres contextes. Pour lui l'expansion désigne « *tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants* ». Martinet (1970:128) cité par M. H. SVENSSON, *Les critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain*, thèse de doctorat, 2004, p.35

(1)- *Une force si spéciale* (20 janvier 2013/ L'éditorial)

(2)- *Plein... d'emplois !* (19 mars 2013/L'éditorial)

Première session ordinaire de l'APW de Mila

(3)- *L'ADE entre l'enclume des APC et le marteau des prix réglementés de l'eau* (7 avril 2013/ L'Algérie profonde)

Le verrou administratif du contrat à deux ans n'y est pas étranger

(4)- *Marché des transferts : circulez, y a presque rien à voir !* (1 juillet 2013/ Sport)

(5)- *Etre à couteaux et sabres... tirés* (29 avril 2013/ Sport)

(6)- *Entre le marteau de la liberté et l'enclume de la contrainte* (4 avril 2009/ Culture)

La littérature jeunesse en Afrique

(7)- *Entre le marteau de l'oralité et l'enclume du conflit générationnel* (28 juin 2009/ Culture)

Le titre (1) marque une expansion de type intensif par le rajout de l'adverbe « si » dans le syntagme " *une force spéciale*". L'adjonction de tel élément marque son apport discursif dans le titre. En effet, le journaliste procède à une évaluation en impliquant sa part de subjectivité dans son discours. Il félicite la réaction si spéciale de l'Armée algérienne qui n'a pas obéit au chantage des terroristes dans l'affaire d'In Amenas. Par ce mode d'altération, le journaliste prend position par rapport à l'actualité.

Le titre (2) présente l'insertion de la préposition « de » dans le nom composé "*plein-emploi*" / le "*plein emploi*". L'expression titre un article qui commente la réaction du gouvernement algérien face au vent de colère des jeunes chômeurs de Sud. Pour gagner la paix sociale, le gouvernement a accordé une priorité à l'emploi aux jeunes originaire du Sud dans les sociétés pétrolières. L'insertion des points de suspension est aussi significative parce qu'elle critique cette politique d'urgence qui n'apporte aucune solution rationnelle à la problématique. Ainsi, le journaliste trouve que « *Le financement par l'État des emplois n'est pas une réponse adéquate, il est un corticoïde qui vous calme le mal et vous décalcifie "l'économie". Une solution transitoire du très court terme* ». (Liberté, L'éditorial, p.3)

Quant aux titres (3) (5), (6) et (7), l'adjonction des éléments soulignés consiste à actualiser les deux expressions dans le contexte d'énonciation qui leur est propre. Ainsi, le terme *sabres* par exemple inséré dans le titre (5) indique le type d'arme blanche utilisée réellement dans le stade lors de vente des billets du match final qui a tourné à l'émeute.

5-3-3- Suppression et adjonction des segments dans l'expression figée

A- Télescopage de deux expressions figées

Ce mode de jeu de mot consiste à mettre en scène un télescopage de deux (parties) expressions figées. La fusion entre les deux segments appartenant à deux syntagmes contraints différents produit un effet ludique mais aussi significatif. Voyons les titres suivants :

(1)- *Quatre murs... sans plus !* (26 juin 2011/ L'éditorial)

Navette nocturne Alger-Annaba par train

(2)- *Voyage au bout des chemins... d'enfer !* (12 août 2012/ la radar)

(4)- *Big Brother vous a à l'oreille !* (2 juillet 2013/ Contrechamp)

Cimetière de Sidi-Yahia (Alger)

(5)- *Côté cour et côté jardin* (31 mai 2012/ le radar)

Éliminatoires des JO-2012 (Algérie-Madagascar)

(6)- *Le bâtiment fait chambre à part!* (18 mai 2011/ Liberté de la communication)

(7)- *Le bâtiment n'est pas dans son assiette !* (1 mars 2010/ Liberté de la communication)

Par ailleurs, comme nous l'avons précédemment signalé, le proverbe est souvent perçu en tant qu'unité intégrale. Donc, la troncation d'un de ses segments n'implique pas des problèmes d'interprétation étant donné que la conservation du premier peut rendre compte de son intégralité. Or, le fait de substituer le deuxième segment par une autre structure étrangère produit un effet de surprise en exprimant explicitement l'intention de superposer des voix mais surtout de marquer

la position du journaliste qui transgresse le sens originel du proverbe. Ainsi, le journaliste dénonce *les remèdes* et propose *le coup de balai*.

Le titre (2) fait un renvoi au titre de la chanson célèbre " *Quatre Murs Et Un Toit*" dont la partie supprimée a été remplacé par la locution "*sans plus*". Dans le titre (3), le défigement a été effectué par le fait d'intercaler la locution nominale "*chemin de fer*" dans le stéréotype culturel "*Voyage au bout de l'enfer*" qui est un titre d'un film. L'exemple (4) opère un télescopage de l'expression "*Big Brother*" avec un segment de l'expression "*avoir la puce à l'oreille*".

B- Agglutination d'une séquence figée et séquence libre

Nous avons trouvé dans notre corpus un autre mode de manipulation des expressions figées. Dans les exemples suivants tirés de notre matériau d'étude, l'altération consiste à conserver une partie de la séquence figée et la compléter par un autre syntagme forgé par le journaliste :

(1)- *Chacun pour soi, tous pour un* (12 mars 2009/ Contrechamp)

Sit-in historique des enseignants à Tizi Ouzou

(2)- "*One two three, la grève continue!*" (24 novembre 2009/ L'actualité en question)

En effet, les deux titres renvoient respectivement à un proverbe "*Chacun pour soi, dieu pour tous*" et un slogan sportif "*One two three, viva l'Algérie*" dont le premier segment est exploité pour rapporter un évènement politique.

Nous avons décrit les différents procédés de défigement auxquels le journaliste recourt pour manipuler et actualiser l'expression figée dans l'énoncé-titre. Sur ce plan, le défigement constitue un autre moyen de l'exploitation du matériel linguistique parce qu'il fournit de nouvelles approches aux unités phraséologiques. En effet, les structures figées se proposent comme des éléments langagiers offrant une source d'expressivité. Ainsi, le défigement reflète la dimension créative dans le discours journalistique.

Par ailleurs, nous avons constaté à travers l'analyse de quelques exemples tirés de notre corpus que quelque soit le type de défigement et son apport discursif dans le titre, son existence n'est jamais fortuit dans les deux genres journalistiques en ce sens qu'il y ait toujours une raison et une intention derrière le recours au défigement ; que ce soit pour rapporter ou pour commenter l'actualité le sens connotatif est omniprésent. Bref, les titres comportant des expressions figées manipulées présentent plus encore la part de subjectivité du journaliste que ceux qui contiennent un figement. Dans cette rubrique, nous apercevons que l'emploi du défigement dans les titres du genre d'opinion (à l'exemple de l'éditorial et du billet contrechamp) marque une créativité beaucoup moins freinée par laquelle s'émerge la fonction poétique du langage par rapport aux titres d'articles informatifs.

En un mot, le discours journalistique au niveau des titres de *Liberté* puise d'un fond phraséologique et culturel partagé avec les lecteurs. Le figement dont l'identification est énormément liée à des contraintes traditionnelles offre au journaliste une liberté d'expression fondée sur l'éclatement morphologique, syntaxique et même sémantique de ces expressions figées. Il s'ensuit que la transgression n'affecte pas seulement le caractère de fixité de ces séquences mais aussi la voix collective et anonyme qui se voit trahit par un énonciateur visant non seulement à créer un effet ludique mais également à marquer son point de vue. L'exemple⁶⁵ de l'expression "*Les vertes et les pas mûres*" est éclairant à cet égard. En effet, cette expression est très fréquente et différemment employée dans les titres commentant l'actualité sportive qui se rapporte à l'équipe nationale du football « les verts », mais parfois elle correspond à l'actualité politique quand il s'agit des partis islamistes en Algérie surnommés l'alliance verte.

⁶⁵ Ces titres sont déjà cités

Les titres suivants montrent les diverses manipulations à connotations différentes portées sur l'expression permettant de l'accommoder aux contextes et aux intentions discursives différentes⁶⁶ en débouchant sur des discours symbolisant:

1. *Les verts et les pas mûrs* (21 janvier 2013 / Contrechamp)
2. *Des verts et des pas mûrs !* (14 novembre 2011/ Sports)
3. *L'environnement pas mûr des "Verts"* (4 octobre 2009/ Contrechamp)

Après leur belle prestation face à l'Egypte

4. *Ils sont mûrs, les Verts !* (8 juin 2009 / L'actualité en question)
Ambiance au quartier général de l'alliance de l'Algérie verte
5. *"Des verts et pas des mûres au siège du MSP"* (11-12 mai 2012/ L'actualité en question)

Il va de même pour l'adage le très célèbre « *quand le bâtiment va, tout va !* » dont l'usage est très fréquent dans le domaine économique. Dans notre corpus, nous en avons repéré cinq occurrences marquées tous dans la sous-rubrique économique " liberté d'expression". L'expression a subi plusieurs manipulations comme dans les exemples déjà cités dans cette section. Nous pouvons constater que le terme *bâtiment*, constituant le noyau, peut engendrer une actualisation de la structure complète de l'expression chez le lecteur :

- *Quand l'homme va... tout va !* (17 mai 2010/ Liberté de la communication)
- *Quand le bâtiment va...* (28 septembre 2009/ Liberté de la communication)
- *Le bâtiment va mal !* (29 juin 2011/ Liberté de la communication)
- *Le bâtiment fait chambre à part!* (18 mai 2011/ Liberté de la communication)
- *Le bâtiment n'est pas dans son assiette !* (1 mars 2010/ Liberté de la communication)

⁶⁶ Nous avons relevé d'autres titres de différents autres journaux, pour montrer la créativité et l'expressivité qu'engendrent les différentes altérations :

- Des Verts assez « mûrs » (Horizons/ 10-06-2013)
- Les Verts pas encore mûrs! (L'Expression / 03-02-2015)
- Des Verts pas aussi mûrs que ça (Horizons/ 02-02-2015)
- Les Verts pas encore « mûrs » (Horizons/ 26-05-2013)
- Verts, mûrs, purs et durs (La Tribune/ 28-06-2014)

Nous pouvons conclure que les opérations d'altération et des ruptures de contraintes des séquences figées renforcent davantage leurs formes initiales dans la mesure où la détection de ces structures passe d'emblée par le moule préfabriqué et figé mais permettent la création d'un effet stylistique très savoureux.

Il nous a paru intéressant de nous pencher, dans le présent chapitre, sur d'autres aspects entrant en jeu quant à l'usage des expressions figées dans les titres de *Liberté*. Nous avons donc tenu à rendre compte de différents modes de choix et d'introduction de ces formes dans le titre mais aussi à déterminer leurs effets discursif et sémantique. En effet, après avoir analysé les modalités énonciatives adoptées par le journaliste pour marquer son implication dans le discours et pour accrocher son lecteur.

De plus, l'analyse du phénomène de figement dans notre corpus nous a conduits à mettre en relief l'aspect d'altérité remarquable dans l'emploi du langage figé et qui contribue énormément dans la construction de l'énoncé-titre dans le discours de la presse écrite. Cela se fait à travers l'alternance codique qui tend à une hybridité culturelle : l'insertion des expressions figées issues de la société et la culture algérienne. En outre, cette altérité touche également l'aspect formel de la structure figée ; il s'agit dans ce cas de procéder à des différentes manipulations de ces formes pour créer des effets de sens en répondant à des fins idéologiques. Ainsi, le titre se propose comme lieu de métissage et de diversité discursifs

Au terme de cette analyse nous constatons que le langage figé offre aux journalistes une diversité d'expressions susceptible de se recycler et se ranimer discursivement et de s'introduire dans différents contextes. Ainsi, ces structures figées se proposent comme un lieu et un terrain privilégié et fécond aux innovations et qui s'ouvre sur des procédés permettant de magnifier l'énoncé-titre.

Le traitement des faits d'actualité donne lieu à des mises en scènes diverses en explorant plusieurs procédés relatifs à l'emploi des expressions figées. Ces dernières se proposent comme procédés d'argumentation et d'expression de

l'implicites culturels en produisant des effets d'ironie, de métaphore, d'insinuation, etc. Cette pratique reflète une stratégie discursive servant à reconstruire l'évènement et à le livrer autrement au lecteur.

Cela nous mène à conclure que cette étude met en saillance un figement productif, impliquant une prolifération de sens. Notre analyse témoigne la puissance argumentative des expressions figées, leur potentiel sémantique revêt une valeur transformatrice et redynamisante. La manipulation des expressions figées est la manifestation d'une intention communicative, elle offre au journaliste des pistes d'expression qui lui permettent de produire des effets de sens afin de critiquer ouvertement les actions ou les décisions de certaines personnalités. Une telle stratégie démontre également la fragilité des contraintes traditionnellement liées à la notion du figement.

CONCLUSION

L'enjeu principal de cette thèse était de caractériser l'emploi du figement dans le discours journalistique. Dans cette étude nous nous sommes attelée à analyser et décrire le fonctionnement et l'apport discursif des expressions figées au niveau des titres d'articles du journal algérien *Liberté*. Ainsi, l'objectif que nous nous sommes fixé était de discerner le mode d'emploi et d'articulation du figement et les enjeux qui conditionnent le choix des expressions figées dans la formulation des titres, ces éléments capitaux considérés comme des morceaux de bravoure dans le discours de la presse écrite.

En effet, le figement caractérise les unités phraséologiques reconnues et utilisées en bloc. Ce sont des séquences dont les composants présentent une certaine impossibilité de troncation, d'intercalation d'autres éléments et de transformation syntaxique au niveau de sa structure. Plusieurs études ayant montré la fréquence notable de ces expressions figées dans le discours médiatiques, la question qui a retenu notre intérêt était de montrer que l'exploitation du langage préfabriqué et l'insertion des expressions figées dans la constitution des titres dépassent le statut d'automatisme langagier, il est plutôt délibéré étant donné que l'écriture des titres est d'une importance particulière. En tant que premier élément de contact entre le journal et le lecteur, les titres demandent l'exploitation des stratégies linguistiques et communicatives pour accrocher l'attention. Leur formulation représente la mise en discours de l'actualité, elle est tributaire d'une contrainte d'information qui consiste à annoncer la nouvelle et une contrainte de captation visant à retenir l'attention du lecteur et l'inciter à lire le texte.

Dans notre étude, nous avons abordé le concept de figement sous ses deux facettes, le figement lexical qui renvoie à des locutions nominales, verbales ou des proverbes, et le figement culturel qui renferme les références intertextuelles résultant de la reprise des structures très connues telles que : les titres de films et de livres célèbres, les slogans sportifs ou politiques, les propos célèbres de certains écrivains et poètes, les extraits des textes sacrés, les titres ou extraits de

chansons...De plus, le phénomène de défigement a été également pris en considération dans ce travail parce qu'il constitue le résultat du détournement des structures figées.

Nous avons essayé de trouver des éléments de réponse à nos interrogations à travers l'exploration d'un corpus constitué d'un ensemble de titres d'articles journalistiques comportant le phénomène de figement, ces titres proviennent d'un quotidien national algérien d'expression française, il s'agit du journal *Liberté*.

Nous avons soumis les titres collectés sur une période de cinq ans à une analyse quantitative et à une analyse qualitative pour pouvoir dresser un portrait du mode d'usage du figement dans le genre du titre. L'application de ces deux méthodes nous a permis de dégager les régularités qui régissent l'emploi des différents types d'expressions figées et de caractériser les procédés de leur introduction dans l'énoncé-titre en les confrontant avec les spécificités du genre journalistique dans lequel s'inscrit l'article et la visée discursive que trace le journaliste à travers ce choix. Ainsi, nous avons analysé en termes de polyphonie les mécanismes d'énonciation des titres fondés sur du préconstruits¹.

Notre étude a confirmé l'idée que le choix et l'introduction d'une expression figée au niveau des titres manifeste une intention particulière visée et voulue par le journaliste étant donné qu'il fait feu de toute unité lexicale pour structurer des énoncés-titres mettant en scène l'information (rapportée ou commentée) mais aussi exerçant un attrait fort appréciable des lecteurs. Sur ce plan, les expressions figées provenant d'un fonds culturel partagé se proposent aux journalistes comme une

¹ Pour plus de détail sur cette notion, nous renvoyons aux travaux de Marie- Anne Paveau : « *Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique* », (2015) ; « *Quelles données entre l'esprit et le discours ? Du préconstruit au prédiscours* ». (2011) ; *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*, (2006).

mine d'or offrant ainsi un trésor d'unités inépuisable qu'ils exploitent dans la constitution du discours.

Ainsi, à travers l'analyse quantitative de l'occurrence de certaines catégories d'expression figée que présente notre corpus, nous avons pu dégager des régularités d'utilisation qui confirment l'hypothèse de la présence d'une corrélation entre le type de figement introduit au niveau du titre, le genre et la visée communicative assignée et l'intention du journaliste.

En effet, l'analyse a montré une fréquence plus élevée des locutions nominales dans les titres de l'éditorial (27%), article emblématique du genre d'opinion, par rapport aux titres d'articles d'information (22%). Cette différence d'usage est aussi remarquable dans la configuration que prennent les titres comportant des locutions nominales. Dans les titres d'articles informatifs les locutions nominales sont généralement employées pour dénommer des partenaires du champ politique ou pour décrire une situation ou une action. Elles sont souvent accompagnées d'autres éléments qui servent à les actualisées dans le contexte sociopolitique en question, c'est-à-dire les titres ne sont pas constitués exclusivement de locutions nominales.

Cependant, les titres d'éditoriaux marquent une prédilection pour les locutions nominales. Le journal *Liberté* a tendance à présenter ces titres dans leurs formes les plus réduites. Sur ce plan, les locutions nominales y assurent une construction syntaxique très courte en conservant le style soutenu [ex : (**Bombe à retardement** (6 mai 2009)/ **Peau dure** (5 février 2013)/**Le ballon de baudruche** (25 juin 2013)]. Elles offrent une structure qui se conforme à la forme canonique des titres fortement recommandée dans les manuels de journalisme. Ces locutions assurent une expressivité dans un format plus réduit, ce qui permet de condenser l'information au niveau du titre tout en rendant celui-ci plus accrocheur.

Sur ce plan, le recours à des locutions nominales permet l'élimination du verbe dans l'énoncé-titre en concentrant la lecture sur les aspects les plus forts de l'information. Ce procédé doté d'une puissance à la fois stylistique et argumentative

permet à l'éditorialiste de présenter l'évènement suivant son propre angle de vision sans une prise en charge explicite. S'appuyant sur du présupposé résistant à la réfutation ou à la contradiction plutôt que sur du posé, la nominalisation² offre un effet et un pouvoir au discours. Cela est en parfaite cohérence avec la subjectivité marquée assumée de l'éditorial. En effet, ce type de structure figée met en valeur des procédés stylistiques pouvant ainsi générer un point de vue et une attitude vis-à-vis d'un fait d'actualité.

Les locutions nominales présentent une affinité avec les procédés de jugement. Leur emploi permet d'axer le contenu du titre sur un aspect de l'information ce qui explique l'abondance remarquable de ces séquences dans les titres de commentaire. De plus, nous avons trouvé que dans *Liberté* les titres éditoriaux optent pour des locutions nominales non actualisées, autrement dit utilisées telles quelles, dans leur forme originelle comme le montrent les exemples cités ci-dessus. Ce mode de titrage reflète intrinsèquement le point de vue et la position prise par la rédaction par rapport au fait commenté. Ce procédé d'énonciation, qui consiste à émettre un jugement sans pour autant s'impliquer dans son discours, répond généralement aux exigences du genre commentaire et favorise particulièrement le statut noble de l'éditorial en y présentant un discours qui peut être généralisé et appréhendé comme discours de vérité.

Par ailleurs, utiliser une locution nominale compatible à tout autre contexte discursif pour titrer un éditorial crée un effet d'incitation qui suscite chez le lecteur le besoin de se situer par rapport à l'évènement ; cela le conduit à effectuer une coopération interprétative. Il sera donc appelé à lire l'article afin de reconstituer le sens et à établir le rapport entre le titre et l'information commentée.

² Sur les effets de la nominalisation, voir Patrick Sériot (1986a et 1986b). Selon lui, « l'énoncé nominalisé est préconstruit, c'est-à-dire qu'il n'est pas pris en charge par le sujet énonciateur, mais se trouve comme un objet du monde 'déjà-là', préexistant au discours [...] : ses conditions de production ont été effacées », P. SERIOT, « *Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations* », *Langages*, 21, n°81, 1986, p.24

En outre, l'emploi des locutions nominales dans les titres éditoriaux constitue le gage de la non-prise en charge du discours et correspond ainsi aux enjeux d'effacement de la responsabilité, ce qui engendre une force d'évidence à l'acte d'énonciation. D'ailleurs, nous avons observé l'omission quasi systématique de l'article de locution nominale utilisée (article zéro) au niveau de ces titres, ce qui donne l'impression d'une distanciation énonciative et produit un effet d'étiquetage. Ce procédé d'utilisation fondé sur le détachement de l'évènement de sa temporalité ne sert pas seulement à commenter l'information mais aussi à la cristalliser.

Les locutions nominales offrent à l'énoncé-titre une valeur cognitive et communicative particulière. Elles accordent au locuteur un espace d'expression dissimulé par l'effacement énonciatif et se proposent, à ce niveau, comme un condensé énonciatif dont le sens délivre, dans certains contextes, des commentaires, à moins que ce ne soit de l'ironie.

En somme, l'écart et le contraste d'usage des locutions nominales remarqué entre les différents genres est expliqué par la visée et les exigences du genre qui dictent des procédés d'énonciations appropriés dans la formulation du titre et favorise ainsi un type de locution par rapport à un autre.

Pour ce qui est des locutions verbales, l'analyse a montré leur fréquence beaucoup plus élevée dans les titres d'articles informatifs (30%) par rapport aux titres d'articles d'opinion (1%). Ce choix est exigé bien évidemment par la vocation du genre informatif qui consiste à rapporter des informations d'actualité, ce qui implique un mode de titrage chargé d'information et explique le recours à ces locutions permettant la mise en spectacle de l'information.

Par ailleurs, dans les articles informatifs, la plupart des locutions verbales présentent une réactualisation³ servant à ancrer les titres dans leur contexte pragmatique. Citons à titre d'exemple :

[PLUS DE 50 PALESTINIENS BRÛLÉS PAR DES ÉCLATS D'OBUS AU PHOSPHORE BLANC
(l'actualité en question)

- **Les conventions internationales foulées aux pieds par Israël** (13 janvier 2009)

PROPOSITION DU FLN, LISTE NOIRE, CORRUPTION, RUMEURS ET SAHEL (l'actualité en question)

- **Ouyahia remet les pendules à l'heure** (12-13 mars 2010)]

La forme assertive y est très fréquente, elle accorde au titre une portée informative qui répond à la fonction capitale du titre de la presse écrite : celle d'informer. Caractérisée par un dynamisme contribuant à la mise en discours de l'actualité, la locution verbale constitue, dans le genre informatif, le noyau de l'énoncé-titre qui présente l'essence de la nouvelle. Mais ce n'est pas toujours le cas, car, contrairement à certaines locutions verbales qui assurent une neutralité énonciative, certaines autres insinuent des jugements. Ces structures appartiennent à l'arsenal de procédés et des unités lexicales qui permettent au journaliste d'intervenir sur l'information titrée sans pour autant marquer son implication dans le discours. Dans ce cas les titres devraient manifester une richesse implicite dont la fonction ne consiste pas seulement à rapporter l'évènement mais également à orienter la lecture et la focaliser sur un aspect imposé par la rédaction.

Quant aux titres d'articles d'opinion, ils marquent une utilisation très faible des locutions verbales et un mode d'emploi particulier. En effet, elles expriment une passivité manifestée par des verbes souvent à l'infinitif. Comme dans l'exemple suivant :

³ Rappelons que la réactualisation d'une expression suppose l'actualisation de son prédicat et ses arguments et nécessite aussi le rajout de quelques éléments pour l'inscrire dans un contexte réel.

- **Avancer à reculons!** (21 juin 2011)

Sans marques du temps ni d'acteurs, ces locutions non actualisées dans le contexte présentent le condensé du sens et expriment une vocation de commentaire en renforçant l'aspect argumentatif au niveau de ces titres.

Par ailleurs, la différence d'emploi des proverbes est particulièrement saillante pour les deux genres. Dans les titres d'articles conçus souvent comme informatifs, le recours aux proverbes est très faible (4%). Leur utilisation vise à inviter le lecteur à tirer des enseignements de l'évènement en question étant donné que leur contenu provient d'une conscience partagée et d'une collectivité favorisant leur réceptivité d'où leur effet pragmatique.

La spécificité de ces expressions c'est qu'elles se proposent comme des procédés langagiers ayant une force probante de séduction pour les lecteurs, une force imposée généralement par leur expression incantatoire et énigmatique. Manifestement, les titres d'articles d'opinion ont une préférence très marquée pour les proverbes (30%). Cela s'explique par leur capacité expressive et argumentative et leur pouvoir suggestif. Dans ces titres, le choix des proverbes reflète un usage voulu et réfléchi, ces expressions sont chargées de coloration subjective inhérente et pourvues d'une force significative permettant aux éditorialistes d'exprimer leurs points de vue de façon plus énergique. Même si les marques du locuteur y sont bannies, les proverbes offrent un espace d'expression de subjectivité ; leur introduction constitue un point d'ancrage de la subjectivité dans le discours d'information car ils contiennent intrinsèquement une orientation argumentative qui laisse transparaître la subjectivité du locuteur.

De plus, la fréquence d'usage des proverbes vernit l'éditorial d'une couche de sagesse et d'autorité. Cela appui, à notre avis, la valeur particulière de ce genre dans la production en lui donnant un statut distinct. L'éditorial tire ainsi son prestige des

choix langagiers qui traduisent un positionnement idéologique, intellectuel et émotionnel bien déterminé.

L'emploi du proverbe, souvent marqué par une forme prégnante et une contingence qui l'imposent comme structure ayant un statut idéologique, accorde à l'éditorial une autorité indiscutable et particulière qui le distingue des autres articles. Sur ce plan, le choix du proverbe constitue une stratégie discursive qui vise à produire un effet d'évocation, de conviction et d'argumentation dans l'énoncé-titre, il accentue l'aspect du commentaire.

Par ailleurs, nous avons vu que le discours journalistique au niveau des titres de presse se nourrit du figement culturel. Ce type de figement renferme les énoncés célèbres répandus et mémorisés par les membres des communautés. Nous avons constaté une fréquence élevée de ces expressions culturelles dans les titres éditoriaux (26%) par rapport à un usage faible dans les titres du genre informatif (10%), excepté ceux de la rubrique Culture (23%) dont les informations sont destinées une catégorie bien déterminée de lecteurs.

Dans le discours de la presse écrite, la reprise de ces structures produit un effet d'intertextualité ; leur citation vise à orienter le lecteur vers un aspect social et le plonger dans un univers intellectuel spécifique. Le recours au figement culturel dévoile la connivence que le journaliste cherche à établir avec ses lecteurs. Ainsi, ces expressions ancrées dans la mémoire collective renforcent la fonction phatique des titres.

Chargés de références culturelles, ces titres comportent une consistance et une densité sémantiques permettant de générer, chez les lecteurs, des idées et des représentations étroitement liées à ces formes langagières. Ces expressions créent un lien connotatif entre leurs contenus et les événements commentés ce qui réactive les connaissances encyclopédiques des lecteurs et les invite à comprendre ces allusions. Notons dans ce cas que parvenir au sens implicite que génèrent ces séquences est en grande partie tributaire des savoirs et compétences du lecteur.

La différence entre les articles du genre informatif et ceux du genre d'opinion en matière d'usage du figement culturel dépasse l'aspect quantitatif pour se manifester dans leur mode d'emploi. Alors que dans les titres du genre informatif le figement culturel est souvent encadré par des guillemets marquant une tentative d'objectivité [ex : **“L'Histoire ne se répète pas toujours...”** (l'actualité en question/25 octobre 2011)/ **« la vérité rendra un peu d'espoir »** (l'actualité en question/16 janvier 2012)], ceux du genre commentaire les omettent en général [ex : **Les mots pour le dire** (4 février 2009)/ **Avoir 20 ans et mourir** (10 août 2009)/ **Les copains d'abord** (22 juin 2012)/ **Partis : en attendant Godot** (11 avril 2013)/ **Le fou du roi** (5 novembre 2013)], ce qui produit un enchâssement de plusieurs voix et dissimule celle du locuteur.

Par ailleurs, nous avons constaté que par l'utilisation de ces différents types d'expressions figées provenant d'un stock linguistique et culturel partagé plusieurs voix interagissent dans l'énoncé-titre. Ainsi, une polyphonie s'impose quand la voix du journaliste se dédouble et se superpose sur une voix collective.

Nous avons constaté également que l'utilisation des unités préfabriquées émanant d'un fonds collectif pour titrer les articles reflète la stratégie adoptée par la rédaction pour maintenir avec les lecteurs un contrat fondé en grande partie sur la connivence. En effet, ce contrat implicite qui ne réclame pas seulement la vraisemblance du discours repose également sur un rapport de proximité assuré par ces éléments culturels. Ainsi, ils se proposent comme source de connivence offrant un terrain sur lequel le journaliste superpose son point de vue en le diluant dans une voix anonyme et collective. Bref, ils constituent le gage d'une adhésion et d'une complicité mais aussi le fondement de l'argumentation.

De surcroît, notre étude a mis en relief un mode de configuration particulier concernant la disposition du figement dans l'énoncé-titre. En effet, contrairement aux titres des genres informatifs dont le figement affecte souvent le rhème et le

deuxième segment de parataxe ; ceux du genre interprétatif tel que les éditoriaux optent plutôt pour des titres complètement figés.

Cette recherche témoigne d'une hétérogénéité langagière et culturelle des titres fondés sur le langage préfabriqué et dont le choix n'est aucunement innocent. Il est imposé par une intention et une visée communicative bien déterminée. Cette diversité atteste une certaine perméabilité et une ouverture du discours de la presse aux autres types de discours dans la mesure où il manifeste une compatibilité aux unités intertextuelles qui corroborent la circulation du discours social et participent même à sa transformation.

La présente recherche a abordé d'autres dimensions concernant les différents procédés relatifs à l'emploi de ces séquences. En effet, nous avons révélé un métissage dans l'utilisation des expressions figées qui résulte de différentes stratégies discursives déployées par le journaliste pour intensifier l'expressivité des titres fondés sur le figement. Ainsi, il adopte des modalités énonciatives renforçant la fonction de captation des titres et marquant son implication dans le discours.

En effet, le journaliste instaure une connivence et une complicité avec son lectorat via l'étalage d'un savoir et d'un langage découlant d'un réservoir partagé et d'une culture commune. L'alternance codique confère aux titres une hybridité culturelle fondée sur l'exploitation des expressions figées issues de la société et la culture algérienne et donc s'appuyant sur un stock culturel double, voire triple. Sur ce plan, nous rappelons que ces expressions socialisées renferment des conventions culturelles et génèrent des valeurs et des présuppositions sur des réalités dans une société donnée⁴.

⁴ Sur ce point, nous partageons avec F. RASTIER l'idée que « *les figements sont endoxaux* », *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.

Par ailleurs, Le figement est d'un apport important dans le discours journalistique. Le langage de la presse écrite en tant que vecteur de la manipulation linguistique témoigne de la richesse de procédés qui en ont été faits. Ces expressions possèdent un caractère qui leur permet de s'accommoder facilement au contexte. Cette accommodation se réalise également grâce aux différentes manipulations qui en pourraient être faites. Ainsi ces expressions sont sujettes à divers procédés de défigement non seulement pour s'adapter aux contextes mais aussi pour délivrer, activer et créer un effet de sens voulu en suggérant d'autres pistes d'interprétation.

Le défigement dans les titres de presse, fondé souvent sur la resémantisation des éléments qui composent l'expression⁵, traduit une volonté de produire des effets de surprise auprès du lecteur qui sera invité à prendre conscience du contexte en question. Il sert donc à « *contester les normes qui ont présidé au figement* »⁶

Dans notre corpus, nous avons analysé différents types de défigement servant à instaurer une diversité d'effets sémantiques voulus. En effet, dans le langage de la presse écrite, les procédés de défigement rendent les énoncés-titres plus expressifs mais aussi plus attractifs tout en exprimant le point de vue de façon lapidaire. Le défigement ouvre l'expression sur de nouvelles significations. Ainsi le journaliste procède à des détournements et des jeux de mots en produisant des effets ludiques et en suscitant un pouvoir mnémonique au niveau des titres.

⁵ Cela consiste à remotiver « *des propriétés sémantiques et syntaxiques que le figement avait effacées* », J.- C. GUILLON, « *Au fur de la langue : Figements et défigements* », Les revues pédagogiques de la Mission laïque française, Enseigner le français, n° 47, 2004, p.72.

⁶ F. RASTIER, *op.cit*, p. 310.

Les expressions figées sont dotées d'une fonction persuasive mais aussi évaluative. Ces valeurs dont disposent certaines structures phraséologiques permettent aux journalistes de porter la "plume dans la plaie" et de s'engager sur des sujets et des faits d'actualité qui semblent leur tenir à cœur. Sur ce plan, ces expressions font preuve d'une puissance particulière dans la mesure où elles sont munies d'aspects et de pouvoir manipulateurs ayant pour vocation d'influencer les lecteurs en orientant leur attitude du côté de l'opinion valorisante ou dévalorisante du journaliste vis-à-vis des faits.

Cette thèse met en saillance un figement à caractère productif dont l'usage en discours entraîne une prolifération de sens. Notre étude vient donc confirmer la puissance argumentative des expressions figées, leur potentiel sémantique provient de l'aspect de recyclage, remotivation que leur confère le contexte et qui contribue à la redynamisation et la ranimation discursive.

Les expressions figées influencent la qualité de l'information délivrée et son intensité, elles orientent la lecture et produisent des effets de sens. Elles sont munies d'une puissance médiatrice qui contribue à l'efficacité communicative des énoncés-titres dans le discours journalistique. Ces unités lexicalisées sont pourvues d'une structure polymorphique dont le contenu est susceptible d'être remotivé selon les diverses situations dans lesquelles elles sont insérées. Cette remotivation se manifeste généralement par l'effet heuristique et ludique que peut produire l'emploi métaphorique de ces séquences traduisant ainsi les intentions et les visées du locuteur.

La présente étude est une contribution à la conception du phénomène de figement et son articulation dans le discours des titres de presse. Son intérêt consiste en l'analyse de l'apport discursif de ce phénomène au niveau de ces éléments fondamentaux dans le journal.

Evidemment, cette étude reste sommaire vis-à-vis de l'immensité du travail à faire pour rendre compte de la richesse et la valeur de ces expressions figées dans le discours. À cet égard, une analyse plus poussée de leur fonctionnement au niveau des autres constituants de l'article serait nécessaire pour développer cette question. De plus, notre investigation portait sur la presse écrite généraliste, il serait méritoire de travailler sur le mode d'emploi des unités phraséologiques dans la presse spécialisée (sportive, économique...) voire dans d'autres supports médiatiques tels que les émissions télévisées, la radio ou les médias d'information en ligne. En outre, une étude pragmatico-sémantique menée sur les interactions de forum, les commentaires des internautes ou dans les textes politiques pourrait mettre en relief les qualités pragmatiques et le pouvoir expressif que génèrent ces expressions.

Par ailleurs, le lecteur assidu de la presse écrite peut facilement se rendre compte qu'elle participe à la prolifération des collocations dans la langue. Sur ce plan, une étude portant sur la langue de la presse écrite comme terrain contribuant au processus de figement serait donc intéressante. Ainsi, la presse écrite se propose comme une machine de recyclage permettant d'imposer un usage figé de certains syntagmes libres qui finit par la constitution des unités fixées sur le plan de la forme mais aussi du sens. Sur ce plan, le langage utilisé dresse de façon latente et imperceptible⁷ un continuum marquant graduellement le passage des formes libres aux formes figées. De surcroît, la pratique langagière au niveau des articles et de leurs titres atteste l'intérêt accru des journalistes aux procédés de défigement ce qui impose une étude plus accentuée des néologismes créés suite aux différentes opérations de transformation de ces expressions figées.

⁷ Le figement est envisagé souvent comme une « *tendance générale, collective, non contrôlée de l'évolution de la langue* », J.-C. GUILLON, *op.cit.*, 2004.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- LES OUVRAGES

- ACHOUR C., BEKKAT A. (2002), *Clefs pour la lecture des récits*, Essai, Edition du Tell.
- ADAM J.-M. (2005), *Les textes : types et prototypes - Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Armand Colin, Paris.
- ADAM J.-M. & BONHOMME M. (2005), *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Armand Colin, [1^{ère} éd. 1997], Paris.
- AGNÈS Yves., *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*, coll. « Repères ». La découverte, Paris, 2002.
- ALBERT P., *Lexique de la presse écrite*, 1989.
- AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A. (2005), *Stéréotype et clichés : Langue, discours, société*, Armand colin, France.
- AUSTIN J. L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, traduction et introduction de Gilles Lane, Seuil, Paris.
- BAKHTINE M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BALLY C. (1951), *Traité de stylistique française*, Librairie George & Cie, Genève et Librairie C. Klincksieck, Paris, 3^{ème} édition, Tome I.
- BAYLON CH. (1996), *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Ed. Nathan.
- BARTHES R. (1972), *Nouveaux essais critiques : Extraits commentés : « Proust et les noms »*, Paris, Éditions Seuil.
- BENVENISTE E. (1966), *Formes nouvelles de la composition nominale*, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, Klincksieck, t. LXI.
- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, Paris.
- BOURDIEU P. (1996), *Sur la télévision*, Paris.
- BRONCKART J. P. (1997), *Activité langagière, texte et discours*, Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris.

- CHARAUDEAU P. (dir) (1985), *Médias et enseignement*, Paris, Didier Erudition.
- CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Education, Paris.
- CHARAUDEAU P. (1^{ère} édition 1983, 2^{ème} édition 1994), *Langage et discours, éléments de sémiolinguistiques (théorie et pratique)*, coll. Langue Linguistique Communication, Hachette, Paris.
- CHARAUDEAU P. (1997), *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Nathan-INA, coll. Médias-Recherches, Paris.
- CHARAUDEAU P. (2011), *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, 2^{ème} édition revue et augmentée, coll. Médias Recherches, De Boeck, Institut national de l'audiovisuel, Bruxelles.
- CHARTIER L. (2003), *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, coll. Relations publiques, Presses de l'université du Québec, Canada.
- CLAVER ZOUOGBO J.-Ph. (2009), *Le proverbe entre langues et cultures: une étude de linguistique confrontative allemand/français/bété*, Peter Lang.
- COMBETTES B., et TOMASSONE R. (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Wesmael s. a.
- DE BROUCKER J. (1995), *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.
- DUCROT O. et al. (1984), *Le Dire Et Le Dit*, Minuit, Paris.
- ESQUENAZI J.- P. (2002), *L'écriture de l'actualité, Pour une sociologie du discours médiatique*, coll. La communication en plus, dirigée par Bernard Miège, PUG.
- FAURE D. (1998), *Concevoir, rédiger, illustrer et diffuser vos messages, guide de la communication écrite de l'entreprise, concrètement que dois-je faire ?*, Maxima, Paris.
- FUCHS C. (1985), *Paraphrase et énonciation*. Éd. Ophrys, Paris.

- FURET C. (1995), *Le titre de presse. Pour donner envie de lire*, Paris : Les Éditions du CFPJ.
- FURET C. (2006), *Le titre*, 2^{ème} édition, coll. « Métier Journaliste », PUF, Paris.
- GAILLARD Ph. (1992), *Technique du journalisme*, 3^{ème} édition, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris.
- GASTON G. (2012), *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique*, coll. Sens Et Structure, Presses Univ.
- GENETTE G. (1982), *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- GENETTE G. (1987), *Seuils*, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », Paris.
- GOLDENSTEIN J.-P. (1990), *Entrées en littérature*, Hachette, Paris.
- GRIVEL C. (1973), *Production de l'intérêt romanesque*, La Haye, Mouton.
- GRIZE J.- B. (1990), *Logique et langage*, coll. L'homme dans la langue, dirigée par Bouscaren Janine, éditions OPHRYS, Paris.
- GROSS G. (1996), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, coll. L'essentiel Français, dirigée par Catherine FUCHS, OPHRYS, Paris.
- GRUNIG B. N. (1^{ère} éd. 1998, 2^{ème} éd. 1990), *Les mots de la publicité*, CNRS Editions, Paris.
- GUERY L. (1991), *Précis de mise en page*, Editions CFJP, Paris.
- GUILLON J.-C. (2004), « *Au fur de la langue : Figements et défigements* », Les revues pédagogiques de la Mission laïque française, Enseigner le français, n° 47.
- GUMPERZ J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, La Réunion, L'Harmattan.
- HABLER G. et HÜMMER C. (2005), « *Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées* », *Linx* [En ligne], 53, mis en ligne le 14 février 2011, consulté le 12 avril 2015. URL : <http://linx.revues.org/266>
- HAMERS J.-F. et BLANC M. (1983), *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles, Mardaga.

- HERMAN T., LUGRIN G. (1999), *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands : approches théorique et quantitative*, université de Fribourg, Institut de journalisme et des communications sociales, coll. Média Papers n°12, Suisse.
- HESBOIS L. (1986), *Les jeux de langages*, Québec, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- HOEK L. H. (1981), *La marque du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, coll. "approches to semiotics" 60, La Haye-Paris-New York : Mouton.
- HUBE N. (2008), *Décrocher la "UNE": Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, coll. Sociologie politique européenne, Paris.
- HUSSON D. & ROBERT O. (1991), *Profession journaliste : Sources d'information, typologie d'articles, styles d'écriture, éthique... : 100 conseils pratiques*, Éditions Eyrolles, chapitre 7, Paris.
- IMBERT G. (1988), *Le discours du journal, à propos de 'El Pais', pour une approche socio-sémiotique du discours de la presse*, coll. La maison des pays Ibériques, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, coll. Arguments 14, Minuit, Paris.
- JAMET C., JEANNET A-M. (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1977), *La connotation*, coll. Linguistique et Sémiologie, Presses Universitaires de Lyon, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- LAMIROY B., et al. (2009), *Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*, Paris, Ophrys.

- Le livre de la Communication, Secrétariat d'Etat à la Communication, Alger, mai 2009.
- LE QUERLER N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen.
- LEDERER M. (1994), *La traduction aujourd'hui, Le modèle interprétatif*, Hachette FLE, Paris.
- LEE N.-S. (2003), *Identité langagière du genre : Analyse du discours éditorial*, coll. Espaces Discursifs, L'Harmattan, Paris.
- LUGRIN G. (2006), *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Peter Lang.
- MAINGUENEAU D. (2000, réédition : 2001), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU D. (2007), *L'énonciation en linguistique française*, 2^{ème} édition, Hachette.
- MAINGUENEAU D. (2012), *Les phrases sans texte*, Paris : Colin, coll. U Linguistique.
- MAROUZEAU J. (1962), *Lexique de la terminologie linguistique*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- MARTIN-LAGARDETTE J.-L. (1987), *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*, Syros alternatives, Paris.
- MARTIN-LAGARDETTE J.-L. (2003), *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte.
- MARTINS-BALTAR M. (1997), *La locution entre Langue et Usages*, ENS Editions Fontenay Saint- Cloud.
- MAZIERE F. (2010), *L'analyse du discours*, coll. Que sais-je ?, 2^{ème} édition, Paris.
- MOIRAND S. (1996), *Le discours : enjeux et perspectives*, coll. Le Français dans le monde, Paris, Hachette.

- MOIRAND S. (2008), *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.
- MONTANT H. (1994), *Commentaires et humeurs : Billets, éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos...* Editions du CFPJ, Paris.
- MOUILLAUD M., TETU J.-F. (1989), *Le journal quotidien*, Presse universitaire de Lyon, Paris.
- MOURIQUAND J. (1997), *L'écriture journalistique*, 3^{ème} édition (2005), coll. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.
-
- QUEFFELEC et al. (2002), *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier.
- RASTIER F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- REY-DEBOVE J. (1979), *Lexique sémiotique*, Paris, PUF.
- REY-DEBOVE J. (1997), *Le Métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*, coll. U : séries "Linguistique", 2^{ème} édition.
- RINGOOT R., UTARD J.-M. (2009), *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, ouvrage collectif sous la direction de R. Ringoot, J.-M. Utard, L'Harmattan. Communication et Civilisation.
- SAUSSURE F. (1972), *Cours de Linguistique Générale*, éd. Payot, Paris.
- SCHAPIRA C. (1999), *Les stéréotypes en français: Proverbes et autres formules*, coll. L'essentiel, Ophrys.
- SEIBOLD E. & GROSSE E.-U. (1994), *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Frankfurt a. M.: Peter Lang.
- VIGNER G. (1980), *Didactique fonctionnelle du français*, coll. F. recherches et applications, Hachette, Paris.
- YVES A. (2002), *Manuel du journalisme. Ecrire pour le journal*, La Découverte, Paris.

- ARTICLES

- ADAM J.-M. (1989), « *Pour une pragmatique linguistique et textuelle* », in REICHLER C. (dir.), *L'interprétation des textes*, Minuit, Paris, p. 183-222.
- ADAM J.-M. (1997), « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* », *Pratiques*, 94, p. 3-18
- ADAM J.- M. (2006), « *Texte, contexte et discours en questions. Réponses de Jean-Michel Adam* », entretien paru dans *Pratiques* n°129-130, p. 21-34
-
- ANSCOMBRE J.-C., (1994) « *Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative* » in *Langue française*, n°102, p. 95-107.
- ANSCOMBRE J.-C. (2000), « *Parole proverbiale et structures métriques* », *Langages* n° 139, p. 7-26.
- ARNAUD P. J.-L., Moon, R. (1993). « *Fréquence et emploi des proverbes anglais et français.* », in C. Plantin (éd.), *Lieux Communs, Topoi, Stéréotypes, Cliches*, Paris, Kimé, pp. 323-341.
- AUTHIER-REVUZ J. (1981), « *Paroles tenues à distances* », In: Conein, Bernard et al. (eds.) : *Matérialités discursives*. Lille.
- BARBERIS J.-M. (1999), « *Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique* », in : CALVET J.-L. et Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- BARTA P. (2005), « *Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français (I)* », *Paremia* n° 14, p. 139-152.
- BARTA P. (2006), « *Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français (II)* », *Paremia* n° 15, p. 57-71.
- BARTHES R., « *Théorie du texte* », www.universalis.fr

- BERNARD G. (1974), « *Les locutions verbales françaises* », *La Linguistique* 10, 2, p. 5-17.
- BLANCHET PH. (2000), *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BOSREDON B. et TAMBA I. (1992), « *Thème et titre de presse : Les formules bisegmentales articulées par un « deux points »* », in *L'information Grammaticale*, Volume 54, n°1, p. 36-44, disponible sur internet : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3197
- CHARAUDEAU P. (1994), « *Le contrat de communication de l'information médiatique* », *Revue Le Français dans le monde*, numéro spécial, Hachette, Paris, consulté le 18 janvier 2013 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-l,61.html>, p. 8-19.
- CHARAUDEAU P. (2006), « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Semen* [En ligne], 22, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 10 mai 2012. URL : <http://semen.revues.org/2793>
- CHARAUDEAU P. (2008), « *L'argumentation dans une problématique d'influence* », *Argumentation et Analyse du Discours* 1 [en ligne : <http://aad.revues.org/193>, consulté le 06.10.2011]
- CISLARU G., F. SITRI, F. PUGNIERE-SAAVEDRA (2013), « *Figement et configuration textuelle: les segments de discours répétés dans les rapports éducatifs.* » In *Across the Line of Speech and Writing Variation. Corpora and Language in Use – Proceedings 2*, ed. par Catherine Bolly et Liesbeth Degand, 165-183. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- CLASS, A. & GROSS A., MEJRI S. (1998), « *Classes de figement des locutions verbales* », in *Le figement lexical*, Actes de la première rencontre linguistique méditerranéenne, Ceres, Tunis.

- CORBIN D. (1997), « *Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction* », dans Michel Martins-Baltar, éd. (1997 a).
- DAMIEN V. (2010), « *Les modalités du détournement proverbial : entre contraintes et libertés* », *Modèles linguistiques* [Online], 62, Online since 18 novembre 2012, connection on 19 septembre 2014. URL : <http://ml.revues.org/237>
- DEMERS G. (1994), « *Actualité internationale : les titres de presse en anglais et en français* », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, n° 3, p. 520-529, <http://id.erudit.org/iderudit/002535ar>.
- DOUAY M. (1988), « *De la presse à la pub : l'ambiguïté entre en jeu* », *Modèles Linguistiques* 19, pp. 21-31
- DUBIED A., LITS M. (1997), « *L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ?* » in *Pratiques*, n° 94, p. 49-61.
- DUFAYS J. L. (2004), « *Rumeur et stéréotypie. L'étrange séduction de l'inoriginé* », *Protée*, vol. 32, n°3, p. 25-31. <http://www.erudit.org/revue/pr/2004/v32/n3/011256ar.pdf>, consulté le 04-09-2010.
- FIALA P. (1987), « *Pour une approche discursive de la phraséologie. Remarques-en vrac sur la locutionnalité et quelques points de vue qui s'y rapportent sans doute* », *Langages et Société* 42, p. 27-44.
- FIALA P., HABERT B. (1989), « *La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française* ». In: *Mots*, N°21, p. 83-99., http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1504
- FIALA P. (1990), « *Figements et phraséologie. Etat des recherches actuelles* », *Courants sociolinguistiques*, Paris, Klincksieck, p. 137-158.
- FLOREA L.S. (2011), « *Nouveaux regards sur les genres de la presse écrite. Critères pour une typologie opérationnelle* », Centre de Linguistique romane et Analyse du

discours Université Babeş-Bolyai Cluj-Napoca, Roumanie. *Conference Proceedings of the 6th International Conference on Languages, E-learning and Romanian Studies*, at Lund University, Sweden, 2012, [http://www.dacoromania.instpuscariu.ro/articole/17_XVII_\(2012_nr.2\)%20\[Pages%20131%20%20141\].pdf](http://www.dacoromania.instpuscariu.ro/articole/17_XVII_(2012_nr.2)%20[Pages%20131%20%20141].pdf)

- FOURNIER P. N. (2010), « *Le stéréotype dans le lexique* », Synergies Pays riverains du Mékong n° 1, p. 85-99, http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Mekong1/phi_nga.pdf, consulté le 20-07-2012
- FRANDBSEN F. (1990), « *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* ». *Actes du onzième congrès des Romanistes scandinaves*, 13-17 août. Trondheim, p. 159-171.
- GALMICHE M. (1992), « *Au carrefour des malentendus : le thème* », *L'Information grammaticale*, 54, n° 1, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, p. 3-10. Disponible sur internet : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3193
- GONZÁLEZ REY, M. (1999), « *La mise en discours des expressions idiomatiques françaises* », *Paremia*, 8, Madrid.
- GRESILLON A., MAINGUENEAU D. (1984), « *Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre* », in *Langages*, volume 19, N° 73, p. 112-125, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1168, consulté le 20 janvier 2011.
- GREWE K. (1992), « *Une analyse sémantique et syntaxique des phrases à verbes supports de l'allemand et du français** », in *Acta Linguistica Hungarica*, vol.41 (1-4), p. 123-135.
- GROSS M. (1988), « *Les limites de la phrase figée* », *Langages*, n° 90, Larousse, Paris, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1988_num_23_90_1988 consulté le : 12-06-2009, p. 7-22.

- GROSS, M. (1998), « *L'analyse et la déformation des phrases figées dans La Tour des Miracles* ». In : M. Conenna (éd.) Actes du Colloque International de Milan. Bari : Schena, 41-55.
- GRUNIG B. N. (1997), « *La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ?* » in M. MARTINS-BALTA (éd.), *La locution entre langue et usages*, ENS Editions, Fontenay Saint-Cloud, pp. 225-240.
- GUESPIN L. et MARCELLESI J. B. (1971), « *Problématique des travaux sur le discours politique* », *Langage*, n° 23.
- GÜLICH E., KRAFFT U. (1997), « *Le rôle du préfabriqué dans les processus de production discursive* », in : MARTINS-BALTAR Michel (éd), *La locution : entre langue et usages*, ENS, pp. 241-276.
- HERMAN T., LUGRIN G. (1999), « *La hiérarchie des rubriques : un outil de description de la presse* ». In: *Communication et langages*. N°122, 4ème trimestre, p. 72-85,
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1999_num_122_1_2967
- HERMAN T. (2008), « *La connivence entre le journaliste et son lecteur* » in *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, sous la direction de Marcel BURGER, Editions de Nota Bene, p. 183-206.
- JUAN HERRERO C., « *L'ethos discursif de l'énonciateur dans les titres de la presse française qui jouent avec le détournement d'une expression figée ou d'un énoncé stéréotypé* », Universidad de Castilla-La Mancha, dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4031364.pdf
- LAMIROY B. et KLEIN J.-R. (2005), « *Le problème central du figement est le semi-figement* », *Linx* [En ligne], 53, mis en ligne le 14 février 2011, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://linx.revues.org/271> ; DOI : 10.4000/linx.271

- LAMIROY B. (2008), « *Les expressions figées : à la recherche d'une définition* », www.ling.arts.kuleuven.be/franitalco/papers/Lamiroy2008.pdf, consulté le : 20-01-2010. *Langages*, 19^e année, n°73, 1984. pp. 112-125. doi : 10.3406/lgge.1984.1168
- LAPORTE E. (1988), « *La reconnaissance des expressions figées lors de l'analyse automatique* », In: *Langages*, 23^e année, n°90, p.117-126. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1988_num_23_90_1994, consulté le : 25 juin 2012.
- LECLER A. (2006), « *Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?* », *Cahiers de praxématique*, [En ligne], document 3, consulté le 26 mai 2013. URL : <http://praxematique.revues.org/596>, 2006.
- LEROY S. (2005), « *Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ?* » in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H. et Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, 2-9 septembre 2004, 2005, Bruxelles, Belgium. deboeck. duculot, pp.201-214.
- LETHIER V. (2008), « *Formes et fonctions du rubriquage d'un quotidien régional du XIX^{ème} siècle : Le Petit Comtois (1883-1903)* », *Semen* [En ligne], 25, mis en ligne le 15 mars 2009, consulté le 27 novembre 2012. URL : <http://semen.revues.org/8267>.
- LEVALLOIS J. (1999), « *L'éditorial : entre morceau de bravoure et outil de réflexion* », *Les Cahiers du Journalisme* N°6.
- MAINGUENEAU D. (2004), « *Hyperénonciateur et « participation »* », *Langages* 4/2004 (n° 156), p. 111-216. URL : www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-111.htm. DOI : 10.3917/lang.156.0111
- MAINGUENEAU D. (2004), « *Typologie des genres de discours* », (texte issu d'une réécriture des pages 180-187 du livre *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris),

<http://dominique.maignueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Typologie-des-genres-de-discours.pdf>, consulté le 12 juin 2012.

- MAINGUENEAU D. (2012), « *Que cherchent les analystes du discours ?* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9, mis en ligne le 26 septembre 2012, Consulté le 13 novembre 2012. URL : <http://aad.revues.org/1354>.
- MARQUER P. (1994), « *La compréhension des expressions idiomatiques* », In: *L'année psychologique*. vol. 94, n°4. p. 625-656, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1994_num_94_4_28796
- MARTIN R. (1997), « *Sur les facteurs du figement lexical* », in : M. MARTINS-BALTAR (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, p. 291-305.
- MARTINS-BALTAR M. (1995), « *Énoncés de motif usuels: figures de phrase et procès en déraison* », *Cahiers du français contemporain* 2, p. 87-118, (*La locution en discours*), ENS éditions.
 - MATHIEU-COLAS M. (1996), « *Essai de typologie des noms composés français* », *Cahiers de lexicologie*, Didier Erudition, pp. 71-125.
- MAURER B. (1999), « *Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ?* », in Calvet L-J. & Dumont P. (dir), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan.
- MAURICE G. (1993), « *Les phrases figées en français* », In: *L'Information Grammaticale*, N. 59, p. 36-41. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1993_num_59_1_3139
- MEJRI S. (2000), « *Traduction, poésie, figement et jeux de mots* », *Meta : journal des traducteurs*, Volume 45, numéro 3, p 412–423.
- MEJRI S. (2003), « *Le figement lexical* », *Cahiers de Lexicologie*, 83/1, p. 23-39.

- MEJRI S. (2003), « *Polysémie et polylexicalité* », *Syntaxe et sémantique* n°5, Mejri S. (dir.), Presses de l'université de Caen, Caen.
- MEJRI S. (2005), « *Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement* », *Linx* [En ligne], 53, mis en ligne le 15 février 2011, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://linx.revues.org/283> ; DOI : 10.4000/linx.283.
- MEJRI S. (2008), « *Figement et traduction : problématique générale* », *Meta : journal des traducteurs*, Volume 53, numéro 2, p. 244-252
- MEJRI S. (2009), « *Figement, défigement et traduction. Problématique théorique* », Mogorron huerta Pedro (Ed.).
- MELLET C., RINCK F. et SITRI F. (2013), « *Hétérogénéité des textes, hétérogénéité des genres* », *Pratiques*, 157-158, pp. 47-59.
- MISRI G. (1987), « *Approches du figement linguistique : critères et tendances* », *La linguistique*, vol. 23, fasc. 2.
- MOIRAND S. (1975), « *Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite.* » In: *Langue française*. Vol. 28 N°1. Textes et discours non littéraires, p. 60-78. Url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1975_num28_1_6091, Consulté le 29 novembre 2012.
- MOIRAND S. (2006), « *Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse* », *Semen* [En ligne], 22, mis en ligne le 16 mai 2007, consulté le 16 mai 2012. URL : <http://semen.revues.org/2798>
- MOIRAND S. (2006), « *De l'aire de la page à l'hyperstructure et à l'écran : comment lire et analyser la presse quotidienne ordinaire* », Université Sorbonne nouvelle. Paris 3, Cediscor-Syled. CAUCE, *Revista internacional de Fililogia y su Didactica*, n° 29.

- MORTCHEV-BOUVERET M. « *Etude comparative de la phraséologie dans quelques dictionnaires de langue française* », DYALANG – Université de Rouen http://www.initerm.net/public/langues%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9/terminologie/Phras_ologie.pdf
- MORTUREUX M-F. (2003), « *Figement lexical et lexicalisation* », *Cahiers de lexicologie* 82-2.
- PENALVER VICEA M., « *Le titre est-il un désignateur rigide ?* », Universidad de Alicante, dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1011557.pdf. Consulté le 29/07/ 2009.
- PERRIN L. (2000), « *Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes* » In: *Langages*, 34^e année, n°139, p. 69-80. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2000_num_34_139_2381_2000, consulté le 20 juin 2013.
- PETITJEAN A., « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », *Langue Française*, 1987.
- PEYTARD J., « *Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page du journal* », *Langue française* 28, 1975, 39-59.
- RABATEL A. (2003), « *l'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation* », *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61, Université de Cadix.
- RASTIER F. (1997), « *Défigements sémantiques en contexte* ». In Martins-Baltar, M. (éd.), *La locution, entre langues et usages*, coll. Signes. Paris : ENS Editions Fontenay / Saint Cloud, Ophrys, p. 305-329 http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Defigements.html, consulté le 16/05/2013
- REY A., « *Phraséologie et pragmatique* » in M. MARTINS-BALTAR (textes réunis par), *La locution entre Langue et Usages*, ENS Editions Fontenay Saint- Cloud, 1997.

- ROY M. (2008), « *Du titre littéraire et de ses effets de lecture* », *Portée*, vol. 36, n°3, p.47-56, <http://id.erudit.org/iderudit/019633ar>
- SALES M.-P. (2005), « *Expression compositionnelle ou locution : ça craint vs ça barde ?* », *Linx* [Online], 53, Online since 15 February 2011, consulté le 04 Juillet 2013. URL : <http://linx.revues.org/304> ; DOI : 10.4000/linx.304.
- SERIOT P. (1986a), « *Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations* », dans *Langages* (Paris, Larousse), volume 21, n°81, pp.11-41.
- SULLET-NYLANDER F. (2002), « *Titre de presse et polyphonie* », *Romansk Forum*, n°16, XV Skandinaviske romanistkongress Oslo, p. 767-775.
- SULLET-NYLANDER F. (2002), « *Jeux de mots des titres de presse et polyphonie* », dans *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*, CD-Rom, Universitet Stockholms, Almqvist& Wiksells, p. 295-302.
- SULLET-NYLANDER F. (2006), « *Paratexte, contexte et intertexte dans Le Monde (2005) : conditionnels journalistiques et discours rapportés* », *Pratiques* n°129/130.
- SVENSSON M.- H. (2002), « *Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes* », XV Skandinaviske romanistkongress, Oslo 12.-17, disponible sur internet <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Svensson.pdf>
- VERON E., « *L'analyse du "contrat de lecture" : Une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports de presse* », in : *Les médias. Expériences, recherches actuelles, applications*. Paris : Institut de Recherches et d'Etudes Publicitaires, juillet 1985
- VILLERS D. (2010), « *Les modalités du détournement proverbial : entre contraintes et libertés* », *Modèles linguistiques* [En ligne], 62, mis en ligne le 25 janvier 2013, consulté le 05 décembre 2014. URL : <http://ml.revues.org/237>
- WANDER E. (2011), « *L'argumentation dans le discours d'information médiatique* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 10 janvier 2013. URL : <http://aad.revues.org/1209>

- YVON K. (2013), « *Expressivité et économie des expressions idiomatiques* », Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Presses universitaires de Franche Comté, 3, p.81-91.
- ZONGO B. (1996), « *Alternance des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle : vers un modèle d'analyse* », in : Juillard Caroline & Calvet Louis-Jean (dir.), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalité*, Beyrouth, AUPELFUREF.

- **THESES CONSULTEES**

- AMRANE N. (2006), « *Analyse du discours des médias algériens des années 90* », dirigée par Paul Siblot et Thèse soutenue à l'université de Montpellier 3
- BONDOL J.-C. (2006), « *L'énonciation dans la communication médiatique, Fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision* », Thèse de doctorat, Paris 8
- LE ROI M.-V., « *Traitement automatique et lexicographique des locutions verbales figées en français* », mémoire soutenu à l'université Paris III Sorbonne nouvelle ILPGA, (en ligne) <http://refef.crifpe.ca/document/memoire/LEROI.pdf>, consulté le 10 juin 2010.
- LEE N.-S. (1999), « *Caractérisation et reconnaissance des genres. Propositions didactiques. Le cas de l'éditorial dans la presse écrite* », Thèse de Sciences du Langage de l'Université de Rouen.
- MEJRI S. (1997), « *Le figement lexical: descriptions linguistique et structuration sémantique* », Thèse de doctorat soutenue à l'université des lettres, des arts et des sciences humaines- Tunis.
- MISRI G. (1987), « *Le figement linguistique en français contemporain* », Thèse de doctorat, Université René Descartes (Paris V).

- PEDRAZZINI A. M. (2010), « *La construction de l'image présidentielle dans la presse satirique : vers une grammaire de l'humour. Jacques Chirac dans l'hebdomadaire français Le Canard enchaîné et Carlos Menem dans le supplément argentin Satira/12* », Thèse de doctorat soutenue à l'université de Paris-Sorbonne http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/These_finale_PEDRAZZINI_Ana_11-2010.pdf

- SULLET-NYLANDER F. (1998), « *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique* », Thèse de doctorat, Stockholm: Stockholms universitet.

- SVENSSON M. H. (2004), « *Critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain* », Thèse de doctorat Print & Media, Umeå Universitet, umu.diva-portal.org/smash/get/diva2:143138/FULLTEXT01.pdf, consulté le 10 octobre 2009.

- **DICTIONNAIRES**

- Dictionnaire d'expressions idiomatiques : http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/expressions_idiomatiques/recherche.php

- Dictionnaire Le petit robert.
 - Dictionnaire universel des littératures, P.U.F., 1994, Paris, volume 3.

- DUBOIS J. et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.

- DUBOIS J. et al. (1997), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.

- DUCROT O., SCHAEFFER J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.

- DUBOIS J. et al. (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.

- GARDES-TAMINE J. et HUBERT M.-C. (1996), *Dictionnaire de critique littéraire*, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris.

- LAFLEUR B. (1991), *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*. Ottawa : Duculot (1^e éd. du Renouveau Pédagogique, 1979).
- Le Lexis, (2009), *Dictionnaire érudit de la langue française*, Larousse (éditeur).
- MAINGUENEAU D. (dir.), (2002), P. CHARAUDEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- MOUNIN G. (dir.), (2004) *Dictionnaire de la linguistique*. France, Quadrige.
- NEVEU F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.
- REY A. & CHANTREAU S. (1989/1997), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

- **JOURNAUX CONSULTÉS**

- *Liberté*, Quotidien National d'information, <http://www.liberte-algerie.com>
- *L'Expression*, Quotidien National d'information, <http://www.lexpressiondz.com>
- *Horizons*, Quotidien National d'information, <http://www2.horizons-dz.com>
- *La Tribune*, Quotidien National d'information, <http://www.latribune-dz.com>

LES ANNEXES

Annexe I: LISTES DES ILLUSTRATIONS*LISTE DES TABLEAUX*

Tableau 1	<i>Les trois types de formes complexes d'après E. BENVENISTE</i>	page 27
Tableau 2	<i>Les différents termes utilisés pour la description des critères du figement</i>	page 48
Tableau 3	<i>Les transformations possibles à la phrase « le garçon a écrit cette lettre »</i>	page 53
Tableau 4	<i>Le blocage des propriétés transformationnelles des séquences opaques, application sur l'expression figée "casser sa pipe"</i>	page 54
Tableau 5	<i>Le blocage des propriétés transformationnelles des substantifs composés</i>	page 55
Tableau 6	<i>Représentatif des unités constitutives du périphrase journalistique</i>	page 119
Tableau 7	<i>Critères opposant l'information au commentaire selon DE BROUCKER</i>	page 174
Tableau 8	<i>Quelques exemples des locutions nominales dans les titres</i>	page 185
Tableau 9	<i>Le taux d'occurrence des locutions nominales dans les titres à travers les différentes rubriques</i>	page 186
Tableau 10	<i>Le taux d'occurrence des locutions verbales dans les titres à travers les différentes rubriques</i>	page 196
Tableau 11	<i>Comparaison du taux d'occurrence des locutions verbales et nominales dans les titres à travers les différentes rubriques</i>	page 208
Tableau 12	<i>Le taux d'occurrence des proverbes dans les titres à travers les différentes rubriques</i>	page 216
Tableau 13	<i>Le taux d'occurrence de figement culturel dans les titres à travers les différentes rubriques</i>	page 228

Tableau 14	<i>représentatif des titres d'articles appartenant aux deux genres : informatif/ interprétatif</i>	page 247
Tableau 15	<i>Taux de fréquence des titres complètement figé d'articles des différentes rubriques</i>	page 248

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	<i>Taux de fréquence des locutions nominales dans les titres d'articles des différentes rubriques</i>	page 187
Graphique 2	<i>Taux de fréquence des locutions verbales dans les titres d'articles des différentes rubriques</i>	page 197
Graphique 3	<i>Taux de fréquence des locutions nominales et locutions verbales dans les titres d'articles des différentes rubriques</i>	page 209
Graphique 4	<i>Taux de fréquence des proverbes dans les titres d'articles des différentes rubriques</i>	page 217
Graphique 5	<i>Taux de fréquence du figement culturel dans les titres d'articles des différentes rubriques</i>	page 229
Graphique 6	<i>Taux de fréquence des titres complètement figés d'articles des différentes rubriques</i>	page 249

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1	<i>Schéma représentatif de la communication médiatique</i>	page 97
-----------------	--	---------

Annexe II. Tableau : État de la presse écrite en 2000

Le tableau ci-dessous présente la liste non exhaustive des principaux journaux. Il est à signaler que par manque d'informations, la liste n'est pas exhaustive. Il existe en effet plusieurs d'autres journaux et revues dont la parution est parfois irrégulière. De plus, la connaissance exacte du nombre d'exemplaires tirés d'un journal semble difficile.

Nom du média	Langue	Périodicité	Origine	Tirage (estimation)
<i>El Khabar</i>	Arabe	Quotidien	Indépendant	400 000 à 500 000
<i>El Khabar</i> <i>El Ousbouyi</i>	Arabe	Hebdo	Indépendant	Inconnu
<i>El Alem Essyassi</i>	Arabe	Quotidien	Indépendant	Inconnu
<i>El Chaâb</i>	Arabe	Quotidien	Gouvernemental	7 à 8 000
<i>An Nasr</i>	Arabe	Quotidien	Gouvernemental	4 à 5 000
<i>Al Açil</i>	Arabe	Quotidien	Privé	9 à 10 000
<i>El Moudjahid</i>	Français	Quotidien	Gouvernemental	7 à 8 000
<i>Horizon</i>	Français	Quotidien	Gouvernemental	9 à 10 000
<i>El Watan</i>	Français	Quotidien	Indépendant	110 000
<i>Le Matin</i>	Français	Quotidien	Indépendant	150 000
<i>Liberté</i>	Français	Quotidien	Indépendant	150 000
<i>Le Soir</i>	Français	Quotidien	Indépendant	100 000
<i>La Tribune</i>	Français	Quotidien	Indépendant	50 000
<i>Le Quotidien d'Oran</i>	Français	Quotidien	Indépendant	130 000

<i>Demain l'Algérie</i>	Français	Quotidien	Privé	Faible
<i>L'Authentique</i>	Français	Quotidien	Privé	Faible
<i>La Nouvelle République</i>	Français	Quotidien	Indépendant	Faible
<i>Le Jeune Indépendant</i>	Français	Quotidien	Indépendant	Faible
<i>La Libre Algérie</i>	Français	Quotidien	Partisan (FFS)	Faible
<i>Saout El Ahrar</i>	Arabe	Quotidien	Partisan (FLN)	Faible

Corpus 2009

N° de la rédaction	date d'édition	rubriques	Titres d'articles
N° 4960	2- 3 janvier 2009	l'édito	Année 2009, quoi de neuf ?
		l'actualité en question	DANS UN COMMUNIQUÉ MIS EN LIGNE La presse dans le collimateur du GSPC
		sports	MSP BATNA 1 - JS KABYLIE 1 Dent pour dent
N° 4961	4 janvier 2009	économie	SNVI UN GÉANT AUX PIEDS D'ARGILE
		Liberté de la communication	LIBERTÉ DE LA COMMUNICATION LA SIGNALÉTIQUE, UNE BOUSSOLE TOUS AZIMUTS !
		l'Algérie profonde	CHLEF La guerre contre le marché informel bat son plein
N° 4962	5 janvier 2009	l'actualité en question	LES SOLDATS ISRAËLIENS S'AVENTURENT DANS GAZA Hamas donne du fil à retordre à la puissante armée israélienne
		l'édito	Silence, on massacre !
		Le radar	AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE GAZA Cheikh El-Karadaoui prend son bâton de pèlerin
		l'économie	INVESTISSEMENTS-PARTENARIAT Sortir de la spirale
		l'Algérie profonde	L'AMEUBLEMENT URBAIN EN CONTREPARTIE DE LA PUB El-Biar, ce n'est pas la part du lion
		l'Algérie profonde	BLIDA Le club scientifique Phénix : une main tendue
		Culture	AMIN MAALOUF, YASMINA KHADRA ET SLAWOMIR MROZEK AU THÉÂTRE La littérature universelle sur les planches
		Culture	"LA JEUNE AFGHANE ET LA GUERRE" DE JED ELKENZ Un hymne à la paix
N° 4965	8 janvier 2009	Sport	USMB Hammouche joue la carte de la concurrence
		l'actualité en question	LE VENEZUELA EXPULSE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL Chavez donne l'exemple aux dirigeants arabes

		l'édito	Donneur de leçons
		l'actualité en question	DES "BARBARES" BOMBARDÉS À GAZA Construire l'ennemi(*)
		l'Algérie profonde	JIJEL La ville de Taher n'aura plus soif
N° 4966	9-10 janvier 2009	l'édito	Quel dommage !
		l'actualité en question	RÉCONCILIATION ENTRE DJELFA ET LAGHOUAT Deux tribus rivales enterrent la hache de guerre
		culture	REPRÉSENTATION DE "L'AMOUR DE LOIN" AU TNA Passions déchaînées
N° 4967	11 janvier 2009	Le radar	CONSEIL DE WILAYA DU RND DE TIZI OUZOU L'élection présidentielle en point de mire
		l'actualité en question	GUERRE CONTRE GAZA Israël, ses alliés objectifs et leurs consentants arabes ont vu tout faux
N° 4969	13 janvier 2009	l'actualité en question	PLUS DE 50 PALESTINIENS BRÛLÉS PAR DES ÉCLATS D'OBUS AU PHOSPHORE BLANC Les conventions internationales foulées aux pieds par Israël
		l'actualité en question	LANCEMENT DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE ET UNIVERSITAIRE DU TOURISME 2008-2009 Cap sur un nouveau système de formation
N° 4970	14 janvier 2009	l'actualité en question	CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT Le HCI monte au créneau
		l'actualité en question	LE CONSEIL D'ÉTAT A ANNULÉ HIER LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS Sellini sur la corde raide
N° 4971	15 janvier 2009	l'actualité en question	ACHEMINEMENT DU GAZ ÉGYPTIEN À ISRAËL L'opposition égyptienne menace Moubarak de faire sauter le pipeline
		culture	LA PEINTURE ALGÉRIENNE AU "FIL DU TEMPS" Haut en couleur
		sport	MCA : ALAIN MICHEL A FAILLI NE PAS SE DÉPLACER À OUED R'HIOU Dainèche fait faux bond au Mouloudia

N° 4972	16 janvier 2009	l'actualité en question	AVANT L'INSTALLATION D'OBAMA À LA MAISON-BLANCHE Israël consentira-t-il à lever le pied à Gaza ?
		l'économie	NOUVELLES NORMES COMPTABLES Cap sur la formation
		sport	VIOLENCE DANS LES STADES LES SPÉCIALISTES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME
		sport	La JSK, l'USMA et le NAHD passent à la trappe
N° 4973	18 janvier 2009	l'Algérie profonde	AÏN TÉMOUCHENT Les barons du crime organisé dans l'œil du cyclone
N° 4976	20 janvier 2009	l'Algérie profonde	ORAN : EXPLOITATION DES PARKINGS Mettre un terme à la pagaille
		sport	COUPE NORD-AFRICAINE DES CHAMPIONS : L'AFFAIRE AL- ITTIHAD DE TRIPOLI-JSK L'Unaf coupe la poire en deux
N° 4977	22 janvier 2009	l'actualité en question	CONFLIT DE KANAGHAZ Les syndicalistes ont eu gain de cause
	23-24 Janvier	l'internationale	IL A TÉLÉPHONÉ À ABBAS, OLMERT, MOUBARAK ET ABDALLAH II Obama prend le conflit israélo-palestinien en main
		l'internationale	L'AUTORITÉ NE PERMETTRA PAS LA CRÉATION D'UNE ENTITÉ SÉPARATISTE" À GAZA Les Palestiniens lavent leur linge sale en public
		l'internationale	CONSÉQUENCE DE L'AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE GAZA L'Union pour la Méditerranée mise au frigo
		sports	Le CRB sort sa bête noire
N° 4979	25 janvier 2009	contrechamp	Table rase
N° 4980	26 janvier 2009	l'économie	CNES Cap sur l'économie de la connaissance
		l'actualité en question	AFFAIRE DE LA BANQUE KHALIFA Les clients montent au créneau
		culture	LA COOPÉRATIVE EL-AFSA DE TLEMCEN PRÉSENTE SA NOUVELLE PIÈCE "Le hasard fait bien les choses"... Pas toujours !
		l'Algérie profonde	MÉDECINS GÉNÉRALISTES À MILA

			Les recalés montent au créneau
N° 4981	27 janvier 2009	l'internationale	LE RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL SUR GAZA FAIT ÉTAT DE CRIMES DE GUERRE Israël cloué au pilori
N° 4982	28 janvier 2009	l'Algérie profonde	FONCIER AGRICOLE À MAGHNIA Les fellahs montent au créneau
		sport	LES SÉTIFIENS EN CONQUÉRANTS À EL-HARRACH Finir la phase aller sur une bonne note
N° 4983	29 janvier 2009	l'actualité en question	HARRAGAS ET ABSENCE DE CANDIDATS SÉRIEUX À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Ouyahia s'en lave les mains
		l'Algérie profonde	MILA Des promoteurs de logements LSP mis à l'index
N° 4985	1 février 2009	Le radar	RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES (II) Des experts désignés à tort et à travers
		l'Algérie profonde	AÏN TÉMOUCHENT Le torchon brûle entre le syndicat et la direction de l'éducation
		contrechamp	Élection à marche forcée
N° 4986	2 février 2009	l'édito	Le tour de vis de trop
		l'économie	GRANDE DISTRIBUTION Un marché encore vierge
		l'Algérie profonde	LE VIEIL ALGER S'EN VA À VAU-L'EAU Le lion est mort
N° 4987	3 février 2009	sport	ASK BOUGHRARA JETTE L'ÉPONGE
		Sport	COUPE D'ALGÉRIE 16 es DE FINALE : USMB 3 - PAC 1 Le Paradou n'a pas fait le poids
N° 4988	4 février 2009	l'édito	Les mots pour le dire
		l'économie	SA FACTURE D'IMPORTATION EST ESTIMÉE À 5 MILLIARDS DE DOLLARS Sonatrach tourne le dos aux fournisseurs algériens
		l'Algérie profonde	La grande lessive
N° 4989		l'édito	Sens unique

	5 février 2009	l'Algérie profonde	PROTOCOLE DE KYOTO OBAMA FERA-T-IL BOUGER LES CHOSES ?
		l'Algérie profonde	RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE À TIZI OUZOU Beaucoup reste à faire
		Sport	Qui passera à la trappe !
N° 4991	8 février 2009	Le radar	SESSION POUR AVOCATS Journalistes : persona non grata
N° 4992	9 février 2009	l'édito	Plus Soltani que le roi
N° 4993	10 février 2009	sport	DIVISION INTERRÉGIONS OUEST (17 ^e JOURNÉE) CRT-IRBM : le fauteuil en jeu
		sport	MCA : ALORS QUE AMROUS TENTE DE MINIMISER LA CRISE Le "groupe des sept" campe sur ses positions

Corpus 2010

N° de la rédaction	Date d'édition	rubriques	Titres d'articles
N° 5269	1-2 janvier 2010	l'actualité en question	PAR SA GRÈVE DE LA FAIM, ELLE A FAIT PLIER LE MAROC AMINATOU HAÏDAR La militante qui a mis le Makhzen à genoux
		culture	TARIQ TEGUIA, CINÉASTE Je me regarde, donc je suis !
		Culture	IL S'EST ÉTEINT EN SUISSE LE 6 NOVEMBRE DERNIER À L'ÂGE DE 82 ANS Bachir Boumaza : l'éternel révolté
N° 5270	3 janvier 2010	l'actualité en question	ILS ENTAMENT 2010 PAR UNE GRÈVE ILLIMITÉE Les médecins prennent en grippe Barkat
		l'actualité en question	BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EN ALGÉRIE Cap sur la 3G+, l'itinérance nationale et la portabilité
		l'Algérie profonde	CAMPAGNE OLÉICOLE À DAÀ EL-MIZAN Quand l'olive se fait désirer
		l'internationale	LE POUVOIR RÉPRIME ET MENACE, L'OPPOSITION RÉSISTE L'Iran à la croisée des chemins
N° 5271	4 janvier 2010	l'actualité en question	FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE Comment Rabat joue le jeu avec le Caire et Tel-Aviv
		Le radar	PROMOTION SPÉCIALE DANONE POUR LES COMMERÇANTS Ça sent le roussi !
		liberté de la communication	LE CADEAU D'ENTREPRISE Comment joindre l'utile à l'agréable !
N° 5272	5 janvier 2010	l'actualité en question	IL VEUT APPLIQUER "LA RÉGIONALISATION AVANCÉE" AU SAHARA OCCIDENTAL Mohammed VI opte pour la fuite en avant
		l'édito	Tout ça pour ça ?
		l'internationale	VIRÉE AUX POSTES AVANCÉS À LA FRONTIÈRE ALGÉRO- MAROCAINE

			Nez à nez avec les gardiens du Makhzen
N° 5273	6 janvier 2010	l'actualité en question	LES DOUANES ALGÉRIENNES ENGAGENT UNE LUTTE CONTRE LES OPÉRATEURS DE LA ZALE La majoration de valeur et le transfert illicite de capitaux, c'est fini !
		l'Algérie profonde	TIARET Les étudiants de Sougueur montent au créneau
N° 5274	7 janvier 2010	l'actualité en question	GRÈVE ILLIMITÉE ET SIT-IN DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ Les médecins maintiennent la pression
		l'actualité en question	LES TRAVAILLEURS D'AUTRES ENTREPRISES SE JOIGNENT À LA PROTESTATION La grève de la SNVI fait tache d'huile à Rouiba
		le radar	APRÈS LE SQUAT DES SALLES PÉDAGOGIQUES PAR LE BALLET NATIONAL Ça bouillonne à l'Isma
		l'Algérie profonde	COUP DE THÉÂTRE À L'APC D'AKBOU (BÉJAÏA) Le maire jette l'éponge
		l'Algérie profonde	MALFORMATION CONGÉNITALE CHEZ LE NOUVEAU-NÉ Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme à Ain Témouchent
N 5276	10 janvier 2010	l'Algérie profonde	RETOUR DES POPULATIONS DANS LEURS HABITATIONS RURALES À MASCARA Un pied ici et l'autre là-bas
N° 5277	11 janvier 2010	l'actualité en question	APRÈS L'ATTAQUE CONTRE LE BUS DU TOGO Coup de froid sur la CAN
		économie	La face émergée de l'iceberg
		supplément économique	EN DÉPIT D'UN DISPOSITIF INSTITUTIONNEL PRÉVOYANT DES GARDE-FOUS Multiplication des contrats de gré à gré
		liberté de la communication	L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR !
N° 5278	12 janvier 2010	l'actualité en question	LE MALAWI ÉTRILLE L'ALGÉRIE (3-0) Faites vos valises !
		l'édito	Effet domino

N° 5279	13 janvier 2010	l'internationale	NIGERIA Le président rompt le silence
N° 5280	14 janvier 2010	sports	CAN-2010 (GROUPE A : 2 ^e JOURNÉE) L'Angola dos au mur face au Malawi
		l'Algérie profonde	LE NOMBRE DES FAMILLES DÉMUNIES ET DES HANDICAPÉS AUGMENTENT DANS LA WILAYA DE BLIDA La DAS tire la sonnette d'alarme
N° 5281	15-16 janvier 2010	l'édito	Mieux vaut tard que jamais
		l'Algérie profonde	CEM HAMIDA DE BOGHNI (TIZI OUZOU) C'est la grogne !
N° 5283	18 janvier 2010	l'édito	Théorie des dominos
		sports	ANGOLA-ALGÉRIE À LUANDA À 17H Les verts dos au mur
		contrechamp	Corruption : les ministres s'en lavent les mains
N° 5284	19 janvier 2010	l'actualité en question	RENCONTRE ANGOLA-ALGÉRIE Un match fermé de bout en bout
		l'édito	Mi-ra-cu-leux !
N° 5285	20 janvier 2010	l'actualité en question	UN AN APRÈS L'INVESTITURE DE BARACK OBAMA Du "yes, we can" au "changing is difficult"
N° 5286	21 janvier 2010	l'internationale	LES DÉMOCRATES PERDENT LE SIÈGE DE TED KENNEDY AU SÉNAT Coup dur pour Barack Obama
N° 5287	23 janvier 2010	l'Algérie profonde	LE LYCÉE IMACHE-AMAR DE BÉNI DOUALA DANS UN ÉTAT DÉPLORABLE Les parents d'élèves tirent la sonnette d'alarme
N° 5288	24 janvier 2010	Sports	CHAMPIONNAT DE D1 (19 ^e JOURNÉE) Le MCA creuse l'écart
		Sports	USMH 2 - JSK 1 Les Harrachis sur leur lancée
N° 5290	26 janvier 2010	Sports	DEMI-FINALE EXPLOSIVE JEUDI À BENGUELA Algérie-Égypte comme on se retrouve !
		l'actualité en question	DÉBUT DES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉVISION DES CONVENTIONS DE BRANCHES

			L'UGTA donne son feu vert
		l'internationale	YÉMEN Réunion à Londres pour serrer les coudes face à Al-Qaïda
		Sports	ÉGYPTE – CAMEROUN AUJOURD'HUI De la revanche dans l'air
N° 5291	27 janvier 2010	Sports	À LA VEILLE DU REMAKE ALGÉRIE-ÉGYPTE La presse égyptienne calme le jeu
N° 5292	28 janvier 2010	Sports	LES DÉCLARATIONS D'APAISEMENT SE MULTIPLIENT SANS QU'AUCUN ACTE CONCRET SUIVE Le double jeu de l'Égypte
N° 5294	31 janvier 2010	l'édito	Le meilleur et le pire
		Sports	USMB 1 - MCA 1 Les Vert et Rouge tiennent bon
		contrechamp	"Le festival de CAN" (*)
N° 5295	1 février 2010	Sports	LES ALGÉRIENS DE FRANCE AVEC LES VERTS Paris made in Algeria
		l'actualité en question	CONFLIT SYNDICAT/ ARCELORMITTAL La hache de guerre a été enterrée au tribunal
N° 5296	2 février 2010	l'actualité en question	CLÔTURE AUJOURD'HUI DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE Maigre moisson pour les députés
		l'actualité en question	IL A ÉVOQUÉ HIER LE PROBLÈME DE LA CORRUPTION DEVANT LES MOUHAFADHS Belkhadem met des gants pour parler de l'argent sale
N° 5297	3 février 2010	Algérie profonde	Les voyants sont au rouge
N° 5299	5-6 février 2010	l'actualité en question	SUR LE TRACÉ DU PROJET ALGÉRIEN DU SIÈCLE Autoroute est-ouest : le rêve au bout du tunnel
N° 5301	8 février 2010	Economie	IL EST LOIN DE JOUER SON RÔLE DANS L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE Le secteur des assurances tourne au ralenti
		liberté de la communication	ALGÉRIE, BUREAUCRATIQUE ET POPULAIRE !
N° 5302	9 février 2010	l'actualité en question	À DEUX MOIS DU CONCLAVE INTERNATIONAL PRÉVU À ORAN

			Coup de froid sur le GNL 16
N° 5303	10 février 2010	l'Algérie profonde	PROJET DE BARRAGE DE SOUK N'TLÉTA (TADMAÏT) Les expropriés dénoncent la "sourde oreille" des autorités
N° 5304	11 février 2010	l'Algérie profonde	SECOURSSE TELLURIQUE DE 4,1 À L'EST D'ALGER Plus de peur que de mal
N° 5305	12-13 février 2010	l'édito	Le berger à la bergère...
N° 5306	14 février 2010	l'actualité en question	ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC Djâaboub hausse le ton

Corpus 2011

Numéro de la rédaction	Date d'édition	Rubriques	Titres d'articles
N° 5577	2 janvier 2011	Le radar	CHAÎNE DE TÉLÉVISION A3 Les vieux réflexes ont toujours la peau dure
		économie	RELANCE DE LA BOURSE D'ALGER Alliance assurances montre la voie
		l'internationale	RÉPONDANT À L'ULTIMATUM DE SON RIVAL OUATTARA Gbagbo campe sur ses positions
N° 5578	3 janvier 2011	l'édito	Protégez-nous de nos amis !
		Sports	MC EL-EULMA C'est le grand ménage !
N° 5579	4 janvier 2011	l'actualité en question	DESERTEC, CADRES EN PRISON, RECETTES DE SONATRACH Les mises au point de Yousfi
		l'Algérie profonde	LAGHOUAT Les citoyens de Hassi-Dellaâ montent au créneau
		l'internationale	45 POLICIERS BLESSÉS DANS DES HEURTS ENTRE COPTES ET FORCES DE L'ORDRE AU CAIRE L'Égypte sur le qui-vive
		Sports	JSK Les Kabyles à quitte ou double !
N° 5580	5 janvier 2011	liberté de la communication	NE FAIT PAS DU BLÉ QUI VEUT !
		Sports	MCA 0 - JSMB 0 Le Doyen n'arrive pas à trouver le chemin des filets
		Sports	USMA 0 - CRB 0 Circulez, il n'y a rien à voir !
N° 5581	6 janvier 2011	l'actualité en question	LA MESURE DU RETRAIT DU PERMIS DE CONDUIRE MAINTENUE Le gouvernement refuse de faire marche arrière
		l'édito	Jeu de pédales
		l'actualité en question	ALORS QUE LA PÉNURIE DE LAIT EN SACHET REFAIT SURFACE

			50 boulangeries ont baissé le rideau à Boumerdès
		Sports	APRÈS LA DERNIÈRE FRUSTRATION SUBIE MARDI CONTRE L'ENTENTE DE SÉTIF Les Canaris s'en mordent encore les doigts
N° 5582	7-8 janvier 2011	l'Algérie profonde	BOUIRA Telle une trainée de poudre...
N° 5584	9 janvier 2011	Sports	OUVERTURE DU CAPITAL DES CLUBS AUX ACTIONNAIRES PRIVÉS Le MJS fait la politique de l'autruche
N° 5585	11 janvier 2011	l'édito	Le prix de la sueur
N° 5586	12 janvier 2011	l'internationale	CRISE SOCIALE AU MAGHREB Kadhafi baisse les prix, Ben Ali hausse le ton
N° 5587	13 janvier 2011	l'édito	Image d'Épinal
		liberté culture	Il était une fois... les technologies du passé
N° 5588	14-15 janvier 2011	l'actualité en question	IL A ÉTÉ CHASSÉ PAR LES TUNISIENS APRÈS 30 JOURS DE MANIFESTATIONS BEN ALI, c'est fini !
		Sports	CR TÉMOUCHENT Le manager général claque la porte
N° 5590	17 janvier 2011	Sport	3° EX AEQUIO EN CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉ EN COUPE Le MCO tient son rang
		contrechamp	L'alternative du diable
N° 5591	18 janvier 2011	l'Algérie profonde	SÉTIF La cueillette des olives bat son plein à Ath Yâla
N° 5592	19 janvier 2011	liberté de la communication	LES ENSEIGNEMENTS DES ÉMEUTES L'heure des bilans
N° 5593	20 janvier 2011	l'édito	Rappel à l'ordre
		l'Algérie profonde	M'CHOUNÈCHE À BISKRA Imsounine, le paradis perdu

		culture	IL A LIEU AU CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFIQUES (ALGER-CENTRE) Si l'Algérie m'était contée
N° 5594	21-22 janvier 2011	l'actualité en question	LES OCCIDENTAUX NE SE SONT PAS CONTENTÉS DE SOUTENIR LA DICTATURE DE BEN ALI Ils ont également fermé les yeux sur la mise à sac du pays
N° 5597	25 janvier 2011	l'actualité en question	HEURTS DEVANT LE SIÈGE DU GOUVERNEMENT ET GRÈVE DES INSTITUTEURS Le gouvernement El Ghannouchi au bord du gouffre
		l'actualité en question	LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES APRÈS LES ÉVÈNEMENTS DE TUNISIE L'Élysée dans l'embarras
		l'internationale	RÉUNION INFORMELLE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL Le Front Polisario et le Maroc campent sur leurs positions
N° 5598	26 janvier 2011	l'actualité en question	GRÈVE DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE SCIENCE ET TECHNIQUE D'ALGER La tutelle lâche du lest mais...
		économie	UN AN APRÈS LE SCANDALE DE SONATRACH La justice ira-t-elle jusqu'au bout ?
		liberté de la communication	MÊME SANS FOND, LE VASE A DÉBORDÉ !
N° 5599	27 janvier 2011	contrechamp	Dialogue de sourds
N° 5600	28-29 janvier 2011	l'actualité en question	LE GOUVERNEMENT A INSTRUIT LES MINISTÈRES EN VUE D'ASSAINIR LA SITUATION Départ à la retraite et création d'emplois : une bombe à retardement
		l'Algérie profonde	FACE À LA PRESSION POPULAIRE Le maire d'Akbou jette l'éponge
N° 5603	1 février 2011	l'actualité en question	LA HAUSSE DES VENTES A SURPRIS TOUS LES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE Le véhicule neuf a sauvé sa peau en 2010 !
N° 5604	2 février 2011	l'actualité en question	EN VISITE DE TRAVAIL À SOUK-AHRAS Sellal ouvre les vannes

		l'actualité en question	EXPANSION URBAINE ET GESTION DES RISQUES Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme
		économie	La cote d'alerte
		liberté de la communication	TROP D'IMPÔT TUE L'IMPÔT
		Economie	LA PATATE Une vraie salade !
		Culture	REVUES "ACTES DJURDJURA PSY" ET "MENTALITÉS" La santé mentale sous toutes ses coutures
N° 5606	4-5 février 2011	l'édito	Effet d'annonce
		internationale	DES MILLIONS D'ÉGYPTIENS ONT MANIFESTÉ HIER DANS TOUT LE PAYS Moubarak ne tient plus qu'à un fil
N° 5610	9 février 2011	économie	CRÉDIT DOCUMENTAIRE La banque d'Algérie enfonce le clou
N° 5612	11-12 février 2011	l'actualité en question	ENREGISTREMENT DE NOUVELLES MOLÉCULES Des autorisations données au cas par cas
		culture	EXPOSITION COLLECTIVE À LA GALERIE ART 4 YOU (ALGER) Une peinture à fleur de peau
		sports	À UNE SEMAINE DE LA REPRISE DU CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE DIVISION La JSK affûte ses armes
N° 5613	13 février 2011	l'actualité en question	30 ANNÉES DE DICTATURE MOUBARAKIENNE Le festin se termine toujours en queue de poisson

Corpus 2013

<i>Numéro de la rédaction</i>	<i>Date d'édition</i>	<i>rubriques</i>	<i>Titres d'articles</i>
N°6193	2 janvier 2013	L'actualité en question	Le quatrième mandat et la guerre des clans
N°6194	3 janvier 2013	L'actualité en question	Drogue : la Forem tire la sonnette d'alarme
		L'édito	À votre santé !
		L'actualité en question	La tutelle lâche du lest
		L'internationale	CENTRAFRIQUE La force multinationale met en garde la rébellion
N°6195	5 janvier 2013	l'édito	Erreur de casting
		Sport	ÉQUIPE NATIONALE Les Verts à pied d'œuvre depuis hier à Rustenburg
N°6196	6 janvier 2013	L'actualité en question	FLN, FFS, RND : LES GUERRES DE SUCCESSION
N°6197	7 janvier 2013	L'actualité en question	GRÈVE DES POSTIERS La direction lâche du lest
		L'actualité en question	La présidence de l'APW de Tizi Ouzou remportée haut la main par le FFS
		L'actualité en question	Le PST maintient la pression
		Le radar	TRAVAIL DES ENFANTS L'UGCAA tire la sonnette d'alarme
		L'internationale	APRÈS LE DISCOURS PRONONCÉ PAR BACHAR AL-ASSAD HIER À DAMAS Syrie, retour au point zéro
		L'internationale	POUR SORTIR DE SON IMMOBILISME LE GOUVERNEMENT ISLAMISTE DU MAROC L'Istiqlal conseille à Benkirane de jouer la carte des femmes
		sport	EN RÉUNISSANT HIER APRÈS-MIDI DJEBBARI ET ABDELILAH Le DJS d'Oran ouvre les vannes mais exige un accord
		Sport	Les adversaires de l'EN à la loupe

		Le radar	Le transport fait défaut à Chatt
N°6198	8 janvier 2013	L'actualité en question	RÉVISION DU STATUT PARTICULIER, PRIMES SPÉCIFIQUES ET RÉGIME INDEMNITAIRE Les corps communs de l'Onec montent au créneau
N°6199	9 janvier 2013	l'édito	La boîte de Pandore
		Économie	Course contre la montre
		liberté de la communication	Année 2013, faim de chantiers...
N°6200	10 janvier 2013	le radar	LE PARTI EST EN PROIE À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT Les dissidents du PT affûtent leurs armes
		L'actualité en question	EN VUE DE LA CRÉATION OFFICIELLE DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS ALGÉRIENS La commission technique à pied d'œuvre
		Algérie profonde	WILAYA D'ALGER : GEL DES PERMIS DE CONSTRUIRE Le fait du prince ?
N°6202	13 janvier 2013	L'actualité en question	LA GUERRE CONTRE LES TERRORISTES DU NORD-MALI EST LANCÉE Paris ouvre le bal
		l'édito	Le Serval et le Fennec
		Le radar	Touche pas à mon pont
		L'Algérie profonde	NOUVEL AN BERBÈRE À DRAË EL-MIZAN Les associations se mettent de la partie
		sport	APRÈS UNE SEMAINE DE STAGE DE PRÉPARATION HIVERNALE À BOUMERDÈS La JSK reprend du service au 1er-Novembre
		contrechamp	Belkhadem, un grain de sable imprévu ?
N°6203	14 janvier 2013	l'édito	L'argent, le nerf de la guerre
		Sport	Un goût d'inachevé
N°6204	15 janvier 2013	Sport	CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (16 ^e JOURNÉE) C'est la rentrée des classes !
N°6205	16 janvier 2013	économie	Une bouffée d'oxygène
		liberté de la communication	Et vogue la galère !

		Sport	LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (16 ^e JOURNÉE) : MCA 0 - WAT 1 Menad sous pression
		contrechamp	L'État c'est moi ; l'opinion c'est moi
N°6206	17 janvier 2013	sport	CHAMPIONNAT L2 (17 ^e JOURNÉE) L'Arbaâ sur du velours
		Contrechamp	En retard d'une guerre ?
N°6207	18 - 19 janvier 2013	L'actualité en question	Une poussée de fièvre Diplomatique
		L'actualité en question	L'ATTAQUE A EU DES CONSÉQUENCES SUR LA CIRCULATION DU FLUX GAZIER AVEC L'ITALIE L'Algérie frappée au cœur
		Sport	COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DE LA CAN-2013 Afrique du Sud et Maroc ouvrent le bal
		Sport	CHAMPIONNAT LIGUE 1 (17 ^e JOURNÉE) L'ES Sétif en appel à Batna, les Harrachis sur du velours
		Sport	MONDIAL-2013 DE HANDBALL : ALGÉRIE – HONGRIE AUJOURD'HUI Le match de la dernière chance
		L'Algérie profonde	Le torchon brûle entre le SNAPAP et la Maison de la culture
N°6208	20 janvier 2013	l'édito	Une force si spéciale
N°6209	21 janvier 2013	L'actualité en question	APRÈS AVOIR CRITIQUÉ L'ASSAUT DE L'ANP POUR LIBÉRER LES OTAGES L'Occident rectifie le tir
		L'internationale	ALORS QUE LA FORCE PANAFRICAINNE EST PRÉ-POSITIONNÉE AU MALI Le financement fait toujours défaut !
		L'actualité en question	AVEC PLUS DE 6,2 MILLIONS DE VISITEURS EN 2012 Carton plein pour le centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar
		Sport	L'heure de vérité
		contrechamp	Les verts et les pas mûrs

N°6210	22 janvier 2013	L'actualité en question	LA LOI SUR LES HYDROCARBURES A ÉTÉ ADOPTÉE HIER PAR L'APN Le renforcement des potentialités énergétiques en point de mire
N°6211	23 janvier 2013	le radar	ALGER Les transporteurs imposent leur loi
		sport	GROUPE D (1 ^{re} JOURNÉE) : ALGÉRIE 0 – TUNISIE 1 Une défaite qui ne sent pas le jasmin
		liberté de la communication	Plaie d'argent n'est pas mortelle !
N°6212	24 janvier 2013	sport	Le moment de solitude Halilhodzic
		L'internationale	PRÉSENCE DE L'ARMÉE FRANÇAISE AU MALI Ban Ki-moon met en garde contre les risques de l'intervention
		L'internationale	Le Premier ministre turc tend la main au PKK
		L'internationale	IL A REMPORTÉ LES LÉGISLATIVES ISRAÉLIENNES, MAIS SANS MAJORITÉ Benjamin Netanyahu à la merci des centristes
N°6213	25-26 janvier 2013	L'Algérie profonde	MILA L'administration locale tente de redorer son blason
		sport	ESS 1 - USMH 0 Les Sétifiens prennent le large
		le radar	DAÏRA DE BIR-MOURAD-RAÏS Le passeport biométrique fait encore des siennes
N°6215	28 janvier 2013	Sport	MCO El-Hamri fait du surplace
		Sport	CRB 4 - JSMB 1 Le Chabab sur sa lancée
		Sport	À 4 POINTS DU DEUXIÈME ET 10 DU 3 ^e AU CLASSEMENT Les Sétifiens sur la voie royale
N°6217	30 janvier 2013	l'édito	Question de crédibilité
		L'actualité en question	La mise en garde du général Abdelfattah Sissi
		Sport	ALGÉRIE – COTE D'IVOIRE CE SOIR À 18H Pour un dernier baroud d'honneur !
N°6219		Internationale	ÉLECTIONS, DIALOGUE AVEC LES TOUAREGS, DÉVELOPPEMENT..

1 ^{er} - 2 janvier 2013		Le Mali face à ses vieux démons
	Internationale	IL A CONSULTÉ WASHINGTON ET DES CAPITALES EUROPÉENNES Christopher Ross reprend le dossier du Sahara Occidental en main
	sport	EN ATTENDANT DE RÉCUPÉRER RIAL ET BELKALEM DE RETOUR DE LA CAN La JSK compte frapper fort à Oran
	culture	BOIRE ET MANGER EN MÉDITERRANÉE Quand Paul Balta se met à table
	culture	Sur internet rien ne se garde, tout se perd

LE CHEF DE L'ÉTAT RÉAGIT À LA PRISE D'OTAGES D'IN AMENAS 33 JOURS APRÈS

L'hommage tardif de Bouteflika à l'ANP

Un mois après l'attaque terroriste de Tiguentourine, le président Bouteflika sort de sa réserve et saisit l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid pour revenir sur l'intervention de l'Armée algérienne qui avait suscité moult réactions à l'étranger.



C'est la première fois que le président Bouteflika parle de l'attaque d'In Amenas.

COMPLEXE GAZIER DE TIGUENTOURINE Redémarrage de la production avant le 24 février

Arrêté depuis l'attaque terroriste qui l'avait visé le 16 janvier dernier, le complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas, qui a fait objet de travaux de remise en état des installations endommagées, devra reprendre dans peu de temps. "Je pense que nous allons démarrer juste avant le 24 février", date anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, a indiqué hier le P-DG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, en marge du 4^e symposium de l'Association algérienne de l'industrie gazière à l'hôtel Sheraton.

Ce redémarrage pourrait même se faire le 24 février. La base-vie de Tiguentourine se prépare, à l'occasion, à être baptisée du nom de l'agent qui avait pu donner l'alerte avant d'être assassiné, Mohamed-Amine Lalmor. Tout porte à croire que ce redémarrage va se faire avec l'un des trois trains le moins endommagés. C'est d'ailleurs ce qu'avait déclaré le P-DG de Sonatrach récemment, soit peu avant son déplacement en Norvège pour présenter ses condoléances aux familles des travailleurs de Statoil victimes de l'attaque terroriste.

Donc, comme étape de démarrage, le site gazier de Tiguentourine fonctionnera avec le tiers de ses capacités qui sont de 9 milliards de m³. Le train n°1 du site a satisfait toutes les assurances techniques et sécuritaires relatives à sa mise en service, avait affirmé le chef de la division exploitation du site lors d'une visite d'une délégation parlementaire.

"La mise en gaz a été faite et on est en stand-by pour redémarrer la production", avait-t-il expliqué. S'agissant du train n°2 qui a été épargné, il est sous

inspection, alors que le train n°3 qui a été partiellement touché durant l'attaque, il est actuellement isolé dans l'attente d'une inspection relevant de Sonatrach. Ce train n°3 de fusine est celui où les terroristes ont tué leurs sept derniers otages étrangers le 19 janvier, lors de l'assaut final de l'Armée algérienne, selon des témoins.

Au total 37 otages étrangers, dont des Occidentaux et des Asiatiques, et un Algérien ont été tués lors de cette prise d'otages.

Vingt-neuf ravisseurs ont également péri et trois autres ont été capturés. Cette attaque avait, pour rappel, soulevé un tollé d'indignation et de condamnation à l'international. Lors de la matinée d'hier, tous les intervenants lors du 4^e symposium de l'Association algérienne de l'industrie gazière ont condamné cette attaque et rendu hommage aux victimes. Pour ce qui est de ce 4^e symposium, les 600 participants à cet événement de deux jours ont plâché sur la problématique de la globalisation du marché gazier.

Entre les consommateurs tenants de la globalisation avec une libéralisation des prix et la fin des contrats à long terme, et les producteurs qui sont plutôt adeptes du statu quo avec le maintien de l'indexation sur le prix du pétrole et des contrats à long terme, le consensus est difficile à trouver. Pour l'expert Nordine Ait Laouassine, le débat tourne autour de ces deux options. Mais même si on ne peut pas ignorer les données du marché, il ne faut pas aussi déstabiliser le marché. Selon lui, la cohabitation de deux systèmes est insoutenable.

SAÏD SHATI

Dans un message lu en son nom par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, le président Bouteflika est revenu sur l'attaque de Tiguentourine, soulignant que la vo-

lonte qui a animé les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la bataille d'In Amenas a prouvé qu'"ils sont les dignes héritiers de l'Armée de libération nationale (ALN)". "La volonté qui a animé nos braves soldats dans la grande bataille d'In Amenas contre les forces du mal et de la destruction est l'héritage même du legs hérité des chahouada", a-t-il affirmé. Qualifiant de "héros" les éléments qui ont mené cette opération, le président Bouteflika dira qu'"ils ont prouvé par leur efficacité, leur précision, leur professionnalisme et leur triomphe, qu'ils sont les successeurs incontestés et incontournables de nos valeureux chahouada et que l'Armée nationale populaire est véritablement la digue héritière de l'Armée de libération nationale et de la victoire dans toutes les batailles dans lesquelles songe la nation pour préfigurer sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté". Cette sortie, même tardive, du président Bouteflika, vient mettre un terme

à une polémique, d'abord suscitée par les capitales dont les ressortissants étaient pris en otage.

En pleine crise, des voix se sont élevées pour mettre en cause l'intervention de l'Armée algérienne, allant jusqu'à jeter le doute sur ses capacités à gérer ce genre de situation. Mais, avec le temps, ces mêmes capitales ont dû revoir leurs positions et reconnaître que l'action menée par les forces armées algériennes se justifiait amplement.

Toutefois, la sortie du président Bouteflika est venue pour faire taire toutes les rumeurs. Même si le Premier ministre, Abdelmalik Sellal, avait indiqué que le chef de l'État saurait, minute par minute, l'évolution de la situation à Tiguentourine et que ses ministres étaient sommes de communiquer, il n'en demeure pas moins que c'est la première fois que le président Bouteflika parle de cette attaque et assume l'entière gestion de cette crise.

Par ailleurs, le chef de l'État est revenu sur les conséquences du Printemps arabe, mais aussi de la guerre au nord du Mali, et a appelé à faire montre de vigilance et de sens de patriotisme pour faire face aux "événements diplomatiques qui surviennent ici et là, et tout près de nous dans plus d'un pays arabe".

Pour le président Bouteflika, ces événements "démontrent le degré de gravité de ce qui se joue derrière la scène". Mais il reste, toutefois, confiant, estimant que parmi les atouts qui caractérisent les Algériens, "notre spécificité en matière d'amour de la patrie et de nationalisme, si chers à nos valeureux chahouada".

AZZEDINE BENSOUJAH

L'ÉDITO

PAR SAÏD CHEKRI

Mieux vaut jamais que tard

Bonjour ! Tout va bien, Monsieur le président ? Vous êtes sûr que tout va bien ? Si au moins enfin rassuré. Parce que, voyez-vous, cela faisait 33 jours qu'on se posait des questions. Depuis le 16 janvier précisément. Oui, bien sûr, nous savons que vous sachiez, le parle, bien sûr, de cette prise d'otages d'In Amenas. Nous pensions que vous étiez parce que vous étiez attendit au moindre moment que concernerait le pays. Si attendit, je ne vous n'avez pas manqué d'adresser un message d'encouragement à nos footballeurs partis disputer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. Et quelle ponctualité, ce message ! Mais la ponctualité de ce message n'avait fait qu'ajouter une couche à l'étrange de votre silence sur ce qui venait de se passer à In Amenas. L'Algérie du Sud, c'est quand même moins loin que l'Afrique du Sud !

Il y a dans la vie des nations des moments où la parole d'un Premier ministre, d'un président d'Assemblée ou d'un quelconque "représentant personnel" ne peut suppléer celle du chef de l'État. Cela explique un peu l'existence de la fonction présidentielle."

Lors que posait des questions sur votre silence sur un fait grave qui venait de secouer toute l'Algérie, tous les Algériens l'ont fait si grave qu'il avait suscité des réactions immédiates dans presque tous les palais présidentiels du monde. Mais pas dans celui d'Alger : avouez que nous étions fondés à nous poser des questions. Des questions sur votre état de santé, sur votre présence ou non en Algérie, sur votre appréciation politique de l'événement et de ses répercussions et, pour tout vous dire, sur votre position quant à l'assaut docté par les forces de l'ANP pour mettre fin à la prise d'otages, être donc sur vos relations avec l'institution militaire. Car, voyez-vous, il y a dans la vie des nations des moments où la parole d'un Premier ministre, d'un président d'Assemblée ou d'un quelconque "représentant personnel" ne peut suppléer celle du chef de l'État. Cela explique un peu l'existence de la fonction présidentielle.

Mais, à la bonne heure ! Vous avez cru opportuniste d'attendre une date historique, le 18 février, pour vous exprimer sur ce "septennaire" algérien qu'est l'attaque terroriste d'In Amenas. S'agissait-il, pour vous, de sauver les apparences ou, mieux vaut tard que jamais, de réparer une attitude qui, tout compte fait, vous porte préjudice plus qu'à l'institution militaire ? Ou alors serait-ce une mise au point déguisée à ces analyses qui se multiplient sur un nouveau bras de fer, réel ou supposé, entre la présidence et l'ANP et que votre propre silence a confortée ?

Venu 33 jours après, votre hommage à l'ANP semble si superficiel, Monsieur le président. Car, depuis le 16 janvier, c'est à une pluie d'excuses que l'ANP a eu droit. De l'Intérieur et de l'extérieur. Y compris des pays dont des ressortissants ont trouvé la mort à Tiguentourine.

"Mieux vaut jamais que tard", voilà une des règles d'or de la politique. ■

LE QATAR RÉUSSIT À OCTROYER UN SIÈGE À L'OPPOSITION SYRIENNE

Le Sommet arabe à l'heure de Doha

Comme il fallait s'y attendre, le Qatar a brisé toutes les résistances hier, lors du Sommet de la Ligue arabe qui qu'il abrite, en imposant son agenda, marqué par la présence officielle de l'opposition syrienne, désormais représentante de la Syrie au sein de l'Organisation panarabe. Ni les réserves algériennes ni irakiennes n'y ont changé quelque chose.



Le siège de la Syrie au Sommet de la Ligue arabe a été occupé par l'opposition.

TUNISIE

La justice enquête sur le départ de djihadistes en Syrie

Recrutés par Aqmi au Maghreb, les islamistes radicaux tunisiens ont vite trouvé la brèche pour aller combattre en Syrie. Parmi les 2 000 djihadistes, beaucoup sont morts lors des combats, d'autres assistés par les combattants syriens et certains sont rentrés au pays. Les autorités tunisiennes,

qui s'inquiètent de l'ampleur que prend ce phénomène, ont tiré la sonnette d'alarme. Ainsi, une enquête a été ouverte par le parquet tunisien sur les réseaux qui facilitent le départ de Tunisiens pour combattre dans les rangs des islamistes en Syrie. C'est ce qu'a indiqué dans un communiqué le procureur général au tribunal de première instance de Tunis. Même si les autorités tunisiennes n'ont fourni aucun chiffre officiel sur le nombre de Tunisiens combattant dans les rangs islamistes en Syrie, ils seraient, selon les pages Internet des mouvements djihadistes, plusieurs dizaines d'entre eux à avoir perdu la vie au cours des deux dernières années. La révolte contre le régime du président Bachar al-Assad, lancée le 15 mars 2011, s'est transformée en guerre civile en raison d'une répression brutale. Selon l'ONU, le conflit a fait plus de 70 000 morts. Plusieurs partis politiques et représentants de la société civile n'avaient pas manqué, il y a quelques mois, d'affirmer que les mosquées jouent un rôle central dans le départ des jeunes Tunisiens en Syrie. « Les recruteurs visent les jeunes moins éduqués et au chômage au moyen d'incitations financières et de fatwas religieuses », a expliqué récemment Na-

seur Khechini, professeur de charia islamique. Il n'empêche que de nombreux Tunisiens étaient partis combattre aux côtés des islamistes en Afghanistan et en Irak contre les troupes occidentales. Et tout récemment, une dizaine de djihadistes tunisiens ont participé à la vaste prise d'otages d'In Amenas en Algérie. Leur liquidation a été appréciée par bon nombre de Tunisiens qui ont félicité la riposte des autorités militaires algériennes. Même si Ennahda s'oppose à cette forme de « guerre sainte », il est, toutefois, très critique par une partie de la société civile et de l'opposition qui accusent ce mouvement de laxisme vis-à-vis des groupes armés. Du recrutement de jeunes tunisiennes (par le passé) comme filles de joie au Liban à l'envoi de djihadistes tunisiens dans les guerres, le circuit est complexe. Le commerce parallèle est devenu une autre tactique à laquelle les mouvances et organisations terroristes et djihadistes actives dans les pays arabes et islamiques ont recours pour se procurer l'argent nécessaire au financement de leurs opérations, communiquer leurs secrets et blanchir les revenus amassés au moyen de la contrebande d'armes et de stupéfiants. De nouveaux rapports et notes publiés dernièrement, un peu partout dans le monde, et citant des services spéciaux de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ont mis en évidence, sans la moindre équivoque, l'existence de liens très étroits entre le terrorisme et la criminalité ordinaire de droit commun, à l'instar de la contrebande de marchandises alimentant le commerce parallèle. C'est grâce à la traque des circuits financiers clandestins et du blan-

chiment d'argent qu'il a été possible de démasquer des circuits de dérivation aboutissant à des associations et organisations extrémistes et radicales, à partir d'activités commerciales et caritatives apparemment ordinaires.

L.O.

point principal de ce Sommet de la Ligue arabe de Doha, la crise syrienne a été en fin de compte qu'un détail évacué rapidement en dépit de l'opposition de l'Irak et de l'Algérie, qui était représentée par son Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Tout a été réglé rapidement avec l'officialisation de l'octroi du siège de la Syrie à la coalition de l'opposition de Bachar al-Assad. Cette dernière a obtenu le siège de la Syrie à l'ouverture du Sommet arabe à Doha, accentuant l'isolement de Damas qui refuse de se plier à la révolte intérieure et aux pressions extérieures. L'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani, qui a invité le chef de la Coalition nationale syrienne, Ahmad Moaz al-Khatib, et le Premier ministre intérimaire, Ghassan Hitto, à siéger aux côtés des chefs d'Etat arabes, a imposé son point de vue à un sommet marqué par la défection de la majeure partie des chefs d'Etat et de gouvernement, et une opposition à cette initiative se résumant à Alger et Bagdad. Le drapeau de la révolution syrienne a remplacé celui du régime de Damas dans la salle où s'est ouvert ce rendez-vous annuel des chefs d'Etat arabes. Cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani a justifié l'octroi du siège de la Syrie, resté vacant depuis sa suspension en novembre 2011, à l'opposition par « la légitimité dont elle jouit en Syrie et du soutien dont elle bénéficie à l'étranger ». Ainsi, la Coalition nationale a été reconnue comme la représentante légitime du peuple syrien par des dizaines de pays et d'organisations internationales. Le Qatar, hôte du sommet, a fait pression pour donner à la coalition le siège de la Syrie, après d'ultimes tractations interarabes sur fond de trallements internes au sein de cette coalition, marqués notamment par

la vaine hésitation de son président, Ahmed Moaz al-Khatib. Dans une résolution adoptée le 6 mars au Caire, les ministres arabes des Affaires étrangères ont appelé l'opposition syrienne à « former une instance exécutive pour occuper le siège de la Syrie à la Ligue arabe », resté vacant depuis la suspension de Damas en novembre 2011. Régissant à cela, Damas a tiré à boulets rouges contre la Ligue arabe et le Qatar pour avoir, selon le journal officiel *As-Saouda* de lundi, « accordé le siège de la Syrie à des brigands et à des voyous ». La presse officielle syrienne a qualifié hier de « vol » la décision de la Ligue arabe d'octroyer le siège de la Syrie à l'opposition. « Ce vol commis par l'émirat du Qatar et d'autres collaborateurs, ainsi que par d'autres régimes arabes traités, en accordant à la coalition sponsorisée par Doha le siège de la Syrie à la Ligue arabe, est un crime du point de vue légal, politique et moral », assure le quotidien pro-gouvernemental *Techrima*. « L'Etat syrien, sous la direction de Bachar al-Assad, existe toujours pleinement à travers son peuple, son armée, ses institutions, ses services, ses autorités législatives, exécutives et judiciaires », ajoute le quotidien. « Honte à vous, frères arabes, réunis dans la Ligue des bœufs », renchérit l'organe du parti au pouvoir *Al-Bass*. Un autre journal proche du pouvoir, *Al-Watan*, assure que cette décision « pose un danger très grave pour les relations diplomatiques et internationales », ajoutant que les grands perdants seront « le clan Thani (du Qatar) et le clan saoudien ». Les mécanismes de réformes et de relance de la Ligue arabe, la crise syrienne, la question palestinienne et le conflit arabo-israélien ont été les principaux thèmes évoqués à l'ouverture des travaux de la 24^e session ordinaire du Sommet arabe.

HERZAK TIGRINE

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABOUSS
atrouss@orange.fr

Ligue arabe : coquille vide

À quoi sert la ligue arabe ? À rien sinon à se réunir pour décider de rien. La preuve est qu'elle existe depuis 1945 et qu'une des priorités qui lui a été donnée par ses membres a été de prendre fait et cause avec la Palestine. La cause de cette dernière, aujourd'hui, est entre les mains de son peuple et du bon vouloir des États-Unis. Sa position vis-à-vis des résolutions qui ont touché les pays membres dont certains ont été fondateurs et membres influents comme l'Égypte, la Syrie ou l'Irak sur cette question, il y a eu une politique de deux poids, deux mesures.

« Adieu Nasser, adieu Boumediène. La ligne de conduite a été dévoyée par le dollar. Ceci n'a aucun relent de nostalgie sur ce "machin" inutile et dépensier mais juste une appréciation comparative entre hier et aujourd'hui. »

Son prétexte est le cas du Bahreïn, allié inconditionnel des pays voisins du Golfe. Il a été mené par cette institution, contrairement à l'Égypte. La raison est que le minuscule mais riche Qatar s'est intrusé, avec des chèques, comme tête de file de cette organisation qui a perdu son panarabisme et son nationalisme qui faisaient sa force et son unité des rangs qui le plaçaient comme interlocuteur incontournable. Adieu Nasser, adieu Boumediène la ligne de conduite a été dévoyée par le dollar.

Ceci n'a aucun relent de nostalgie sur ce « machin » inutile et dépensier mais juste une appréciation comparative entre hier et aujourd'hui.

Aux mains de quelques pays du Golfe qui arguent de leur soutien financier au titre des cotisations, l'organisation est devenue une coquille vide et sert de chambre d'enregistrement pour les décisions prises ailleurs. Les sommets ne servent qu'à la validation par les membres du deuxième collège où l'Algérie s'est trouvée déclassée.

Ceci est peut-être dû à la longue absence de ces instances durant la décennie noire où ces mêmes membres voulaient notre perte et nous poussaient à la descente aux enfers. Aucun pays ne l'a tenu la main si ce n'est une main secourable.

Aussi, pourquoi perdre son temps dans ces réunions interminables où les recommandations sont déjà prises. Il est vrai que lors de ces deux derniers sommets, l'Algérie a apporté des réserves mais juste pour la forme, sachant qu'elle sera toujours mise en minorité. Avons-nous notre place dans cette région où plutôt en Afrique où le Maroc se trace depuis des années un chemin et des alliés, d'une part, et se construit des niches de marché appréciables, d'autre part. Le débat est ouvert. ■

LES PARTIS POLITIQUES EN PARLENT

MINÉ PAR UNE CRISE ORGANIQUE QUI DURE

Le FLN à la traîne des échéances politiques

Plus de deux mois après la destitution de Belkhadem, les voix dissonent au sein du FLN. Le premier consensus, qui devait déboucher sur la remise dans l'ordre "organique" du parti, s'est vite évaporé avec la disparition de Bouhara.

Depuis, c'est la torpéur sur fond d'échanges d'accusations entre les différents camps. Même leur littérature semble avoir pris le ton de ces échanges qui dénotent d'un malaise et d'un marasme qui commencent d'ailleurs à agacer plusieurs cadres du parti. "C'est le détérioré", conclut un membre du comité central déabusé par cette situation indécise dans laquelle est plongé le parti. Et pour éviter que les choses empirent, beaucoup de membres du CC font un forcing pour la convocation d'une session extraordinaire afin d'élire un nouveau secrétaire général. Notre interlocuteur pense que la session se tiendra d'ici la fin du mois, d'autant plus que, selon lui, un petit consensus a été dégagé sur le successeur de Belkhadem sans pour autant qu'il soit définitivement acquis qu'il lui succède. Une fois la session convoquée, les candidats feront leur mini-campagne pour essayer de convaincre les membres du CC de voter pour



Pour l'instant, il n'y a aucune candidature officielle au FLN. Autrement dit, il n'y a pas encore de noms avancés pour la succession de Belkhadem. Mais les choses ne semblent pas être tranchées. Car, parmi les candidats "virtuels" avancés, certains ont d'ores et déjà annoncé, selon des indications, qu'ils ne sont pas intéressés. Alors que les autres, des ballons-sondes, selon certains, ne sont même pas sûrs de figurer sur la liste définitive avant la course.

chômé. Ce qui a réveillés ses partisans et leurs arguments sur la possibilité qu'il se représente puisqu'aucun texte du parti ne l'en empêche. Mais les choses ne semblent pas être tranchées. Car, parmi les candidats "virtuels" avancés, certains ont d'ores et déjà annoncé, selon des indications, qu'ils ne sont pas intéressés. Alors que les autres, des ballons-sondes, selon certains, ne sont même pas sûrs de figurer sur la liste définitive avant la course.

Au parti, on indique que les choses évoluent, mais doucement. "Ça se rajoute", a indiqué le porte-parole du parti. Sans donner de détail sur les consultations entamées par Belayat ou la date de la tenue de la session du CC. Les conditions pour aller vers cette session commencent à se réunir, a estimé, pour sa part, le député et membre du CC, Abdelhamid SAÏF. Pour lui, "nous ne pouvons expliquer le blocage actuel ou le changement de direction". L'essentiel, selon lui, est dans le respect de l'urbe et qu'on "ne peut pas passer à côté de cette pratique démocratique". Réfutant l'existence d'un consensus, et quand bien même il y en a un, "il faut le conforter par la légitimité des urnes", a-t-il indiqué. Il réagissait également sur "les engagements" internationaux du parti (adhésion à l'Internationale socialiste, certainement) comme obligation de consacrer la pratique démocratique interne. Il a regretté que le FLN soit resté en dehors de tout ce qui se passe dans le pays. "Les événements du Sud, la présidentielle... il n'est pas logique et il est inacceptable qu'il soit en marge des dé-

bat", a-t-il souligné. Il a également regretté que des cadres continuent d'activer en dehors des structures du parti, les invitant à présenter leur candidature et accepter la sanction de l'urbe. Pour ceux qui manœuvrent, il a lancé : "Les membres du CC ne sont ni à vendre ni à acheter." Et de faire un clin d'œil à la deuxième génération du parti à laquelle "on n'a pas le droit de tourner le dos". 80% des membres du CC ont moins de 60 ans et plus de 60% ont moins de 50 ans et la plupart sont des universitaires et des diplômés. Raison pour laquelle il réclame à ce qu'on laisse la place à cette génération. Echo contradictoire du côté du mouvement de redressement qui accuse Belkhadem de continuer à "semer" la zizanie dans les rangs du parti afin de pouvoir revenir à sa tête. Mohamed-Seghir Kara, porte-parole du mouvement, estime que le bureau politique est dissous de facto après la destitution de Belkhadem. Autrement dit, le mouvement n'est toujours pas satisfait et considère que les choses n'ont toujours pas atteint le stade de la normalité pour aller vers cette session. Retour à la case départ avec des prolongations qui ne semblent à première vue ne bénéficier à aucun camp. Ce qui va plier le FLN bien loin des débats actuels et futurs autour de questions sensibles et très importantes alors qu'il dispose de la majorité dans les assemblées élues. Paradoxal ?

DPLM.B.

SES RESPONSABLES ESTIMENT QU'ILS NE PEUVENT PAS S'EXPRIMER SUR LE RENDEZ-VOUS

Élection présidentielle : le FFS non concerné pour le moment

À une année de l'élection présidentielle, les jeux de couloirs, les alliances et les sempiternelles manipulations politico-médiatiques avant la présidentielle commencent déjà. Même si le Président actuel entretient le mystère sur ses desseins, ses soutiens sortent de leur réserve et supplantent le locataire d'El-Mouradia de remplir. La banderole déployée lors d'un match de football à Alger, les récentes sorties médiatiques des chefs du MPA, du FT et de TAJ, que l'on envoie au "front" ne sont pas de simples ballons-sondes, mais ils frappent d'estoc et de taille pour rabaisser le capot aux adversaires déclarés d'un nouveau mandat pour Boufelika. La dernière année du troisième quinquennat de Bouteflika ouvre, ainsi, la voie à la classe politique nationale de se positionner, même les nouveaux partis agréés avec la bénédiction de l'actuel chef de l'Etat sortent de leur mutisme et s'expriment sur le sujet. Cette fièvre présidentielle n'a pas atteint tout le corps de la classe politique, néanmoins. Pour le Front des forces socialistes (FFS), par exemple, le temps n'est pas à l'expression de la position du parti, mais à la véritable question d'alternative radicale au régime actuel.

Au FFS, on estime qu'à chaque élection présidentielle, "c'est le même scénario qui se répète". D'une part, "ceux qui soutiennent la candidature de Boufelika", lesquels, de l'avis du FFS, "visent à maintenir le statu quo". Et de l'autre, ceux qui s'y opposent, mais "ne proposent pas une alternative au système". Un véritable capharnaüm auquel le FFS ne veut plus prêter d'attention. "Le FFS ne peut pas s'exprimer sur la prochaine élection présidentielle", dira Chafak Bouaich, chargé de la communication au sein du parti. Il estime que "dans un pays qui se respecte, il est déjà tard de

s'exprimer", mais "dans un pays comme le nôtre, où tout est géré dans l'opacité, nous considérons qu'il est, au contraire, tôt de s'exprimer". Le FFS peut-il rester en rade d'une échéance aussi importante comme la présidentielle ? Notre interlocuteur ne résume pas "la prise de position" de son parti au choix de la personne, mais lie une quelconque position de son parti "à un véritable changement de système".

M. Bouaich appuie encore ses dires en excluant tout éventuel soutien du FFS à une quelconque personnalité, autour de laquelle un consensus pourrait être trouvé. Le charge de la communication du FFS s'interroge sur les véritables baissés de voix. "Qui sont ces 'ils' qui rapidement disaient pour les faire être au poste de président ?". s'est-il interrogé. Le FFS compte-t-il apporter son soutien politique à des personnalités connues pour leur proximité avec lui ? M. Bouaich exclut encore cette éventualité, indiquant en substance que surtout si la candidature de cette personnalité serait le fruit d'un consensus entre "ils". Allusion faite aux décideurs. En revanche, une éventuelle prise de position, ajoute Chafak Bouaich, est tributaire de la réunion des conditions d'une élection libre et transparente. "Une fois que les ingrédients d'un scrutin libre et sain sont réunis, le FFS prendra une décision", a-t-il indiqué. Pour le moment, le FFS, indique-t-on, "continue de mobiliser les militants et la population en vue d'imposer un rapport de force dans la perspective d'imposer une alternative démocratique par la voie pacifique au pouvoir". En parallèle, au vu de la situation, le parti, pour le moment, n'a aucune candidature officielle au FLN. Autrement dit, il n'y a pas encore de noms avancés pour la succession de Belkhadem. Mais les choses ne semblent pas être tranchées. Car, parmi les candidats "virtuels" avancés, certains ont d'ores et déjà annoncé, selon des indications, qu'ils ne sont pas intéressés. Alors que les autres, des ballons-sondes, selon certains, ne sont même pas sûrs de figurer sur la liste définitive avant la course.

le sécularisme et que la révision constitutionnelle aura livré les secrets de la nouvelle loi fondamentale.

MOHAMED MOULOUDI

L'ÉDITO

PAR OUTOUBERT ABOUSS
aboouss@libertéjournal.com

Partis : en attendant Godot

En un mot, les partis doivent sortir de leur silence et en finir avec les communiqués de soutien ou de condamnation."

À une année de l'élection présidentielle, les états-majors des partis politiques sont loin d'être en ébullition pour préparer ce grand événement des deux printemps, arabe et de saison. La conjoncture est différente de celle des précédents mandats guidés d'abord par le besoin de sécurité et ensuite par celui de la stabilité, à l'image des gouvernements de nos voisins (Tunisie, Libye, Égypte). Ces régimes qui l'on présenté comme des remparts inexpugnables ont fini par tomber comme des fêtus de paille à cause de leur surdité chronique aux différents appels pour la transition et l'option d'un cap vers une bonne gouvernance, nouveaux principes qui ont gagné les autres pays, démocraties émergentes, en phase avec les changements de l'Éristote.

Paradoxalement, chez nous, cette échéance importante, l'élection présidentielle, n'est pas inscrite dans l'agenda immédiat des partis politiques. Pour certains, embourbés jusqu'au cou dans des problèmes internes, d'ordre organique surtout, ils peinent à trouver un nouveau chef alors qu'ils sont empressés de remercier ceux qui étaient aux commandes. Leur devise : on enlève et puis on verra. Les redresseurs ont un certain gain de cause mais pas encore le dernier mot. Si seulement il revenait à eux d'en décider. Pour les autres, ils attendent de voir avant de décider. Ils attendent si ou non est pas le même scénario que les précédents qui va se répéter avec le même acteur principal. Auquel cas, ce sera peine perdue, plaident-ils. Ils attendent Godot. À ce jeu qui fait penser à une course de lévriers qui ne prennent le départ que la barrière levée. Sinon, c'est le calme plat et le train-train monotone de partis dans un pays multipartite. Les autres événements ne semblent pas les faire sortir de leur torpéur comme par exemple s'exprimer dans un débat contradictoire et un cadre de haute tenue sur les problèmes de l'heure que vivent les citoyens au quotidien. Quelle est leur position sur la politique des salaires ? Pour ou contre la peine de mort ? Les populations de Sud attendent leur soutien, les militants des uns et des autres souhaitent une lecture de ce que sera le nouveau texte fondamental. Autant de sujets dans tous les secteurs dont le citoyen arabe souhaiterait avoir un autre éclairage que celui du gouvernement qui défend sa politique et celle du programme du Président. En un mot, les partis doivent sortir de leur silence et en finir avec les communiqués de soutien ou de condamnation. ■

UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langues Étrangères (Français)



Résumé

Thèse de Doctorat ès Sciences

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours, et notre démarche s'appuie sur la théorie d'énonciation et de la polyphonie. L'étude porte sur le fonctionnement et l'apport discursif du figement dans les titres de la presse écrite, en l'occurrence le quotidien *Liberté*. L'interrogation majeure de cette recherche est axée sur le mode d'emploi et d'articulation des expressions figées et les enjeux qui conditionnent le choix des expressions figées dans la constitution des titres d'articles émanant de deux types de discours, d'information ou de commentaire et propose une analyse détaillée d'un genre à subjectivité marquée, l'éditorial. Nous avons opté pour une analyse quantitative et qualitative afin de dégager des régularités d'usage qui correspondent à une corrélation entre le choix de la catégorie du figement au niveau du titre, le genre journalistique et sa visée communicative.

Mots-clés : analyse du discours, figements, expressions figées, titres de presse, genres journalistiques, subjectivité, éditorial

ملخص:

وصف تدرج ، وتحليل طرق هذه الدراسة في مجال تحليل الخطاب وهي تتناول لتعابير "الجاهزة" و "المسكوكة التي رصدناها في مدونتنا المتمثلة في عناوين مقالات صحيفة Liberté.

يتأسس هذا البحث على إشكالية جوهرية تتمحور حول كيفية اختيار واستعمال هذه التعابير في صياغة عناوين المقالات الصحفية، وهل يستند هذا النوع من الاختيار إلى أنواع المقال الصحفي (المقال وثيقاً ارتباطاً بانتظام الإعلامي/المقال التعليقي) يرتبط بخاصة تلك المقالات التي تتسم بالذاتية كالمقال الافتتاحي (العمود الافتتاحي) الذي تبرير موقف غية ه إلى استخدام هذا النمط من التعابير التي يوظفها ب فيه صاحب يعمد ما أو إصدار حكم. ولإظهار الجاهزة من إضافة للخطاب ما التعابير ه قدم مدى مات الصحفي على مستوى العناوين اخترنا التحليل الكمي والنوعي لتحديد أنماط هذه نهج. الاستخدامات. ويستند م نا على نظرية نطق و تعدد الأصوات

الكلمات المفتاح : الخطاب الصحفي، التعابير الثابتة (المسكوكة)، النوع الصحفي، المقال الافتتاح

Abstract

The present study was conducted in the frame work of discourse analysis, and is based on the theory of enunciation and polyphony. It aims at analyzing the functioning of idioms and their discursive contribution in newspaper titles, namely "Liberté", a daily newspaper. The major question of this research focuses on the potential impact of frozen expressions on discourse interpretation in both information and comments articles. Detailed analyses of the way idioms function in the titles of a subjectively biased genre, the editorial, reveal the complexity of their effects on meaning. We opted for a quantitative and qualitative analysis to identify usage patterns that correspond to a correlation between the choice of idioms category of the title, the discourse type and its communicative goal.

Keywords: idioms, frozen expressions, press titles, journalistic types, bias.